LA BELGIQUE

ET

LE ROI LÉOPOLD EN 1857

I.

Si la question qui agitait naguère violemment la Belgique avait été emportée, avec le projet de loi destiné à la résoudre, par le vent des émeutes soulevées à cette occasion, je me contenterais de déplorer ce grand échec du pouvoir légal et de la liberté constitutionnelle : je ne suis pas de ceux qui se plaisent à remuer les cendres pour y chercher du feu; mais il y a ici autre chose que des cendres. Quand la session des chambres belges a été soudainement close le 13 juin dernier, le problème du régime des établissemens de charité en Belgique n'a pas soudainement disparu; il est encore là, dans les faits et dans les esprits. Je ne sais quel jour, ni sous quelle forme, ni par quel cabinet, ni devant quelles chambres il reviendra; mais à coup sûr il reviendra. Il peut donc y avoir encore aujourd'hui utilité et il y a certainement opportunité à en parler. C'est au moment où les grandes questions sont à la fois en suspens et toujours vives que la vérité a le plus de chances de se faire reconnaître et accueillir.

L'attitude prise par le gouvernement belge ajoute à cette opportunité. En approuvant, par sa lettre du 13 juin, la proposition de clore la session que le cabinet lui avait soumise le 12, le roi Léopold a fait preuve de libre et ferme esprit autant que de prudence politique. « Je tiens compte comme vous, a-t-il dit à ses ministres, d'une impression qui s'est produite chez une partie considérable de

la population. Il y a, dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une rapidité qui se constate plus aisément qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Mais en transigeant, dans le présent, avec une impression publique, le roi Léopold n'a livré ni le pouvoir, ni l'avenir. Il a rétabli le caractère de la loi dont il ajournait le débat : « Je n'aurais jamais consenti à donner place, dans notre législation, à une loi qui aurait pu avoir les funestes effets qu'on redoute. » Il a honoré et encouragé la majorité qui avait voté les articles essentiels de la loi : « Dans les circonstances où nous sommes, la majorité de la chambre, dont les vœux, comme majorité, sont et doivent être mon guide, a une noble position à prendre. Je lui donne le conseil de renoncer, comme vous le lui proposerez, à continuer la discussion de la loi... Elle donnera au monde une haute idée de sa sagesse et de son patriotisme. Elle conservera dans ses rangs l'étroite union qui, pour tous les partis, est le premier fruit et la première récompense d'une noble et bonne action pratiquée en commun. » Et bien loin d'abandonner ses ministres engagés dans cette lutte, le roi Léopold les a hautement avoués et soutenus : « Cette lettre vous fera voir combien je suis heureux de me trouver d'accord avec vous et combien j'approuve votre conduite. Mon désir est de continuer à veiller avec vous aux intérêts de ce beau et bien-aimé pays. »

Le roi Léopold a fait ainsi cesser le combat sans rendre les armes; il a protégé la paix du pays troublé en restant en mesure d'en appeler au pays à jeûn; il a maintenu la question sans la pousser à bout : vraie conduite de roi constitutionnel et de roi.

II.

Au premier aspect, quand on ne regarde qu'au texte, aux principes du projet de loi même, on a peine à comprendre qu'il y ait là une question.

Que fait en effet ce projet?

Il place la charité privée à côté de l'assistance publique, les jugeant toutes deux indispensables pour la lutte contre le paupérisme et pour le soulagement de la misère.

Il regarde la charité privée, sinon comme exclusivement, du moins comme essentiellement religieuse, et, pour l'appeler par son vrai nom, chrétienne. Et à ce titre, il admet et encourage l'action de la foi chrétienne aussi bien que celle de la puissance administrative.

Il reconnaît et consacre le droit de la charité privée à s'exercer

librement, non-seulement dans le présent, mais aussi dans l'avenir, par des fondations permanentes comme par des dons passagers, et en attachant à ces fondations soit des conditions déterminées, soit des administrateurs spéciaux, de son choix.

Mais, reconnaissant en même temps que cette libre action de la charité privée dans l'avenir, si elle était illimitée et sans contrôle, pourrait donner lieu à de graves abus, le projet de loi lui impose les conditions suivantes :

1° Aucune fondation charitable ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation du roi, donnée après délibération de la commission administrative du bureau de bienfaisance de la commune, et sur l'avis tant du conseil communal que de la députation permanente de la province;

2° C'est le bureau de bienfaisance qui, après l'autorisation du roi, accepte, comme personne civile, les fondations charitables;

3° Les administrateurs spéciaux institués par les auteurs des fondations charitables doivent réunir les conditions exigées pour les membres des commissions administratives des bureaux de bienfaisance;

4° Ils sont responsables de leur gestion au même titre et de la même manière que les commissions administratives des bureaux de bienfaisance;

5° Les budgets et les comptes des fondations charitables sont soumis à l'approbation du conseil communal ou de la députation permanente, et reçoivent la publicité prescrite pour les budgets et les comptes des bureaux de bienfaisance;

6° Les administrateurs spéciaux des fondations charitables seront traduits devant les tribunaux ordinaires, et pourront être révoqués par eux lorsqu'ils ne seront pas en mesure de présenter les comptes de la fondation;

7° L'inspecteur-général des établissemens de bienfaisance, accompagné du bourgmestre de la commune ou de l'échevin désigné à cet effet, visitera les établissemens érigés en fondations pour s'assurer s'ils reçoivent leur destination charitable d'après la volonté des fondateurs;

8° Enfin nulle fondation charitable ne pourra posséder d'immeubles autres que les bâtimens, jardins, cours et terres formant l'établissement même qui fera l'objet de la fondation. Tous les autres immeubles légués ou donnés seront vendus dans un délai de deux ans au plus, et le produit de la vente sera placé en rentes sur l'état inscrites également au nom du bureau de bienfaisance et de la fondation.

III.

Quelques mots seulement sur les principes : ils ont été tant débattus qu'ils n'ont plus besoin d'être commentés, et qu'aujourd'hui la meilleure démonstration à en donner, c'est de les réduire à leur plus simple expression.

Que l'assistance publique ne suffise pas au soulagement de la misère, ceux-là seuls le contestent et peuvent le contester qui font de l'assistance publique un droit absolu pour le pauvre, un devoir strict pour l'état, n'importe à quel prix. A ceux-là seuls il est permis de traiter légèrement la charité privée et de lui dire : « Nous n'avons pas besoin de toi. » Hors de ce système, que des rêveurs, honnêtes ou pervers, peuvent soutenir, dans lequel on s'est quelquefois engagé plus avant que bientôt on n'eût voulu l'avoir fait, mais qui n'a jamais été et probablement ne sera jamais rigoureusement appliqué; hors de ce système, dis-je, c'est la charité privée qui de l'aveu général est placée en première ligne pour le soulagement de la misère. Des hommes très éclairés ont même posé en principe et fait admettre en règle dans des pays bien gouvernés que l'assistance publique ne devait paraître qu'accidentellement et seulement lorsque la charité privée, ayant épuisé son zèle et ses ressources, devenait évidemment insuffisante.

Que la charité privée soit essentiellement religieuse et chrétienne, il faudrait avoir bien peu de connaissance du cœur humain et de l'histoire des sociétés humaines pour le contester. Avant le christianisme, quelques philosophes et quelques poètes avaient entrevu la sympathie active et dévouée de l'homme pour tout homme, au seul titre de leur nature commune, comme un bel éclair de vérité ou d'émotion morale; le christianisme seul en a fait un sentiment permanent et populaire, sentiment qui découle nécessairement, dans la foi chrétienne, de la situation redoutable et pareille que cette foi fait à tous les hommes, les uns devant les autres comme devant Dieu, dans le temps et dans l'éternité. Il ne faut rien moins que la dignité profonde et la misère profonde que reconnaît dans tous les hommes le dogme chrétien de la création, de la chute et de la rédemption, pour susciter et entretenir cette commisération fraternelle et infinie qui enfante les élans sans cesse renaissans et les infatigables efforts de la charité. Hors de cette foi vous pourrez voir régner dans les rapports des hommes la justice, l'humanité, les mœurs douces; la philanthropie pourra avoir de généreux et salutaires accès de zèle : vous n'aurez pas cette charité ardente, expansive, communicative, féconde, que rien ne dégoûte, ne lasse et n'é-

puise, et qui s'adonne avec passion à son œuvre, sans avoir même besoin d'espérer qu'elle guérira le mal qu'elle combat. C'est assez pour elle d'y travailler; elle se soumet modestement à sa propre impuissance et s'en remet à Dieu du succès.

C'est là la charité chrétienne, et c'est dans l'histoire des peuples chrétiens qu'on la voit naître et grandir, partout et toujours la même au fond, quoique sous des formes et avec des caractères divers, selon les diversités de leur développement et les vicissitudes de leur destinée. Chez les protestans comme chez les catholiques, dans les missions lointaines comme dans les bonnes œuvres de porte à porte, les faits ont réalisé les inductions qu'on pouvait tirer des doctrines; la charité privée est devenue dans les sociétés chrétiennes ce qu'en devait faire la foi chrétienne, ce que nul autre principe n'en a jamais fait nulle autre part. Que les gouvernemens qui veulent lutter contre le paupérisme et la misère acceptent cet auxiliaire sublime tel qu'il est né de l'Évangile et qu'il s'est manifesté dans l'histoire; il n'abdiquera pas, pour leur plaire, son origine ni sa nature, et ils ne parviendront pas à s'en passer.

Caractériser la charité chrétienne, c'est prouver qu'elle a absolument besoin de liberté : elle s'inquiète d'autre chose encore que de venir en aide à la misère; elle a son but moral aussi bien que son objet matériel; elle fait partie d'un ensemble de croyances, de sentimens, de devoirs, d'espérances, qui aspirent à trouver aussi dans ses œuvres leur satisfaction; l'âme des pauvres préoccupe le donateur charitable comme leur corps; il se préoccupe de sa propre âme à lui comme de celle des pauvres; il cherche le salut éternel des âmes en même temps que le soulagement des détresses de la terre. La charité chrétienne a donc ses susceptibilités, ses exigences, ses nécessités particulières; elle a surtout besoin d'avoir confiance dans les agens de ses œuvres, de les croire animés des mêmes sentimens qui la possèdent et dévoués aux mêmes desseins. Pour la bienfaisance en général, la liberté est presque de droit naturel; c'est bien le moins qu'en faisant des dons et des sacrifices, on les fasse comme on l'entend. Pour la charité religieuse, la liberté semble encore plus de droit et plus nécessaire; l'entraver dans le choix de ses moyens d'action, c'est lui interdire son action même : il faut qu'elle détermine elle-même sa route pour être sûre d'arriver à son but. Vous la paralysez, si vous prétendez lui prescrire les chemins par où elle doit passer, les mains par lesquelles elle doit agir.

Prétendrez-vous aussi assigner des limites à son domaine? Lui interdirez-vous de se préoccuper des pauvres dans l'avenir comme dans le présent? La tiendrez-vous du moins pour plus suspecte et moins libre quand ses œuvres s'étendront à l'avenir? Prenez garde;

vous êtes ici sur un terrain glissant; vous touchez à une grande question morale; si vous paraissez enclin à la résoudre dans un certain sens, vous deviendrez à votre tour bien suspect aux personnes pieusement charitables. Dans un discours de l'un des plus habiles adversaires du projet de loi belge, de M. Frère-Orban, je trouve cette phrase : « C'est au nom de la liberté que vous voulez que les mourans puissent imposer leur volonté à la société! » Pourquoi pas? Que veut dire cette exclamation de surprise? Est-ce que la volonté des mourans doit être moins libre, est moins respectable que celle des vivans? Il y a eu, je le sais, une école philosophique et politique qui a cru, qui a dit que les mourans ne pouvaient point avoir de volonté, et que leur volonté, s'ils en témoignaient une, n'obligeait pas leurs successeurs. Selon cette doctrine, les générations qui se suivent sont parfaitement indépendantes les unes des autres, et ne sauraient se lier mutuellement; la société recommence avec chacune d'elles, et chaque homme meurt tout entier, moralement aussi bien que matériellement, aussi annulé par la mort que s'il n'eût jamais vécu, et n'ayant rien à prescrire à ceux qui, après lui, sillonnent en passant, comme lui, la surface de la terre. Et des hommes d'un esprit rare et d'un cœur généreux, Jefferson par exemple, ont tenté de soutenir cette doctrine, quoiqu'ils n'en aient certes pas avoué, ni probablement entrevu toutes les conséquences : tant un faux principe est contagieux et porte loin ses ravages dans les esprits où il a pénétré! A coup sûr, les hommes éclairés, les libéraux sincères qui viennent de combattre le projet de loi du cabinet belge sur les établissemens de charité, sont bien éloignés du radicalisme matérialiste dont je rappelle les folles rêveries, et ils le combattraient de toute leur force, s'ils le rencontraient face à face; mais, qu'ils me permettent de le leur dire, il faut pressentir de loin l'ennemi, et ne pas souffrir ses moindres approches. Or la liberté politique n'a point de plus grand ennemi que le matérialisme, car c'est sur le respect des âmes qu'elle se fonde, des âmes libres et immortelles. Que ce respect soit toujours présent à la pensée des amis de la liberté; qu'ils le témoignent aux mourans comme aux vivans, et pour les actes qui se prolongent dans l'avenir comme pour ceux qui se renferment dans l'étroit espace de la vie. Ils feront ainsi, pour la force et l'honneur du régime libre, infiniment plus qu'ils ne pourraient faire par les plus savantes combinaisons contre les influences hostiles à la liberté.

IV.

Des principes du projet de loi je passe aux précautions prises contre les abus auxquels ces principes pourraient donner lieu : elles sont de

deux sortes. Les unes ont pour objet d'établir sur les fondations charitables les droits et la surveillance du pouvoir civil, les autres d'assurer l'action sincère et efficace de ces fondations, en prévenant les désordres, les négligences, les faux emplois qui s'y glissent trop souvent. Je n'en repousse, je n'en conteste aucune; je fais seulement remarquer qu'à moins que, dans l'application, elles ne soient étrangement abandonnées, ces garanties doivent atteindre leur but. Qu'on relise l'énumération que je viens d'en donner en résumant le projet de loi : depuis la première pensée qui les a conçues jusqu'à l'acte définitif qui leur assure une existence complète, les fondations charitables tombent sous l'œil et la main du pouvoir civil, royal, électif, administratif, judiciaire. Le conseil de la commune et la députation permanente de la province les examinent; le bureau de bienfaisance en délibère; le gouvernement du roi leur accorde ou leur refuse l'autorisation; c'est à côté et comme sous l'aile du bureau de bienfaisance qu'elles vivent; leurs agens sont soumis aux mêmes règles, à la même responsabilité, à la même publicité que les siens; l'administration centrale et l'administration communale les inspectent; les tribunaux ordinaires les jugent; leurs possessions territoriales sont limitées. On a peine à imaginer ce qu'on pourrait faire de mieux pour imprimer plus fortement aux fondations de la liberté religieuse un caractère laïque, et pour les lier plus étroitement au pouvoir civil. Veut-on aller plus loin? On arrivera bientôt, soit à les interdire absolument, soit à les absorber complètement dans l'état.

C'est là, en effet, qu'on était arrivé à Bruxelles en 1847, et ce qui a déterminé en 1856 la présentation du projet de loi dont le débat vient d'être si violemment interrompu. Avant 1847, la législation des fondations charitables avait traversé en Belgique des fortunes diverses. Dans les anciens Pays-Bas et sous le gouvernement de la maison d'Autriche, la liberté était réelle à cet égard, quoique mal réglée : entre le pouvoir souverain, les autorités municipales et l'indépendance de la charité privée, la limite flottait un peu incertaine; mais les conditions comme le but des fondations charitables étaient habituellement respectés, et elles poursuivaient avec sécurité leur œuvre selon leurs propres règles et par leurs propres mains. Avec la conquête et la révolution, la France importa en Belgique la centralisation et l'absorption des fondations charitables dans le domaine et sous le pouvoir de l'état, seul chargé de l'assistance publique. Le consulat et l'empire revinrent à des maximes plus saines et à des pratiques plus justes; diverses fondations charitables furent autorisées à cette époque avec des administrateurs spéciaux et aux conditions voulues par les fondateurs. Au temps du royaume des Pays-

Bas, le roi Guillaume Ier, gouverné à ce sujet par les traditions hollandaises plus que par ses passions philosophiques, rendit ou laissa reprendre aux fondations charitables encore plus de liberté. En recouvrant son indépendance, la Belgique fit de nouveaux pas dans cette voie : depuis l'avénement du roi Léopold, l'autorisation a été donnée à diverses fondations charitables régies, selon la volonté des fondateurs, par des administrateurs spéciaux de leur choix, et la loi qui régla en 1836 l'organisation communale déclara formellement (art. 84) qu'il n'était point dérogé au régime de ces fondations. En principe cependant et dans la législation générale, l'omnipotence de l'état et la centralisation administrative prévalaient toujours. Le cabinet qui se forma en 1847 résolut de faire rentrer tous les établissemens de charité sous leur empire, et le 10 avril 1849, par une *instruction générale sur l'acceptation des dons et legs au profit des établissemens publics*, M. Dehaussy, alors ministre de la justice, interdit formellement les administrateurs spéciaux, et attribua à l'administration publique et civile seule le droit de régir tous les établissemens et toutes les œuvres permanentes de charité, quelle que fût leur origine. « Pourquoi, se dit-on parfois (ce sont les termes de cette instruction), l'homme bienfaisant ou religieux ne pourrait-il pas disposer, pour l'époque où il n'existera plus, de la même manière qu'il aurait la faculté de disposer pendant sa vie ? Cette objection repose sur une erreur capitale. Certes l'homme propriétaire a le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, mais *il ne peut cependant pas en faire un usage prohibé par les lois et les règlemens* (art. 544 du code civil). Or les lois et les règlemens organiques des services publics veulent que tous les biens affectés à ces services soient exclusivement régis et administrés par les mandataires légaux à ce préposés; les articles 910 et 937 du code civil ne sont qu'une conséquence de ces principes (1) : aussi ces articles exigent-ils que non-seulement les legs, mais également les donations entre vifs au profit des établissemens publics, ne puissent être acceptés que par les administrateurs de ces établissemens. Le particulier qui dispose en faveur des services publics doit donc renoncer à l'administration du bien donné (tout aussi bien pendant sa vie qu'après sa mort), soit par lui-même, soit par des administrateurs particuliers de son choix : toute réserve contraire serait en

(1) « Art. 910. Les dispositions entre vifs ou par testament, au profit des hospices, des pauvres d'une commune ou d'établissemens d'utilité publique, n'auront leur effet qu'autant qu'elles seront autorisées par un décret impérial. »

« Art. 937. Les donations faites au profit d'hospices, des pauvres d'une commune ou d'établissemens d'utilité publique, seront acceptées par les administrateurs de ces communes ou établissemens, après y avoir été dûment autorisés. »

opposition avec les lois et les règlemens organiques des établissemens publics, et elle devrait par suite être réputée non écrite, sans que le droit de propriété en souffrît aucunement... Par exemple, si quelqu'un disposait de sa fortune en faveur d'un hospice, soit par donation entre vifs, soit par testament, et si, contrairement à la loi, il voulait réserver exclusivement le droit d'administration à lui-même ou à d'autres, il y aurait là une clause illégale qui devrait être réputée non écrite; mais la libéralité n'en serait pas moins valable, et devrait être affectée au service de l'hospice. »

Ainsi, dans ce système, toute donation ou fondation charitable, faite à la condition d'une certaine mesure de spécialité et d'indépendance administrative, était nulle quant à la condition et valable quant au don; l'état, faisant deux parts dans la volonté du donateur, acceptait l'une et repoussait l'autre, prenant le bien et se refusant au mode prescrit pour le bienfait.

Un tel système était évidemment contraire à l'équité et à l'histoire, aux droits de la liberté des individus et aux pratiques récentes comme aux anciennes traditions du pays.

Il ne l'était pas moins aux principes admis et pratiqués, non-seulement par les états libres, mais par presque tous les états catholiques ou protestans de l'Europe chrétienne. Personne n'ignore combien en Angleterre les fondations religieuses, charitables, scientifiques, sont nombreuses et libres, et avec quel scrupule le pouvoir, comme le public, respecte leur liberté. L'esprit de réforme par l'intervention du gouvernement central a pénétré de nos jours dans ce grand pays : on n'y veut plus des vieux abus, on demande que l'état, c'est-à-dire la couronne et le parlement, y porte remède; mais c'est avec une extrême circonspection que la couronne et le parlement procèdent à cette œuvre. Les enquêtes se multiplient et se prolongent; lois ou traditions, usages ou abus, les faits anciens se défendent énergiquement : ce n'est qu'après beaucoup d'efforts et avec beaucoup de mesure que la réforme y pénètre, et loin d'attenter, dans les fondations de toute sorte, aux principes de la liberté, le pouvoir central les consacre lui-même par le respect qu'il leur témoigne et les ménagemens qu'il apporte dans son travail de redressement. Le même esprit règne et vient de se manifester avec éclat, quoique sur une scène plus modeste, en Hollande : de 1853 à 1854, une loi nouvelle sur les établissemens de bienfaisance a été discutée et promulguée; elle fait de la charité privée, religieuse et libre, le moyen essentiel de soulagement des pauvres, et, redoutant tout système de charité officielle et légale, elle s'applique à écarter bien plutôt qu'à provoquer l'intervention de l'état. Les orateurs même les plus favorables à cette intervention et qui ont combattu la nouvelle loi, comme M. Thorbecke, ont pris grand soin d'expliquer et de limiter leur

pensée. Ce n'est point l'action directe de l'état qu'ils réclament, mais seulement sa surveillance sur les divers modes de charité, « surveillance, disent-ils, qui doit assurer leur harmonie et leur concours en respectant la liberté qui appartient à chacun, et sans amener la centralisation. » Les monarchies naguère absolues ne diffèrent pas en ceci des états libres. En Prusse, pays d'administration forte et éclairée, une loi du 31 décembre 1842 a réglé d'une façon générale l'état des pauvres et l'organisation de la charité dans le royaume; elle porte formellement : « Les autorités à qui incombe, suivant les diverses institutions provinciales, le droit d'examiner les projets de nouveaux établissemens charitables, ne pourront en défendre l'érection que dans le seul cas où l'exécution des prescriptions du fondateur serait impossible ou nuisible. Chaque fondateur a le droit de régler, selon son bon vouloir, l'ordre intérieur de pareils établissemens, comme de prescrire la surveillance générale, la nomination des administrateurs, la reddition et la révision des comptes. Les établissemens restent toujours sous la surveillance suprême de l'état; mais son intervention se borne à voir si l'on agit conformément aux intentions du fondateur, et si rien ne s'introduit qui soit contraire au but des fondations (1). » La législation française est loin d'admettre, pour les fondations charitables, une si large liberté; cependant, depuis le consulat jusqu'à l'empire actuel et à travers nos deux monarchies constitutionnelles, l'autorité exclusive de l'état en cette matière a été de plus en plus délaissée ou relâchée, et la liberté de la charité privée a reconquis de jour en jour ses droits. Les actes et le langage des ministres, les décisions du conseil d'état, les arrêts des cours souveraines ont reconnu le droit des fondateurs charitables à établir des administrateurs spéciaux et à faire passer leurs bienfaits par des distributeurs de leur choix, ecclésiastiques aussi bien que civils. Ainsi les quatre états qui par terre ou par mer entourent la Belgique, et semblent devoir exercer sur elle la plus naturelle influence, admettent et pratiquent, trois d'entre eux avec bien plus d'extension, les principes de ce projet de loi, que les chambres belges discutaient naguère avec tant d'ardeur, quand la violence populaire est venue couper court à leurs débats.

Enfin à la veille de ces débats, le 14 mars 1857, la cour de cassation belge, statuant sur un procès soumis à sa juridiction, a déclaré par un arrêt solennel que « le droit des fondateurs de faire régir leurs fondations par des administrateurs spéciaux résulte à l'évidence de la discussion de la loi communale de 1836 (art. 84, § 2) comme du texte même, et que si, aux termes des articles 910 et 937 du code civil, les dispositions au profit des hospices, des

(1) Première partie, chap. III, § 34-38 de la loi.

pauvres d'une commune ou d'établissemens publics ne peuvent être acceptées par les administrateurs de ces communes ou établissemens qu'après y avoir été dûment autorisés par le roi, il en résulte bien que le pouvoir exécutif peut refuser cette autorisation, ou ne l'accorder que pour l'acceptation partielle de la libéralité, mais nullement qu'il puisse, en autorisant l'acceptation, supprimer arbitrairement les conditions apposées par le bienfaiteur en ce qui concerne la désignation d'administrateurs spéciaux. »

Tant que je me renferme dans la question de principe, dans le projet de loi lui-même, plus je l'examine, plus je le compare aux maximes fondamentales du droit, aux traditions de l'histoire, aux exemples des états civilisés, plus je m'étonne de la résistance qu'il a rencontrée et des orages qu'il a soulevés.

V.

Je sors du texte même du projet de loi; j'entre dans la chambre des représentans belges, j'assiste à ses débats. Mon opinion persiste, mais ma surprise cesse; je ne me range point à l'opposition, mais je la comprends.

Un premier fait me frappe. Les principaux adversaires du projet, MM. Lebeau, Charles Rogier, Henri de Brouckère, Tesch, Verhaegen, Frère-Orban, sont des hommes sérieux et des libéraux sincères; ils ont tenu en main le gouvernement de leur pays; ils veulent l'affermissement de sa royauté et de sa constitution; ils connaissent l'état des esprits. Ils peuvent se tromper, et je suis fermement convaincu que, dans cette occasion, ils se trompent; mais ils ne peuvent se tromper que par des motifs graves et plausibles. Ceux qu'ils font valoir à l'appui de leur opposition le sont en effet.

On peut résumer ces motifs en ces termes : « Le projet de loi, s'il devient loi, amènera un accroissement démesuré dans le nombre des couvens et des biens de main-morte. Il donnera lieu à des tentatives et à des faits de captation qui porteront le trouble et la ruine dans les familles. Il assurera la prépondérance politique du clergé catholique. Les garanties insérées dans le projet contre ces tendances sont sans valeur, et resteront inefficaces. » Les discours de MM. Thiefry, Rogier, Delfosse, Tesch, Verhaegen, Lebeau, Frère-Orban, sont le développement varié, mais continu, de ces quatre objections. M. Verhaegen a particulièrement insisté sur les dangers de la captation, et les détails dans lesquels il est entré à ce sujet, les faits qu'il a cités, les documens qu'il a lus, quoique contestés par plusieurs défenseurs du projet de loi, ont produit, dit-on, dans le public belge une vive impression.

Le caractère particulier de ces objections mérite d'être remar-

qué. Ce ne sont pas des objections de principe, ce sont des prévoyances, des inquiétudes. Ce n'est pas au nom d'un droit et comme illégitimes en soi, c'est au nom d'un danger public qu'on repousse les prétentions de la charité privée à la liberté. La centralisation administrative n'est pas un principe de droit naturel, ni une nécessité essentielle à tout gouvernement; c'est un mode de gestion des affaires de la société, bon ou mauvais selon les circonstances et la mesure. Les adversaires du projet de loi dont il s'agit regardent ce mode comme indispensable à la Belgique; ils disent aux Belges : « Si vous n'établissez pas le droit exclusif du pouvoir laïque à administrer les fondations charitables, vous tomberez sous la domination du pouvoir ecclésiastique avec tous ses abus. »

Étrange situation des partis, et qui touche à bien d'autres questions que celle des fondations charitables! Ce ne sont plus des droits ni des idées, ce sont des craintes qui se combattent. Les libéraux craignent la religion, les croyans craignent la liberté. Ni les uns ni les autres n'ont dans leur cause et dans leur force assez de confiance pour accepter la liberté de leurs adversaires; personne aujourd'hui ne se croit en état et n'a envie de résister. Personne ne se juge en sûreté qu'à la condition de dominer, et de dominer seul : déplorable affaiblissement, dans tous les partis, de la foi, des caractères et des mœurs!

Les alarmes des libéraux belges dans cette circonstance sont-elles fondées?

Oui, si l'on s'arrête à la surface des choses et aux mouvemens très naturels de méfiance et d'humeur que doivent donner les prétentions et les fautes d'une partie des catholiques; non, si l'on pénètre plus avant, et si l'on considère en pleine liberté d'esprit l'importance réelle des griefs, l'efficacité des moyens de résistance ou de redressement, les forces relatives des partis et les chances probables de leur avenir.

VI.

Pour les êtres individuels ou collectifs qui ont déjà longtemps vécu, rien n'est plus difficile qu'une transformation, surtout quand elle doit commencer par une large mesure de renoncement à soi-même. L'église le sait mieux et le proclame plus haut que personne, puisque, pour la transformation morale de l'âme humaine, elle affirme que la grâce divine est nécessaire. Or pour l'église catholique elle-même, en Belgique comme en France, et probablement aussi ailleurs, c'est maintenant d'une véritable transformation qu'il s'agit, non pas d'une transformation intérieure et religieuse, que l'église catholique n'admet point, mais de la transformation de son exis-

tence extérieure et de ses rapports avec l'état, variation qu'elle a toujours admise selon les temps. Pendant des siècles, l'église a été non-seulement alliée à l'état, mais associée aux pouvoirs et aux affaires de l'état, non-seulement influente, mais temporellement puissante par les fonctions, comme par les situations et les richesses, et partageant plus ou moins largement, plus ou moins directement, avec le souverain temporel le gouvernement de la société. Ce grand fait n'est plus : lentement, laborieusement, mais décidément et par le concours des princes et des peuples, l'église a été écartée du monde et obligée de se replier sur elle-même. Quand on dit que de nos jours l'état est athée, on confond toutes choses, pour exprimer en termes choquans une complète fausseté. Ce qu'on a parfaitement raison de dire, c'est que l'état est devenu laïque. La distinction entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel, qui a rempli confusément l'histoire des nations chrétiennes, s'est définitivement éclaircie et réalisée; des querelles religieuses et politiques dont elle a été l'objet, cette distinction a passé dans les idées publiques, des idées dans les faits, et des faits dans les institutions. Elle est maintenant, à des degrés divers de clarté et d'avancement, l'un des caractères essentiels, peut-être le caractère le plus essentiel des sociétés modernes.

C'est à ce nouvel état de choses que l'église catholique doit aujourd'hui s'adapter; c'est la transformation qu'elle a maintenant à accomplir, je ne veux pas dire à subir. L'église est une puissance libre; il lui appartient de reconnaître elle-même sa situation et de régler sa conduite. Si elle se trompait, si elle persistait dans des illusions et des prétentions sans fondement, elle en porterait certainement la peine. Dieu ne l'a point affranchie de la nécessité de l'intelligence ni du devoir de la sagesse. Mais les pouvoirs civils auraient grand tort de se montrer empressés à exploiter ses fautes et à en faire éclater le châtiment; ils ont au contraire aujourd'hui, dans leurs rapports avec l'église, un double devoir à remplir : l'un, de ne lui laisser aucun doute sur le caractère purement laïque de l'ordre temporel dans nos sociétés modernes et sur leur ferme résolution de le maintenir; l'autre, de respecter sa dignité et de tenir grand compte de ses scrupules, de ses embarras, et (pourquoi ne le dirais-je pas?) jusqu'à un certain point de ses faiblesses dans la difficile épreuve de la transformation à laquelle elle est en ce moment appelée : car c'est pour le gouvernement, comme pour la société tout entière, un intérêt immense que l'église ne s'y affaiblisse pas, que sa retraite dans l'ordre spirituel ne soit pas pour elle une humiliante défaite, et que dans sa nouvelle situation elle conserve sur les peuples cette influence morale dont, bien plus encore que la barbarie du moyen âge, la civilisation de nos jours ne saurait se passer.

Il y a évidemment en Belgique une fraction du clergé et du parti

catholique qui non-seulement ne comprend pas la nouvelle situation de l'église et ne se prête pas à l'œuvre de sa transformation, mais qui la pousse dans les voies de la réaction et ne veut pour elle point d'autre avenir que le retour plus ou moins complet vers le passé. Je n'ai pas besoin de reproduire ici les actes, les documens, les paroles, par lesquels cette portion des catholiques belges a plus d'une fois manifesté ses sentimens et ses tendances; tout le monde en Belgique les connaît, et hors de Belgique, ceux qui ne les connaissent pas d'une façon précise les imagineront aisément. Personne, j'en suis sûr, ne juge plus sévèrement que moi les idées, ne déplore plus profondément que moi l'influence, en Belgique comme ailleurs, de cette fraction de parti. Je ne dirai pas, comme on l'a dit souvent à propos de notre propre révolution, que c'est surtout à l'obstination et aux prétentions de l'un des extrêmes qu'il faut imputer les lamentables excès de l'extrême contraire. Ce sont là de menteurs et misérables emportemens de la polémique des partis. A chacun ses œuvres et la responsabilité de ses œuvres. Quand l'esprit de licence, d'impiété et d'anarchie ne rencontrerait pas sur son chemin l'esprit de résistance égoïste et aveugle, il n'en pousserait pas moins les peuples jusqu'à l'abîme. Ce qui est vrai, c'est qu'après les grandes révolutions, quand la société fatiguée demande à se rasseoir et à s'établir régulièrement dans l'état nouveau que lui ont préparé ces crises terribles, alors surtout les entêtemens et les tentatives de l'esprit rétrograde deviennent funestes : il attaque sans pouvoir triompher, il menace sans oser frapper, il injurie sans savoir réformer. Non-seulement il évoque l'esprit révolutionnaire, non-seulement l'impiété cynique ou hypocrite ressuscite à l'aspect du fanatisme persécuteur; mais, ce qui est encore plus grave, le travail de régénération morale et politique, auquel le public se prêtait volontiers, est tout à coup suspendu; les mauvaises passions se réveillent jusque dans les cœurs tranquilles; les méfiances haineuses rentrent dans les esprits incertains; les masses s'irritent, les honnêtes gens s'inquiètent; la société, qui marchait vers le bien, s'arrête avec doute, tentée d'accepter de toutes mains des défenseurs contre le vieux fantôme qui ne la comprend pas, ne l'aime pas, et prétend la ressaisir.

Que ces appréhensions suscitées par les fautes d'une partie des catholiques aient été l'une des causes des tristes scènes dont la Belgique vient d'être le théâtre, je tiens cela pour certain. Les émeutes qui ont brutalement violé et suspendu la liberté constitutionnelle des représentans du pays n'avaient probablement en elles-mêmes que peu de force, et auraient pu être aisément réprimées, si, à côté de leur explosion, ne s'était laissé entrevoir l'adhésion inactive, mais réelle, d'une portion considérable de la bourgeoisie belge. C'est là

ce qui explique et justifie la mesure prise par le gouvernement du roi Léopold. Les fautes commises ou les desseins entrevus au sein du parti catholique, et les périls divers que, sous les noms de couvens, biens de main-morte, captation d'héritages, prépondérance cléricale, on en pourrait redouter pour le nouvel ordre social et les libertés de la Belgique, expliquent-ils et justifient-ils également l'opposition ardente et ardemment prolongée qu'a rencontrée le projet de loi belge, et qui a servi de préface et de prétexte à l'émeute? Je ne puis le penser.

VII.

J'ai lu attentivement tout ce long débat. J'ai rencontré plus d'une fois, dans les discours des orateurs du parti catholique, des idées que je ne partage pas, des raisonnemens que je contesterais; mais l'impression générale qui m'en reste n'est point celle d'un esprit de violence et de réaction, hostile aux tendances comme aux principes de la société moderne. On y sent au contraire un respect qui n'a rien d'affecté pour la constitution du pays, un attachement pratique à ses libertés, un certain souffle libéral qui ne s'éteint point dans les emportemens de la lutte contre les libéraux, et que j'ai pris plaisir à rencontrer au milieu des ardeurs de la foi et de la piété catholique. Je reste persuadé que la plupart des chefs parlementaires du parti catholique blâment amèrement certaines démarches, certaines paroles de la fraction violente et rétrograde du parti, et que si elle tentait de faire monter au pouvoir et passer en lois le fond de ses idées et de ses desseins, cette fraction n'obtiendrait pas la majorité dans cette majorité catholique qui prévaut aujourd'hui au sein de la chambre des représentans belges, et qui vient de voter les articles essentiels du projet de loi sur la charité.

Ma persuasion à cet égard n'est point une simple conjecture; le passé m'y autorise et m'y confirme. Plus d'une fois déjà la Belgique a été gouvernée par des cabinets issus du parti catholique, qui les soutenait fermement. Le parti libéral a pu désapprouver leur politique et combattre leurs mesures, il a pu légitimement désirer leur chute et croire que son gouvernement vaudrait mieux que le leur; mais en fait général, et pour des spectateurs étrangers aux luttes des partis, il est évident que ces cabinets catholiques n'ont ni attaqué, ni compromis la constitution belge, que sous leur administration les libertés belges se sont développées sans obstacle ni altération grave, qu'en Belgique en un mot le parti catholique et le parti libéral sont deux partis de gouvernement, divers, mais non radicalement contraires, tous deux naturels et nationaux, tous deux capables d'exercer régulièrement le pouvoir, et destinés à s'y succéder tour

à tour selon les variations des circonstances et du sentiment public, sans mettre ni l'un ni l'autre en péril les grandes institutions et les intérêts supérieurs de leur pays.

Comment n'en serait-il pas ainsi? N'est-ce pas par l'union du parti libéral et du parti catholique qu'en 1830 la Belgique a été affranchie et fondée? Ne se sont-ils pas trouvés et montrés, à cette époque décisive, animés, à tout prendre, des mêmes idées et des mêmes sentimens pour l'indépendance extérieure et la constitution intérieure de leur patrie? Qu'est-il survenu depuis qui ait pu susciter entre eux ces dissentimens vitaux qui rendent les partis incompatibles? N'ont-ils pas paisiblement joui ensemble de la nationalité qu'ils avaient conquise et des institutions qu'ils avaient votées ensemble? N'est-ce pas le caractère particulier et la gloire de la Belgique d'être en Europe la première, jusqu'ici peut-être la seule nation catholique qui ait franchement accepté les institutions et les libertés politiques de la civilisation moderne, en conservant et en pratiquant avec ferveur son ancienne foi? Bien des nations catholiques ont tenté et tentent encore d'établir dans leur sein le régime libre avec tous les droits publics qui l'accompagnent de nos jours; mais on ne saurait méconnaître qu'un esprit d'incrédulité, tout au moins d'indifférence religieuse, s'associe en général à ces tentatives, et les rend suspectes aux populations pieuses et chrétiennes. La Belgique a parmi les peuples catholiques ce privilége, qu'en devenant libérale, elle est restée, en grande partie du moins, sincèrement et sérieusement chrétienne : fortune admirable, et à coup sûr l'une des principales causes du succès, d'ailleurs si difficile, de sa révolution et de sa constitution.

Soit donc que je considère les dispositions du projet de loi ou celles du parti qui l'a soutenu, la mesure ou le pays lui-même, je trouve les alarmes qu'ont témoignées les libéraux belges, et qui ont réglé leur conduite, excessives et intempestives. Je trouve également qu'ils ont fait trop peu de cas des garanties dont ils étaient armés contre les périls qu'ils redoutaient.

Quant aux garanties spéciales et administratives instituées par le projet de loi, je n'ai qu'un mot à en dire. C'est le pouvoir laïque sous toutes ses formes et à tous ses degrés, roi, ministres, conseils communaux, députations provinciales, bureaux de bienfaisance, tribunaux, intervenant sans cesse et nécessairement pour autoriser, surveiller, inspecter et juger les fondations de la liberté religieuse. Si toute cette autorité, tous ces droits attribués au pouvoir civil ne suffisent pas à prévenir ou à réprimer les abus, ce sera certainement la faute du pouvoir civil lui-même, de sa négligence, ou de sa connivence, ou de son incapacité. Un tel mal ne se présume pas et n'est guère probable. Ce ne serait vraiment pas la peine d'établir et de

combiner savamment tant de pouvoirs divers, destinés à se contrôler ou à se suppléer mutuellement, pour que, mis à l'œuvre, ils se trouvassent hors d'état de l'accomplir. Les libéraux belges n'ont pas assez de confiance dans l'administration civile de leur pays. Nous avons en France, contre les abus des fondations pieuses ou charitables, un système de surveillance et de répression administrative à peu près semblable, moins fortement organisé même à certains égards; nous ne nous sommes jamais aperçus qu'il fût impuissant.

Mais il y a et la Belgique possède une garantie générale bien plus efficace, bien plus sûre que toutes les précautions administratives : c'est la liberté politique, la discussion parlementaire, la publicité permanente, le régime constitutionnel lui-même avec tous ses droits et toutes ses forces. Ce n'est pas seulement dans leur administration, c'est en eux-mêmes que les libéraux belges n'ont pas assez de confiance. Le seul fait de leur présence et de leur parole dans les assemblées nationales est le plus puissant des contrôles et le plus ferme des remparts contre l'invasion d'un esprit contraire à l'esprit du pays et du temps. Qu'ils y prennent garde : c'est un grand péril pour les amis de la liberté de ne pas assez compter sur la liberté même, et de chercher dans des combinaisons artificielles et tracassières, ou même oppressives, des garanties contre leurs adversaires. Pendant la révolution d'Angleterre, en 1642, au moment où la guerre était près d'éclater entre le roi et le parlement, un homme d'un sens et d'un talent rares, dont le nom est demeuré obscur dans le chaos tumultueux de son temps, sir Benjamin Rudyard, disait à la chambre des communes : « Si, quand nous nous sommes réunis il y a trois ans, on nous eût dit que dans trois ans nous aurions un parlement, que la taxe des vaisseaux serait abolie, que les monopoles, la cour de haute-commission, la chambre étoilée, le vote des évêques seraient supprimés, que la juridiction du conseil privé serait réglée et restreinte, que nous aurions des parlemens triennaux, que dis-je? un parlement perpétuel que personne ne pourrait dissoudre, si ce n'est nous-mêmes, à coup sûr nous aurions regardé tout cela comme un rêve de bonheur. Eh bien! nous possédons vraiment tout cela, et nous n'en jouissons pas; nous insistons sur de nouvelles garanties! La possession actuelle de tous ces biens en est la meilleure garantie; ils se garantissent l'un l'autre. Prenons garde qu'en recherchant à travers toute sorte de hasards une prétendue sécurité, nous ne mettions en péril ce que nous possédons déjà. Obtinssions-nous tout ce que nous souhaitons, nous ne jouirions point d'une sécurité mathématiquement infaillible; toutes les garanties humaines peuvent se corrompre et manquer. La providence de Dieu ne souffre pas qu'on l'enchaîne; elle veut que le succès demeure en

ses mains. » Judicieux et vertueux avertissement qui s'adresse aux amis de la liberté en tous pays et en tous temps : qu'ils ne prétendent pas à des garanties infaillibles; qu'ils ne méconnaissent pas la valeur de celles dont ils sont en possession, qu'ils s'en servent avec persévérance; qu'ils se résignent à toujours veiller pour être en sûreté et à combattre pour vaincre; qu'en veillant et en combattant toujours, ils ne s'exagèrent pas l'importance des questions spéciales qui s'élèvent entre eux et leurs adversaires; qu'ils ne cherchent pas à les résoudre soudainement, absolument, par des mesures également exagérées; qu'ils aient confiance dans l'efficacité générale des institutions libres, dans les efforts de leur propre liberté, dans leur respect pour la liberté de tous : à ces belles conditions, la charité privée pourra aussi être libre, dans ses fondations permanentes comme dans ses libéralités quotidiennes, sans que ni les couvens, ni les biens de main-morte, ni les captations d'héritages, ni les prétentions qu'on appelle cléricales soient à redouter pour l'avenir de la Belgique et pour la direction de son gouvernement.

VIII.

Mais je parle comme s'il s'agissait ici d'un débat purement parlementaire, comme si la question des fondations charitables était restée dans l'enceinte des chambres belges, comme si ces chambres avaient été, selon leur droit, libres de la traiter et de la résoudre selon leur conviction. J'oublie l'émeute, ses insultes, ses menaces, ses attaques contre les défenseurs connus et les patrons ou les amis présumés du projet de loi. J'oublie la lutte transportée des chambres dans les rues, et le roi Léopold réduit à la nécessité, d'abord d'ajourner, puis de clore une délibération législative qui n'était plus une délibération, puisque la liberté n'y était plus. Quelle a été la vraie nature de ce fait déplorable? Est-ce un accident, un accès passager de fièvre pernicieuse, comme il en arrive dans les pays libres? Est-ce le symptôme d'un mal profond et permanent qui menace, en Belgique, plus encore l'avenir que le présent?

On me dit, des hommes bien instruits m'affirment qu'il faut répondre *oui* à cette dernière question. A les en croire, l'esprit d'anarchie, prenant surtout en ce moment la forme de l'esprit d'impiété, travaille ardemment, et avec succès, la Belgique. Une multitude de journaux obscurs, grossiers, qui ont chacun peu d'abonnés, mais assez pour vivre, propagent dans la population les idées dissolvantes et les passions déréglées; ils ne poussent pas directement à une révolution politique prochaine, ils fomentent une révolution morale qui prépare et amènera toutes les autres. Des sociétés secrètes, même

des sociétés avouées, concourent plus ou moins sciemment à ce travail de perversion générale, qui a déjà produit, surtout dans les villes, les plus funestes effets. Comment expliquer autrement les spectacles que nous a donnés la dernière émeute? D'une part le nonce du pape, de l'autre des sœurs de charité, des frères des écoles chrétiennes, des petites sœurs des pauvres, les plus élevés et les plus modestes représentans de l'église catholique insultés dans les murs de Bruxelles, par des hommes du peuple belge, en présence de bourgeois belges, spectateurs indifférens ou ricaneurs! Les séditions et les brutalités politiques ont été fréquentes en Belgique; les outrages religieux y sont un fait nouveau, et la plus inquiétante des manifestations populaires, car c'est celle qui révèle la plus grave altération des mœurs nationales.

Je ne vis pas en Belgique, et ne saurais apprécier par moi-même ce qu'il y a de vrai dans cette sinistre appréciation de ce qui s'y passe. J'y soupçonne une grande exagération, non que j'ignore la rapide puissance du mal, quand il a pour se propager l'action secrète et l'action publique, les passions qui se cachent et les organes qui parlent tous les jours; non que je ne sache pas quelle est l'imprévoyance des honnêtes gens, leur disposition à s'aveugler sur les périls de la situation et les chances de défaite, pour s'épargner les fatigues du combat : mais je sais aussi combien leurs peurs sont crédules, avec quelle promptitude ils s'exagèrent quelquefois le danger, pour se donner le droit de recourir aux moyens extrêmes qui rassurent un moment, s'ils ne sauvent pas. Je ne puis croire qu'un pays qui a donné depuis vingt-sept ans de telles preuves de moralité, de bon esprit politique et de prudence, au milieu de si difficiles épreuves, soit si près de tomber sous l'empire des modernes avocats de l'incrédulité et de la licence, vulgaires copistes des maîtres apôtres de cette détestable cause. En tout cas, et dans cette situation évidemment critique, il y a deux faits capitaux que je me permets de rappeler aux honnêtes gens et aux hommes éclairés de la Belgique, particulièrement aux libéraux.

Quels sont parmi les états modernes ceux où le gouvernement libre a le plus solidement prospéré et duré? Évidemment en Europe l'Angleterre et la Hollande, au-delà des mers les États-Unis d'Amérique, — trois états protestans, a-t-on dit déjà, et on en a conclu que le protestantisme est essentiellement favorable à la liberté. Je n'ai garde de le contester : le protestantisme se fonde en effet sur un principe moral en harmonie avec les principes libéraux de l'ordre politique; mais je ferai remarquer qu'en même temps il rend le succès de ces principes plus difficile et plus précaire, car il ouvre la porte à des dissensions et à des licences d'esprit dangereuses pour la liberté.

N'est-ce pas précisément là le reproche que lui adressent incessamment ses adversaires catholiques, quand ils soutiennent que, par les atteintes qu'il porte à l'unité et à l'autorité, le protestantisme rend la liberté trop périlleuse pour l'ordre, premier but et base essentielle de la société? Pourquoi donc, dans trois états protestans, l'ordre et la liberté ont-ils si bien réussi à se concilier? Pourquoi les bons élémens du protestantisme en ont-ils surmonté là les élémens dangereux? Parmi les causes diverses de ce grand fait, une des principales, la principale peut-être, c'est qu'en Angleterre, en Hollande et aux États-Unis d'Amérique, la foi chrétienne s'est fortement maintenue et même développée à côté de la liberté politique. Je dis bien nettement la foi chrétienne, la ferme croyance aux dogmes fondamentaux du christianisme, et l'empire efficace de cette croyance sur la vie. Qu'avec un peu de clairvoyance et d'impartialité on visite l'Angleterre, la Hollande, les États-Unis; qu'on pénètre un peu avant dans ces sociétés si diverses à tant d'égards; qu'on leur tâte le pouls avec attention, comme à des êtres vivans : on sera frappé de la grande place qu'à travers les développemens de la civilisation et la variété des sectes a tenue et tient toujours là, dans les âmes et dans les mœurs, le christianisme dogmatique et pratique. Ces peuples sont à la fois devenus libres et restés chrétiens : preuve éclatante, parmi tant d'autres, que la religion sied bien à la liberté, et que l'autorité humaine se relâche d'autant plus aisément dans le monde social que l'autorité divine conserve mieux dans le monde moral son droit et sa force; lieu commun sublime qu'on se contente trop souvent d'avouer du bout des lèvres, et qu'il faut avoir constamment présent à l'esprit quand on est appelé au difficile honneur de travailler à la fondation ou au maintien d'un gouvernement libre.

Ce serait, de la part des libéraux belges, une faute impardonnable de l'oublier un moment. Ils ont eu cette bonne fortune, que l'élément religieux, chrétien, catholique, a marché avec eux à la première conquête de la liberté; ils ont encore plus besoin de son concours pour l'affermir et la conserver. Il leur en coûtera souvent des déplaisirs à surmonter, des ménagemens à garder, des sacrifices à faire : qu'ils n'hésitent pas; qu'ils ne perdent pas de gaieté de cœur l'heureuse chance qu'ils ont obtenue à l'entrée de la carrière; l'alliance chrétienne est pour eux la condition du bon et durable succès libéral.

Voici le second fait, de nature différente, mais non moins grave, que les Belges ont un immense intérêt à ne pas perdre de vue un seul jour.

La Belgique s'est affranchie elle-même; mais elle avait besoin, absolument besoin que l'Europe acceptât et sanctionnât son indépendance. L'Europe l'a fait après de longues et difficiles délibéra-

tions : acte de haute et rare sagesse. Deux pays, la Belgique au nord, la Lombardie au midi, ont été, depuis quatre siècles, la cause et le théâtre de la plupart des guerres européennes : trop beaux pour être jamais indifférens et trop faibles pour se défendre seuls contre leurs puissans voisins, ils étaient toujours une tentation pour l'ambition, une proie pour la force, un problème pour la politique. L'Europe en 1830 a résolu ce problème pour la Belgique ; en la reconnaissant comme état indépendant et en lui conférant le privilége de la neutralité, les grandes puissances ont fait, d'une cause incessante de perturbations européennes, l'une des bases de l'ordre européen.

Je dis de l'ordre européen. La Belgique a dû son salut, d'abord à elle-même, puis à cette grande idée. Si l'ordre européen était gravement troublé, la Belgique serait bientôt compromise. Que serait-ce si l'ordre européen était ou se croyait compromis par la Belgique elle-même? Que les Belges ne se fassent point d'illusion : quand l'Europe a accepté la Belgique libre, elle a compté sur la Belgique tranquille; dès que la Belgique cesse d'être tranquille, l'Europe cesse d'être confiante dans la solution qu'a reçue là en 1830 le problème européen. Le bon ordre au dedans est pour la Belgique la garantie nécessaire de la sûreté au dehors.

Le bon ordre intérieur dépend en Belgique de la conduite réciproque des deux partis politiques qui ont fondé en 1830 son indépendance et son gouvernement. Pour que la Belgique ne tombe pas en proie à ces agitations déréglées qui réveillent immédiatement en Europe le doute et l'inquiétude sur son avenir, il faut, ou que le parti libéral et le parti catholique demeurent étroitement unis, comme ils l'ont été en 1830, ou que, dans leurs luttes constitutionnelles, ils se respectent constamment l'un l'autre, et respectent fermement ensemble leur roi, leurs lois et leurs mutuelles libertés.

On dit que l'un des plus considérables adversaires du projet de loi sur les établissemens de charité et du parti catholique s'est écrié un jour, non pas dans le débat public, mais dans le laisser-aller de la conversation : « Vous serez vaincus constitutionnellement ou chassés révolutionnairement. » Parole étrangement inintelligente et imprévoyante. En 1848, aux portes de la Belgique, un grand gouvernement, qui n'avait pas été vaincu constitutionnellement, a été chassé révolutionnairement. Qu'en est-il résulté pour la liberté? Est-ce l'opposition des chambres qui a recueilli le fruit de la victoire des rues? Le gouvernement a-t-il été seul vaincu et chassé?

GUIZOT.

Val-Richer, juillet 1857.

UNE

MISSION GÉOLOGIQUE

EN GRÈCE

En 1853, au retour d'un voyage en Orient, je m'arrêtai dans la ville d'Athènes. Les Grecs d'aujourd'hui, avides de nouvelles comme au temps d'Alcibiade, s'entretenaient des animaux fossiles découverts près du mont Pentélique. Jusqu'au milieu du siècle dernier, ces êtres anciens auraient été rangés au nombre des victimes du déluge biblique. Il est maintenant reconnu que le grand cataclysme dont parlent nos livres saints fut étranger à l'enfouissement de la plupart des animaux ou des plantes que nous trouvons dans le sein de la terre. Les fossiles sont les restes de ces générations de plantes et d'animaux qui apparurent et disparurent successivement pendant la durée des âges antérieurs à la création de l'homme. Un intérêt puissant, une sorte de vénération s'attache à ces médailles de l'histoire du vieux monde; quelque chose de mystérieux les environne. La science reconnaît dans ces débris les témoins des premières œuvres de la création; elle les interroge sur les voies que Dieu suivit pour créer et renouveler la vie. Nous apprenons par eux la géographie primitive du globe : les roches où nous découvrons des poissons ou des mollusques pétrifiés nous marquent la limite des lacs et des mers; les ossemens d'animaux terrestres nous indiquent les lieux où les continens s'étendaient; les débris de végétaux nous représentent les anciennes forêts. Ainsi les fossiles éclairent un grand nombre de questions que jusqu'à ce jour il avait semblé impossible de résoudre, et c'est avec raison que les Athéniens se préoccupaient des ossemens découverts près du mont Pentélique, quand je passai dans

la capitale de la Grèce moderne. M. le baron Forth-Rouen était alors ministre de France; il eut la bonté de me conduire au gîte des ossemens, près d'une ferme nommée Pikermi, au pied du mont Pentélique. Nous étions accompagnés de M. Amédée Damour, jeune Français qui s'est associé à mes divers travaux en Orient, et de M. Chœrétis, directeur de la pépinière royale d'Athènes. En étudiant Pikermi, je reconnus que les ossemens fossiles avaient été déposés en couches par un ancien torrent, et comme les dépôts de ce genre peuvent couvrir de vastes étendues, je pensai qu'il y avait tout lieu d'entreprendre des fouilles sur une grande échelle. Lorsque je revins en France, je rendis compte de mes observations : l'Académie des Sciences voulut bien me charger d'une mission dans l'Attique, et bientôt je repartis pour ce pays, accompagné de M. Gustave Huzar, membre de la Société géologique de France.

A mon retour en Grèce, je trouvai le pays dans un état bien différent de celui où je l'avais laissé. Les événemens d'Orient avaient eu de funestes contre-coups. Une vive agitation régnait dans Athènes; le gouvernement hésitait entre l'influence anglo-française et l'influence russe. Dans les campagnes, le désordre était à son comble. On se souvient qu'au début de la guerre il sortit de Grèce des bandes armées qui se jetèrent sur les villages de la Turquie. La France et l'Angleterre intervinrent pour protéger leur alliée, et les volontaires reçurent l'ordre de rentrer dans leurs foyers. Plusieurs d'entre eux refusèrent d'obéir, et s'organisèrent en troupes de *klephtes* ou brigands; ils se dispersèrent dans les campagnes, enlevant des habitans, des voyageurs, pour exiger ensuite des rançons exorbitantes. Le lendemain de mon débarquement au Pirée, on avait saisi un capitaine français et obtenu 30,000 drachmes pour sa rançon. Je fus d'abord très découragé. On m'affirmait qu'il était impossible de voyager dans l'intérieur de la Grèce, on me conseillait d'ajourner l'exécution des fouilles, et quelques personnes même m'engageaient énergiquement à retourner en France. Je savais cependant par expérience la faveur dont jouissent les étrangers auprès des Grecs; depuis le roi et la reine jusqu'aux plus simples habitans des campagnes, chacun leur témoigne sa bienveillance. J'allai trouver les chefs du gouvernement : M. Botlis était ministre des affaires étrangères, et M. Christopoulos ministre de l'instruction publique; grâce à la protection de ces hommes distingués, j'obtins une escorte suffisante pour me protéger, soit pendant mes fouilles à Pikermi, soit durant mes divers voyages. Ainsi entouré et bien armé moi-même, je partis pour commencer mes travaux.

Je ne saurais faire trop d'éloges des soldats et surtout des gendarmes grecs : leur intelligence, la gaieté et la vivacité de leur caractère, leur courage à supporter la fatigue des marches forcées,

leur bonne discipline, excitaient mon étonnement; j'en ai eu jusqu'à trente avec moi pour gravir le Parnasse, où, nous disait-on, une bande de cinquante brigands était cachée. Les gendarmes rendent à un voyageur mille petits services; ils connaissent merveilleusement les chemins les plus détournés. Dans les lieux où nous étions exposés, ils se dispersaient autour de nous, montant sur les pointes de rochers pour apercevoir au loin l'ennemi, et gardant un silence absolu, afin que le moindre coup de feu pût être entendu et servir de signe de ralliement. C'est ainsi qu'en 1855 j'ai fait de la géologie en Grèce; une année auparavant, j'aurais parcouru tout le pays sans le moindre danger. Malgré les périls auxquels j'ai été exposé pendant plusieurs mois, j'en ai été quitte pour des coups de feu qui n'ont causé aucun accident. Quant au but de ma mission, cette étude montrera peut-être si j'ai réussi à l'atteindre. Le récit des fouilles du Pentélique m'occupera d'abord : il forme une introduction naturelle à quelques recherches sur l'histoire géologique de l'Attique, et ces recherches mêmes me conduisent à un dernier ensemble de considérations sur les liens qui unissent le développement de la civilisation grecque à la constitution physique que les anciens cataclysmes ont préparée.

I.

Ce qui distingue surtout la montagne du Pentélique, c'est l'élégance des formes, c'est aussi l'abondance des marbres précieux. Le Pentélique est un des principaux ornemens de la plaine athénienne. Cette plaine est bornée à l'ouest par l'Icarus et le Parnès, dont les cimes sont couronnées d'arbres verts, à l'est par l'Hymète, dont les petites plantes fournissent aux abeilles un miel fameux depuis l'antiquité. Au centre, la ville d'Athènes se développe entre les collines des Muses, les monticules du Parthénon et du Lycabète. Enfin le fond du tableau est occupé par le Pentélique, qui figure un immense fronton. La forme spéciale de cette montagne me porte à croire qu'elle a primitivement fait partie d'une chaîne qui a été tranchée par une dislocation du sol, survenue à la même époque que l'apparition de nos Pyrénées. Rien n'égale la blancheur et la translucidité des marbres du Pentélique, dont les grains cristallins présentent si exactement l'aspect du sucre, qu'on serait au premier abord embarrassé pour les en distinguer, surtout lorsqu'ils sont brisés en petits morceaux. C'est pour rappeler cette ressemblance qu'on les a désignés scientifiquement sous le nom de *marbres saccharoïdes*.

Le marbre blanc fut presque uniquement employé dans la construction des antiques monumens d'Athènes : le temple de Thésée, le Parthénon et les autres édifices de l'Acropole lui sont en partie

redevables de leur beauté. J'ai vu les ruines de la Sicile et de l'Italie : la conservation des monumens italiens est en général plus imparfaite que celle des monumens grecs; rarement les détails des sculptures sont intacts. Les édifices de l'Attique présentent fréquemment au contraire des arêtes aussi fraîches, des angles aussi vifs, que si l'artiste venait de les achever. Cette belle conservation est due en partie à la régularité du climat, mais elle provient surtout de la qualité des matériaux de construction, qui furent du marbre saccharoïde, au lieu d'avoir été de la pierre assez grossière.

On voit encore les carrières creusées par les anciens : elles sont à ciel ouvert. Comme la montagne est naturellement escarpée, l'exploitation était facile; de larges pans de rochers encore subsistans montrent que l'on opérait généralement l'abattage par grandes tranchées. Cependant on aperçoit çà et là, sur la face de ces tranchées, des cavités rectangulaires, résultant, m'a-t-on dit, de l'enlèvement de blocs de marbre qui avaient plus spécialement séduit les artistes. C'était un grand travail que d'extraire ainsi une masse rectangulaire; il fallait creuser autour du bloc que l'on voulait retirer, puis ouvrir sur quelques points de son périmètre une cavité assez large pour faire manœuvrer des outils qui détachassent le bloc par derrière. Si l'on songe qu'indépendamment de la beauté idéale de la forme, un des caractères essentiels de la sculpture grecque était le fini des détails, et que les anciens apportaient un soin religieux dans les moindres ouvrages dont étaient ornés les temples de leurs dieux, on s'expliquera l'importance toute particulière que les artistes attachaient au choix de leurs marbres.

Une voie tirée au cordeau servait à conduire les matériaux de l'entrée des carrières jusqu'au bas de la montagne. Cette voie existe encore, elle est très rapide; elle a été taillée dans le roc vif : exemple de grandes difficultés vaincues chez un peuple qui ignorait l'art de faire jouer la mine. On devait façonner en partie les marbres dans la carrière, car nous avons vu le tambour d'une colonne de vaste dimension resté encore près de l'endroit où fut extrait le marbre dont il est formé (1).

Ce n'étaient pas cependant les carrières du Pentélique, c'étaient ses précieux dépôts d'ossemens qui m'attiraient. Pour y parvenir, je devais me diriger dans un sens opposé aux carrières, vers la ferme de Pikermi, que j'ai déjà nommée, et qui s'adosse au versant méridional de la montagne. Les bords escarpés d'un ruisseau qui serpente à travers d'épais fourrés de pins, de lentisques et d'arbousiers, nous indiquaient le gîte qu'il s'agissait d'explorer. Je commençai par

(1) Pour élever le palais du roi Othon, on vient de reprendre les exploitations des anciens; plusieurs des constructions de la moderne Athènes sont décorées avec des marbres du Pentélique.

faire découvrir la couche des ossemens sur une certaine étendue, afin d'en reconnaître la disposition. Lorsque ce travail fut achevé, quelle ne fut pas ma déception de voir le banc des fossiles s'amincir, puis disparaître! Cependant mes études m'avaient donné la conviction que les accumulations d'ossemens devaient se retrouver en plusieurs points sur la direction du courant qui les avait déposés : j'entrepris donc de nombreuses recherches aux environs, et bientôt je découvris un nouveau gisement. Les ouvriers n'étaient pas occupés depuis deux jours à le sonder, qu'un enfant m'apporta des ossemens recueillis très près de là, au niveau des eaux du torrent. Ce fut une bonne fortune, et pour le pauvre enfant qui vit dans ses mains plus de pièces blanches qu'il n'en avait sans doute jamais contemplé, et pour moi, qui obtins ainsi de vrais trésors géologiques. On apercevait d'énormes ossemens au fond même du ruisseau. Les ouvriers détournèrent le cours des eaux pour travailler en lieu sec. Tout alla bien, tant que le ciel conserva sa sérénité. Malheureusement un orage vint détruire notre œuvre; le ruisseau, changé en un torrent furieux, roulait des blocs de rochers, déracinait les arbres et les entraînait au loin; l'aspect du ravin fut complètement modifié, et les eaux remplirent dès-lors l'espace où nous trouvions le plus grand nombre d'ossemens.

Malgré ces accidens, les fouilles exécutées à Pikermi donnèrent de très bons résultats, et je dois rendre justice au concours que j'ai trouvé dans les ouvriers placés sous ma direction. Pendant toute la durée des travaux, ces braves gens firent preuve d'une rare intelligence et d'un grand courage; ils savaient ménager leurs coups de pioche de manière à préserver les fossiles qu'ils découvraient, et aussitôt qu'une pièce d'un aspect insolite apparaissait dans la roche, leur attention redoublait, leur prudence devenait extrême. Ils parvenaient même à raccorder assez bien les fragmens des ossemens qu'ils avaient brisés. Enfin les plus habiles d'entre eux pouvaient dire les noms de nos espèces les plus communes. Au surplus, l'intelligence que j'ai rencontrée dans mes ouvriers se retrouve chez la plupart des Grecs : la perspicacité et la finesse sont un des traits particuliers du peuple hellénique. Dans les hameaux les plus pauvres, les plus retirés, on trouve des habitans qui, sous des habits grossiers, ont des manières aisées et quelque instruction : ils connaissent les antiquités et les particularités remarquables de leurs environs. Combien ai-je passé d'agréables soirées dans des cabanes plus misérables que nos dernières masures de France, apprenant de mes hôtes des détails curieux sur leur vie, leurs mœurs, les productions et les petites industries de leur pays! Je comparais la vivacité de ces hommes avec l'indolence des populations parmi lesquelles j'avais vécu dans les contrées musulmanes. Je ne crois pas qu'aucun

juge impartial hésite à reconnaître chez les Grecs modernes un peuple éminemment spirituel et d'une aptitude singulière à tout ce qu'il voudrait entreprendre.

Mes ouvriers commençaient les travaux avec le jour, et les finissaient un peu avant le coucher du soleil. Alors on quittait le ravin, emportant le butin de la journée, c'est-à-dire des débris de membres, de crânes, etc. Pikermi renferme quelques cabanes groupées, comme dans la plupart de nos fermes de France, autour d'un espace vide servant de cour. Nous avions choisi, pour nous abriter pendant la nuit, la moins misérable des masures; un matelas étendu sur une planche composait notre lit. Nous faisions venir d'Athènes toutes nos provisions de bouche, car, aussitôt que l'on quitte les principales villes de la Grèce, on est exposé à manquer des objets les plus indispensables à la vie. Des arbres entiers, réunis devant notre cabane, servaient à nous chauffer. Le soir, ils jetaient une clarté vacillante sur les vieux rochers du Pentélique. Autour de ce feu, soldats et ouvriers s'accroupissaient. Lorsqu'ils avaient eu double rasade et que le vin avait répandu la gaieté, ils chantaient quelques vieux refrains albanais; quelques-uns dansaient autour du feu, tandis que d'autres frappaient dans leurs mains pour marquer la cadence; puis tout se taisait. Le silence de notre solitude n'était plus troublé que par le craquement des branches de notre foyer ou par les aboiemens des dogues, qui de temps à autre nous prévenaient de nous mettre sur nos gardes.

C'est en 1836 que l'attention s'était pour la première fois portée sur les animaux fossiles du mont Pentélique. Un chasseur vint à Athènes annoncer cette découverte. Un savant distingué de Munich, M. Andreas Wagner, décrivit le premier les ossemens de l'Attique. Plus tard, un autre naturaliste de la même ville, M. Roth, entreprit en Grèce d'importantes recherches; il s'unit avec M. Andreas Wagner pour publier la description d'un grand nombre de fossiles. De leur côté, les Athéniens ne négligèrent point les richesses géologiques qu'on venait de découvrir. M. Chœrétis, directeur de la pépinière royale d'Athènes, et M. Mitzopoulos, professeur d'histoire naturelle à l'université, trouvèrent eux-mêmes de précieux débris. Sur la prière de M. Forth-Rouen, l'un et l'autre ont adressé une série remarquable d'échantillons au musée de Paris; ils ont fait cet envoi avec un désintéressement qui honore leur pays. L'Académie des Sciences s'occupa bientôt des fouilles de l'Attique, et de 1855 à 1856 je fus chargé d'entreprendre de nouvelles recherches, dont je vais exposer les résultats, en rappelant que j'ai déterminé et classé mes ossemens d'animaux avec le concours de M. Lartet, savant naturaliste bien connu par ses belles études paléontologiques dans le midi de la France.

Il faut, en premier lieu, répondre à cette demande : se trouve-t-il des ossemens humains parmi les fossiles de Pikermi? Entre les questions géologiques qui intéressent les gens du monde, nulle n'est plus fréquemment posée que celle de l'époque où l'homme apparut sur la terre; nulle en effet n'est plus digne de nos préoccupations. L'auteur de la Genèse nous a représenté l'homme comme la dernière œuvre du Créateur; d'accord avec Moïse, les géologues n'ont point, jusqu'à présent, observé de traces de la race humaine dans les terrains formés antérieurement au dernier renouvellement des êtres sur le globe. Si l'homme eût apparu avant ce dernier renouvellement, on retrouverait ses ossemens, tout au moins on rencontrerait des débris de son industrie. En effet, quel que soit le sol qu'il ait foulé, il y a laissé des marques de son passage, — des pierres taillées, des métaux, des terres cuites. Dans les pays de l'Orient, aujourd'hui déserts, qui ont été le séjour des peuples antiques, j'étais souvent étonné de la profusion des briques et des pierres taillées. L'homme, si primitif et si sauvage qu'il soit, laisse l'empreinte de son intelligence sur la matière qui l'entoure; s'il ne pouvait marquer sa trace, ce ne serait plus un homme, ce serait un être d'un ordre inférieur, et rien ne prouve qu'il ait ainsi commencé. A Pikermi, dans les couches où se recueillent tant de débris de singes et de quadrupèdes divers, aucune brique, aucune pierre taillée n'a frappé nos regards. Bien plus, on n'a découvert dans cette localité aucun vestige des mammifères qui existent aujourd'hui : tous les ossemens fossiles qu'on a trouvés appartiennent à des espèces actuellement perdues. Ainsi l'époque pendant laquelle vécurent les êtres enfouis à Pikermi ne peut être contemporaine de celle où l'homme parut, lui et tout le cortége des animaux qui vivent de nos jours.

Les singes ont, au point de vue philosophique, un intérêt capital, par suite de leur ressemblance matérielle avec l'homme, qui, selon plusieurs naturalistes, ne serait qu'un animal perfectionné. C'est principalement par l'étude des êtres anciens que l'on peut arriver à reconnaître si les espèces, malgré les relations apparentes qui les unissent, sont distinctes les unes des autres, ou si les différences observées entre les espèces ne proviennent pas des modifications d'un même individu.

Les musées de la France ne possédaient jusqu'à ce jour qu'un petit nombre d'ossemens fossiles de singes. Les échantillons, d'une parfaite conservation, recueillis à Pikermi forment aujourd'hui une des plus grandes richesses du musée géologique de Paris. Les têtes des singes sont entières, garnies de toutes leurs dents, disposées aussi régulièrement que si les animaux venaient de périr. Nous avons aussi des os de toute sorte, et en particulier des os des mains de devant et de derrière; on sait en effet que les singes n'ont point,

comme nous, deux pieds et deux mains, mais quatre mains, ce qui fait qu'ils ne marchent point aussi bien que nous, mais qu'ils grimpent facilement sur les arbres.

Nos crânes et nos divers ossemens de quadrumanes doivent être rapportés au genre des semnopithèques. MM. Roth et Wagner avaient pensé qu'ils appartenaient à deux espèces qui se distinguent par les dimensions de leur taille et par le développement de leurs dents; mais ces différences pourraient, selon nous, provenir des variations qui se produisent dans presque tous les genres entre les mâles et les femelles; le mâle, on le sait, est généralement plus robuste et plus fortement armé. Un jour viendra sans doute où le progrès des sciences naturelles permettra d'apprécier, chez un grand nombre d'animaux fossiles, non-seulement les différences d'espèces, mais encore celles de sexe.

La découverte des singes fossiles contribue à prouver que, dans les anciens temps, l'Europe fut plus chaude qu'elle ne l'est aujourd'hui : ces animaux, qui ne peuvent vivre sans une haute température, n'existent plus en Europe (1); au Caire même, c'est-à-dire sous le trentième degré de latitude, ils meurent fréquemment, assure-t-on, de maladies de poitrine. Or on a trouvé des débris fossiles de singes, non-seulement en Grèce, pays dont la température est élevée, mais encore en France et en Angleterre, jusque sous le cinquante-deuxième degré de latitude, ce qui prouve une grande diminution dans la chaleur de notre Europe depuis une époque qui, géologiquement parlant, n'est point très ancienne (2).

Cuvier n'avait eu qu'à jeter les yeux sur l'extrémité d'un doigt fossile trouvé dans une sablière d'Allemagne pour en conclure l'existence d'un animal inconnu de taille gigantesque. L'illustre anatomiste avait classé cet animal dans la famille des pangolins. Plus tard, on trouva en France des ossemens du même genre, et M. Lartet exprima l'opinion que ce quadrupède inconnu devait se rapprocher du paresseux : il le nomma macrothérium. L'opinion de ce savant naturaliste a été généralement adoptée. Personne n'ignore ce qu'est le paresseux : on a pu le voir au Jardin des Plantes, dans le pavillon de la girafe. Il est juché sur un arbre où il exécute bien peu de mouvemens. Il est, dit-on, si *paresseux* que, dans l'état de nature, il ne quitte point l'arbre sur lequel il est monté avant d'en avoir dévoré toutes les feuilles, et, pour s'épargner la peine d'en descendre, il s'en laisse tomber. D'ailleurs sa physionomie exprime bien son in-

(1) Il faut excepter quelques singes qui habitent encore aujourd'hui les rochers de Gibraltar.

(2) Je dois, à la vérité, faire observer que les espèces fossiles de singes sont différentes de celles qui vivent actuellement; il se pourrait que ces espèces eussent supporté des climats plus froids.

dolence, et par ses membres très allongés il ressemble à ces endormis qui s'étirent à leur réveil.

Les fouilles de Grèce ont amené au jour de très beaux débris de macrothérium. Notre espèce est différente de celle de France; elle est beaucoup plus grande de taille : à en juger par le train de devant, elle devait égaler en hauteur les plus grands éléphans. Les membres antérieurs étaient beaucoup plus longs que les membres postérieurs. Ainsi le macrothérium avait sans doute une marche pénible, mais en revanche il pouvait embrasser facilement les arbres. C'est ce que prouve encore la disposition des doigts. Ces doigts, armés d'ongles énormes et constamment fléchis, devaient le rendre peu habile à fouir; ses bras avaient peu de mobilité, parce que le cubitus et le radius étaient soudés et très serrés contre l'humérus (1). Il faut sans doute considérer les doigts du macrothérium de Grèce comme des instrumens de suspension; le jeu des articulations était limité de manière à ce que cette suspension pût se prolonger indéfiniment, sans l'intervention d'aucun effort musculaire sollicité par la volonté de l'animal, et par le seul effet de la résistance des ligamens articulaires, que tout dénote avoir été très robustes. On se trouverait donc conduit à supposer que cet animal gigantesque était conformé pour vivre sur les arbres; de plus, la nature de ses dents prouve qu'il y prenait sa nourriture, composée soit de fruits, soit de feuillages. Quelle opinion devons-nous avoir de la dimension des arbres auxquels il se suspendait! Et si à cet animal nous joignons les mastodontes et les autres grands mammifères dont les dépouilles se trouvent fossilisées dans le même lieu que les siennes, quel immense développement attribuerons-nous à l'ancienne végétation de la Grèce, cette terre aujourd'hui si aride et si dépouillée! Dans nos états européens, la civilisation n'a pas seulement fait disparaître une partie des animaux, elle a encore entravé l'extension des végétaux. On n'y laisse guère les arbres subsister pendant une durée de plusieurs siècles; il n'est peut-être pas de riches plaines que la main de l'homme n'ait nivelées : or c'est dans ces plaines que la végétation pourrait prendre son plus grand essor. En outre, avant la venue de l'homme, la plupart des ruisseaux et des rivières formaient des marais dans les plaines : on conçoit que la réunion de l'humidité et de la chaleur brûlante du ciel ait dû faciliter le développement de la végétation.

Pendant que les singes et des édentés gigantesques habitaient les forêts du vieux monde, des rhinocéros, des dinothériums, des mastodontes, des girafes, des troupes d'antilopes et d'hipparions vivaient dans les plaines. Les mastodontes et les dinothériums n'existent plus,

(1) Le radius et le cubitus sont les os de l'avant-bras, et l'humérus est l'os du bras.

et de nos jours les éléphans seuls peuvent donner une idée de la conformation de ces animaux disparus. L'une des girafes trouvées à Pikermi était plus petite que les girafes aujourd'hui vivantes, l'autre plus grande. La découverte de ces derniers débris est très intéressante, car jusqu'à présent les girafes fossiles sont extrêmement rares. Les débris d'antilopes étaient au contraire innombrables à Pikermi : dans les temps anciens comme à notre époque, ces animaux ont dû composer des troupes immenses; Buffon rapporte qu'on a vu défiler en Afrique des bandes de cinquante mille antilopes. L'isard (1) aime à se suspendre aux roches escarpées des Pyrénées, et le chamois gambade légèrement au-dessus des précipices des Alpes; cependant on peut dire que les antilopes paraissent avoir été surtout destinées à peupler les grandes plaines. La civilisation les en a chassées, mais dans les temps géologiques, c'est-à-dire dans les temps qui ont précédé la venue de l'homme, elles y paissaient tranquillement, et sans doute elles n'étaient pas un des moindres ornemens des prairies du vieux monde : on sait quelle est la grâce de ces animaux; la gazelle est une antilope, et la douceur de son regard est telle que les Orientaux en ont fait un des symboles de l'amour.

Parmi nos débris d'antilopes se trouvent des cornes plates attribuées à une chèvre que MM. Wagner et Roth, les savans naturalistes de Munich, ont nommée *chèvre Amalthée*. Nous regretterions d'enlever à cet animal l'honneur d'avoir compté parmi ses aïeux la nourrice de Jupiter; pourtant l'examen attentif des débris de cette espèce fossile nous porterait à les attribuer plutôt au genre des antilopes qu'à celui des chèvres.

Nous avons recueilli plus de mille fragmens d'hipparions. Ce quadrupède ne vit plus de nos jours; il se rapprochait beaucoup de nos chevaux et de nos ânes. On sait que les ânes sauvages vivent encore aujourd'hui en troupes immenses dans les plaines chaudes et sablonneuses de la Tartarie. L'âne n'est point fait pour nos climats : c'est pourquoi nous avons tort de l'accuser d'avoir mille défauts dans nos pays. Qu'on le rende à sa terre natale, du moins qu'on le transporte sous un ciel d'une grande douceur; que ses pieds, trop grossièrement construits pour supporter les inégalités de nos montagnes, retrouvent le sol uniforme des déserts : l'âne redevient une des plus admirables conquêtes de l'homme. Son allure est douce; à la sobriété il joint l'ardeur, la vivacité, une patience qui ne cède à aucune fatigue. L'hipparion fut sans doute, comme l'âne, destiné à vivre dans les pays plats, et la multitude de ses débris fossiles est venue confirmer notre supposition sur l'existence de vastes plaines dans la Grèce antique.

(1) L'isard et le chamois sont des antilopes.

Une des plus belles pièces que nous ayons recueillies dans nos fouilles est une tête de sanglier. Cet animal serait-il semblable à celui qu'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire a vu figuré sous le nom de sanglier d'Érymanthe? L'illustre naturaliste a recherché quels avaient pu être les modèles des animaux représentés sur les bas-reliefs du temple de Jupiter à Olympie. Le sanglier d'Érymanthe décrit par lui a quelques rapports avec notre fossile de Grèce. Ce serait un résultat curieux de découvrir par la géologie quelques-unes des sources auxquelles la mythologie a puisé.

Nous venons de nommer plusieurs des principaux quadrupèdes qui ont peuplé l'Attique dans les anciens âges. Ces animaux avaient des mœurs paisibles, et vivaient des produits que les plantes leur fournissaient. Un petit nombre de carnassiers troublait leur tranquillité : c'étaient des machœrodus, dont les dents canines annoncent une puissance extrême et présentent la forme de lames tranchantes; c'étaient aussi des hyènes de diverses espèces et des civettes, qui peut-être avaient, comme celles d'aujourd'hui, la faculté de répandre une odeur musquée.

Tels sont les animaux dont les débris se trouvent fossilisés dans l'Attique. C'est peu cependant de les avoir recueillis : il faut les consulter comme l'archéologue consulte les médailles, et, en nous aidant des données que nous fournit la géologie, chercher à reconstituer l'histoire de la contrée où ils vécurent.

II.

L'examen des fossiles du mont Pentélique révèle, nous l'avons dit, que dans les temps anciens la Grèce dut renfermer d'immenses plaines et une riche végétation. Aujourd'hui pourtant cette contrée n'occupe qu'un espace bien restreint, dans lequel les nombreuses chaînes de montagnes laissent peu de place pour les vallées. Elle est séparée de l'Asie et de l'Afrique par la Méditerranée, et du reste de l'Europe par des massifs de montagnes. Où donc rencontrer les vastes campagnes dont l'existence est attestée par la nature des animaux fossiles? Où ces êtres si variés trouvaient-ils assez d'herbes et de feuillages? Pour expliquer ces difficultés, nous devons admettre que l'Attique a été très différente de ce que nous la voyons maintenant. Cherchons quel fut son état primitif. Par quelles métamorphoses a-t-elle passé avant de prendre la configuration qui lui est restée depuis la venue des hommes?

A l'origine, notre planète fut un corps incandescent, comme les astres que nous voyons briller dans le ciel. Elle était entourée d'un cercle de vapeurs et de gaz. Lorsqu'elle eut perdu, par suite du rayonnement dans l'espace, une partie de sa chaleur, elle se solidifia

à la surface; puis les vapeurs se condensèrent et formèrent autour d'elle une enveloppe aqueuse. Dans les eaux, il se déposa des couches de vase, de sable, d'argile, semblables à celles qui s'accumulent chaque jour au fond des mers de notre temps. Les dislocations qui résultèrent du refroidissement progressif de la terre donnèrent naissance aux inégalités du sol. Ici le fond des mers se creusa, là il s'émergea de manière à constituer des continens. Cette théorie n'est pas nouvelle. On en trouve l'indice dans la cosmogonie d'un grand nombre de peuples, et particulièrement dans celle des Grecs. « La plus importante des cosmogonies orphiques, dit M. Guigniaut dans ses commentaires sur l'ouvrage de Creuzer, est la cinquième, qui nous est donnée à la fois par Athenagoras et par Damascius. Suivant le premier, Orphée plaçait l'eau à l'origine de toutes choses; le limon déposé au fond de l'eau devint terre... Voici la version de Damascius... Au commencement fut l'eau et le limon, qui, en s'épaississant, devint terre. » Plus loin, on lit dans le même ouvrage : « A l'origine, Athéné (la Minerve des Athéniens) était une personnification féminine du principe humide, comme l'indique son nom de Tritogénie, née des eaux. » Dans mes voyages en Orient, lorsque j'explorai Chypre, cette île qui apparaît si gracieusement au milieu de la Méditerranée, lorsque je visitai la ville de Paphos, en face de laquelle Vénus, selon la tradition grecque, naquit de l'écume des flots, je me demandai si cette déesse n'était pas la personnification de la terre, qui s'est élevée du sein des mers. En effet, la *Terre,* qui était la mère du genre humain suivant les anciens Grecs, put se confondre avec Vénus, puisque cette divinité, avant de représenter la volupté, fut sans doute à l'origine une transformation d'Astarté, et fut adorée comme la puissance génératrice.

Au point de vue où nous place cette théorie, on comprend que notre première préoccupation soit de chercher à quelle époque l'Attique fut soulevée au-dessus de la surface des mers et convertie en terre ferme. L'âge le plus ancien auquel j'aie pu remonter en étudiant la géologie de l'Attique est la période secondaire (1). Une partie de cette période a été marquée par l'existence d'animaux mollusques nommés *hippurites;* elle a été appelée *époque turonienne* par

(1) La durée des temps qui se sont écoulés depuis la formation des premiers dépôts marins de notre globe jusqu'à la création de l'homme a été divisée en trois parties principales : la *période primaire,* qui est la plus ancienne, — la *période secondaire,* — la *période tertiaire.* Chacune de ces grandes époques a été subdivisée elle-même; ainsi la période tertiaire a vu se former trois terrains distincts : le *terrain tertiaire inférieur,* le *terrain tertiaire moyen,* le *terrain tertiaire supérieur.* Les âges de l'ancien monde ont été caractérisés par des animaux et des végétaux qui ont été spéciaux à chacun d'eux; c'est principalement en se basant sur les caractères de leurs débris fossilisés que l'on est parvenu à distinguer les diverses époques géologiques.

M. Alcide d'Orbigny, parce que les terrains qui ont été formés pendant sa durée sont très développés dans la Touraine.

A l'époque turonienne, l'Attique était, au moins en partie, encore cachée sous la mer. J'ai recueilli quelques renseignemens sur cette mer primitive. Plusieurs de ses animaux me sont connus : c'étaient des hippurites, des radiolites, des térébratules et plusieurs autres mollusques, des oursins et des polypiers. Je pense que son bassin s'étendait jusque dans le midi de la France, car on voit dans le département du Var des terrains qui, absolument semblables à ceux de la Grèce, renferment les débris des mêmes animaux. Sur les points qui forment aujourd'hui une partie de la Mégaride, de l'Attique, de la Phocide, etc., la profondeur de la mer dut être très grande. Les couches qui s'y sont formées se composent de granules d'une excessive ténuité; elles sont très homogènes, et les coquilles y sont extrêmement rares, circonstances qui résultent en général de la grande profondeur d'un bassin. Enfin la mer dut recouvrir les mêmes points pendant un laps de temps immense, si l'on en juge par l'épaisseur des couches qui s'y sont déposées.

C'est sans doute vers la fin de la période secondaire qu'eut lieu le principal relèvement de l'Attique et des pays qui en sont voisins. Alors surgirent des flots un grand nombre de localités devenues célèbres par leurs prétendues divinités et par leurs héros : les monts Icarus, Œgaleus, Corydalus, Ozea, Hymète, l'île d'Hélène, les roches où fut creusé l'antre de la pythie de Delphes, le mont Hélicon et le Parnasse lui-même, réputé le séjour d'Apollon et des Muses. Qu'il me soit permis de remarquer que ce séjour d'Apollon ne remonte pas très loin dans la durée des âges du monde : la géologie de la Grèce, en révélant le peu d'ancienneté d'un grand nombre de lieux où l'on a fixé la demeure des divinités, prouvera que celles-ci sont beaucoup plus jeunes qu'une infinité d'animaux fossiles. Les anciens, à la vérité, étaient peu sévères pour leurs dieux, et ne croyaient point l'éternité inséparable de la divinité.

Les mouvemens dont je viens de parler avaient cessé depuis longtemps, lorsqu'eut lieu la dislocation qui donna naissance dans notre pays à la chaîne des Pyrénées. Cette dislocation se reproduisit à des distances très grandes, et particulièrement en Grèce. Ainsi que M. Élie de Beaumont l'a démontré, les chaînes de montagnes qui se dirigent dans le même sens ont généralement apparu à la même époque. J'ai pu vérifier dans les montagnes de la Grèce l'exactitude des calculs que l'illustre géologue avait faits à plus de cinq cents lieues de distance.

Les chaînes qui surgirent en Grèce à la même époque que les Pyrénées en France croisèrent les montagnes qui avaient été relevées précédemment. C'est à ce croisement de chaînes que la Grèce orien-

tale doit encore aujourd'hui son aspect particulier. De là ces îles semées de toutes parts dans l'Archipel, ces nombreux golfes dont les côtes sont bordées, ce sol formant une sorte de réseau comparable à une dentelle dont les fils représenteraient les montagnes, et dont les mailles figureraient les vallées. Jusqu'à cette époque, les directions vers le nord-nord-est avaient dominé; mais alors le Pentélique, le mont Kératéa, les îles d'Eubée, d'Andros, de Tinos, les montagnes qui séparent le lac Copaïs du golfe de Corinthe, se dirigèrent parallèlement à nos Pyrénées.

On voit que cette explication de la formation du sol hellénique diffère entièrement de la cosmogonie des anciens, qui attribue le désordre géologique de la Grèce à la guerre des géans et des dieux. D'après les traditions mythologiques, les géans lancèrent contre le ciel les monts Pangée, OEta, Rhodope, Athos, et de si grosses pierres que les unes, tombant dans la mer, y formèrent soudain des îles, et les autres, tombant sur terre, constituèrent des montagnes. L'éjection de pierres entraîne l'idée de phénomènes volcaniques, et nulle action volcanique ne semble avoir participé à la formation des parties fondamentales de la Grèce. Les éruptions de Santorin et de quelques autres îles de l'Archipel sont d'une date infiniment plus récente que les soulèvemens généraux du sol hellénique.

Le relèvement qui se produisit en Grèce à l'époque où les Pyrénées surgirent en France s'étendit au loin, et détermina un vaste continent. Il y a lieu de supposer qu'à l'époque où ces événemens se passaient, l'Archipel n'existait pas encore, et que la Grèce était réunie avec l'Asie-Mineure. En effet, on voit dans ces deux pays, près des côtes actuelles de l'Archipel, des couches renfermant les mêmes coquilles d'eau douce pétrifiées; on retrouve des bancs semblables dans les îles d'Eubée, de Chio et de Samos, situées entre l'Asie et la Grèce. Par là on peut présumer que ces couches furent formées dans des lacs appartenant à un même continent, qui occupait l'espace baigné présentement par l'Archipel. D'ailleurs les terrains placés au bord de cette mer, en Grèce ou sur la côte d'Asie, n'offrent à ma connaissance aucun indice que des eaux marines les aient recouverts pendant la période dont nous parlons : s'il en eût été ainsi, les eaux auraient certainement formé quelques dépôts et laissé des coquilles marines. Il est donc probable que la Grèce et l'Asie constituaient un même continent, et on pourrait nommer ce continent *gréco-asiatique*.

Les lacs de cette région nourrissaient des poissons et des mollusques dont nous avons trouvé les débris. L'humidité et la chaleur du ciel engendrèrent une végétation puissante; un grand nombre des plantes qui décoraient le continent fut rassemblé au fond des lacs. Recouvertes par des couches de marne, les unes se sont con-

servées intactes, et leurs empreintes fossiles nous font connaître la végétation de la Grèce ancienne; les autres se sont changées en un combustible charbonneux nommé lignite. Ainsi la Providence a fait servir les végétaux du vieux monde à former les charbons dont le génie de l'homme tire un si grand parti. Les combustibles de la Grèce ont déjà été mis à profit : ils ont été exploités à Coumi, dans le nord de l'Attique; ils le sont encore dans l'île d'Eubée, et pourraient l'être dans plusieurs autres pays. Malheureusement ils laissent trop de cendre, et ils sont bien loin de donner la même somme de chaleur que la houille. Sur des paquebots ou des locomotives, ces combustibles seraient d'un emploi difficile; mais dans les machines fixes, où l'encombrement n'a point de graves inconvéniens, ils seraient d'un bon emploi, et remplaceraient la houille, dont l'Attique paraît complètement dépourvue.

Si les eaux des lacs se remplirent de poissons et de mollusques, si la terre se couvrit d'une riche végétation, les quadrupèdes furent aussi appelés à peupler la Grèce ancienne. Nous avons déjà donné l'énumération de ces animaux : c'étaient des hipparions et des antilopes qui paissaient l'herbe des prairies, des girafes, des mastodontes, qui se nourrissaient du feuillage des arbres. On voyait aussi des singes, des macrothériums, des hyènes, des civettes, des porcs-épics, des sangliers, des rhinocéros, etc. On n'a point encore trouvé d'indices de reptiles, mais on a recueilli des os de gallinacés. A ces oiseaux s'en joignaient d'autres sans doute; leur chant se mêlait aux cris divers des nombreux quadrupèdes : une seule voix manquait, la voix de l'homme.

Les quadrupèdes enfouis à Pikermi, les plantes changées en lignite à Coumi, les mollusques fossilisés près de la Ferme-du-Roi, à Oropo, à Marcopoulo, ont-ils appartenu à la même époque? Je n'ose trancher cette question; mais ce qu'on peut assurer, c'est qu'ils ont dû vivre après l'époque des grands *soulèvemens pyrénéens*.

Il n'est pas contestable que dans la dernière phase de la période tertiaire il y ait eu un affaissement général du sol de la Grèce vers le sud, car on voit dans cette contrée de nombreux dépôts, pétris de fossiles marins, qui attestent cet affaissement. Serait-ce à ce phénomène qu'il faudrait attribuer la destruction des êtres enfouis à Pikermi? Peut-être plusieurs des animaux qui peuplaient le continent purent fuir l'invasion de la mer, et se réfugièrent dans les parties non affaissées du nord de la Grèce, spécialement sur le mont Pentélique, première montagne qui fait face à la plaine d'Athènes. Toutefois ils n'y vécurent pas longtemps, resserrés qu'ils étaient par les limites de leur nouveau domaine, et privés d'une alimentation suffisante. Je pourrais répéter, au sujet de ces animaux, ce qu'Ovide a dit pour un déluge beaucoup moins ancien, le déluge

de Deucalion : « La plus grande partie des êtres devient la proie des ondes; une faim lente dévore ceux que les flots ont épargnés. »

Ce n'est pas sans hésiter que j'attribue à une inondation le rassemblement des animaux dans le nord de l'Attique. En tout cas, cette inondation fut étrangère à l'enfouissement des débris retrouvés au pied du mont Pentélique. En effet, si les animaux eussent, de leur vivant, été entraînés par de grands courans qui auraient envahi les montagnes, leurs corps n'auraient point eu le temps d'être décomposés avant d'être transportés, et l'on trouverait des squelettes entiers avec toutes leurs pièces en connexion. Or rien de pareil ne se voit à Pikermi; les ossemens y sont rassemblés dans un désordre extrême : on rencontre des mains de singe au milieu de débris de rhinocéros, des mâchoires d'antilope renferment des dents d'hyène ou de sanglier. Il faut donc supposer qu'avant d'être transportés, les animaux avaient péri sur les montagnes, et que leurs corps s'y étaient en partie décomposés. Les eaux de pluie, courant sur le sol, ont rencontré des pièces éparses et les ont entraînées dans le ruisseau de Pikermi; elles ont dû les amener lentement, car les ossemens ne portent point de marques d'usure et de frottement : or on sait que dans les torrens impétueux les pierres les plus dures sont habituellement usées et rayées. D'ailleurs la nature du dépôt dans lequel les ossemens se sont fossilisés prouve qu'ils n'ont point été apportés par un courant violent : les eaux douées d'une grande impétuosité ne laissent point précipiter de molécules fines, mais seulement de gros blocs de pierre, ou tout au moins des cailloux. Les ossemens de Pikermi ne se trouvant point au milieu de blocs roulés et de cailloux, mais dans des couches d'argile ou de sable, on ne peut donc avoir la pensée que ce rassemblement d'ossemens fossiles ait été dû au même déluge ou cataclysme violent qui a déterminé la fuite des animaux sur le Pentélique. Ce rassemblement fut opéré lentement par l'action des eaux pluviales qui se réunissaient à peu de distance en amont de Pikermi pour former un ruisseau.

Si nous jetons les yeux sur les dépôts des torrens actuels de l'Attique, nous verrons qu'ils sont parfaitement semblables aux couches de Pikermi. Les roches des montagnes exposées à l'action des eaux et aux injures de l'air se détériorent superficiellement, les grains ou les blocs qui s'en détachent descendent dans les vallées : quelques-uns, s'éloignant à peu de distance, forment des brèches à la base des versans; mais la plupart sont emportés dans les torrens, où les eaux les déposent de deux manières. Dans leur lit, elles reçoivent tour à tour des sables fins ou des cailloux, selon que leur cours est tranquille ou impétueux; sur les bords des torrens et des rivières, elles accumulent, lors de chaque inondation, de grands amas de limon au moment où la violence du courant diminue : c'est

ainsi que sur les rives de l'Eurotas nous avons vu des couches de sable, épaisses de plusieurs mètres, se déposer en un jour à la suite d'une crue torrentielle. Par l'irrégularité de ses assises, le mélange de ses sables fins et de ses couches de cailloux, le dépôt de Pikermi est semblable à ceux que nous venons de décrire. Il ne peut avoir été formé dans les anciens lacs dont nous avons retrouvé les traces dans le voisinage, car les couches déposées dans le fond de ces lacs ont une grande régularité; selon l'expression reçue en géologie, elles sont nettement *stratifiées*, c'est-à-dire divisées en *strates* ou lits régulièrement superposés les uns aux autres.

La période qui s'est écoulée depuis le grand affaissement du continent grec vers le sud a dû être fort longue, à en juger par l'épaisseur des couches qu'elle a vu se déposer. Il se forma des lacs comme pendant la période précédente; mais plusieurs des animaux qui les peuplèrent semblent avoir été différens. Il est probable que le Péloponèse était complétement réuni à la terre, au lieu de former une presqu'île. L'espace où nous voyons actuellement l'isthme de Corinthe était en partie couvert par un lac, nous en avons la preuve dans les coquilles fossiles que j'ai recueillies; les rochers qui s'élèvent entre la vallée de Corinthe et celle de Mégare formaient un îlot au milieu du bassin.

Plus tard, le continent grec fut encore abaissé, et le lac dont nous venons de parler fut envahi par les eaux de la mer. La plupart des animaux qui l'habitaient périrent, comme il arrive lorsque l'eau salée se répand dans l'eau douce : des mollusques marins les remplacèrent. Sur les points où l'on voit aujourd'hui la vallée de Mégare, le continent se releva peu de temps après son abaissement; le lac, qui, un instant troublé par les eaux de la mer, avait vu des coquilles marines succéder à des coquilles d'eau douce, retrouva sa tranquillité : ses premiers habitans reparurent. La mer se répandit encore, à deux ou trois reprises, dans le lac, et, comme la première fois, elle se retira bientôt après son irruption. Les preuves de ces phénomènes se trouvent dans des alternances de *petites couches* renfermant des fossiles marins et de *grandes couches* contenant des fossiles d'eau douce.

Les anciens ont eu connaissance des pierres de Mégare, où l'on trouve des coquilles de mer, et ils les ont exploitées. On lit dans Pausanias : « Le tombeau de Car, fils de Phoronée, n'était d'abord qu'un monceau de terre; mais dans la suite il fut revêtu de pierre coquillère, d'après l'ordre de l'oracle. Cette pierre ne se trouve que dans la Mégaride, et on en fabrique beaucoup d'objets. Elle est très blanche, plus tendre que les autres pierres, et remplie de coquilles de mer. »

Sur les emplacemens où l'on voit aujourd'hui la vallée de Corinthe,

les choses se sont passées autrement qu'à Mégare. Le phénomène qui abaissa la terre ferme au-dessous des eaux de la mer ne fut pas suivi d'une série de commotions assez fortes pour mettre le niveau des lacs tantôt au-dessous, tantôt au-dessus de la surface de la mer. En effet, à Corinthe, je n'ai pas constaté une alternance de bancs renfermant des coquilles marines et de bancs renfermant des coquilles d'eau douce; mais au-dessus des couches qui furent formées dans le lac se trouve une succession d'assises puissantes qui contiennent seulement des fossiles marins. Ainsi, pendant une partie des derniers temps géologiques, la mer recouvrit plusieurs contrées de la Grèce. Puisqu'elle a occupé la vallée de Corinthe, on doit admettre que l'isthme de ce nom fut coupé et que le Péloponèse fut une île. Bien que Pausanias dise que la Mégaride est le seul lieu où l'on ait trouvé des coquilles marines, il est impossible que les innombrables fossiles de Corinthe n'aient point frappé les yeux des Grecs; c'est sans doute d'après la vue de ces fossiles qu'ils arrivèrent, sans connaissances géologiques, à la conviction qu'une partie de l'isthme de Corinthe fut, à une certaine époque, un bras de mer, et que le Péloponèse, avant d'être une presqu'île, fut l'île de Pélops.

Les périodes géologiques furent closes par un phénomène inverse des deux derniers bouleversemens que nous venons de mentionner. Le sol, au lieu de s'abaisser, s'exhaussa légèrement, l'emplacement où se voit aujourd'hui la vallée de Corinthe se releva au-dessus de la mer, et par conséquent le Péloponèse se changea en presqu'île; mais en général il s'en est de beaucoup fallu que l'exhaussement ait réparé l'effet des abaissemens dont nous avons parlé, et la plus grande partie de l'ancien continent gréco-asiatique est sans doute ensevelie sous les mers.

Telle est l'histoire de l'Attique et des contrées qui en sont voisines, alors que l'homme n'avait point encore paru et que les animaux se disputaient seuls le domaine où plus tard devaient briller tant de génie et tant de gloire.

III.

Les événemens des temps géologiques n'ont point été stériles pour l'humanité. Bien que l'homme ait été mis sur terre après tous les autres êtres, destiné à dominer la nature, il fut sans doute présent à la pensée du Créateur dès l'origine des choses. Pour me borner au pays dont je m'occupe aujourd'hui, qu'on me permette d'indiquer comment, dans ma conviction, les accidens géologiques de la Grèce, et principalement de l'Attique, ont réagi sur la politique, sur le caractère des habitans, sur l'agriculture, sur la marine, sur les arts et sur la religion même.

Considérée au point de vue politique, la Grèce ancienne nous a offert ce spectacle, unique dans l'histoire, du rassemblement sur un étroit espace d'un grand nombre de petits états parfaitement distincts les uns des autres. Une des causes principales de ces agglomérations singulières est la disposition de ses montagnes en forme de réseau. Les chaînes, en se rejoignant entre elles, ont isolé plusieurs plaines qui sont devenues chacune le centre d'un peuple. Ainsi les plaines de la Béotie, de l'Attique, de la Mégaride, de la Corinthie, de l'Argolide, de la Laconie et de Mantinée, qui nourrirent des peuples si différens, étaient, malgré leur extrême rapprochement, complétement séparées les unes des autres par la disposition physique du pays. Les montagnes qui les entouraient formaient des barrières presque inaccessibles à une armée, et quelques soldats énergiques suffisaient pour les défendre contre des troupes nombreuses. Ces montagnes étaient généralement stériles, elles ne tentaient pas la cupidité des cultivateurs, et elles mettaient entre les terres arables des intervalles assez grands pour que des discussions ne pussent être soulevées sur les limites.

On conçoit que des peuples forcés de tirer leur richesse de pays ainsi limités, n'ayant point d'espérance de s'étendre beaucoup au-delà, durent s'y attacher de toute leur puissance. A l'origine, Sparte était tout pour un Spartiate, comme Argos pour un Argien, Thèbes pour un Béotien. Sans doute les guerres et le commerce maritime agrandirent successivement les relations de la plupart des états grecs, particulièrement du peuple athénien : cependant l'influence qu'exerça le réseau des montagnes de la Grèce sur sa séparation en états distincts est si réelle, qu'aujourd'hui encore les bassins qui furent le berceau de ces différens états ont peu de relations les uns avec les autres. Par suite de la multiplicité des chaînes de montagnes, les communications sont très difficiles (1). Thèbes ne se doute

(1) C'est là une des causes qui peuvent retarder les progrès de la Grèce : Athènes met plus de temps pour faire parvenir par voie de terre ses ordres au centre du Péloponèse qu'il n'en faudrait pour franchir des distances trois fois plus considérables en pays de plaine. Les brigandages s'expliquent en partie par la difficulté de parcourir librement le pays et de poursuivre les klephtes dans les régions montagneuses. Dès l'antiquité, cette difficulté exista. Lorsque les Athéniens reçurent en triomphe Thésée entrant dans leur ville, ils lui dirent : « Si le laboureur cultive en paix les champs de Cromion (territoire de Corinthe), il le doit à ton courage..... La terre d'Épidaure t'a vu renverser le fils de Vulcain (Périphètes)..... Par toi, Procuste a cessé d'effrayer les champs qu'arrose le Céphise..... Tu délivras Éleusis du farouche Cercyon..... Tu purgeas l'isthme du brigand Sinis..... Par toi, la mort de Sciron a rendu libre au voyageur le chemin de Mégare. » J'ai vu tous les lieux que je viens de nommer; les montagnes qui les entourent, boisées et difficilement accessibles à cause des déchirures des roches calcaires dont elles sont formées, sont encore aujourd'hui, comme dans les temps anciens, des repaires où les malfaiteurs trouvent l'impunité. Il faut tenir compte des difficultés locales lorsqu'on reproche au gouvernement grec sa lenteur à faire cesser les brigandages.

guère des événemens de Sparte; Delphes pourrait être renversée sans que les habitans de la Messénie en eussent connaissance.

Chaque peuple emprunta quelques traits de son caractère au sol qui le vit naître et se développer. Corinthe et Sycione, situées entre deux mers, dans une contrée où l'alternance des terres et des eaux forme les plus délicieux paysages, excellèrent dans la peinture; Argos et Mycènes, souveraines de la mer et d'une plaine immense, donnèrent à la Grèce Agamemnon et la race superbe des Héraclides. Les Thébains, cultivateurs d'une terre grasse apportée des montagnes voisines, eurent quelque chose de lourd et d'épais dans leur caractère. Sparte, jetée au bas des sauvages montagnes du Taygète, conserva toujours, chez les anciens comme chez les modernes, des mœurs agrestes. Athènes eut quelque chose de léger et de mobile comme la poussière de son sol desséché, quelque chose de divin comme la beauté des montagnes de marbre qui l'entourent.

Il semblerait au premier abord que le développement intellectuel des Grecs eût dû être maintenu dans des limites étroites, comme les lambeaux de terrain où ils étaient confinés. Pour s'expliquer l'essor immense que prit chez eux la vie intellectuelle, il faut noter qu'appartenant à des colonies provenant de régions diverses, ils importèrent dans le pays où ils s'établirent des notions très multiples, que plusieurs de leurs sages visitèrent les contrées voisines, et que leurs guerres avec l'Asie introduisirent chez eux des élémens nouveaux. Enfin il faut remarquer qu'au point de vue physique peu de régions du globe réunissent des conditions plus variées. Les membres de l'expédition scientifique de Morée ont admis dans la Grèce sept systèmes de chaînes longitudinales, et comme toute chaîne de montagnes a deux versans, on doit compter quatorze plongemens différens vers l'horizon. Aussi, dans un petit espace, on voit des champs exposés à tous les points de la boussole, de telle sorte que la variété des cultures peut être extrême. Ajoutons que la Grèce est peu éloignée de l'Asie et de l'Afrique, et que par conséquent elle participe, pour ses végétaux et ses animaux, des trois parties de l'ancien continent. Grâce à sa latitude, elle lie la zone tempérée chaude à la zone tempérée froide, et peut réunir les produits de l'une et de l'autre : l'ours et le sanglier des régions tempérées s'y rencontrèrent avec les lions des climats brûlans (1); les orangers et les grenadiers mûrissent auprès des plantes de nos pays.

Par suite de sa constitution géologique, l'Attique a été mal dotée sous le rapport agricole. Ses montagnes sont formées de marbre; or

(1) Pausanias dit que sur le Parnés (dans l'Attique) on allait chasser aux ours et aux sangliers. Divers passages des auteurs anciens prouvent que le lion a vécu en Grèce. Ainsi l'oracle avait annoncé que des deux filles d'Adraste, roi d'Argos, l'une serait victime d'un sanglier, l'autre serait emportée par un lion. Polydamus, fils de Nicias,

cette roche est peu favorable au développement de la végétation dans les pays chauds. Je pourrais citer à ce sujet de nombreux exemples. En Italie, près de Serravezza, est une montagne qui dépend de la chaîne de Carrare. Un des versans est composé de marbre, objet de grandes exploitations; sa stérilité rappelle celle des montagnes de marbre de la Grèce. Le versant opposé est formé de schiste, et sa fertilité est merveilleuse : les figuiers, les oliviers, les mûriers le couvrent d'un manteau de verdure où l'on chercherait vainement quelque interruption. Dans les collines de Pise, en Toscane, on peut à première vue savoir où le marbre succède au schiste, parce que sur le premier le sol est inculte, tandis que sur le second la végétation est d'une richesse extrême.

Plusieurs raisons me semblent expliquer l'aridité des montagnes de marbre dans les climats chauds. Les marbres blancs réfléchissent le soleil avec une grande force; souvent les végétaux que produit le printemps sont brûlés pendant l'été : ainsi de grandes plantes peuvent difficilement se développer. En outre les eaux du ciel sont rares; elles se précipitent promptement sur les pentes inclinées des versans, quelquefois même elles ne coulent pas à leur surface, les marbres étant percés de cavités en forme d'entonnoirs, nommés *catavothra,* où les eaux se perdent fréquemment, au lieu d'aller rafraîchir les plantes. D'ailleurs la terre végétale est rare sur les montagnes de marbre, parce qu'elle s'y forme lentement par suite de la dureté et de la difficile désagrégation de ces roches, tandis qu'elle est au contraire emportée rapidement, parce qu'elle glisse sur les pentes des versans jusque dans les plaines.

Une dernière cause rend la terre végétale très rare sur les montagnes de marbre. L'eau, en coulant sur ces roches, se charge de bicarbonate de chaux; elle acquiert les propriétés qui appartiennent à ces sources incrustantes dont la ville de Clermont en Auvergne nous offre un remarquable exemple. Le calcaire, porté par les eaux, s'infiltre entre les granules de la terre végétale; il les cimente, les change en pierre dure, en un mot il les pétrifie. C'est ainsi que tout le versant occidental de l'Hymète (principalement vers le midi) est couvert de conglomérats endurcis par le calcaire en dissolution dans les eaux qui filtrent à la surface du sol. En vain le laboureur prodigue ses sueurs : en dépit de ses soins, la terre devient stérile.

Pour ne pas douter que l'Hymète était déjà dénudé au temps des anciens Grecs, il suffirait de se rappeler la réputation de son miel. Comme cette montagne produisait du miel, il fallait qu'elle fût cou-

attaqua sur le mont Olympe un grand lion qui désolait le pays. La forêt de Némée nourrissait un lion que le bras d'Hercule abattit. Enfin il est dit que Thésée, dans un voyage de Trézène à Athènes, purgea la route d'une grande quantité de bêtes féroces qui la rendaient très dangereuse.

verte des mêmes petites plantes sur lesquelles les abeilles vont encore aujourd'hui faire leur récolte. Ces petites plantes ne se développent que sur les montagnes très arides, parce que, dans les lieux incultes dont le sol est riche, les pins, les arbousiers, les lentisques et d'autres arbustes forment des bois où les labiées et toutes les plantes qui fournissent du miel sont étouffées.

Tout en regrettant la pauvreté agricole des montagnes de l'Attique, on doit convenir que leur genre de beauté résulte en partie de cette pauvreté même. Si les campagnes des climats froids nous séduisent quand elles sont couvertes d'un épais manteau de verdure, les collines des climats chauds nous charment nues et dépouillées. En effet, les pays boisés offrent de loin des couleurs plus ou moins noirâtres; comme les teintes sombres absorbent les rayons de la lumière au lieu de les réfléchir, il en résulte qne l'on remarque peu d'effets de couleur dans les montagnes riches en végétation. Aussi les personnes qui n'ont pas visité les contrées arides de l'Orient accusent volontiers les peintres d'avoir introduit dans leurs tableaux des teintes imaginaires lorsqu'ils ont représenté des collines bleues, rouges, jaunes, violettes, oranges, etc. Cependant ces couleurs sont bien réelles dans les montagnes incultes et blanches de la Grèce comme dans les déserts de la Syrie et de l'Égypte. Le blanc, au lieu d'absorber les rayons, les réfléchit, et si un peu de vapeur d'eau surmonte les collines, l'inégale réfrangibilité des rayons solaires produit les teintes les plus variées.

Les plaines sont nécessairement plus fertiles que les montagnes, car c'est à leurs dépens qu'elles s'enrichissent de terre végétale, et le marbre s'y montre beaucoup moins fréquemment. Néanmoins le phénomène de l'endurcissement du sol se produit encore sur plusieurs points: c'est ainsi que tout le sud de la plaine de l'Attique, dans le voisinage de l'Hymète, n'est qu'un désert; quelques plantes chétives, isolées çà et là, peuvent seules s'implanter sur le conglomérat endurci. La grande calamité des plaines de l'Attique est l'insuffisance des eaux. Pendant la belle saison, les pluies sont rares, et les rivières presque desséchées. Le poétique Ilissus n'a qu'un filet d'eau, et les nymphes, sans craindre de perdre pied, pourraient se baigner dans le Céphise. Les montagnes de l'Attique ont trop peu de continuité, les couches des terrains sont trop brisées, et la mer est trop voisine, pour que les eaux aient le temps de se former en rivière avant d'atteindre les golfes qui entourent cette contrée.

Les vallées de la Grèce ont été remplies pendant la période tertiaire par les fragmens éboulés des montagnes, par les limons et les galets qu'ont apportés les torrens, et par les vases des lacs qui les ont longtemps couvertes. Ces divers dépôts sont assez meubles pour laisser filtrer les eaux. Il en résulte que le sol est aride à la sur-

face, mais que dans sa profondeur il doit renfermer des cours d'eau souterrains. Si les anciens Grecs eussent connu la théorie des puits artésiens, ils auraient peut-être donné à leurs plaines l'humidité qui leur manque. J'ai vu en Syrie, auprès de Tyr, les fameux puits que Salomon fit construire pour récompenser le roi Hyram de la cession des cèdres de ses montagnes : ce sont des puits artésiens plus beaux qu'aucun de ceux que nous possédons en Europe. Il est donc certain que les anciens ont connu les puits jaillissans; cependant je n'ai rencontré dans l'Attique aucune trace de puits artésiens antiques (1). Il paraît que l'eau des fontaines était soigneusement ménagée, et que des canaux l'amenaient du mont Pentélique à Athènes.

Si la Grèce fut peu richement dotée au point de vue agricole, en revanche elle a été merveilleusement favorisée pour la navigation : par l'Adriatique, cette contrée se lie à l'Europe; par la mer de l'Archipel, elle touche à l'Asie. Ses golfes nombreux et profonds laissent pénétrer les vaisseaux jusqu'au milieu des terres; ses îles, semées de toutes parts, semblent comme des places de commerce jetées entre l'Asie et l'Europe. Ces espaces, que des milliers de bâtimens de commerce ont visités et visitent encore chaque jour, seraient restés presque déserts, s'ils eussent été une suite de gorges et de montagnes; mais les mouvemens géologiques les ont abaissés de telle sorte que peu de points seulement sont restés émergés de manière à former des centres de populations et des lieux de relâche pour les barques de commerce, tandis que la plus grande partie, recouverte par les flots, peut être parcourue avec rapidité.

On sait que près des montagnes, les dépressions remplies par la mer sont généralement plus creuses que sur les rivages des pays de plaines : c'est ce qu'on observe en Grèce. Cette contrée étant montagneuse, les eaux sont profondes au pied même des rochers qui bordent les côtes, de telle sorte que de gros bâtimens peuvent s'avancer contre la terre ferme : les golfes constituent des rades naturelles. D'après les observations que je viens de présenter, on conçoit

(1) Le roi de Grèce est vivement préoccupé de la possibilité d'avoir des eaux jaillissantes. Je lui ai rendu compte des recherches que j'ai faites à ce sujet. Il résulte de mes observations qu'il y a possibilité, mais non certitude absolue, d'obtenir des puits artésiens. En effet, s'il ne me paraît pas douteux que des cours d'eau s'étendent à la limite des terrains tertiaires et secondaires, il existe de grandes difficultés pour assigner les points précis où passent les eaux, car la surface des calcaires et des schistes qui forment les roches secondaires doit présenter dans l'intérieur de la terre des irrégularités semblables à celles que nous voyons à fleur du sol. Les sondages peuvent aboutir à des points où les marbres et les schistes constituent un mamelon au lieu de former une cavité. En outre, l'eau peut se perdre dans les *catavothra*, ces puits naturels dont j'ai déjà parlé. On a fait de grandes dépenses de forage en pure perte. Sur ma recommandation, un ingénieur français a été appelé; un sondage vient d'être commencé, on est arrivé à une nappe d'eau très puissante, mais qui ne jaillit pas encore.

comment, depuis les temps reculés où les Argonautes couraient à la recherche de richesses inconnues symbolisées par la toison d'or, les Grecs se sont constamment adonnés à la marine (1).

Le même territoire qui a créé d'habiles marins devait aussi former de grands artistes. Règle générale, on ne peut nier que la nature des roches ait joué un rôle dans le développement des arts. L'Italie, si riche en marbre, fut après la Grèce le pays où la statuaire et l'architecture s'élevèrent le plus haut; dans l'Europe centrale et septentrionale, où la pierre facile à tailler abonde, où le marbre est rarement exploité, on fit d'immenses monumens où la richesse de la décoration gothique fut appelée à dissimuler la nature grossière des matériaux de construction. Ce serait une erreur de croire que la masse des grandes pyramides du Caire soit en granite : cette pierre n'a servi que pour l'ornementation, et la presque totalité de ces gigantesques monumens est formée d'un calcaire facile à tailler.

C'est à la magnificence de ses marbres que l'Attique a dû en partie d'être devenue la mère des beaux-arts. En élevant les anciens temples, les artistes ont reconnu que les matériaux dont ils se servaient sont indestructibles dans le climat de la Grèce, et ils se sont appliqués à perpétuer avec eux les traces de leur génie. Les marbres blancs les plus estimés sont ceux du mont Pentélique, des îles de Paros et de Tinos; mais on en rencontre encore dans un grand nombre d'autres lieux. Au nord de l'Attique, les édifices de la célèbre Rhamnus, et au sud de cette province le temple de Sunium, dont les colonnes éclatantes de blancheur s'élèvent si gracieusement au-dessus de la mer, ont dû être construits avec des marbres blancs que j'ai vus dans le voisinage. Quelle qu'en fût l'abondance, les marbres devaient être chez les anciens des matériaux de construction très dispendieux. Comme on ne possédait point l'art de faire sauter les mines, les exploitations exigeaient de longs travaux. Aussi les Grecs employèrent-ils les marbres avec économie. Les édifices de l'Attique excitent l'admiration par leur beauté, mais non par la grandeur. « L'Égypte, a-t-on dit, c'est le grand; la Grèce, c'est le beau. » Les Athéniens ont construit leurs monumens en marbre parce qu'ils ont préféré la beauté à la grandeur; s'ils eussent voulu bâtir de vastes édifices à l'exemple des Egyptiens, ils auraient pu se procurer des matériaux abondans et d'un bas prix. L'Attique possède des

(1) Aujourd'hui comme autrefois, les navires qui sortent du chantier de Syra sont, dit-on, les mieux établis et les moins coûteux de la Méditerranée. Les Grecs ont une merveilleuse adresse à conduire un vaisseau entre des écueils. Les nombreux rochers de l'Archipel les ont rendus experts dans cet art. Leurs pilotes ont une renommée universelle; même pendant la domination turque, alors que la Grèce semblait avoir tout perdu, elle avait retenu la gloire de fournir les meilleurs marins de la Méditerranée.

masses immenses de marbres communs, d'un gris bleuâtre. Ces marbres forment la plupart des monticules d'Athènes; le prix de transport est donc presque nul. En outre, on voit en un grand nombre de lieux des calcaires crayeux, blancs et tendres, qui fourniraient de très belles pierres d'appareil. J'ai constaté la présence de ces calcaires dans les plaines de Ménidi, de Carvati, de Traconès, à Marcopoulos, à Oropo, etc. Au Pirée et à la porte même d'Athènes, on les exploite. Bien que les matériaux de construction économique n'aient pas manqué aux Athéniens, ils ont cependant introduit peu de pierres de taille dans leurs habitations particulières. Ces habitations ont été construites légèrement, ainsi que le fait supposer l'absence de toute ruine.

Il est encore une circonstance dont on doit tenir compte quand on cherche à expliquer le caractère des édifices de l'Attique. Les bouleversemens géologiques ont donné naissance à de nombreux monticules qui ont fourni aux architectes des piédestaux naturels pour asseoir les temples. C'est ainsi que le Parthénon et les autres monumens de l'Acropole d'Athènes sont construits sur une éminence qui s'élève presque à pic au milieu de la ville; les ruines de Rhamnus dominent la mer d'Eubée, et le temple de Sunium se dessine au sommet d'une haute falaise qui s'avance en pointe à travers les flots de l'Archipel. Les rochers, par leurs parois abruptes et irrégulières, contrastent avec la symétrie des colonnes doriques, ioniques ou corinthiennes qui les surmontent; par leur élévation, ils compensent le peu de hauteur des temples grecs, qui semblent faire corps avec eux et en être le couronnement. Sans doute la Madeleine de Paris serait d'un effet plus imposant, si, au lieu d'être placée au niveau des maisons de notre grande cité, elle s'élevait sur une des collines qui la dominent. Encore ces collines sont-elles formées de matériaux grossiers, et la pente en est-elle peu rapide; les monticules de l'Attique sont au contraire composés de marbre dont les découpures offrent tout à la fois de la hardiesse et de l'élégance.

La blancheur et le facile polissage des roches de la Grèce durent favoriser l'ornementation polychrome. La statuaire était connue depuis longtemps en Babylonie et en Égypte avant de parvenir en Grèce; mais c'est seulement lorsqu'elle rencontra les marbres du Pentélique et de Paros qu'elle entra dans une voie de perfection. La translucidité des blocs invita le ciseau des artistes à les façonner; quelle pierre fut jamais plus digne de représenter les dieux?

Si les montagnes de la Grèce offrirent aux artistes des matériaux magnifiques, elles fournirent encore à leur imagination des types d'une admirable beauté. Rien de si gracieux et parfois de si majestueux que les paysages de la Grèce : ici des chaînes aux parois escarpées figurent des ruines, des tourelles, des pans de mur; là des

vallons d'une douce verdure contrastent avec l'âpreté des roches environnantes. D'un côté se succèdent des collines que le regard peut suivre jusqu'aux extrémités de l'horizon, grâce à la transparence de l'air; d'une autre part, les eaux de la mer, bleues comme le ciel qui les surmonte, semblent dormir dans des golfes profonds. Aux heures où le soleil monte ou s'abaisse, alors que les premiers plans, en général trop dénudés, sont cachés dans la pénombre et que les montagnes se parent de mille couleurs, on croirait contempler quelque tableau d'une beauté trop grande pour des yeux mortels.

On s'explique alors comment les Grecs ont pu croire leur contrée digne d'avoir été le séjour des dieux. La religion, comme le sentiment esthétique, a dû subir l'influence de la disposition physique du pays. La Divinité s'identifia, pour ainsi dire, avec le sol hellénique : chaque montagne, chaque fontaine devint l'objet de quelque mythe religieux. Les simulacres de Jupiter, de Minerve et d'Apollon s'élevaient sur les trois grandes chaînes de l'Attique. Si l'on gravit la colline de la tribune aux harangues, dite tribune de Démosthènes, on voit ces montagnes qui semblent enfermer la ville d'Athènes. Au centre des maisons de cette antique cité s'élance le monticule de l'Acropole, renfermant le Parthénon avec tout ce que les Athéniens avaient de plus sacré. Près de là s'élèvent deux éminences, l'une où siégeait l'aréopage, l'autre que surmonte le temple de Thésée. Forcés par la nature des lieux d'avoir devant leurs regards les temples des dieux et des héros, les citoyens ne devaient-ils pas sentir se développer en eux les sentimens d'un religieux patriotisme? Encore aujourd'hui le voyageur ne monte pas les degrés de la tribune aux harangues, d'où l'on découvre ce spectacle, sans que son cœur n'ait quelque battement pour la Grèce de Thémistocle et de Périclès. C'est à cette tribune, en face d'un pareil tableau, que Démosthènes devint orateur, et l'on indique à quelques pas de là le cachot où Socrate but la ciguë, martyr de ses convictions philosophiques.

Les régions imposantes de l'Olympe furent réputées l'ancienne habitation de Jupiter. Apollon et les Muses furent placés sur l'Hélicon et le Parnasse, deux montagnes qui s'élèvent au-dessus de la terre autant que la poésie nous élève au-dessus de la vie vulgaire. Du haut de leurs sommets, on embrasse Corinthe et son golfe, jeté entre le Péloponèse et l'Hellade : grâce, douceur, majesté, tout est réuni dans ce panorama. Cérès, déesse de l'agriculture, fut honorée dans les fertiles campagnes d'Éleusis. Minerve, personnification de la sagesse, régna sur la plaine d'Athènes, dont tous les détails sont si merveilleusement ordonnés. C'est enfin dans les gorges sauvages de la Phocide que la Divinité se communiqua aux hommes. J'ai vu

les contrées où les pythies de Delphes, de Trophonius (1), rendaient leurs sentences; le sombre aspect de ces lieux inspire encore une sorte de frayeur, et on s'explique mieux, en les contemplant, la foi aux oracles, si répandue dans l'antiquité (2).

Mais revenons aux fossiles : ont-ils joué quelque rôle dans la mythologie grecque? On a expliqué la mythologie de mille manières, et en effet les élémens les plus différens ont pu lui donner naissance. Au premier abord, il semble étrange que les fossiles aient eu quelque influence sur les mythes des Grecs, et cependant il est à peu près certain qu'il en a été ainsi.

Les anciens ont dû connaître les débris d'ossemens fossilisés en Grèce. Ces débris sont trop communs pour avoir échappé à leurs regards. On en trouve au Lycabète, monticule contre lequel est bâtie la ville d'Athènes. Dans l'île de Poros, on prétend avoir découvert une tête de lion pétrifiée. Des restes d'animaux fossiles se rencontrent dans le Magne, à Mégalopolis et à Olympie, dans le Péloponèse. On a vu quelle était l'abondance des ossemens de Pikermi, au pied du mont Pentélique; j'ai la conviction qu'on en retrouvera par la suite dans un grand nombre de localités. Lors de mon second voyage en Grèce, on m'assura qu'on venait d'en découvrir au nord de la plaine de Marathon. Du temps de Théophraste, on connaissait l'ivoire fossile. « Théophraste, dit Pline, raconte qu'il existe de l'ivoire fossile blanc et noir, que la terre enfante des os, et que l'on trouve des os pétrifiés. »

La vue des fossiles a pu inspirer aux Grecs la pensée que les corps organisés se transformaient en pierre. On sait quelle place tiennent ces conversions dans *les Métamorphoses* d'Ovide. Phénicé et tous ses compagnons furent changés en pierre par la vue de la tête de gorgone que leur présenta Persée. Aglaure fut pétrifiée en punition de sa jalousie pour Hersée. Les ossemens du brigand Sciron, dont Thésée délivra l'isthme de Corinthe, furent durcis, et formèrent les roches scironiennes. Le chien que Céphale reçut de Procris en

(1) L'antre de Trophonius est adossé à la ville de Livadie; il s'ouvre auprès du Léthé et du Mnémosyne.

(2) Des exhalaisons de gaz, qui dans quelques lieux, à Delphes particulièrement, sortaient de terre, avaient, dit-on, la propriété de causer chez les pythies les plus grands désordres physiques et intellectuels. Je n'ai rien vu à Delphes, dans le lieu où était le trépied de la pythie, qui semble indiquer des exhalaisons de ce genre, et je n'ai point entendu dire que les gens du pays eussent connaissance de quelque chose de semblable. Cependant il semble difficile de contester l'assertion des auteurs anciens. Peut-être se produisait-il quelque phénomène analogue à celui de la grotte du Chien, près de Naples, ou à ceux que l'on signale en Chine? La Grèce est sujette aux tremblemens de terre; ces événemens sont fréquemment accompagnés de sorties de gaz; il peut arriver qu'un second tremblement fasse cesser les émanations auxquelles un premier avait donné naissance.

signe de réconciliation fut converti en pierre, ainsi que la bête sauvage qu'il poursuivait. Une métamorphose semblable s'opéra sur le loup qui attaqua les troupeaux de Pélée. Le serpent qui voulait dévorer la tête d'Orphée fut pétrifié par Apollon. Le même sort fut réservé au serpent qui engloutit devant les Grecs assemblés les œufs qui figuraient neuf années de combats sous les murs de Troie, etc.

Sans doute la connaissance des pétrifications véritables, c'est-à-dire des corps organisés transformés en pierres, n'a pas été la source première des fables que je viens de rappeler; cependant est-il déraisonnable de penser qu'elle a facilité ces croyances? Ce qui rendrait notre supposition plus admissible, c'est que les Grecs avaient sous leurs yeux des exemples de pétrifications (fort grossières à la vérité) dans les incrustations que forment les eaux sur plusieurs points de l'Attique. Auprès de la grotte des Nymphes, à Kephissia, j'ai vu des mousses se revêtir entièrement de calcaire. On trouve dans les auteurs anciens plusieurs mentions de fontaines incrustantes : « Les Ciconiens, dit Ovide, ont un fleuve dont l'eau pétrifie les entrailles de celui qui la boit et change en marbre tout ce qu'elle touche. »

Les ossemens fossiles présentent des formes souvent différentes de celles qui sont connues dans la nature actuelle, et, ce qui est plus frappant pour le vulgaire, ils atteignent quelquefois des dimensions bien supérieures à celles de tous les animaux qui ont vécu en Grèce depuis l'apparition des premiers hommes. Ainsi les mastodontes, les dinothériums, les macrothériums, non-seulement sont distincts de tous les genres d'animaux connus, mais encore aucun quadrupède de la Grèce ne les égale en grandeur. La vive imagination des Grecs dut les porter à rechercher l'origine des ossemens fossiles. Peut-être rangèrent-ils quelques-uns d'entre eux parmi les débris des monstres dont Hercule et Thésée avaient délivré la Grèce. Peut-être l'assemblage d'os de quadrupèdes peu différens en apparence de ceux de l'homme et d'os d'animaux ruminans accrédita la fable des satyres et des faunes. Peut-être encore les fossiles gigantesques de la base du Pentélique passèrent pour les restes des Titans foudroyés par Jupiter. Cuvier a considéré comme des débris d'animaux fossiles ces ossemens dont parle Hérodote, qui furent découverts à Tégée et qui furent pris pour ceux d'Oreste. L'omoplate de grosseur prodigieuse qui fut trouvée dans la mer à la hauteur de l'île d'Eubée, et désignée par la pythie de Delphes comme un des os de Pélops, ne fut peut-être qu'un ossement d'un grand animal fossile. « Voici, dit Pausanias dans sa description de l'Attique, ce que j'ai vu d'étonnant dans une petite ville de la Lydie supérieure nommée les Portes de Téménus. Une colline du voisinage s'étant fendue par

la rigueur du froid, on y aperçut des ossemens d'une grandeur si démesurée, que, sans leur forme, on n'aurait guère pu croire qu'ils eussent appartenu à un homme. Le bruit se répandit aussitôt dans le pays que c'étaient les os de Géryon, fils de Chrysaor. On croyait reconnaître son trône dans un rocher d'une montagne voisine taillée en saillie et ressemblant à un siége... » Comme Pausanias habitait l'Asie-Mineure, il devait être bien renseigné sur cette région. Or, d'après sa description, on ne peut douter qu'il soit ici question d'ossemens d'animaux fossiles. Aucune donnée scientifique n'est venue confirmer jusqu'à présent l'existence de géans d'une grandeur démesurée. Il devait être difficile aux anciens, peu expérimentés dans l'anatomie comparée, de distinguer des os appartenant à des membres humains ou à des animaux. Enfin les géologues n'ont encore vu des débris de l'homme dans l'intérieur d'aucune colline; ces débris se trouvent toujours dans les dépôts superficiels.

Je n'ai plus qu'à résumer ces considérations. Les fouilles entreprises récemment dans l'Attique ont prouvé qu'au-dessous du sol superficiel, où l'archéologue recueille chaque jour de nouveaux objets intéressans pour l'histoire de la philosophie, des arts et de la littérature, se trouvent des couches profondes encore peu connues, mais non moins dignes de notre attention. Le géologue y découvre des fossiles, sortes de médailles du monde primitif qui nous permettent de prolonger l'histoire non plus seulement jusqu'aux temps des premiers hommes, mais aux temps mêmes où le Créateur constituait le globe terrestre, peuplant sa surface, puis détruisant ses animaux et ses plantes pour en créer d'autres, les anéantir et en faire encore de nouveaux, modifiant les limites de la terre ferme et des océans, tantôt formant de vastes continens, tantôt les abîmant sous les mers, élevant les montagnes ou les abaissant. On a pu voir quels événemens ont rempli dans l'Attique la période antérieure à l'apparition de l'homme; on a pu voir aussi quel rapport unit ces obscures et lointaines périodes aux âges éclairés et animés par la présence de l'humanité. Les soulèvemens des montagnes de la Grèce, en se croisant, ont amené la formation de bassins séparés qui sont devenus le centre d'autant de petits états. C'est également par la configuration du sol que s'explique le caractère des habitans de la Grèce; c'est grâce aux découpures de ce territoire qu'ils sont devenus marins; c'est sur cette terre enfin si riche en marbres qu'a grandi une société qui devait porter le culte de l'art et le sentiment du beau plus loin qu'aucun autre peuple.

ALBERT GAUDRY.

LE CABARET

DE GAUBERT

DEUXIÈME PARTIE. [1]

V.

Les deux cousines allaient habituellement dans quelques maisons qui étaient ouvertes l'après-midi, et où se réunissaient les personnes régulières qu'on ne rencontrait jamais le soir hors de chez elles. L'officier de marine était admis avant son départ dans cette société austère, et il y reprit naturellement sa place. Mlle de Gaubert jouit alors du bonheur négatif qu'elle avait espéré. Elle voyait presque tous les jours celui qu'elle aimait d'un amour si patient; il était auprès d'elle d'une politesse aisée et respectueuse, avec des nuances d'empressement qui la charmaient. Les chagrins l'avaient fanée et brisée; le bonheur lui rendit quelque chose de sa beauté; elle s'en aperçut et en ressentit une secrète joie : dès lors l'indifférence de M. de Barbejas n'était plus pour elle une humiliation. Cette période de son existence fut véritablement heureuse; elle vivait recueillie dans les félicités intimes d'un amour toujours innocent et toujours jeune. Le monde, juste envers elle, ne la blâmait pas, et, comme elle l'avait pressenti, il pardonnait les faiblesses de son cœur en faveur de la pureté de sa vie.

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

Gaspar de Barbejas suivait les traditions paternelles; il vivait noblement, et à l'occasion il savait être magnifique. L'été il allait passer un mois ou six semaines à la Ruine, et à son retour il donnait le grand dîner annuel dont son père avait en quelque sorte rédigé le menu. Jamais homme ne fut plus exact et plus cérémonieux; il n'était en reste de visites avec personne; pourtant il ne se présenta pas chez Mlle de Gaubert. A la nouvelle année seulement, il lui faisait parvenir ses complimens et ses vœux sous la forme d'un splendide cornet de dragées. Mme de Roquevire recevait un cornet tout pareil, et en le remerciant elle lui disait avec ironie : — Vous êtes d'une galanterie sans pareille, monsieur de Barbejas; vous prodiguez vos douceurs à tout le monde, mais il ne faut pas s'y fier.

Plusieurs années s'écoulèrent ainsi. Mlle de Gaubert était parvenue à l'âge où une vieille fille ne devient plus, en se mariant, une jeune femme, et Gaspar de Barbejas atteignait la cinquantaine. Il avait encore une belle tournure, mais ses campagnes sur mer lui avaient laissé des rhumatismes qui le tourmentaient parfois. On remarqua non sans étonnement qu'à mesure qu'il vieillissait, il devenait plus empressé auprès de Mlle de Gaubert, et qu'il allait fort assidûment dans les maisons où il espérait la rencontrer. Les gens les plus sévères n'y virent aucun mal, et personne ne s'en étonna; quelques-uns même citèrent l'exemple du feu roi, qui, jusqu'à son dernier jour, avait aimé vertueusement la plus austère dame du royaume de France. Nul ne prévit cependant le dénouement de ces vieilles amours.

Un dimanche après midi, M. de Barbejas alla frapper à la porte de cette maison où il n'était entré qu'une seule fois, la veille de son départ. C'était l'heure où Mlle de Gaubert retournait à l'église pour les exercices de la congrégation des filles dont elle avait récemment été nommée prieure. L'officier de marine était en grand uniforme, comme dans les jours de cérémonie. Il demanda Mme de Roquevire. Jeannette perdit la tête en le voyant là; elle le laissa au pied de l'escalier et courut avertir sa maîtresse. Celle-ci, non moins stupéfaite, parut aussitôt et pria M. de Barbejas de monter dans la salle. Il s'assit gravement, offrit ses très humbles respects, puis, après s'être recueilli un moment, il dit sans préambule : — Madame, je viens vous demander la main de Mlle de Gaubert.

— Enfin! pensa tout haut la veuve.

— Soyez-moi favorable, poursuivit-il sans se déconcerter. Je ne parlerai à Mlle de Gaubert qu'après avoir obtenu votre consentement. Vous êtes sa plus proche parente et son aînée de quelques mois; la bienséance me commande de m'adresser à vous, comme je m'adresserais à monsieur son père et à madame sa mère, s'ils étaient vivans.

— Je consens de grand cœur à ce mariage, répondit gaiement Mme de Roquevire. Quant à ma cousine, nous allons voir. Toutefois je pense qu'elle ne refusera pas l'honneur que vous voulez lui faire.

Ils discoururent encore un quart d'heure, puis M. de Barbejas se retira discrètement. Lorsque Mlle de Gaubert rentra chez elle après vêpres, sa cousine vint la trouver dans sa chambre, et, lui prenant les mains, elle lui dit : — Ma reine, recevez mon compliment; tous vos vœux sont comblés : vous épousez M. de Barbejas!

Et tout de suite elle raconta ce qui s'était passé. Mlle de Gaubert apprit cette nouvelle avec une joie tranquille; la passion s'était amortie en elle, et il n'y avait plus dans son cœur qu'un tendre attachement. Son bonheur ne l'étonnait pas, parce qu'elle avait eu déjà une certaine part de félicité, et elle dit avec attendrissement à Mme de Roquevire : — Allez, cousine, je ne me plaignais pas de mon sort; il ne m'a pas fallu attendre si tard pour être heureuse.

On était aux premiers jours de septembre; le parlement venait d'entrer en vacances, et la haute magistrature, ainsi que tout le beau monde de la ville d'Aix, était dispersé dans les châteaux. Le mariage fut célébré un jeudi, à la grand'messe, avec une pompe religieuse conforme au rang des consorts; mais l'assistance n'était pas nombreuse : il n'y avait guère dans la nef que de petites gens qui restèrent à distance, et quelques dames de la bazoche, curieuses de voir la mariée. En sortant de l'église, le marié fit largesse sur le parvis, et tous les polissons de la ville se culbutèrent pour attraper la monnaie qui avait roulé jusqu'au milieu de la place. Le soir, on racontait dans tous les carrefours que M. de Barbejas avait jeté aux pauvres des poignées de pièces de quinze sols mêlées de rouges liards.

Deux ou trois jours après la cérémonie, Mme de Roquevire partit seule pour sa maison des champs. Les nouveaux époux restèrent à la ville, M. de Barbejas ne se souciant pas d'aller passer sa lune de miel à la Ruine. Cette union tardive était selon les convenances, et elle avait réellement des chances de bonheur. La nouvelle mariée apportait en dot le revenu du cabaret de Gaubert, qui s'élevait alors à près de six cents livres; elle avait toutes les aptitudes nécessaires pour gouverner la maison, qui n'était plus aussi bien réglée depuis qu'une jeune servante avait remplacé la pauvre Dauphine, morte récemment, et l'officier de marine pouvait espérer de voir régner de nouveau chez lui les habitudes d'ordre et de discipline exacte qui lui étaient si chères.

Il fut en effet très heureux pendant les premiers mois de son mariage. La vieille maison des Barbejas avait pris un nouvel aspect, et il y régnait un certain air d'élégance dont les portraits de famille, accrochés autour de la salle, semblaient s'étonner. Le meuble en

point de Hongrie, aux couleurs claires, avait remplacé les fauteuils de cuir qui depuis cent cinquante ans figuraient dans la salle du premier étage; de beaux rideaux de filet brodé masquaient la profonde embrasure des croisées, et les encoignures étaient décorées de vases remplis de fleurs. Le plancher était encore nu, mais Mme de Barbejas travaillait à un grand tapis qui devait couvrir les carreaux usés et fêlés. M. de Barbejas se promenait toute la journée au milieu de ces embellissemens, et calculait ce qu'il lui en coûterait pour donner une fête où toutes les personnes auxquelles il avait fait part de son mariage seraient invitées.

Mais au milieu de la saison d'hiver une vulgaire catastrophe dérangea ses projets et le rejeta dans des embarras dont il pensait être délivré pour toujours. Un soir, le *baile*, c'est-à-dire le chef des bergers qui gardaient les troupeaux de la Ruine, arriva son long bâton à la main et sa besace au dos; cet homme venait de la crau d'Arles, où descendent l'hiver tous les bestiaux qui paissent durant l'été sur les montagnes alpestres. Il annonça à M. de Barbejas que les deux tiers de ses troupeaux avaient péri de maladie dans l'espace de quelques jours : plus de la moitié du revenu de la Ruine était ainsi perdu.

M. de Barbejas supporta ce revers avec un certain sang-froid. — Que la volonté de Dieu soit faite! dit-il au *baile;* il faudra renouveler le cheptel, ou bien la Ruine ne rapportera pas deux cents livres l'année prochaine. J'aviserai. Je ne veux pas qu'on sache ce malheur dans la maison. Voici un petit écu; va-t-en prendre gîte ailleurs, et dès demain retourne à la crau d'Arles.

— Oui, monsieur, répondit le *baile* en mettant son chapeau.

Mme de Barbejas était au salut; elle rentra un moment après, et trouva son mari qui se promenait dans le vestibule. Il ne lui dit rien, et elle ne soupçonna pas la perte qu'il venait d'essuyer. Quelques jours plus tard, ils soupaient en tête à tête au coin du feu, dans cette salle qui avait vu tant de splendides dîners et un nombre bien plus considérable encore de maigres repas. La table était honnêtement servie; deux ou trois bonnes bûches flambaient dans la cheminée, et François, la serviette au bras, versait à boire un vin qui n'était pas trop aigrelet.

— Ce hochepot est parfait, dit Mme de Barbejas; j'étais un peu dégoûtée; mais il m'a redonné l'appétit. Vous en servirai-je encore un morceau?

— Grand merci, répondit M. de Barbejas; je ne mangerai plus qu'un peu de fruit.

— Je vous trouve l'air assombri, reprit-elle affectueusement; qu'y a-t-il donc?

— Rien, en vérité, rien de nouveau; je songe à ce bal de monsieur le premier président.

— Nous y paraîtrons, si vous jugez la chose convenable; mais je vous avoue que je ne suis jamais plus contente qu'ici, seule avec vous.

— Moi aussi, j'aime le coin du feu, et je resterais volontiers chez moi; mais il est plus difficile qu'on ne pense de renoncer au monde. J'avais cru que nous vivrions tout à fait retirés, et, vous le voyez, c'est impossible; on nous recherche, on nous comble; voilà trois invitations pour cette semaine.

Mme de Barbejas regarda son mari d'un air heureux, et lui dit en souriant : — Donnons encore cette année au monde; d'ici à l'hiver prochain, je trouverai bien un prétexte pour rester à la maison.

— C'est tout à fait mon intention, répondit-il; le bal de M. le premier président sera très brillant; j'ai mandé le tailleur afin qu'il vous fasse une robe...

— Y pensez-vous, mon cher mari! interrompit-elle; j'ai déjà deux ajustemens complets, c'est très suffisant; vous dépensez trop d'argent pour moi.

— Ne vous inquiétez pas de cela, répliqua-t-il; laissez-moi le soin de nos dépenses; s'il plaît à Dieu, nous pourrons les augmenter, au lieu d'être obligés de les diminuer. Je ne suis encore sûr de rien cependant. Mon bien de la Ruine me cause des embarras, je ne vous le cache pas; mais j'ai l'espoir d'arranger toutes choses à notre satisfaction : si je parviens à conclure, comme je l'entends, l'affaire qu'on me propose, nous serons, pour le reste de notre vie, délivrés de tout souci.

— Vous auriez alors beaucoup d'argent? demanda-t-elle.

— Plus que je n'en ai jamais eu.

— Et comment cela, dites-moi?

— Vous le saurez plus tard, quand l'affaire sera faite.

— Attendrai-je longtemps?

— Moins de huit jours peut-être.

— Eh bien! alors moi aussi je vous dirai quelque chose, fit-elle en lui donnant la main à travers la table; veuille le ciel que vous réussissiez, mon cher mari!

Les jours suivans, M. de Barbejas sortit dans la matinée; il avait l'air préoccupé et ne parlait plus de ses affaires. Sa femme supposait qu'il sollicitait l'augmentation de sa pension de retraite ou quelque autre faveur; mais comme il ne faisait aucune allusion à ce sujet, elle n'essaya pas de l'interroger. Un jour enfin il rentra avec un visage joyeux, et lui dit en l'embrassant : — Félicitons-nous, nos revenus sont doublés. Deux mille livres de rentes en sus sur votre tête et sur la mienne; je viens de signer l'acte...

— Quel acte? demanda-t-elle en tremblant.

— L'acte de vente, répondit-il; je vous l'ai dit mainte fois, les anciens domaines de ma famille ne rapportent plus rien, et nos revenus diminuaient de jour en jour. J'ai vendu la Ruine à fonds perdu, ainsi que cette maison, dont nous conserverons la jouissance notre vie durant. C'est une affaire finie; nous allons désormais vivre à l'aise et sans aucun souci.

Mme de Barbejas se couvrit la figure de son mouchoir et répondit à cette explication par un gémissement si douloureux que son mari en tressaillit. — Qu'y a-t-il donc? s'écria-t-il; vous voilà toute bouleversée?...

— Ah! monsieur, qu'avez-vous fait! dit-elle en fondant en larmes. L'acte que vous venez de signer dépouille notre enfant...

A cette déclaration, M. de Barbejas s'affaissa sur un siége, les bras pendans, le visage pâle. Jamais cette idée de paternité ne s'était offerte à son esprit, et depuis nombre d'années il s'était habitué à se considérer comme le dernier de sa race. L'événement que sa femme venait de lui annoncer lui causait un attendrissement qui allait jusqu'aux larmes et le jetait dans une sorte de désespoir; mais cet état violent ne dura pas : il se prit à douter, car, en réfléchissant un peu, il trouva que le fait tenait du miracle.

— Ma chère femme, dit-il en prenant les mains de Mme de Barbejas et en la faisant asseoir près de lui, ne vous affligez pas ainsi. Certainement vous vous trompez, et il n'y a pas lieu de concevoir tout à la fois tant de joie et tant de regrets. En vérité, je ne saurais croire que le ciel m'envoie un héritier.

— Plût à Dieu que je vous l'eusse annoncé plus tôt! répondit la pauvre femme en retenant ses pleurs et en s'accusant elle-même, afin de lui épargner des remords. C'est ma faute, si vous avez vendu la Ruine; j'aurais dû parler l'autre jour. Ma cousine, à laquelle je m'étais confiée, n'approuvait pas que je vous eusse caché si longtemps mes espérances. Elle me donnait un bon conseil, quand elle me pressait de vous déclarer le bonheur qui nous arrive.

Tandis qu'elle parlait ainsi, M. de Barbejas arrêtait sur elle un regard éperdu; la conviction entrait dans son esprit, il s'étonnait même de ne s'être pas aperçu plus tôt d'une chose aussi évidente. En ce moment, tout l'orgueil de son sang se réveilla en lui, et il s'écria avec un transport de douleur : — J'ai vendu l'héritage de mes ancêtres!... Il me naîtra un fils peut-être, et je n'ai plus rien à lui laisser que mon nom...

En achevant ces paroles, il baissa la tête et demeura les lèvres entr'ouvertes, le regard fixe comme un homme tout à coup frappé d'hébétude. Sa femme effrayée lui prit la main, mais il la repoussa doucement et se détourna comme importuné de sa présence. Elle

s'assit en silence à quelques pas de lui, attendant qu'il la rappelât et s'affligeant plus encore du désespoir morne et muet où il paraissait plongé que de la ruine anticipée de l'enfant qu'elle allait mettre au monde.

Mme de Roquevire arriva sur ces entrefaites. Elle savait tout déjà; c'était un des héritiers de feu M. de Roquevire qui avait acheté la Ruine et la maison des Barbejas. Elle venait de l'apprendre par hasard chez son notaire.

— Eh bien! fit-elle haletante d'indignation, est-ce vrai, ce qu'on m'a dit tantôt dans l'étude de Me Graffin? — Puis, jetant les yeux sur M. de Barbejas, qui était resté immobile dans son fauteuil, elle lui dit avec une inclination de tête ironique : — Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer.

— Ah! sainte Vierge! qu'a-t-il donc? s'écria Mme de Barbejas en se précipitant vers son mari.

Elle avait raison de s'étonner, car le fait était inoui : pour la première fois de sa vie, M. de Barbejas ne se levait pas en voyant entrer une femme.

— Parlez-moi, monsieur, lui dit-elle, parlez-moi, je vous en conjure...

— Pourquoi? lui répondit-il d'une voix lente; je n'ai rien à vous dire. — Là-dessus il se leva et descendit dans le jardinet qui était derrière la maison.

— Laissez-le aller, dit Mme de Roquevire en arrêtant Mme de Barbejas, qui voulait le suivre; son chagrin se calmera; vous n'êtes pas femme à le tourmenter par vos reproches, et certes ce n'est pas lui que je plains en ce moment.

— Ah! ma cousine, s'écria la pauvre dame en se jetant tout en larmes dans les bras de la veuve, j'ai le pressentiment de quelque malheur; je ne serai pas venue pour longtemps dans cette maison... Vous qui avez été témoin de toutes les épreuves de ma vie, promettez-moi de m'assister jusqu'au dernier moment.

— Remettez-vous, mon cher cœur, lui répondit Mme de Roquevire en pleurant avec elle; rien, grâce au ciel, ne justifie vos tristes prévisions. Quant à cette déplorable affaire, il faut s'en consoler, car c'est un malheur sans remède. Dès que j'en ai su le premier mot, j'ai demandé à Graffin s'il n'y aurait pas quelque moyen de faire casser l'acte; mais il m'a sur-le-champ démontré que le procès ne serait pas soutenable. Je le connais d'ailleurs, cet acquéreur; c'est le chevalier de Roquevire.

— Celui qui vous a fait onze procès! s'écria Mme de Barbejas.

— Lui-même. Oui, c'est lui qui a acheté la Ruine à rente viagère; mais j'espère bien qu'il n'aura pas fait un bon marché. Vous

me vengerez, cousine; vous vivrez cent ans, et j'aurai la joie de le voir s'endetter pour vous payer ces deux mille francs de pension.

— Je le désire, répondit Mme de Barbejas en soupirant et en croisant ses mains sur son giron avec ce geste particulier aux femmes qui commencent à éprouver les sollicitudes maternelles.

A dater de ce jour, Gaspar de Barbejas fut affecté d'une maladie d'esprit qui se manifesta d'abord par un changement complet dans ses habitudes. Il cessa tout à coup d'aller dans le monde et devint d'une humeur si sombre, si taciturne, que sa femme elle-même osait à peine l'aborder. Au lieu de se tenir, comme autrefois, dans la salle pour recevoir les visites et faire les honneurs de chez lui, il descendait, dès le matin, dans le petit jardin, sans air et sans soleil, qui, de temps immémorial, servait de basse-cour, et se promenait la pipe à la bouche dans cet étroit espace dont il faisait vingt fois le tour en un quart d'heure. Le mauvais temps ne l'empêchait pas de se livrer à cet exercice, et souvent il venait se mettre à table tout grelottant et trempé de pluie. François ne parvenait pas toujours à l'habiller convenablement; il passait à la hâte sa vieille jaquette d'uniforme et descendait sans jabot ni manchettes, la barbe longue et la perruque de travers. Lorsque sa femme lui représentait doucement qu'il négligeait le soin de sa personne, il répondait :

— Mon temps est passé... Il faut serrer tout ce que j'ai de neuf et de meilleur en fait de vêtemens; ce sera pour votre fils : j'entends qu'il soit convenablement équipé.

Parfois il lui arrivait de dire tout haut en levant les mains au ciel: « Si feu mon père savait ce que j'ai fait! il reviendrait de l'autre monde pour me le reprocher. » Mme de Barbejas attribuait ces aberrations à une idée fixe, à un profond chagrin que le temps diminuerait, et elle s'appliquait avec une infatigable patience à guérir cette imagination malade. Si quelque chose pouvait faire ce miracle, c'était assurément la tendresse, le dévouement, l'inaltérable douceur, l'indulgence sans bornes de cette femme qui ne s'apercevait même pas qu'elle était maintenant en face d'un maniaque; mais ce doux ascendant ne triompha pas, et les facultés morales de M. de Barbejas déclinèrent rapidement. Mme de Barbejas s'était aperçue que, lorsqu'il avait feuilleté le *livre de raison,* il paraissait plus agité, plus sombre, plus malheureux, et elle se décida à ôter le volume de devant ses yeux; mais il constata le même jour cette disparition et il s'écria avec emportement : — Où est le *livre de raison?* Je ne l'ai pas vendu, il fait partie de mon héritage.

Un moment après, il ajouta en baissant la tête avec un geste de désespoir : — Un jour, le mouton de sinople des Gaubert et l'étoile

d'or des Barbejas seront accolés sur l'enseigne d'un cabaret; feu mon père l'a dit!

Ces paroles incohérentes résumaient les prévisions, l'humiliation profonde, la mortelle affliction dont le poids accablait M. de Barbejas, et l'idée fixe qui altérait sa raison. Sa femme le regarda tristement et lui dit d'un air pénétré : — Hélas! ne parlez pas ainsi!... Le ciel ne permettra pas que notre enfant soit réduit à une telle extrémité. Vous aurez la joie de le voir grandir et de reconnaître qu'il portera dignement votre nom.

— Plût à Dieu que je fusse le dernier de ma race! s'écria-t-il avec une explosion d'orgueil farouche.

Mme de Barbejas frémit à ce mot; elle comprit tout à coup que son mari n'avait plus conscience de ses devoirs, que tous les sentimens naturels étaient éteints dans son cœur, et que l'orgueil du sang survivait seul en lui. — Que Dieu vous pardonne! lui dit-elle avec un sentiment de douloureuse commisération. — Puis, craignant de l'irriter, elle alla pleurer à l'écart.

Le même jour, lorsqu'elle raconta cette scène à sa cousine, celle-ci lui dit tristement : — Depuis le jour que M. de Barbejas a signé cette vente, il n'a pas eu un seul moment la plénitude de sa raison; ses actions et ses paroles le prouvent. Il n'y a point de remède à un mal comme celui-là, et tout ce qu'il faut demander à Dieu, c'est qu'il n'empire pas jusqu'à la folie...

Ce vœu fut presque exaucé : M. de Barbejas tomba bientôt dans une sorte d'apathie, d'engourdissement moral qui approchait de la béatitude des fanatiques sectateurs de Bouddha. Il passait des journées entières dans un recueillement silencieux, assis à la même place, les yeux à demi fermés, aspirant la fumée de sa longue pipe et demeurant étranger à tout ce qui se faisait autour de lui. Ce fut une grande douleur pour Mme de Barbejas; elle le pleura comme s'il était mort. Toutes ses espérances reposaient désormais sur son enfant. Elle songeait avec une joie mêlée de souci à cet innocent déshérité avant sa naissance, et qui déjà lui avait coûté tant de larmes. Le moment qu'elle désirait si ardemment arriva enfin. Par un beau jour de printemps, tandis que les hirondelles babillaient sur la fenêtre et qu'un gai rayon de soleil traversait la chambre, elle mit au monde, après des douleurs inouies, une petite créature que Mme de Roquevire reçut dans ses bras. La triste mère embrassa la nouvelle née, et dit d'une voix si faible qu'on l'entendit à peine : — Ma cousine, je vous lègue cette enfant... Vous l'appellerez Gasparie... Ayez soin de son pauvre père... Je vous laisse à ma place, et m'en vais tranquille,... tranquille vers Dieu...

Ses lèvres remuaient encore sans faire entendre aucun son; elle

regardait sa fille comme pour emporter dans l'autre vie le souvenir de ce petit visage qui plus tard lui aurait souri. Sa respiration devint plus courte, les battemens de son cœur plus précipités et plus faibles, et quelques momens après elle expira.

M. de Barbejas était dans la salle. Il apprit en même temps que sa femme était morte et qu'il avait une fille. Il se leva, alla regarder à travers la porte de la chambre, et dit, en arrêtant sur le lit un œil atone : — Je veux de belles boîtes de dragées pour le baptême, et des cierges d'une livre pour l'enterrement.

François l'emmena dans le jardin, et il se promena tout le jour, comme à l'ordinaire, sans donner aucune marque de chagrin ou de sensibilité; seulement il répétait par intervalles : — Cinquante boîtes de dragées et des cierges d'une livre. Je veux faire les choses magnifiquement.

L'enfant reçut le baptême le même jour; Mme de Roquevire fut sa marraine; après la cérémonie, sa nourrice l'emporta chez elle, dans la maison de son mari, un pauvre artisan du quartier. Le lendemain, on fit les obsèques de Mme de Barbejas; toute la ville était à l'église, les personnages les plus considérables de la noblesse en tête. La belle Pauline fut enterrée aux Minimes, dans la chapelle des Barbejas, et jusqu'au jour où les sépultures héraldiques furent violées, elle reposa sous la même pierre que le vieux Barbejas, son inexorable beau-père.

M. de Barbejas ne lui survécut pas longtemps; il s'éteignit un matin, veille de Noël, sans avoir versé une larme sur la fin prématurée de sa femme et sans se souvenir qu'il avait une fille.

L'acte de vente eut son effet plein et entier; l'acquéreur entra en possession immédiatement; tout lui appartenait dans la maison, hormis les archives, et l'héritière des Barbejas ne recueillit rien de la succession paternelle, rien que le *livre de raison* et un grand sac rempli de parchemins qui remontaient, ou de peu s'en fallait, jusqu'au temps des rois mages.

VI.

Mme de Roquevire pourvut, non sans peine, à l'éducation de sa filleule; elle n'avait qu'un modique revenu. D'un autre côté, le cabaret de Gaubert ne rapportait plus guère qu'une centaine d'écus, qui n'étaient pas toujours exactement payés. La pauvre dame avait eu d'ailleurs encore un procès à soutenir contre le chevalier de Roquevire; ce terrible adversaire, dont l'opiniâtreté chicanière était proverbiale au palais, l'avait traînée devant toutes les juridictions, et en dernier ressort elle avait perdu sa cause. Il s'ensuivit des em-

barras d'affaires qui la forcèrent à vendre la maison qu'elle habitait depuis son veuvage, et où elle avait passé tant d'années paisibles avec sa cousine, les meilleures années de leur vie à toutes deux. Quand ses obligations furent remplies, il ne lui resta plus que son petit bien des Gipières, au pied des Alpes. Elle résolut alors de quitter la ville d'Aix et de se retirer à la campagne.

Gasparie de Barbejas avait douze ans à cette époque. C'était une enfant délicate, blanche comme un lis et belle comme un ange. Sa marraine l'avait laissée jusqu'alors au couvent des Andrettes, et elle y avait reçu l'éducation qu'on donnait aux filles dans ce temps-là : elle savait lire et écrire tout juste; mais ses petites mains adroites commençaient à faire en perfection tous les ouvrages à l'aiguille. Son caractère était naturellement grave; elle ne s'associait jamais à ces explosions de gaieté folle qui dans les maisons religieuses éclatent après les heures de silence et d'immobilité, et que provoque le moindre sujet. Quand les autres enfans se récréaient à grand bruit et remplissaient le jardin de leurs éclats de rire, elle les suivait du regard en souriant et restait tranquille près de la maîtresse des pensionnaires, qui, son chapelet à la main et son formulaire sous le bras, surveillait de loin son jeune troupeau.

Elle tenait de sa mère une âme désintéressée et généreuse. Lorsque Mme de Roquevire lui annonça avec un visage triste que sa situation de fortune l'obligeait à se retirer à la campagne et à l'emmener avec elle, la sérieuse enfant lui répondit : — Ne vous affligez pas, ma marraine; nous vivrons tout doucement, sans rien dépenser. J'ai un peu de bien qui rapporte un petit revenu; jusqu'ici, vous avez donné tout cet argent pour moi : maintenant vous le garderez, et il servira à payer ces vilaines gens qui vous tourmentent.

— Non, répondit Mme de Roquevire en l'embrassant, c'est ta dot, et je ne veux pas y toucher. J'amasserai au contraire cette rente, afin de pouvoir te remettre une petite somme le jour de ton mariage.

— Je ne me marierai jamais, murmura-t-elle.

— Pourquoi donc? lui demanda sa marraine.

— Parce que suis pauvre et que je m'appelle Mlle de Barbejas, répondit-elle fièrement.

— Ah! mon enfant, tu parles comme ton père! s'écria la bonne dame, frappée de cet orgueil précoce.

Quelques jours plus tard, une espèce de caravane sortit de la ville d'Aix par la porte de Bellegarde. C'était Mme de Roquevire qui s'en allait, emportant son mobilier, ses hardes et ses sacs de procès. En tête marchaient trois mulets chargés de coffres et ustensiles, puis venaient à pied Jeannette et François, qui cheminaient d'un air allègre vers leurs montagnes. Tous deux étaient nés dans les Alpes, et

l'idée d'aller finir leurs jours en vue du pic de Cousson les comblait de joie. Mme de Roquevire et sa filleule fermaient la marche, montées sur un petit bardot fringant qui portait sans fatigue ce double fardeau. Le quatrième jour, vers le soir, la petite troupe arriva devant une humble maison de campagne située à mi-côte de la chaîne de collines qui borde la rive gauche de la Bléone et domine toute la plaine des Sieyes. Mme de Roquevire n'avait plus habité ce coin du monde depuis le mariage de sa cousine. A cette époque, elle y était venue seule, et n'avait pu supporter longtemps la solitude, l'isolement où elle s'était trouvée en perdant une société si douce. Ce souvenir ne s'était pas effacé. Elle s'appuya au bras de sa filleule et lui dit tristement : — Autrefois je venais ici tous les étés avec ta pauvre mère; nous y avons passé ensemble des jours heureux. Allons nous asseoir là-bas, au pied de ce vieux sorbier; c'est là qu'elle s'arrêtait toujours après sa promenade.

L'enfant passa son mouchoir sur ses yeux; le souvenir de sa mère la touchait toujours ainsi jusqu'aux larmes. Elle suivit silencieusement sa marraine, et toutes deux s'assirent sur un banc de pierre tapissé de mousse, près de l'arbre séculaire dont le léger feuillage frissonnait au moindre souffle de vent. Le soleil allait disparaître, et ses derniers rayons teignaient les nuages d'un pourpre éclatant mélangé de couleur d'or; une légère brume s'étendait sur la longue plaine où la Bléone roule ses eaux grisâtres, tandis que dans la région supérieure l'air était d'une transparente pureté. Tout ce paysage était calme et désert; le silence universel n'était troublé que par les bêlemens des troupeaux et le cri des pâtres qui se répondaient d'un bord à l'autre de la rivière. Quelques maisonnettes de paysans étaient éparses dans la plaine et près du chemin qui traversait cette contrée solitaire; on distinguait, à travers les arbres, un grand bâtiment carré surmonté d'un toiture rouge, et flanqué d'un pigeonnier aussi haut qu'une tour.

— Quelle est donc cette maison blanche que je vois là-bas, là-bas? demanda Gasparie.

— C'est le cabaret de Gaubert, lui répondit sa marraine; c'est le bien que ta mère t'a laissé. Autrefois c'était un château, avec sa cour d'honneur sur le devant, ses tourelles et ses girouettes; mais aujourd'hui tout cela est détruit, il ne reste plus rien que le pigeonnier seigneurial et ce grand corps de bâtisse où logent les muletiers, les porte-balles, les maquignons, toutes les petites gens qui font métier de courir les foires de Provence.

Cependant François avait ouvert la maison, et Jeannette était déjà en train de préparer le souper. Mme de Roquevire s'installa avec sa filleule dans la meilleure chambre et donna audience à son fermier,

qui, depuis qu'elle était entrée, rôdait devant la porte. Cet homme lui remit des paperasses griffonnées et maculées de taches qui prouvaient qu'elles avaient séjourné entre ses mains.

— Encore du papier timbré! s'écria la pauvre femme. Cette fois le chevalier de Roquevire m'intente un procès en restitution et fait saisir mes revenus.

— Mais le bon droit est de votre côté, ma marraine, et vous le gagnerez, ce procès, dit naïvement Gasparie.

— Qui sait? murmura la bonne dame avec un profond soupir; si je le perds par malheur, tout mon douaire y passera.

— Est-ce que nous allons retourner à Aix pour plaider? demanda Gasparie d'un petit air capable.

— Non, non, répondit Mme de Roquevire en souriant malgré son chagrin; j'ai assez hanté le palais et sollicité les juges : maintenant à la grâce de Dieu!

Cette vieille femme et cette enfant s'entendirent bientôt, comme si l'âge n'avait pas mis entre elles des différences absolues. L'une avait l'esprit jeune et une grande vivacité malgré ses soixante ans, l'autre était d'un caractère tranquille, et sa jeune intelligence prenait toujours le côté sérieux des choses. Elle était déjà capable d'initiative lorsqu'il s'agissait de questions à sa portée, et sa marraine se plaisait à lui laisser gouverner leur petit ménage. Quand leur installation fut finie, elle voulut aller jusqu'au cabaret de Gaubert pour visiter ses possessions. C'était une promenade de trois quarts d'heure.

Le chemin, qui est aujourd'hui une grande route sur laquelle roulent nuit et jour les charrettes et les diligences, n'était alors qu'un large sentier creusé par les bêtes de somme, et où ne pouvaient passer que des piétons et des gens à cheval. Cette voie de communication, qui conduisait jusqu'à la frontière du Piémont, était très fréquentée tant que l'hiver ne la rendait pas à peu près impraticable, et l'on y rencontrait à chaque pas des bandes de mulets fièrement harnachés, le poitrail orné de quatre rangs de grelots entremêlés de franges de laine rouge et bleue, lesquels marchaient à la file sous la conduite d'un homme au teint fauve, à la chevelure inculte, aux muscles secs et solides.

Mme de Roquevire et sa filleule, la jupe retroussée dans les poches et le parasol à la main, suivirent ce chemin pierreux, donnant le bonjour aux muletiers qui les saluaient en passant et un rouge liard aux petits paysans qu'elles rencontraient. En arrivant devant le cabaret, elles s'arrêtèrent un moment. Le chemin, un peu plus large en cet endroit, était dominé d'un côté par les pentes boisées de la montagne de Cousson; de l'autre côté s'élevait l'ancien château de Guillaume de Gaubert. Les croisées étaient à peu près garnies de vitres,

les vieilles girouettes grinçaient encore au-dessus du toit, et il y avait sur la porte quelques vestiges d'un écusson armorié qui paraissait avoir été mutilé à dessein. Le corps de logis principal était blanchi à neuf, et à l'angle de la façade il y avait une enseigne représentant un quadrupède à cornes recourbées, dont la couleur approchait du vert pistache. A côté de cet animal fabuleux, une main peu exercée avait écrit en grosses lettres boîteuses : ***Au Mouton vert, L'Agasse, aubergiste et cheval de louage. Bon vin et bon logis.***

La porte d'entrée s'ouvrait encore sur l'enceinte qui avait dû être jadis la cour d'honneur, et dont une partie avait été transformée en une basse-cour où la volaille prenait ses ébats. Au-delà s'étendait l'ancien parterre, planté de légumes, et où il ne restait pas trace des compartimens primitifs; mais une belle fontaine épanchait encore ses claires eaux dans le bassin circulaire, et de légers pilastres soutenaient les vieilles vignes qui formaient une longue tonnelle au fond du jardin.

En ce moment, les muletiers qui s'étaient arrêtés pour la dînée venaient de repartir, et l'aubergiste était en train de compter sa recette, lorsque Mme de Roquevire entra avec Gasparie. — Bonjour, *meste* L'Agasse, lui dit-elle en s'asseyant; voici mademoiselle qui vient un peu voir ce qu'on fait céans.

— C'est bien de l'honneur pour moi, répondit *meste* L'Agasse en rejetant vivement dans un tiroir toute la monnaie éparse devant lui. Ensuite il appela à grands cris sa femme et sa servante, chassa les poules effrontées qui picoraient jusque sur la table, et revint le bonnet à la main, en s'écriant : — Sainte Vierge! c'est là notre demoiselle? Je ne l'aurais pas reconnue... A la vérité, c'est la première fois que je la vois. Il fait chaud là dehors, n'est-ce pas? Un beau temps pour la moisson; mais cela ne vous fait rien à vous, mademoiselle, vous n'avez point de terres à blé. C'est un malheur, car les prairies ne rendent rien. Ces dernières années, je n'ai pas récolté assez de foin pour nourrir une paire de bœufs... Si l'on n'avait pas quelques avances, il n'y aurait pas moyen de vivre.

— Vous tirez donc de l'argent de votre poche pour payer le fermage? dit naïvement Gasparie.

— Mme de Roquevire ne voudra pas le croire, répondit-il, mais c'est la pure vérité.

— Ce brave homme se ruine, cela n'est pas juste, s'écria Gasparie en se tournant vers sa marraine.

Celle-ci haussa les épaules et dit tranquillement :

— *Meste* L'Agasse, vous avez donc emprunté de l'argent pour acheter ce lopin de terre, là-bas, le long de la rivière? Un beau morceau de pré, ma foi! bien garanti contre les grosses eaux.

— La vérité est que je ne l'ai pas tout à fait payé, répondit-il en

soupirant, et même je suis dans de grands embarras,... ma femme le sait bien.

— Comment va la santé, *misé* L'Agasse? dit Mme de Roquevire à la bonne femme, qui s'avançait avec deux gobelets et une bouteille à la main.

— Pas trop mal, Dieu merci, répondit-elle en faisant la révérence. On nous avait bien dit que vous étiez ici avec notre demoiselle, mais nous ne savions pas que vous viendriez nous voir; sans cela nous serions allés vous chercher avec le cheval, une bête solide, pas du tout méchante,... vous n'auriez pas eu peur. Enfin ce sera pour une autre fois. A présent, vous me ferez bien le plaisir de vous rafraichir avec un doigt de ratafia aux cerises.

— Grand merci pour le moment, répondit Mme de Roquevire. Ma filleule aimera mieux manger quelques poires que nous allons cueillir dans le jardin.

— Au moins reposez-vous encore un peu; on n'est pas mal ici, dit *misé* L'Agasse en jetant autour d'elle un regard glorieux. Nous avons acheté de notre argent tous les meubles que vous voyez dans cette salle. Je ne dis pas cela pour mépriser le mobilier que nous y avons trouvé; mais les muletiers ne veulent plus s'asseoir sur des bancs ni manger dans des écuelles de bois : il leur faut des chaises de paille et des assiettes de faïence, comme aux grands seigneurs.

La salle du cabaret de Gaubert avait en effet un aspect riant et hospitalier. Les murs blanchis à la chaux étaient ornés d'une multitude d'images coloriées dont les colporteurs avaient fait cadeau à *misé* L'Agasse, et cette espèce de tapisserie, à laquelle on ajoutait toujours quelque morceau, couvrait déjà la moitié des lambris. La longue table en bois de noyer reluisait comme les bâtons d'un éventail de laque, et les chaises étaient peintes en couleur gris clair avec des mouchetures de vermillon d'un effet surprenant. La cuisine s'ouvrait sur cette pièce, et déjà l'on entendait grincer le tourne-broche monumental établi dans la cheminée. Un large escalier tournant conduisait aux chambres du premier étage, où *meste* L'Agasse pouvait donner la couchée à cinquante voyageurs.

— Voilà certes un beau local, dit Mme de Roquevire; tout ce qui passe sur cette route s'arrête ici, et pourtant la rente diminue, meste L'Agasse; souvent vous êtes en retard, et vous chicanez sur les arrérages.

— Le métier ne vaut plus rien, répondit-il effrontément; sur mon âme et mon salut, j'ai grand'peine à gagner ma pauvre vie. Si l'année prochaine ressemble à celle-ci, je suis un homme ruiné...

— Allons, allons, interrompit la vieille dame, nous verrons bien dans quatre ans, à la fin de votre bail. En attendant, faites votre de-

voir; ne souffrez pas qu'on se querelle et qu'on blasphème chez vous, n'hébergez que d'honnêtes gens, ne mettez pas trop d'eau dans votre vin, et payez ce que vous devez à ma filleule.

Là-dessus elle ouvrit son parasol, fit signe à meste L'Agasse qu'elle le dispensait de l'accompagner, et alla se promener dans le jardin avec Gasparie. Celle-ci marchait lentement le long des petits sentiers, embarrassés de plantes rampantes, et en regardant autour d'elle d'un air pensif. Après un silence, elle dit à sa marraine :

— Est-ce que ma mère venait ici quelquefois?

— Non, ma chère petite, répondit la bonne dame; elle n'aimait pas cet endroit et n'y paraissait jamais. C'est pourquoi meste L'Agasse a fini par s'y considérer comme chez lui. La maison est belle pourtant, et si l'on mettait en valeur les pièces de terre qui sont à l'entour, cela ferait encore un bon domaine. Plût à Dieu que j'eusse gagné mon dernier procès! j'aurais pu t'aider à améliorer ton bien.

— Merci, ma marraine, dit-elle en lui serrant la main de ses deux petites mains frêles. Et, tournant les yeux vers l'horizon, elle ajouta: — Si j'avais de l'argent, je ne le dépenserais pas ici : je rachèterais cette vieille tour qui est là-haut dans la montagne; je rachèterais la Ruine!

— Qui t'a parlé de la Ruine, chère enfant? demanda Mme de Roquevire étonnée.

— C'est François, répondit-elle. Il y est allé souvent dans sa jeunesse, et il sait les histoires que l'on raconte dans le pays. Ces vieilles murailles sont le berceau de notre famille; elles lui ont appartenu durant plusieurs siècles, et maintenant...

A ces mots, sa voix s'altéra, une larme d'orgueil et de regret mouilla ses longs cils noirs, et elle ajouta : — Mais je m'appelle Gasparie de Barbejas.

— Ah! si ton grand-père t'entendait, il tressaillerait de joie dans sa tombe, s'écria Mme de Roquevire.

Le sang des Barbejas ne se révélait pas autrement chez cette enfant; elle était d'ailleurs d'un naturel doux et tendre qui rendait aimable cette fierté innée. Son intelligence était vive, son caractère naïf et sérieux. La solitude où elle vivait lui fut profitable; elle lut quelques bons livres qui agrandirent son esprit et lui inspirèrent le goût des choses élevées. Mme de Roquevire l'aimait uniquement, comme un présent inestimable que le ciel avait fait à sa vieillesse, et parfois elle lui disait en l'embrassant : — Va! ce chevalier de Roquevire, qui me tourmente tant avec ses procès, n'a pas fait une grande affaire le jour où ton père lui vendit la Ruine; c'est moi qui ai la meilleure part de l'héritage des Barbejas.

La maison de campagne où elles vivaient n'était guère plus vaste

et plus ornée que les maisonnettes des paysans; mais on y retrouvait à chaque pas l'œuvre d'une main soigneuse et prévoyante. C'était la belle Pauline qui avait présidé jadis à l'arrangement de cette humble habitation et embelli ce coin de terre, caché au fond d'une étroite vallée. Les ormeaux qu'elle avait plantés ombrageaient la porte; ses ruches étaient encore rangées dans le même ordre, au midi du petit parterre rempli des plantes rares qu'elle était allée chercher sur la montagne de Cousson, et les abeilles bourdonnaient autour des rhododendrons et des grandes sauges bleues qui s'étaient multipliés entre les bordures de buis, maintenant aussi hautes que des charmilles. Aucun bruit du monde n'arrivait dans cette solitude, aux environs de laquelle il n'y avait ni châteaux, ni maisons de plaisance, mais seulement quelques sordides masures habitées par des paysans. L'église paroissiale étant fort éloignée, le dimanche, Mme de Roquevire allait, avec sa filleule, entendre la messe dans une chapelle où se rendait aussi toute la population rurale. Quoique la vieille dame ne jouît d'aucun droit seigneurial, elle avait son banc près de l'autel, un banc de bois où l'on pouvait s'asseoir, tandis que le reste de l'assistance était à genoux sur les dalles. En sortant de la chapelle, elle conviait le pauvre capucin, qui avait déjà fait deux lieues pour venir dire sa messe, à prendre chez elle une tasse de café, et après l'avoir ainsi régalé, elle ne manquait pas de lui remettre quelque petite aumône pour son couvent; cette munificence justifiait le privilége du banc près de l'autel, et ajoutait à la considération que les paysans avaient pour la bonne dame.

Gasparie avait appris chez les Andrettes à confectionner ces riches broderies, ces belles dentelles que les dames d'autrefois payaient trente louis l'aune; elle faisait pour sa marraine des barbes de point d'Alençon, dont une duchesse n'aurait pas dédaigné de se parer, et pour elle-même des manchettes et des fichus de dentelle qu'elle mettait les dimanches avec une simple robe d'indienne. L'hiver, elle était un peu triste; mais quand la belle saison arrivait, elle redevenait vive et gaie. Tout le jour, elle travaillait devant la maison, sous l'ombrage des jeunes ormeaux, à côté de sa marraine. Le soir, elles allaient toutes deux se promener dans la campagne, ou bien elles gagnaient une éminence qui dominait le vallon, et qu'elles appelaient le Belvédère. On découvrait de cet endroit toute la plaine des Sièyes, et à l'horizon, entre les rochers de San-Brancassi et la montagne de la Croix, les clochers de la ville épiscopale de Digne. Sur un plan plus rapproché, le cabaret de Gaubert apparaissait derrière un rideau de verdure, et plus près encore on apercevait la chapelle avec sa petite porte cintrée et son toit couvert de plantes parasites. Gasparie aimait à s'asseoir en ce lieu pour écouter les bruits qui s'élevaient le long du chemin. Tantôt c'était le trot pressé

d'un courrier qui se rendait peut-être à la cour de Turin, tantôt le pas agile des mules qui s'avançaient en faisant tinter leurs sonnailles, et la voix retentissante des muletiers qui, nonchalamment assis sur leur monture, chantaient de vieux refrains en langue provençale. Ordinairement bêtes et gens allaient prendre gîte, pour la nuit, au cabaret de Gaubert, dont les fenêtres s'illuminaient dès le coucher du soleil. Ce bruit et ce mouvement récréaient aussi la vieille dame, et elle disait à Gasparie : — Nous ne sommes pas tout à fait dans un désert; mais c'est grand dommage, mignonne, qu'il ne passe pas un peu plus de beau monde sur cette route.

Quelques années s'écoulèrent ainsi. Gasparie et sa marraine auraient vécu heureuses dans leur retraite, si de temps en temps Mme de Roquevire n'avait reçu des lettres de son notaire, Me Graffin, et d'un procureur du même nom qui suivait ses affaires. La pauvre dame avait plaidé toute sa vie, et, quoiqu'elle eût gagné la plupart de ses procès, le meilleur de son bien y avait passé. Cette fois elle tremblait en songeant au résultat de cette dernière lutte judiciaire: la cause était pendante depuis cinq ans.

Un jour enfin, Mme de Roquevire eut l'heureuse nouvelle du gain de son procès : elle avait triomphé définitivement du chevalier de Roquevire, son implacable adversaire. Le surlendemain, elle reçut une liasse de papiers dont la lecture l'occupa pendant toute la matinée. Lorsqu'elle eut examiné et vérifié toutes ces pièces, elle appela Gasparie et lui dit en pleurant : — J'ai gagné mon procès, mais je suis ruinée. Voici le rôle des frais; il faudra vendre pour payer, il faudra vendre le peu qui me reste.

— Ne vous affligez pas ainsi, ma marraine, lui répondit Gasparie; nous tâcherons de faire face à tout.

— Il faudra vendre, répéta la vieille dame; il faudra quitter cette maison; où irons-nous alors?...

— Chez moi, répondit tranquillement la jeune fille; nous irons demeurer au cabaret de Gaubert.

— Que dis-tu là, mon enfant? s'écria Mme de Roquevire.

— Oui, ma bonne marraine, reprit Gasparie; c'est une chose à laquelle je songe depuis que ce procès vous cause tant de souci. Le bail de meste L'Agasse va finir; nous ne le renouvellerons pas. François tiendra le cabaret avec Jeannette, et nous leur donnerons une servante qui les aidera à la cuisine. La maison étant très grande, nous pourrons bien avoir deux chambres où nous nous tiendrons tranquillement, sans paraître jamais en bas. Il y aura bien du malheur si nous ne trouvons pas moyen de subsister là où meste L'Agasse s'est enrichi; ayons donc bon courage et bon espoir, ma chère marraine.

La vieille dame l'attira sur ses genoux, la baisa au front, et mur-

mura en levant les yeux au ciel : — Ainsi donc, grand Dieu! la prédiction de son père s'accomplira!

VII.

Il y avait dans le vieux château transformé en hôtellerie un petit corps de logis séparé du reste de l'édifice par une terrasse à demi ruinée. Les deux dames s'établirent dans ce réduit, dont les fenêtres donnaient sur la campagne. La maison qu'elles quittaient n'était pas plus somptueuse, et elles s'habituèrent bientôt à leur nouveau séjour. Dès les premiers mois, il leur fut possible d'ailleurs d'y faire des embellissemens. La clientèle du cabaret avait augmenté; les pièces de quinze sols et même les petits écus foisonnaient dans le tiroir qui servait de coffre-fort à Jeannette, car le bruit s'était répandu sur toute la route qu'on mangeait des pâtés de lapin au *Mouton vert,* et que le vin y était meilleur que du temps de meste L'Agasse. Ces importantes améliorations attiraient en foule les muletiers, les porte-balles, les maquignons et autres petites gens; mais depuis ce seigneur de Barbejas qui fut arrêté par le mauvais temps sous le pic de Cousson, jamais peut-être figure de gentilhomme ne s'était montrée dans le cabaret de Gaubert. Les deux dames n'étaient qu'à une petite distance de tout ce mouvement et de tout ce bruit; néanmoins elles vivaient aussi solitairement que dans leur maisonnette des Gipières; les mêmes occupations, les mêmes délassemens remplissaient leurs journées, et leur existence s'écoulait doucement comme autrefois. Mme de Roquevire avait pourtant au fond de l'âme un double chagrin : elle ne se consolait pas d'avoir été forcée de vendre les Gipières, car c'était le chevalier de Roquevire qui avait acheté à l'enchère ce bien de famille, et elle était exposée à des rapports de voisinage avec ce redoutable plaideur; son autre souci, — et celui-ci la préoccupait bien davantage, — c'était l'avenir de Gasparie. Elle n'entrevoyait aucun mariage possible pour cette belle jeune fille. Un seul parti s'était présenté, et la bonne dame n'y songeait pas sans honte. Après son dernier procès, Me Graffin, enhardi par le mauvais état de ses affaires, lui avait écrit en lui demandant pour son fils la main de sa filleule, à quoi elle lui avait répondu fièrement qu'il n'y avait pas d'alliance possible entre les parchemins de son étude et les parchemins des Barbejas.

Elles connaissaient toute la population rurale des environs, depuis le riche paysan qui, comme *meste* L'Agasse, possédait de bonnes terres au soleil jusqu'au pauvre chevrier dont le troupeau vagabond broutait dans la montagne. Souvent dans leurs promenades elles rencontraient de grands garçons en culottes courtes de drap vert, avec la jaquette de même, qui se hâtaient de tirer leur chapeau et

auxquels elles donnaient familièrement le bonjour. Si d'aventure ils allaient du même côté, la conversation s'engageait aussitôt sur l'état des récoltes pendantes, le prix du seigle et autres détails de la vie agricole; mais quelle que fût la difficulté du chemin, le jeune paysan se gardait bien d'offrir l'appui de son bras aux promeneuses. S'il s'agissait de franchir quelque ruisseau, il passait sur l'autre bord d'une enjambée; puis il s'arrêtait les mains dans ses poches et attendait tranquillement que les deux dames se fussent tirées de ce mauvais pas. Dans ses idées, c'eût été leur manquer de respect que de leur toucher seulement le bout des doigts. Naturellement aucun de ces personnages rustiques n'aurait osé lever un regard amoureux sur Gasparie, dont la beauté ne les frappait pas d'ailleurs; ils la trouvaient bien moins jolie avec sa taille fine et son blanc visage qu'une robuste fille aux joues carminées, à l'allure solide, qu'une bonne campagnarde, bien tannée par le grand air et le soleil.

Les muletiers qui s'attablaient pour souper dans la grande salle du *Mouton-Vert* ne faisaient pas longuement la veillée: dès qu'ils avaient bu leur dernier verre de vin, ils se hâtaient de gagner le premier étage, où ils couchaient par chambrées, dans les vastes pièces qu'occupaient jadis les sires de Gaubert. Aussitôt qu'ils s'étaient retirés et que tout était en ordre dans le cabaret, François s'en allait avec Jeannette au pavillon des Dames, comme ils l'appelaient, et là ils commençaient joyeusement un nouveau service. Jeannette dressait le couvert et apportait le souper; François, la serviette au bras et droit derrière la chaise de Gasparie, changeait les assiettes et versait à boire. Lorsque sa jeune maîtresse voulait le dispenser de ce service, il refusait d'obéir : — Ça me repose, disait-il, de voir manger si proprement et de manier encore l'argenterie.

Trois années environ s'écoulèrent ainsi. Un dimanche, jour de la Pentecôte, en entrant dans la chapelle, à l'heure de la messe, Mme de Roquevire se trouva face à face avec un homme d'un certain âge, poudré à frimas, l'épée au côté et vêtu d'un habit vert galonné d'argent : c'était le chevalier de Roquevire. Cet odieux parent lui fit une grande révérence et resta droit à l'autre bout du banc, tandis qu'elle s'asseyait avec Gasparie. La bonne dame eut de grandes distractions durant le service divin; elle se rappelait avec un amer ressentiment ses désastres judiciaires, et déplorait avec de nouveaux regrets l'acte qui avait mis l'héritier de son défunt mari en possession de la fortune delabrée des Barbejas. En sortant de la chapelle, elle faillit oublier de faire son invitation au pauvre capucin, qui, depuis qu'elle avait quitté les Gipières, montait tous les dimanches au cabaret de Gaubert pour prendre chez elle sa tasse de café. Après avoir tourné un regard affligé vers son ancienne demeure, elle prit le bras de Gasparie et lui dit à voix basse : — Regarde cet étranger;

tu le connais, quoique tu ne l'aies jamais vu : c'est à lui que ton père a vendu la Ruine.

— Ah! fit Gasparie en pâlissant.

Mais elle se remit aussitôt, et suivant du regard le chevalier de Roquevire, qui s'eloignait du côté des Gipières, elle murmura : — Qui sait?... je pourrai peut-être un jour racheter l'héritage de ma famille?

— Peut-être! répéta Mme de Roquevire, frappée de cet espoir obstiné; ceux de ta race ont des pressentimens qui se vérifient.

Après cette première rencontre, les deux dames retrouvèrent tous les dimanches le chevalier de Roquevire à la chapelle. Lorsqu'elles paraissaient, il se rangeait en faisant une profonde inclination, et restait debout, un peu en arrière du banc, comme pour leur donner le pas. Elles répondaient à son salut par une froide révérence, s'asseyaient discrètement en prenant soin de laisser libre la place qu'il aurait pu occuper, et entendaient la messe sans relever la tête, les yeux fixés sur leur livre d'heures.

Le quatrième dimanche, elles trouvèrent le chevalier au seuil de la chapelle. Il s'avança avec une politesse grave et leur présenta l'eau bénite. A ce geste, Mme de Roquevire s'arrêta confondue et regarda Gasparie. Celle-ci se déganta, toucha du bout de ses doigts roses les longs doigts osseux du chevalier, rendit l'eau bénite à sa marraine, et entra dans la chapelle les yeux baissés. Quelques jours après, le chevalier envoya son laquais présenter ses très humbles devoirs à Mme de Roquevire et lui fit demander en même temps à quel moment il pourrait se présenter devant elle sans la déranger. Lorsque la vieille dame reçut ce message, elle dit à sa filleule : — Autrefois nous avons eu ainsi plusieurs entrevues pour régler mon douaire à l'amiable, et toujours il s'en est suivi quelque bon procès. Fasse le ciel que cette fois encore il ne s'agisse pas de quelque chicane!

— Vous ne pouvez pourtant pas vous dispenser de recevoir sa visite, observa Gasparie; tenez, ma marraine, croyez-moi, débarrassez-vous de lui au plus vite, demain par exemple.

— Soit, répondit-elle en soupirant.

Le chevalier de Roquevire vint en effet le lendemain. Il s'était attendu sans doute à trouver la pauvre veuve et sa filleule dans le cabaret, au fond de quelque petite chambre pauvrement meublée, se récréant à regarder par la fenêtre les passans qui faisaient halte devant le ***Mouton-Vert*** pour boire un verre de vin, et il demeura tout étonné lorsque François l'introduisit dans le pavillon des dames.

Elles étaient assises dans un petit salon dont quelques portraits de famille ornaient les lambris. Les fauteuils de bois étaient garnis de coussins moelleux; le parquet était brillant et uni comme une glace; enfin il y avait sur la cheminée une pendule à sonnerie qui

provenait de la succession de feu M. de Roquevire. La vieille dame tricotait assise à côté d'un guéridon, et Gasparie travaillait à un ouvrage de broderie. Quand le chevalier entra, Mme de Roquevire posa son tricot et ses lunettes sur le guéridon, se leva lentement et fit une majestueuse révérence. François avait avancé un siége, le chevalier s'assit après avoir fait ses baise-mains, et commença un discours embrouillé sur tous les malheurs qui résultaient des procès de famille. La vieille dame l'interrompit dès les premiers mots. — Eh! monsieur, je suis fort de votre avis, lui dit-elle ironiquement, nous aurions dû nous entendre; c'est dommage qu'il soit trop tard.

— Il n'est jamais trop tard pour reconnaître une injustice, répondit-il sentencieusement; je viens vous proposer de revenir sur tous nos comptes...

— Ah! grand Dieu! monsieur, je ne veux pas, s'écria-t-elle épouvantée; gardez tout ce que vous avez, je n'y prétends plus rien.

— Vous devriez pourtant, madame, désirer d'accroître votre bien, répondit-il en regardant Gasparie; vous devriez avoir l'ambition de léguer quelque fortune à cette belle demoiselle, qui sans doute sera votre héritière.

— Il me reste un capital de quatre mille sept cents livres, c'est à elle que je le laisserai; certainement je voudrais faire plus, murmura la bonne dame, attristée tout à coup par cette idée qu'elle n'avait presque plus rien à lui donner.

Gasparie laissa aller son ouvrage, prit la main de sa marraine, la garda dans les siennes et dit avec quelque hauteur en se tournant vers le chevalier : — Monsieur, je vous en prie, ne parlez plus de toutes ces choses; si votre conscience vous reproche d'avoir touché au bien d'autrui, faites l'aumône aux pauvres : c'est toujours une restitution.

— Ah! mademoiselle, vous êtes un ange! s'écria le chevalier avec transport.

Le vieux plaideur s'essuya le front avec son mouchoir, comme il faisait à l'audience lorsqu'il était fortement ému. En ce moment, il eût été capable de conciliation, d'arrangemens, de restitution, de tout ce qui est généreux et juste. Il se remit à discourir avec expansion, comme un homme exalté par quelque sentiment vif, par quelque secrète espérance. Il parla de la noblesse de sa maison et se vanta discrètement d'être riche; il fit valoir enfin tous ses avantages avec l'adresse et la faconde d'un avocat qui sait mettre en relief les bons côtés d'une mauvaise cause.

Mme de Roquevire l'écoutait avec un certain étonnement, tandis que Gasparie, les yeux attachés sur sa broderie, travaillait sans distraction, comme si elle eût été seule avec sa marraine dans le salon.

La bonne dame, fidèle aux habitudes hospitalières du pays, fit

apporter une légère collation dont sa filleule dut faire les honneurs. Les fruits venaient d'être cueillis dans le jardin : c'étaient des poires blondes et parfumées, des bouquets de grosses cerises avec leur feuillage vert, et de petites fraises odorantes. Gasparie emplit un verre à patte de vin cuit et le présenta au chevalier, qui accepta en s'inclinant d'un air ravi. Après avoir bu une petite gorgée, il éleva son verre, et dit en se tournant vers la jeune fille : — Je bois à vous, mademoiselle; que tous vos vœux soient exaucés!

— Cela dépend de vous, monsieur, répondit-elle spontanément.

— De moi? s'écria-t-il.

— Oui, monsieur, poursuivit-elle d'un ton grave; mon désir le plus vif est de racheter un jour les biens de ma famille : consentirez-vous à me vendre la Ruine?

— Oui, mademoiselle, répondit-il sans hésitation.

— Je prends acte de cette promesse, dit-elle vivement, et j'espère être en mesure de vous la rappeler à ma majorité. En attendant, monsieur, je vous demanderai de me faire savoir le prix que vous exigerez...

Il réfléchit un moment, et répondit avec un sourire qui creusa plus profondément les rides de sa bouche plate et pincée : — Oui, mademoiselle; avant peu, vous saurez à quelles conditions vous pourrez rentrer en possession de la Ruine.

Quand il fut parti, Mme de Roquevire s'écria : — Je suis émerveillée! cet homme-là n'est pas reconnaissable. Assurément il médite quelque méchant tour, puisqu'il force ainsi son naturel. Ah! ma mignonne, avant d'entamer une affaire avec lui, il faut y songer à deux fois. Si tu parviens à racheter la Ruine, il trouvera moyen ensuite de te faire deux ou trois procès.

— Nous verrons bien! répondit-elle gaiement.

Deux jours plus tard, Mme de Roquevire reçut une lettre dont elle reconnut sur-le-champ le cachet armorié. — Tiens, ma petite reine, dit-elle à sa filleule, voici les conditions du chevalier; lis toi-même.

Gasparie déploya la lettre; l'écriture en était mauvaise, une véritable écriture de procureur, large, désordonnée, inintelligible. Pour la lire couramment, il fallait l'étudier.

— Donne, donne, dit Mme de Roquevire en reprenant le papier; j'ai l'habitude de lire des paperasses, je déchiffrerai cela mieux que toi.

Lorsqu'elle eut achevé la première page, elle laissa tomber la lettre sur ses genoux et joignit les mains en s'écriant : — Bonté divine! je ne m'attendais pas à ceci.

— Les propositions de M. le chevalier sont donc extravagantes? dit Gasparie, ou bien il rétracte sa parole?

— Non, il veut la tenir : il t'offre de te remettre en possession des

biens de ta famille à une condition, à la condition de t'épouser; oui, il te demande en mariage...

— Lui! fit Gasparie avec un profond étonnement.

— Lui-même! dit la vieille dame en achevant de lire la lettre. Voilà ses conditions.

Et comme Mlle de Barbejas gardait le silence, elle ajouta : — Est-ce que tu persistes à vouloir rentrer en possession de la Ruine?

— Non, répondit-elle avec un naïf et légitime orgueil; M. le chevalier en demande un trop haut prix!

— Je vais me dépêcher de lui écrire que tu refuses, s'écria Mme de Roquevire. Eh! eh! le voilà débouté! et quand je lui aurai signifié l'arrêt, il n'y aura pas moyen d'en appeler. Cette fois le méchant homme ne pourra pas nous envoyer du papier timbré.

Le même jour, François alla porter aux Gipières la réponse de Mme de Roquevire. Lorsqu'il revint, la vieille dame l'interrogea.

— M. le chevalier a lu la lettre d'un bout à l'autre, répondit-il. J'étais devant lui, le chapeau à la main, et j'attendais. Il est resté un bon quart d'heure à réfléchir, ensuite il m'a congédié en me disant : « Tu présenteras mes très humbles respects à madame et à mademoiselle; j'aurai bientôt l'honneur de leur faire ma visite. » Là-dessus, il est allé voir les maçons, qui bâtissent une belle terrasse, avec un escalier pour descendre au parterre.

— Est-ce qu'il va s'établir aux Gipières? murmura Mme de Roquevire avec inquiétude; nous aurions là un mauvais voisinage.

Le dimanche suivant, les deux dames retrouvèrent le chevalier de Roquevire à l'entrée de la chapelle. Il leur offrit l'eau bénite, ensuite il alla reprendre sa place ordinaire à côté du banc. Sa figure semblait amaigrie; il avait le teint blême et le front plissé.

— Le voilà bien mortifié! pensa Mme de Roquevire avec une certaine satisfaction.

Quelques jours plus tard, il vint faire sa visite. Sa contenance n'était nullement embarrassée; il s'assit d'un air aisé, et engagea la conversation sur la pluie et le beau temps. Un quart d'heure après, Gasparie se leva, fit une révérence et sortit du salon.

— J'ai perdu en première instance, dit-il en la suivant des yeux.

— Je ne vous conseille pas d'en appeler, répliqua sèchement Mme de Roquevire.

— J'attendrai, fit-il en ouvrant sa tabatière; il n'y a pas péril en la demeure.

— Qu'entendez-vous par ces paroles? interrompit la vieille dame, outrée d'un tel aplomb.

— Eh! madame, vous avez assez de pénétration pour le présumer, répondit-il en lui offrant une prise de tabac. J'ai fait ma demande, elle a été repoussée : à dire vrai, je m'y attendais; mais les choses

en restent là, sans préjudice aucun pour mes intérêts. Je n'ai pas de compétiteurs, et il ne s'en présentera point. Jetez les yeux autour de vous, et dites-moi si vous voyez, je ne dis pas en ces quartiers, mais à vingt lieues à la ronde, un parti qui convienne à votre filleule. Personne ne se présentera pour l'épouser, c'est ce qui fait mon espoir...

— Elle veut mourir fille, interrompit la vieille dame en colère.

— C'est son idée aujourd'hui, mais elle peut changer de résolution, répliqua le chevalier. J'attendrai, je vous le répète, j'attendrai.

— Monsieur, s'écria-t-elle exaspérée, si l'on gagnait le cœur d'une jeune fille comme on gagne un procès, vous l'emporteriez, je n'en doute pas; mais le cas est bien différent : renoncez à cette poursuite et oubliez Mlle de Barbejas.

— Jamais, répondit-il froidement. Si elle s'obstine à me refuser sa main, je me consolerai en songeant que du moins elle ne pourra la donner à un autre.

Il se leva à ces mots, et avant de se retirer il ajouta : — Je passerai le reste de la saison et peut-être tout l'hiver prochain aux Gipières; me permettrez-vous, madame, de venir vous présenter mes devoirs de loin en loin?

— De loin en loin, répéta la vieille dame, j'aurai, monsieur, l'honneur de vous recevoir.

Lorsqu'il fut sorti, elle jeta les yeux autour d'elle en soupirant, et murmura : — Il a raison; cette belle fleur s'épanouit pour lui seul dans ce désert.

Gasparie avait alors dix-huit ans; elle ressemblait à sa mère; ses cheveux blonds frisaient naturellement sur le cou et sur les tempes, comme ceux de la belle Pauline, et formaient autour de son front de petites boucles légères. Elle avait les sourcils noirs et les grands yeux d'un bleu sombre des Barbejas, ainsi que certains airs de tête un peu altiers, qui rappelaient par momens la fière attitude de son aïeul. Comme les modes extravagantes de cette époque n'avaient pas pénétré jusque dans ce pays sauvage, elle ne portait ni souliers à hauts talons ni paniers, et ne mettait point de poudre. Néanmoins son ajustement ne manquait pas d'élégance; elle avait des rubans de toutes nuances que lui vendaient les colporteurs, des dentelles, des broderies, et quelques petits joyaux qui lui venaient de sa mère. Le dimanche, lorsqu'elle était parée de son déshabillé à ramages et de sa petite coiffe plissée, rattachée par un nœud bleu de ciel, Mme de Roquevire la considérait d'un air mélancolique et ravi en murmurant : — Comme elle est belle!

VIII.

Quelques mois s'écoulèrent encore dans une douce et monotone tranquillité; le chevalier de Roquevire n'avait pas reparu trop souvent au cabaret de Gaubert; il n'était pas tombé beaucoup de neige, et Gasparie avait pu faire presque tous les jours une longue promenade au soleil; c'était à peu près toute la somme de bonheur qu'elle avait ambitionnée. On était aux premiers jours de printemps, les bois verdissaient, les arbres fruitiers étaient en fleur; déjà l'on avait vu des hirondelles. Un jour, le chevalier de Roquevire, qui était allé faire un voyage à Aix, se présenta inopinément à la porte du pavillon des dames. Il était en habit de cheval, l'éperon d'argent au talon et la cravache à la main.

— Excusez-moi, madame, si je me présente ainsi au débotté, dit-il en entrant; j'avais hâte de vous avertir... Vous ne savez rien des dernières nouvelles politiques?

— Rien absolument, répondit la vieille dame en ouvrant de grands yeux.

— Eh bien! sachez que la guerre recommence, reprit le chevalier en gesticulant; oui, madame, toute l'Europe est en feu...

— Je forme des vœux pour le succès des armes du roi, dit-elle étonnée de cette véhémence.

— C'est une lutte universelle, poursuivit-il; les Autrichiens menacent d'entrer en Italie, et le roi d'Espagne envoie des secours en Piémont, une armée de vingt mille hommes qui passera par cette frontière.

— La nouvelle est-elle bien certaine? s'écria Mme de Roquevire.

— Si certaine que les Espagnols sont déjà dans la Basse-Provence; il y a deux régimens campés aux portes de la ville d'Aix; je les ai vus.

— En l'année 1713, nous étions ainsi menacés, dit Mme de Roquevire après avoir un peu réfléchi; mais la paix se fit, et il n'y eut aucun mal ni dommage. Cet été-là précisément j'étais aux Gipières avec ma cousine, et nous y restâmes en toute sécurité.

Le chevalier, qui se piquait d'être un grand politique, essaya alors d'expliquer à la bonne dame l'état de l'Europe et les causes de la seconde guerre de succession; il voulut lui faire comprendre que la paix du monde était pour longtemps troublée; mais elle n'entendit pas grand'chose à son discours, et ne parut pas fort effrayée non plus, lorsqu'il lui fit le tableau des dangers qu'elle et les siens allaient courir durant le passage des gens de guerre.

— Qu'avons-nous à craindre? dit-elle; ce sont des alliés; ils ne sauraient nous traiter en ennemis. Et tenez, je ne serai pas fâchée

d'ouïr un peu de bruit autour de moi, de voir encore une fois avant de mourir des plumets et des uniformes, d'entendre les tambours, les trompettes et tout ce beau fracas des gens d'armes!

— Elle est folle! pensa le chevalier.

Avant de se retirer, il renouvela ses propositions de mariage, hardiment cette fois et avec une sorte d'insistance désespérée qui prouvait à quel degré de souffrance l'avait réduit la passion.

Mme de Roquevire l'écouta sans l'interrompre. La bonne dame n'était pas vindicative; pourtant elle éprouvait une certaine satisfaction, et elle ne put s'empêcher de dire à ce vieil ennemi de sa tranquillité : — Je vous le répète, monsieur, on ne gagne pas le cœur d'une jeune fille comme on gagne un procès. En tel cas, il n'y a ni démarches, ni sollicitations, ni ruses, ni chicanes qui vaillent; vous avez perdu sans appel. Faites comme moi lorsque je vous avais pour adversaire et que j'avais perdu ma cause, retirez-vous, et tâchez de vous consoler.

Il secoua la tête tristement, puis il soupira en apercevant, à travers la fenêtre, Mlle de Barbejas qui se promenait dans le jardin, et murmura au fond de son cœur : — Du moins elle mourra fille!

La nouvelle apportée par le chevalier était véritable : quelques jours plus tard, deux bataillons d'infanterie espagnole arrivèrent dans le pays; l'un suivit la rive droite de la Bléone pour gagner Digne; l'autre prit le chemin qui passe sous le pic de Cousson et fit halte devant le cabaret de Gaubert. Tous les paysans des environs étaient accourus pour voir ces étrangers et leur vendre du pain de seigle, des fromages, des pruneaux et des pannerées de noix. Tandis que les soldats payaient sans marchander et faisaient leur repas au bord du chemin, les officiers entrèrent au *Mouton-Vert* et s'attablèrent dans la salle où le dîner était servi. François, en tenue d'aubergiste et grave comme un *alguazil mayor,* tranchait les viandes et versait à boire un vin des Mées qui valait le vin de Xérès. En ce temps-là, l'argent foisonnait dans la poche des sujets de sa majesté catholique. Lorsque le bataillon se fut remis en marche, François entra dans la cuisine les bras en l'air comme un homme qui perd la tête, et s'écria en jetant dans le tablier de Jeannette une grosse pièce d'or : — Tiens! cela s'appelle un doublon, cela vaut quatre-vingts livres!... Quatre-vingts livres un dîner d'auberge!... On voit bien que ce sont là de grands seigneurs.

— Ils ont de bien beaux chevaux! dit Jeannette en se mettant à la fenêtre pour les voir encore.

— Les soldats ont bien payé aussi, reprit François : voilà les paysans qui rient là-bas en comptant leur argent. Et tous les jours, pendant trois ou quatre mois, il passera ainsi des troupes. Quelle bénédiction pour le pays!

Gasparie et la vieille dame avaient vu de loin arriver les Espagnols; ensuite elles s'étaient prudemment retirées dans le pavillon, où elles étaient demeurées portes et fenêtres closes. François courut leur montrer sa recette et leur raconter comment cette soldatesque s'était comportée.

— C'est très bien, dit la bonne dame d'un air satisfait. Ce chevalier de Roquevire m'avait un peu inquiétée avec ses prévisions et ses frayeurs. A présent je vais dormir tranquille.

— Et ces messieurs ont-ils parlé des affaires publiques pendant le dîner? demanda Gasparie; disaient-ils quelque chose de cette guerre?

— Je n'en sais rien, mademoiselle, répondit le bonhomme. C'est très incommode de les écouter : ils ne parlent ni français, ni provençal.

Les jours suivans, le passage des troupes continua sans interruption, et, comme le temps était déjà beau, elles campèrent échelonnées dans les montagnes qui forment un boulevard naturel de plusieurs lieues entre la France et le Piémont.

Ainsi que l'avait dit François, c'était une bénédiction pour ce pauvre pays. Les Espagnols payaient largement; cette belle monnaie d'or du Nouveau-Monde, si mal frappée et d'un titre si pur, circulait entre les mains des paysans, des gagne-petit et des pourvoyeurs de toute sorte accourus sur le passage de l'armée. On parle encore à la veillée de cette époque prospère, et plus d'une ménagère garde comme une médaille, une relique, au fond de son armoire, quelque piécette d'or aux armes d'Espagne.

François perdait la tête; il pleurait de joie le soir en comptant sa recette. La grande salle était toujours remplie d'uniformes et de chapeaux montés, et des personnages qui portaient les plus beaux noms de la monarchie espagnole avaient couché au cabaret de Gaubert.

— Encore une année comme celle-ci, disait le bonhomme, et mademoiselle sera si riche qu'elle pourra racheter la Ruine, la maison d'Aix et même les Gipières, si cela lui fait plaisir.

Au milieu de tout ce mouvement, Gasparie vivait comme une recluse. Les fenêtres du pavillon étaient exactement fermées du côté de l'auberge, et l'on pouvait croire que ce petit corps de logis était inhabité. Mme de Roquevire et sa filleule ne sortaient guère que vers le soir pour prendre l'air dans le jardin, où elles étaient sûres de ne rencontrer personne. Parfois cependant la vieille dame s'avançait sur la terrasse et s'amusait à regarder les escadrons de cavalerie qui arrivaient, clairons en tête, au bruit d'une fanfare, ou bien les lourds bataillons d'artillerie traînant péniblement leurs engins sur cette route étroite et caillouteuse. Tout ce tumulte la réjouissait, et elle se moquait du chevalier de Roquevire, lequel venait souvent rôder aux environs d'un air inquiet, et s'informer si les gens de

guerre n'avaient point commis de dégâts ni d'insolences au cabaret de Gaubert.

Un soir, au temps où les fleurs imperceptibles de la vigne exhalent une si délicieuse odeur, où le rossignol chante toute la nuit dans les haies d'aubépine, les deux dames veillaient dans le pavillon, à la clarté d'une petite lampe, autour de laquelle voltigeait un beau papillon nocturne : — C'est un papillon roux, dit la vieille dame avec satisfaction, signe de bonheur !

— Je ne veux pas qu'il se brûle; il faut le chasser dehors, s'écria Gasparie en allant ouvrir la fenêtre.

En ce moment, on entendit le bruit d'une dispute du côté de la terrasse, et dans l'éloignement une troupe de cavaliers qui s'avançait. Gasparie se hâta de pousser le volet de la fenêtre; elle avait distingué sur le chemin une espèce de cavalcade marchant rapidement à la lueur d'une douzaine de torches qui semblaient voltiger comme de gigantesques lucioles rouges dans les ténèbres de la nuit. — Qui est-ce qui arrive si tard? dit la vieille dame étonnée, et quel est ce bruit que l'on fait là dehors?

Elle n'avait pas achevé, qu'on frappa violemment à la porte du pavillon qui donnait sur la terrasse, et que des voix furieuses se firent entendre. François, dont l'aigre fausset dominait par-dessus toutes, s'écriait tantôt en provençal, tantôt en français : — Vous n'entrerez pas dans ce logis... *segu n'ensuqui qoouqun d'aquelei marrias!* Retirez-vous; cet endroit-ci n'est pas une auberge!...

Les autres vociféraient en espagnol et s'obstinaient à vouloir qu'on leur ouvrît le pavillon. Les servantes du cabaret étaient accourues avec les valets d'écurie; c'était une rumeur épouvantable. Enfin les Espagnols, irrités, se mirent en devoir de briser le lourd battant de chêne; mais au premier coup on tira les verroux à l'intérieur, la porte s'ouvrit, et Mme de Roquevire parut : — Ces gens-ci ne sont que des valets, dit-elle après avoir jeté un coup d'œil sur les hommes arrêtés au seuil du pavillon; c'est à leur maître que je veux parler.

— Le voici, je pense, dit François en tirant son chapeau, tandis que les Espagnols faisaient un pas en arrière, la tête découverte, et demeuraient immobiles dans un respectueux silence. Deux jeunes cavaliers s'avançaient à la lueur des torches portées par des soldats; un groupe de cinq ou six officiers les suivaient à distance; tout ce monde-là venait de mettre pied à terre devant le cabaret.

— Monsieur, s'écria la vieille dame sans trop savoir à qui elle s'adressait, on n'est plus en sûreté ici; prenez-nous sous votre protection, je vous en conjure.

— Très volontiers, madame, répondit en français un des deux cavaliers; est-ce que vous avez souffert quelque dommage, quelque injure?

— Oui, monsieur, ces hommes que vous voyez là ont voulu entrer chez moi par force.

— Vous demeurez dans cette petite maison? interrompit le jeune homme en regardant à travers la porte, qui était toute grande ouverte. L'intérieur du pavillon était éclairé, et l'on apercevait Mlle de Barbejas assise dans le petit salon, à la place où sa marraine lui avait dit de l'attendre. Elle écoutait avec un mouvement de tête inquiet ce qui se passait au dehors, et les clartés de la lampe, donnant en plein sur son beau visage, rendaient la blancheur de son teint encore plus transparente et plus douce.

— Oui, monsieur, j'occupe cette maisonnette, répondit Mme de Roquevire, et je m'estimerai fort heureuse si, par votre protection, je peux obtenir d'y vivre tranquille.

— Je vous le promets, madame, répondit le jeune homme; désormais personne n'osera plus vous troubler ainsi. Oubliez un ennui qui ne se renouvellera plus certainement. Il paraît que l'auberge s'est trouvée trop petite pour loger tout le monde ce soir. D'ailleurs les ordres sont arrivés tard; rien n'est prêt encore, à ce que je vois. — Il jeta un coup d'œil vers les fenêtres illuminées du cabaret, puis il ajouta : — Tandis qu'on achève d'arranger mon appartement, voulez-vous me permettre, madame, de me reposer un moment chez vous?

— C'est bien de l'honneur que vous me ferez, répondit-elle; par ici, monsieur, et prenez bien garde : il n'y a qu'une marche devant la porte, mais elle est un peu haute.

Le jeune homme lui offrit la main, congédia du geste ceux qui le suivaient et entra avec son compagnon dans le pavillon des dames. A la vue de ces étrangers, Gasparie se leva, en faisant une profonde révérence.

— Ma filleule, Mlle Gasparie de Barbejas, dit la vieille dame en la présentant.

Le jeune homme s'inclina, et, avant de s'asseoir, il dit avec un léger sourire, en se désignant lui-même d'abord, puis en désignant son compagnon : — Don Philippe d'Espagne, don Juan de Zuniga, duc de Peñarande.

— Ah! monseigneur, que votre altesse me pardonne! s'écria Mme de Roquevire en faisant le geste de se jeter aux genoux de l'infant, qui la releva aussitôt; je ne me consolerai jamais d'avoir parlé avec tant de liberté à un si grand prince!

— Vous ne pouviez pas me reconnaître dans l'obscurité, fit-il en riant; mais, madame, je suis chez vous, et je vous prie de vous asseoir. — Puis, se tournant vers Gasparie, il ajouta gracieusement : — Vous aussi, mademoiselle.

L'infant don Philippe, duc de Parme, était un petit jeune homme

fluet et pâle, dont une certaine vivacité de physionomie et un air de dignité affable rachetaient un peu la laideur. Don Juan de Zuniga au contraire avait les beaux traits d'un Espagnol de pure race, un front élevé, de grands yeux fiers et calmes, le teint uni et d'une pâleur brune qui relevait l'éclat de ses dents blanches. Il comprenait le français, mais ne le parlait pas avec facilité, et assistait en quelque sorte à la conversation. De temps en temps, le prince lui adressait quelques mots en espagnol, auxquels il répondait dans la même langue avec un grave sourire. Il arrive si rarement aux princes de sortir du cercle où l'étiquette les tient enfermés, que, lorsqu'ils se trouvent par hasard au milieu des habitudes de la vie commune, tout ce qui est momentanément sous leurs yeux les intéresse et les amuse. L'infant considéra les portraits qui tapissaient la muraille, et questionna Gasparie sur sa famille. Lorsqu'il apprit qu'elle était orpheline, il voulut savoir le rang que son père tenait dans le monde. Mme de Roquevire ne se fit pas prier pour lui dire la généalogie des Barbejas, en commençant par le roi mage, et elle lui montra leurs armoiries sur un petit cachet d'agate, monté en bague, que Gasparie portait au doigt.

— Voilà certes une illustre origine! s'écria don Philippe; je ne crois pas qu'il y ait auprès de la reine ma mère une seule dame qui puisse se vanter d'être d'aussi ancienne race; qu'en dites-vous, Zuniga?

— La plus antique noblesse ne remonte pas au-delà du roi don Pelage, répondit l'Espagnol; votre altesse a raison, il n'y a pas chez nous un seul nom aussi ancien que celui de mademoiselle.

— Chez nous, elle serait grande d'Espagne! s'écria le prince; puis, changeant tout à coup de propos, il s'informa si Mlle de Barbejas aimait la danse et si elle allait souvent au bal dans les châteaux voisins.

— Monseigneur, il n'y a point de château dans ce pauvre pays, répondit la vieille dame en soupirant; l'hiver, les paysans se réunissent pour danser dans les étables; c'est un joueur de vielle qui fait l'orchestre; on mange des noisettes et des pommes, et l'on boit de la piquette; les filles et les garçons sautent l'un devant l'autre avec de gros rires : voilà le bal.

— Mais vous allez l'hiver à la ville? reprit l'infant en s'adressant cette fois à Gasparie.

— Non, monseigneur, répondit-elle; nous demeurons ici toute l'année.

Don Philippe prit la broderie qui était sur le guéridon, et la déploya sur ses genoux en disant : — Voilà un merveilleux travail! Sans doute, mademoiselle, c'est l'œuvre de vos mains?

— Oui, monseigneur, répondit-elle d'un air de modestie.

Il retourna dans tous les sens la longue bande de mousseline surchargée de broderies, et ajouta : — A quoi cela peut-il servir? Est-ce un falbalas?

— C'est une nappe d'autel, répondit-elle avec un léger sourire.

— Et quelle est l'église à laquelle vous destinez ce présent?

— Je le destine à notre pauvre chapelle, monseigneur.

— Il y a une chapelle ici? dit le prince; j'en suis bien aise : c'est demain dimanche, mon aumônier y dira la messe avant le départ.

Là-dessus, il se leva, salua les deux dames d'une gracieuse inclination de tête, et se retira à la lueur des flambeaux que tenaient au poing quatre valets rangés devant la porte du pavillon.

Les deux dames ne dormirent pas de la nuit; l'étonnement, une sorte d'émotion les tinrent éveillées. Mme de Roquevire surtout était transportée. — Un prince de la maison de Bourbon, un infant d'Espagne m'a fait l'honneur d'entrer chez moi! s'écriait-elle en rajustant sa cornette de nuit, tandis que Gasparie, assise au chevet du lit, disait d'un air pensif : — Qui nous eût prédit, il y a quelques mois, que nous recevrions une telle visite!... Mais, ma marraine, avons-nous bien rendu à son altesse tous les honneurs qui lui sont dus?... En vérité, nous ne nous sommes pas mises en frais de politesses pour elle comme pour M. le chevalier; nous ne lui avons pas offert la collation.

— Ma mignonne, on n'offre rien aux princes, répondit la bonne dame; quand ils veulent quelque chose, ils le demandent : l'étiquette le veut ainsi.

— Demain, son altesse descendra à la chapelle avec toute sa suite, reprit Gasparie; ce sera un beau coup d'œil.

— Te rappelles-tu le nom de ce seigneur qui accompagnait le prince? demanda Mme de Roquevire; j'étais si troublée dans le premier moment que je ne l'ai pas retenu.

— Il s'appelle don Juan de Zuniga, duc de Peñarande, répondit la jeune fille.

— C'est un beau jeune homme, reprit la vieille dame; seulement je trouve qu'il ne parle pas beaucoup, et qu'il a l'air si fier qu'on n'ose presque le regarder en face.

— Cela lui sied pourtant, murmura Gasparie.

Le lendemain, les deux dames prirent un chemin détourné pour descendre à la chapelle. Mme de Roquevire aurait voulu que sa filleule mît sa plus belle robe et ses rubans de la plus vive nuance; mais Gasparie s'habilla simplement d'une robe de lisart fond blanc avec une petite mouche bleue, et elle enferma sa belle chevelure blonde sous une coiffe de dentelle dont le clair réseau laissait aper-

cevoir le contour délicat de sa joue, et retombait en manière de voile sur son cou.

Lorsque les deux dames arrivèrent à la chapelle, toute la population rurale était réunie au dehors; il n'y avait personne dans la petite nef, au fond de laquelle on distinguait l'autel chargé de cierges déjà allumés, orné de fleurs artificielles à feuillage de clinquant, et devant l'autel un prie-Dieu recouvert d'un tapis de velours rouge à franges d'or. Le banc de bois était toujours à la même place, recouvert aussi d'un beau tapis de damas bleu. Au dehors de la chapelle, le chevalier de Roquevire, l'œil effaré, la tête découverte, interrogeait vainement une douzaine de valets encore occupés à dérouler le tapis de pied qu'ils allaient étendre sur les dalles. En apercevant Mme de Roquevire, il s'écria : — Eh bien! madame, ne l'avais-je pas prédit?... On est exposé à tout quand on a le malheur de se trouver sur le chemin des gens de guerre... Partout où ils passent, il y a quelque désordre... Qu'est-ce qu'ils viennent faire ici aujourd'hui, et que signifie tout cet appareil?...

— C'est son altesse le duc de Parme qui va se rendre ici avec sa suite, répondit froidement la vieille dame; ne saviez-vous pas qu'il a couché cette nuit au cabaret de Gaubert?

— Est-il possible! s'écria le chevalier; il devait coucher à Mezel!

— Oui; mais le logis lui ayant déplu, son altesse a poussé jusqu'ici, répliqua Mme de Roquevire.

Un moment après, le prince arriva avec sa suite. Les Espagnols montaient de beaux chevaux qu'ils maniaient avec une grâce intrépide. Don Philippe salua les deux dames en passant, traversa la chapelle, et alla s'agenouiller sur le prie-Dieu, en face de l'autel. Mme de Roquevire et sa filleule s'arrêtèrent au seuil de la chapelle. Alors don Juan de Zuniga vint les inviter, de la part de son altesse, à prendre place près de l'autel, et, offrant la main à la vieille dame, il les conduisit à leur banc. L'office divin fut célébré avec pompe; ce n'était plus une messe de capucin servie par un petit clerc en jaquette rapiécée; l'aumonier du prince officiait en chasûble de drap d'or; le calice ainsi que les burettes étaient en vermeil, les deux acolytes avaient des surplis blancs garnis de dentelle, et les encensoirs d'argent remplissaient la chapelle de parfums suaves. Jamais Gasparie n'avait senti, comme en ce moment, la vie dans toute sa plénitude. Toutes les facultés de son âme s'étaient subitement réveillées. Cet éclat, cette pompe, toutes ces grandeurs la charmaient. Le sang des Barbejas bouillonnait dans ses veines; elle se disait avec une orgueilleuse joie que sa race pourrait aller de pair avec cette vieille noblesse castillane dont les représentans étaient sous ses yeux, qu'elle était l'égale de ces grands d'Espagne qui, debout et grave-

ment recueillis, priaient autour de l'infant. Une vague émotion se mêlait à ces fiertés, lorsqu'elle entendait, presque à ses côtés, le bruit d'un éperon qui résonnait légèrement sur les dalles, et qu'il lui semblait que quelqu'un qu'elle n'osait regarder se tournait vers elle.

A l'issue de la messe, l'infant s'arrêta un moment devant la chapelle, et, apercevant les deux dames, il dit gracieusement à Mlle de Barbejas : — Je me rappelle que j'ai vu hier une magnifique nappe d'autel que vous destinez à cette petite église. Afin de compléter ce don, j'ai ordonné qu'on y joignît tous les ornemens qui ont servi aujourd'hui.

— Monseigneur, je remercie votre altesse au nom de tous les fidèles qui fréquentent ce pauvre sanctuaire, répondit Gasparie en fléchissant le genou avec un geste si noble et si charmant, que le prince en fut frappé, et que, se tournant vers don Juan de Zuniga, il lui dit en espagnol : — *Que hermosa niña!*

— *Preciosa!* murmura don Juan; puis, jetant les yeux sur le groupe de paysans qui se tenaient à l'écart, le chapeau à la main, pétrifiés dans un respectueux étonnement, il ajouta : *Una açucena en un zarzal!*

Avant de remonter à cheval, le prince ajouta, en s'adressant à Mme de Roquevire : — Je serais fâché, madame, de partir sans vous voir encore une fois, et je vous invite à venir, avec Mlle de Barbejas, prendre le chocolat dans une heure.

Il y avait au premier étage du cabaret de Gaubert une grande chambre, mal carrelée et point du tout plafonnée, où couchaient jadis les anciens seigneurs. On y arrivait par un bel escalier tournant dont les larges pierres avaient été usées par les gros souliers ferrés des muletiers. Les murs étaient nus de temps immémorial, et il manquait plus d'une vitre aux fenêtres, dépourvues de rideaux; mais les valets de chambre-tapissiers qui étaient à la suite du prince avaient en moins d'une heure changé l'aspect de cette pièce. Une tenture de Flandre cachait les lambris enfumés, et les carreaux avaient disparu sous un épais tapis. De légers guéridons en laque servaient de table; les siéges étaient des plians recouverts de housses frangées, et des rideaux de mousseline des Indes brodés en soie retombaient à gros plis devant les croisées. Dans une pièce plus petite, attenante à ce salon improvisé, était dressé le lit de l'infant, et il y avait dormi cette nuit-là.

A leur retour de la chapelle, les deux dames avaient trouvé chez elles don Juan de Zuniga, qui les venait quérir de la part du prince. L'Espagnol avait passé par le jardin, et il tenait à la main deux roses blanches. Avant de quitter le pavillon, il offrit ces fleurs à Gasparie. La jeune fille les prit en rougissant et les mit à son corsage; mais

une des roses se brisa et tomba : son tendre calice était coupé près de la tige. Don Juan ramassa la fleur décapitée; seulement, au lieu de la présenter à Mlle de Barbejas, il la baisa et la mit dans son sein. Cette galanterie fit sourire la vieille dame. D'après tout ce qu'elle avait entendu dire du caractère espagnol, elle n'y vit rien qu'une politesse raffinée; pour Gasparie, ce fut comme une muette déclaration d'amour : elle pâlit, baissa les yeux et suivit sa marraine, le cœur palpitant, un faible sourire sur les lèvres.

La table était dressée au milieu du salon; des pyramides de sucreries s'élevaient sur les plateaux d'argent massif, et le chocolat moussait dans les tasses de vermeil. Lorsque les deux dames entrèrent, le prince sortit de sa chambre, et l'on resta debout autour de la table.

— J'emporte un agréable souvenir de ce pays, dit l'infant; j'y ai trouvé tout ce qu'on peut souhaiter en voyage, bon gîte et bonne compagnie... Madame, ajouta-t-il en tirant une bague de son doigt et en la présentant à Mme de Roquevire, je vous prie de garder ceci en mémoire de moi... Quant à vous, mademoiselle, fit-il en souriant et en se tournant vers Gasparie, je me réserve de vous offrir plus tard mon présent de noces.

— Je ne me marierai jamais, monseigneur, dit-elle spontanément et avec un accent qui fit comprendre à tous que telle était son inébranlable résolution.

— C'est grand dommage! s'écria le prince un peu étonné. Que puis-je donc vous donner à présent? Je veux que vous ayez un souvenir de mon passage ici; demandez-moi quelque chose, une grâce quelconque.

Elle secoua la tête, puis, avisant un volume ouvert sur le guéridon, à côté du prince, elle le désigna du doigt en disant : — Ce livre, monseigneur.

— La ***Diane de Montemajor?*** fit-il; mais vous ne savez pas l'espagnol.

— Je l'apprendrai, monseigneur, répondit-elle presque à voix basse.

Mme de Roquevire prit glorieusement le chocolat que lui versa un des majordomes de l'infant; mais Gasparie ne fit que toucher des lèvres la mousse brune qui débordait de la tasse. Midi sonna : c'était l'heure du départ. Les Espagnols montèrent à cheval, le prince mit la main à son chapeau, don Juan de Zuniga jeta un long regard sur Mlle de Barbejas, qui était droite et immobile au bout du chemin; les clairons sonnèrent une fanfare, et la cavalcade partit au grand trot.

IX.

Gasparie n'avait pas impunément entrevu le monde et ses grandeurs; elle en avait été comme éblouie, et il lui en était resté des souvenirs qui l'agitaient dans la solitude où elle était retombée. Son esprit était absorbé par d'inquiètes pensées et son cœur troublé par de vagues aspirations. Elle avait fait acheter à Aix une grammaire espagnole, et l'étudiait avec une sorte de passion, afin de pouvoir lire le livre que le prince lui avait donné. L'espagnol a de grandes affinités avec le provençal, les intonations de cette langue étaient restées dans son oreille, et souvent elle répétait tout bas les mots qu'elle avait retenus. Il lui fallut longtemps néanmoins pour entendre quelque chose aux plaintes amoureuses du berger Sireno et aux chansons de la bergère Amarillide; mais lorsqu'elle eut enfin saisi le sens de cette prose entremêlée de poésie, elle goûta un plaisir plein d'émotion à s'en nourrir. Les larmes lui venaient aux yeux lorsqu'elle répétait à demi-voix, avec un accent doux et plaintif :

Pasados contentamientos,
Que quereis?
Dexadme, no me canseis!

ce que Florian, de bucolique mémoire, a traduit ainsi :

Oh! souvenirs cruels et doux,
Laissez-moi! Que me voulez-vous?

Mais plus tard, lorsque la vivacité de ses premières impressions fut apaisée, Gasparie sentit une vague tristesse, un morne ennui, pénétrer dans son âme. Auprès de sa marraine, elle était plus affectueuse et plus grave qu'autrefois. Ordinairement son beau visage avait une expression de douceur calme, mais parfois un attendrissement soudain altérait le son de sa voix, et elle se taisait, agitée par des émotions confuses et douloureuses. Mme de Roquevire ne s'apercevait pas de ces langueurs, de ces troubles secrets; la bonne dame ne se souvenait pas d'avoir eu vingt ans, jamais son cœur n'avait été jeune, et sa tranquille imagination n'avait jamais rien deviné. Il arriva plusieurs fois que des soldats espagnols s'arrêtèrent malades ou fatigués au cabaret de Gaubert. Gasparie les secourut avec empressement; elle allait les voir accompagnée de sa marraine, et leur adressait timidement quelques mots dans leur langue; alors ils lui répondaient par ces exclamations d'admiration et de respect dont les peuples méridionaux sont si prodigues.

Quand l'automne eut jauni les feuilles, et que l'on vit passer des vols nombreux d'oiseaux voyageurs qui se dirigeaient vers le midi,

Gasparie dit en soupirant à sa marraine : — Voici l'hiver, le triste hiver!

— L'an dernier, tu disais que chaque saison avait ses plaisirs, répondit la bonne dame. Tu t'amusais, en temps de neige, à courir avec des sabots dans le jardin et à jeter du grain aux petits oiseaux.

Le passage des troupes avait cessé depuis que les pluies d'automne avaient effondré les chemins. C'était à peine si l'on voyait arriver de loin en loin quelque muletier qui n'allait pas jusqu'à la frontière. Ces gens-là colportaient les nouvelles. Un jour ils racontèrent que l'armée espagnole avait pris ses quartiers d'hiver en Piémont, et que l'infant était à la cour de son frère, le roi de Naples.

— Son altesse ne repassera plus par ici, dit Mme de Roquevire en soupirant; sans doute elle s'en ira de Naples dans son duché de Parme. Nous ne reverrons jamais cet aimable prince.

Gasparie ne répondit rien et ne releva pas la tête, elle continua de travailler le visage tourné vers la fenêtre; mais son cœur avait été tout à coup saisi d'une inexprimable tristesse. La froide saison était tout à fait venue; le pic de Cousson avait son manteau de neige, et des bandes de corneilles voletaient effarées dans le ciel d'un bleu terne.

— Oh! l'hiver! le triste hiver! répétait Gasparie assise au coin du feu.

Un jour qu'elle était plus abattue et plus frileuse que de coutume, sa marraine lui dit : — Qu'as-tu, ma mignonne?

Cette question si simple fit tressaillir Gasparie; elle passa la main sur son front comme pour chasser une pensée qui l'obsédait, et répondit avec un soupir : — En vérité je ne sais pas...

— Je le sais, moi, s'écria la vieille dame; tu t'ennuies. Eh bien! il y a un remède à cela : l'année prochaine, nous irons passer l'hiver à Aix... si Dieu me prête vie toutefois.

— Oh! ma marraine! fit Gasparie, frappée seulement de ces derniers mots, et elle se jeta toute en pleurs dans les bras de la bonne dame, qui se prit à pleurer aussi. Quand cette émotion fut un peu calmée, Mme de Roquevire dit en essuyant ses yeux : — Vraiment, je ne voudrais pas que le chevalier nous vît en ce moment; il aurait le cœur trop réjoui.

Quelques semaines s'écoulèrent encore; on était en plein hiver : la terre avait pris son manteau couleur feuille morte; il ne restait pas une fleur dans le jardin ni dans les prés jaunis par la gelée, et la montagne de Cousson, avec sa cime couverte de neige et ses pentes tapissées de grands houx au feuillage noir, ressemblait à un gigantesque monument funéraire dressé en face du cabaret de Gaubert. Une après-midi, la veille des Rois, Mme de Roquevire et sa fil-

leule étaient assises au coin de la cheminée, dans le petit salon : l'une venait de faire un léger somme ; l'autre lisait, accoudée au bras de son fauteuil, son livre ouvert sur les genoux.

— Mignonne, dit tout à coup la vieille dame, c'est demain ta fête : ce soir, Jeannette t'apportera un beau gâteau pétri de sa main, et tout à l'heure peut-être le chevalier de Roquevire viendra t'offrir, comme l'an dernier, une boîte de nougat ; mais je veux être la première à te faire mon petit présent.

A ces mots, elle tira de sa poche un ruban de velours passé dans un coulant qui figurait une étoile d'or à cinq rais, et le mit au col de Gasparie en lui disant : — Tu vois, ma reine, c'est ton étoile, l'étoile des Barbejas...

— Celle-ci est plus brillante, répondit-elle mélancoliquement et en embrassant la vieille dame ; merci, ma bonne marraine !

Quelques momens après, François ouvrit la porte du salon d'un air tout effaré, et dit précipitamment en regardant derrière lui : — Il y a là un jeune officier qui vient de descendre de cheval à la porte de l'auberge ; il a avec lui un valet qui porte une boîte. Je ne sais pas bien ce qu'il veut me dire, mais je crois qu'il demande mademoiselle...

— Prie-le d'entrer, répondit Mme de Roquevire en se levant.

Gasparie resta assise ; elle était pâle d'étonnement et d'émotion.

— Le voici, dit François en ouvrant tout à fait le battant de la porte.

C'était un Espagnol, et Gasparie se rappela aussitôt son visage : elle l'avait vu dans la chapelle, parmi la suite de l'infant. Il s'avança gravement, fit signe au valet de déposer le coffret sur la table, et, après s'être incliné devant les deux dames, il dit en espagnol à Gasparie : — Je suis un des gentilshommes de son excellence le duc de Peñarande ; monseigneur m'a commandé de venir complimenter Mlle de Barbejas à l'occasion de sa fête, et de lui offrir ces fleurs de sa part.

Là-dessus il ouvrit le coffret, qui était garni de mousse fraîche intérieurement, et en tira un magnifique bouquet qu'il offrit à Gasparie. La jeune fille avait parfaitement compris ce qu'il venait de lui dire, et, dominant sa surprise, sa profonde émotion, elle lui répondit avec une dignité modeste et charmante :

— Remerciez pour moi son excellence ; dites-lui que je suis fort sensible à cette marque de son souvenir, et que je fais des vœux pour son bonheur.

— Son excellence est donc dans ces environs ? s'écria Mme de Roquevire.

— Monseigneur est à Aix depuis avant-hier, répondit le gentilhomme, toujours en pur castillan.

— Y restera-t-il quelque temps encore? demanda Gasparie.

— Peut-être moins d'une semaine, répondit gravement l'Espagnol; si Dieu n'en ordonne autrement, pour la fête de la Chandeleur, son excellence sera à Madrid.

— Ah!... sitôt! murmura Mlle de Barbejas. Et se tournant vers le gentilhomme, elle le congédia d'un geste affable, sans faire un pas pour le reconduire : dans ses idées, il était son inférieur, puisqu'il recevait des ordres de celui qu'elle considérait comme son égal.

— François, donne un louis au valet, dit tout bas Mme de Roquevire. — Puis, revenant vers sa filleule, elle s'écria : — Il a pourtant fait trente lieues, le digne gentilhomme, pour t'apporter ce bouquet!... Et cette excellence, qui te fait l'honneur de se souvenir que c'est demain ta fête!... C'est de la plus fine galanterie. Tu dois être bien contente.

Gasparie était assise, le front baissé sur son bouquet, et ses larmes tombaient entre les feuilles des roses, dont elle respirait le parfum avec une émotion muette. La vieille dame la considéra un instant avec étonnement; puis, frappée comme d'un trait de lumière, elle murmura en levant les mains au ciel : — Ah! grand Dieu! la voilà comme sa pauvre mère!...

Mme de Roquevire avait, à défaut de pénétration, un grand fonds de prudence; elle jugea qu'il serait dangereux de sonder cet abîme de sentimens vagues et de contradiction qu'on appelle le cœur d'une jeune fille. Au lieu d'interroger Gasparie, elle alla chercher dans le fond d'une armoire un grand vase de faïence de Moustiers décoré de son blason, afin d'y placer honorablement ce beau bouquet de roses et de jasmins d'Espagne.

Le chevalier de Roquevire arriva sur ces entrefaites, sa boîte de nougat sous le bras, et l'air triomphant. A la vue du bouquet, il fronça le sourcil, et, n'osant se permettre une question directe, il dit, après avoir déposé son nougat sur la table : — Voilà certes une rareté! On a aujourd'hui un art merveilleux pour faire pousser en hiver tout ce qui vient naturellement en été dans les jardins. Pourtant, on ne trouverait pas à dix lieues à la ronde un bouquet comme celui-là.

— Il vient de plus loin, dit froidement Mme de Roquevire.

Le chevalier regarda autour de lui, fit rapidement dans son esprit quelques conjectures, et, ne devinant rien, il murmura, saisi d'inquiétude : — Eh! eh! il est tombé du ciel apparemment; puis il ajouta tout haut : Moi, je n'aime pas les fleurs.

Gasparie s'avança et retira le bouquet comme pour ôter de devant ses yeux un objet déplaisant. Alors seulement il s'aperçut qu'elle avait pleuré. Cette remarque le remit en belle humeur.

— Qu'avez-vous donc, mademoiselle? lui dit-il; je vous trouve toute dolente et le visage blanc comme cire; c'est l'ennui de vivre seule qui vous pâlit ainsi : il faut vous marier...

— J'y songe, répondit-elle sérieusement.

— Avec qui donc? s'écria-t-il tout éperdu.

— Avec Dieu, murmura-t-elle.

Il la regarda en hochant la tête, jeta un soupir et répliqua : — Eh bien! tant mieux!

Le même jour, à la veillée, Mme de Roquevire dit à sa filleule d'une voix triste : — Tu veux donc te faire religieuse?

— Hélas! répondit-elle avec un geste affirmatif.

— Après moi, mon enfant, reprit la vieille dame les larmes aux yeux.

— Est-ce que je voudrais vous quitter jamais! s'écria Gasparie en se mettant à ses genoux et en appuyant la tête sur l'épaule de la bonne dame avec un geste presque enfantin; c'est parce que j'avais le cœur bien triste que j'ai parlé ainsi...

Sa marraine la baisa au front et lui dit doucement : — Va, cela passera!... Puis, se rappelant les amours et l'inébranlable constance de la belle Pauline, elle ajouta plus bas : — Hélas! peut-être...

Environ une semaine après le jour des Rois, les deux dames sortirent vers midi pour se promener au soleil, le long du chemin. L'air était doux, le ciel d'un bleu pur, et les neiges immaculées de la région montagneuse s'étendaient en longues nappes blanches à l'horizon. Tandis que Mme de Roquevire se reposait, assise dans un endroit abrité par les rochers, Gasparie était restée sur la lisière des prés, appelant le troupeau qui paissait et distribuant aux brebis les morceaux de pain qu'elle apportait dans son tablier. Avant de retourner près de sa marraine, elle fit encore quelques pas, et parcourut des yeux le chemin, du côté de la Basse-Provence. En ce moment, une troupe de cavaliers apparaissait distinctement au-dessous du hameau de la Braïsse, à une courte distance du cabaret de Gaubert. Ils pouvaient être une douzaine, et ce n'étaient pas des gens de guerre, car ils n'avaient en tête ni trompette ni guidon.

A la vue de cette cavalcade, la jeune fille devint si tremblante que ses genoux fléchirent, et qu'elle étendit ses bras comme pour chercher un appui. Dès qu'elle fut un peu revenue de son saisissement, elle retourna vers la vieille dame et lui dit avec une émotion inexprimable : — Rentrons, ma marraine, rentrons... Voici des étrangers... Entendez-vous le pas des chevaux?... Ils arrivent de ce côté...

— Est-ce qu'on t'apporterait encore un bouquet, ma mignonne? s'écria la bonne dame, un peu émue elle-même et hâtant le pas.

X.

C'était le fier don Juan de Zuniga qui arrivait; il entra avec sa suite dans le cabaret de Gaubert, et un moment après il se présentait à la porte du pavillon.

Le pressentiment de quelque grand événement qui allait changer sa vie agitait M[lle] de Barbejas. En rentrant, elle s'était assise dans le petit salon, pâle d'émotion, tressaillant au moindre bruit et serrant dans ses mains la main de sa marraine, qui s'écriait : — Que se passe-t-il dans ton esprit, ma mignonne?... Qu'est-ce que tu te figures donc?... Tu t'étonnes de revoir ici ce gentilhomme?... Cela n'a rien de surprenant en vérité... Il nous est arrivé quelque chose de plus extraordinaire, lorsque son altesse l'infant don Philippe s'est assis là, sur ce fauteuil, et qu'il m'a demandé ta généalogie... Allons, allons, remets-toi, ma petite reine.

Ces paroles affectueuses ne produisaient pas un grand effet sur Gasparie; mais lorsque don Juan de Zuniga parut, elle reprit tout à coup son sang-froid. Se relevant avec une dignité modeste et calme, elle le salua, les yeux baissés, le front rayonnant d'une sereine fierté, de l'air d'une infante qui donne audience à un ambassadeur; ensuite elle se rassit près de sa marraine. L'Espagnol la considéra un moment avec une tendre admiration, une joie profonde et tranquille. Elle était d'une beauté éblouissante; les secrètes émotions de son âme se reflétaient dans ses yeux, dont les sombres prunelles avaient l'éclat du diamant noir. Une légère pâleur couvrait son visage, mais par instant une douce rougeur se répandait sur ses joues, comme si de fugitives lueurs eussent jailli des regards que don Juan arrêtait sur elle. Cette splendide beauté n'était relevée d'ailleurs par aucun artifice; Gasparie n'avait pas changé de costume après sa promenade. Elle portait une simple robe de drap brun tissé dans nos montagnes: sa petite coiffe plate n'avait ni pompons ni rubans: son grand fichu blanc était modestement croisé jusqu'au menton, et elle portait au cou le velours noir avec l'étoile d'or que lui avait donné sa marraine. L'Espagnol se rapprocha d'elle, fit le geste de lui baiser la main; mais ses lèvres effleurèrent seulement la manchette blanche qui entourait le poignet; puis il se tourna vers M[me] de Roquevire et dit en français, d'un ton grave et avec une nuance de fierté : — Je m'appelle don Juan de Zuniga, et je demande en mariage mademoiselle Gasparie de Barbejas.

Un nuage passa devant les yeux de la bonne dame, elle eut comme un éblouissement; pourtant elle put répondre : — C'est à ma filleule de dire si elle accepte l'honneur que lui fait votre excellence.

Alors don Juan se tourna vers Gasparie avec un geste de muette sollicitation. Elle arrêta sur lui un seul regard, baissa la tête en signe de consentement, et lui donna sa main.

—Ah! s'écria-t-il, vous comblez tous mes vœux!... Pardonnez-moi si je ne sais pas vous exprimer tout mon amour, tout mon bonheur...

— Parlez-moi en espagnol, lui dit-elle en souriant; je vous comprendrai bien.

— Est-il possible? fit-il transporté. Vous avez appris la belle langue espagnole!... Puis il ajouta plus bas : — Vous m'aimiez donc?

Elle arrêta sur lui un long regard, et fit un signe négatif.

— Ah! j'en crois vos yeux, reprit-il; j'en crois mon propre cœur, vous m'aimiez,... et j'en avais le pressentiment,... je le savais... Votre souvenir était toujours présent à mon cœur... Je suis revenu du fond de l'Italie pour vous envoyer ce bouquet le jour de votre fête, le jour des Rois, car vous portez un nom royal... Et quand don Blas de Mora m'a dit l'accueil que vous lui aviez fait, mon cœur a été plein d'espérance... J'ai compris que vous ne m'aviez pas oublié,... je suis venu...

— Ce gentilhomme m'a appris que vous deviez être à Madrid pour la fête de la Chandeleur, dit Gasparie, troublée au milieu de son bonheur par l'idée d'une nouvelle absence; le voyage est long, et ce jour approche... Seigneur, vous allez donc partir?

— Je devrais être déjà près des frontières, répondit-il; le roi mon maître me rappelle auprès de lui, et il faut qu'après-demain je reprenne la route d'Espagne. Me laisserez-vous partir seul?..

Gasparie, troublée jusqu'au fond de l'âme, joignit les mains, regarda sa marraine les larmes aux yeux, et murmura : — Non, seigneur.

Ils furent mariés le lendemain, à midi, dans la petite chapelle, avec les dispenses données d'avance par Mgr d'Aix, dont Mgr de Digne était le suffragant, et ce fut le pauvre père capucin qui leur donna la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, Mme de Roquevire embrassa sa filleule et lui dit en pleurant : — Va, ma mignonne, sois heureuse, et n'oublie pas ta vieille amie!...

— Est-ce que je peux me séparer de vous jamais?... s'écria Gasparie. Ma bonne marraine, vous viendrez en Espagne; vous m'accompagnerez, n'est-ce pas?...

— Oui, je finirai mes jours près de toi, répondit la vieille dame en la serrant dans ses bras; mais laisse-moi ici maintenant. Bientôt j'irai te rejoindre, et, vois-tu, je voudrais te porter quelque chose... Ne devines-tu pas?

— L'acte de vente de la Ruine! s'écria-t-elle. Ah! j'y avais songé déjà!

— Ce printemps j'irai te trouver à Madrid, reprit Mme de Roquevire; je donnerai à bail le cabaret, et, comme François et Jeannette n'auront plus rien à faire ici, je les emmènerai.

Les mariés partirent le lendemain dans la matinée. Le même jour, Mme de Roquevire descendit aux Gipières; elle avait du chagrin de cette séparation momentanée, et cherchait quelque distraction. Le chevalier de Roquevire se promenait devant sa maison le chapeau sur la tête, les bras croisés sur la poitrine. En apercevant la vieille dame, il s'écria avec une espèce d'éclat de rire : — Eh bien! madame, je vous fais mon sincère compliment, vous avez marié votre filleule; on vient de me l'apprendre... C'est un vrai roman... Elle a épousé un étranger, un homme tombé des nues.

La vieille dame s'assit sur la terrasse, offrit une prise de tabac au chevalier, et lui dit tranquillement :

— Je venais vous faire part de ce mariage; tous mes vœux sont comblés : Mlle de Barbejas est convenablement établie; elle a épousé don Juan de Zuniga, grand-écuyer de sa majesté catholique, duc de Peñarande, marquis de Huelamo, comte de Fuensalida et trois fois grand d'Espagne.

— Ajoutez, si vous voulez, prince de la Ruine du chef de sa femme! fit le chevalier avec une fureur concentrée.

— Je vous prends au mot! s'écria la vieille dame.

Et là-dessus elle lui offrit un prix élevé du domaine des Barbejas. Le chevalier de Roquevire prêta l'oreille à ces propositions, et il se consola un peu en vendant pour une somme exorbitante la vieille tour à demi écroulée et la maisonnette, dont il avait fait une étable pour les brebis; mais après la signature de l'acte, lorsqu'il eut emporté ses sacs d'écus, il dit à Mme de Roquevire :

— Cette vente est défectueuse; il y a lieu de revenir sur plusieurs articles de l'acte : nous plaiderons!

Toutes ces choses se passaient en l'an de grâce 1746. A la révolution, aucun des personnages mentionnés dans ce récit n'existait plus. Depuis cette époque, la Ruine a achevé de s'écrouler, et il ne reste pas vestige de la vieille tour des Barbejas. Le cabaret de Gaubert a été vendu comme bien national, la façade n'a plus le même aspect, et il y a nombre d'années que *le Mouton vert* ne figure plus sur l'enseigne; mais on se souvient encore dans le pays du passage des Espagnols, et une des chambres du cabaret, celle qui touche à l'escalier tournant par lequel on monte au premier étage, s'appelle encore la chambre du prince.

Mme Charles Reybaud.

L'HISTOIRE ROMAINE

A ROME

IX.

SUITE DE LA DÉCADENCE. — D'ALEXANDRE SÉVÈRE A CONSTANTIN.

Alexandre Sévère. — Douceur de son âme et de ses traits. — *Santa Maria in Trastevere*, le culte chrétien toléré — Édifices réparés ou construits par Alexandre Sévère. — Le goût du colossal et le despotisme. — Les pretendus trophées de Marius. — L'*opus Alexandrinum* remonte à Héliogabale. — Mort et tombeau d'Alexandre Sévère et de Julie Mammée. — Gordien l'Ancien, un empereur malgré lui. — Villa des Gordiens. — Portraits de divers empereurs de la décadence. — Honte et crimes de Gallien, son arc de triomphe. — Bons empereurs venus trop tard — Aurélien et Zénobie. — Temple du Soleil et murs de Rome construits par Aurelien. — Le Colisée au temps de Carin. — Dioclétien, ses thermes. — Constantin et sa famille, tombeau de sa mère et de sa fille. — Bataille livrée à Maxence près de Rome, tableau de Jules Romain. — Arc de triomphe de Constantin, persistance du paganisme, spoliation de l'arc de Trajan. — Basilique de Maxence dédiée à Constantin. — Abandon de Rome.

Après Héliogabale, il semble qu'on soit arrivé au dernier jour de l'empire (1). Alexandre Sevère le relève de cet extrême abaissement. Son règne est un de ces temps d'arrêt qui suspendent le progrès de la décadence et prouvent combien ce progrès est irrésistible par leur impuissance à le supprimer. Si l'empire ne s'écroula pas soudain, a dit un historien, ce fut l'œuvre d'Alexandre; il faut ajouter et de sa mère Mammée, qui dirigea ses premières années, car il fut appelé au trône à douze ans. Seule des quatre Julie, Mammée a laissé une réputation intacte. L'unique vice qu'on lui reprocha fut l'avarice. Cette avarice était peut-être de la prudence, peut-être

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre, 1er novembre, 15 décembre 1856, 15 janvier, 15 février, 15 mars, 15 avril et 1er juin 1857.

était-elle ménagère pour son fils. Mammée est moins belle que les autres princesses de sa famille, mais elle a l'air plus respectable : on découvre sur son visage quelque chose de matronal et de maternel. Alexandre Sévère fut aussi dirigé par le célèbre jurisconsulte Ulpien, pour lequel il avait une grande vénération. Cette époque est celle des jurisconsultes, et c'est ce qui explique comment tout ne s'est pas abîmé plus tôt. La notion du droit s'était réfugiée chez eux, mais ils étaient hors d'état de le défendre contre l'omnipotence de la force, et quand Papinien avait gêné Caracalla, Caracalla l'avait fait tuer.

On aime à reporter ses yeux de la figure hébétée d'Héliogabale sur le front candide et le doux visage d'Alexandre Sévère. Sa physionomie respire cette simplicité qu'il fit paraître en toute circonstance, et qui contrastait si heureusement avec le faste insensé d'Héliogabale. On y lit la pureté, la bonté, la droiture de l'âme; la sévérité dont il donna plusieurs exemples, et qui lui mérita son nom, ne s'y montre point, ce qui fait croire qu'elle n'était pas dans sa nature, mais lui fut inspirée par Mammée ou Ulpien. On retrouve bien plutôt dans cette figure ingénue la faiblesse qu'il montra toujours pour sa mère. Celle-ci a des traits assez mâles, un profil énergique et vraiment romain. C'était en effet une femme d'un caractère résolu. Dans une bataille, elle ranima l'ardeur des troupes qui pliaient. On croit voir l'épouse de Germanicus défendre le passage du Rhin contre les Barbares.

Alexandre n'était pas chrétien, mais le christianisme, déjà très répandu, avait effleuré son âme, et sa mère paraît avoir été chrétienne. Il avait voulu qu'on gravât dans le palais impérial cette maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même. » Il avait placé l'image du Christ dans sa chapelle domestique avec celles d'Orphée, d'Abraham et d'Apollonius de Thyane. Le premier il permit l'exercice public du christianisme : *christianos esse passus est*. Il donna de cette tolérance un exemple célèbre que rappelle un des plus remarquables monumens de la Rome chrétienne, la basilique de *Santa-Maria in Trastevere*. Dans le quartier au-delà du Tibre, habité surtout par les Juifs, auxquels s'étendit aussi la tolérance d'Alexandre Sévère, se trouvaient des chrétiens, ce qui était naturel, car les chrétiens devaient se recruter beaucoup parmi les Juifs et se confondaient encore avec eux. Une contestation s'étant élevée entre les chrétiens et quelques cabaretiers au sujet de certaines boutiques que ceux-ci réclamaient, et dont les humbles sectateurs de la foi nouvelle avaient fait un lieu d'oraison, Alexandre les adjugea à ces derniers, disant : « Il est préférable qu'elles soient employées à honorer

Dieu, il n'importe de quelle manière. » Ce souvenir augmente encore l'intérêt qui s'attache à l'église de Santa-Maria in Trastevere. Les colonnes antiques de granit égyptien de cette basilique et les belles mosaïques qui la décorent me touchent moins que la tradition d'après laquelle elle fut élevée là où de pauvres chrétiens se rassemblaient dans un cabaret purifié par leur piété, pour y célébrer le culte qui devait un jour étaler ses magnificences sous le dôme resplendissant de Saint-Pierre.

Cependant le règne d'Alexandre Sévère vit le martyre de plusieurs chrétiens. Le plus célèbre est celui de sainte Cécile, dont la chambre sépulcrale a été retrouvée par la sagacité de M. de Rossi, qui a fait dans les catacombes tant de découvertes capitales. L'église dédiée à sainte Cécile et bâtie sur l'emplacement de son opulente demeure montre encore la chambre de bains où elle périt. Dans cette église, on admire la statue de la sainte par Maderne, qui la représente la tête à demi séparée du tronc, telle qu'elle a été trouvée dans son tombeau. Ces souvenirs accusent Alexandre Sévère; ils étonnent, surtout quand on lit dans Lampride que les chrétiens pouvaient publier les noms des prêtres qui devaient être ordonnés, car ceci suppose une assez grande liberté. Ce n'est pas le lieu d'approfondir l'explication que peuvent fournir l'absence de Sévère et l'ascendant d'Ulpien : je le ferai plus tard; ici, j'ai voulu seulement constater la tolérance incomplète peut-être, mais prouvée cependant par un fait incontestable, d'Alexandre Sévère.

Lampride a été jusqu'à dire que le fils de Mammée avait eu l'intention d'élever un temple au Christ et de l'admettre au rang des dieux. Il n'est pas impossible qu'Alexandre ait eu la pensée de placer en effet le Christ parmi les divinités romaines et orientales que sa piété éclectique honorait. On a dit avec moins de vraisemblance la même chose d'Adrien. En tout cas, il ne pouvait, dans l'une et l'autre circonstance, être question que d'une association avec les divinités païennes, et nul chrétien ne saurait regretter une apothéose qui aurait mis l'objet de son culte à côté d'Antinoüs.

Malgré ses égards pour le christianisme, Alexandre Sévère était païen et païen dévot. Le matin, il adressait une prière aux dieux, quand sa nuit avait été pure. Le septième jour de la semaine, il montait régulièrement au Capitole. J'en admire d'autant plus ce qu'il fit pour les chrétiens : ce fut l'œuvre d'une vraie tolérance, non d'une indifférence dédaigneuse pour tous les cultes; il les respectait tous au contraire. Il embellit les temples d'Isis et de Sérapis. Sévère paraît avoir eu un respect sincère pour les diverses formes de la religion.

Alexandre continua, comme l'avait fait le premier Sévère, à ré-

parer les édifices publics, entre autres le théâtre de Marcellus. La modestie qui lui fit refuser le titre d'*auguste* et de *grand* semble empreinte sur ses traits, et il en prouva la sincérité lorsque sur les ponts que Trajan avait commencés il inscrivit seul le nom de cet empereur, dont il achevait les monumens comme il continuait les vertus. Parmi ceux dont il fut l'auteur, il faut mentionner des entrepôts publics, les thermes qu'il construisit sur la rive droite du Tibre, d'autres encore qui touchaient à ceux de Néron, et pour lesquels il fit venir à Rome l'eau qui, de son nom, s'appela Alexandrine. On ne dit pas de Néron qu'il ait, comme Alexandre Sévère, acheté les maisons qui couvraient l'emplacement dont il avait besoin. Sévère avait l'intention de construire une gigantesque basilique qui aurait eu mille pieds de long, environ le double de Saint-Pierre. A mesure qu'on avance dans l'histoire de l'empire, on voit le goût du colossal dominer toujours davantage. J'ai dit que c'était un caractère de l'architecture sous le despotisme : les monumens de l'Orient, Versailles et l'arc de triomphe de l'Étoile sont là pour le prouver. La liberté vise moins au grand qu'au beau. Voyez les temples de la Grèce et les temples romains de la république : Auguste élève à Rome le premier grand temple, celui de Mars Vengeur; Agrippine, le temple de Claude; Adrien, le temple de Vénus et de Rome; les Flaviens, leur immense amphithéâtre; Caracalla, ses thermes énormes. Il en est à cet égard de la sculpture comme de l'architecture. L'Égypte, Ninive, l'Inde ont leurs colosses. A Rome, la première statue colossale est celle d'Apollon sous Auguste, la seconde celle de Néron. Alexandre Sévère, despote honnête, mais despote aussi bien que Néron, de même qu'il entreprenait de construire une basilique immense, remplissait Rome de statues colossales.

Il faut rapporter à ce règne deux trophées qui ornaient un château d'eau appelé le Nymphée d'Alexandre Sévère, et qui maintenant décorent la place du Capitole. Ils sont connus sous le nom de *trophées de Marius;* mais leur provenance est certaine, le style de la sculpture est évidemment du IIIe siècle, et ils n'ont rien de commun que leur sobriquet populaire, soit avec les trophées de Marius, que César releva sur le Capitole, soit avec un autre monument de Marius qui se trouvait là où est aujourd'hui la place d'Espagne.

Il est un monument qui ne date point d'Alexandre Sévère, mais le rappelle doublement : c'est le forum de Nerva. Alexandre Sévère, qui accueillait tous les cultes, avait celui des grands hommes, touchant chez un jeune prince. Il fit rassembler dans le forum de Nerva et dans celui de Trajan les portraits des personnages célèbres. Peut-être devons-nous à ce soin la conservation de plusieurs de ceux

que nous pouvons aujourd'hui contempler dans les musées de Rome. Ce fut aussi dans le forum de Nerva qu'Alexandre, se montrant jusqu'à la barbarie digne de son nom de Sévère, fit étouffer par la fumée un homme qui avait trafiqué d'une faveur prétendue et vendu de la *fumée,* jeu de mots encore plus révoltant que la rigueur immodérée de l'arrêt. A Rome, les plus doux étaient parfois cruels.

Alexandre Sévère, comme Adrien, connaissait et pratiquait les arts, mais il ne persécutait point les artistes supérieurs à lui, et ne se débarrassait point de ses rivaux par un arrêt de mort. Comme Néron, il aimait la musique, mais il ne chantait pas sur le théâtre, et réservait ce plaisir pour l'intérieur de sa famille. Alexandre Sévère passe pour avoir été l'inventeur de cette espèce de mosaïque formée d'un assortiment de porphyre et de marbre de différentes couleurs qu'on appelle *opus Alexandrinum,* dont il orna son palais, et qui plus tard fut employé si heureusement dans les basiliques chrétiennes; mais Lampride, qui lui attribue cette invention, oublie qu'il en a déjà fait honneur à Héliogabale.

Alexandre Sévère, né en Syrie, était plus Grec que Romain; ses traits ont la délicatesse d'un éphèbe. Il parla toujours mieux le grec que le latin, et se plaisait à lire Platon; c'est un doux disciple de Socrate comme égaré parmi la barbarie romaine. Cependant ce prince si doux était guerrier, cette tête gracieuse, *fuit venustate decorus,* était portée par un corps grand et robuste. J'ai peine à croire, d'après ses bustes, dont l'expression est si tranquille, à la vivacité de son regard, dont parle Lampride; peut-être était-ce pour le flatter qu'on feignait de n'en pouvoir supporter l'éclat. Sévère fit avec succès plusieurs campagnes importantes. Des fantaisies juvéniles se mêlaient à son goût sérieux pour les armes. Il poussait l'imitation d'Alexandre le Grand jusqu'à une rivalité frivole. On disait qu'Alexandre avait une légion formée de soldats qui portaient des boucliers d'argent; Sévère en voulut avoir une composée de soldats aux boucliers d'or. En toute chose, il montra, à côté de qualités énergiques, je ne sais quoi d'enfantin qui se retrouve dans ses traits et dans ce qu'on sait de ses goûts. Il aimait les oiseaux, surtout les pigeons, et avait des volières pleines de paons, de faisans, de poules, de canards et de perdrix. Les soldats qui se mutinèrent contre lui l'appelaient un enfant, *puer;* mais c'était un aimable et généreux enfant, qui dans l'occasion savait faire respecter la discipline comme un vieux guerrier.

Il eut toujours une tendre vénération pour sa mère, et construisit dans le palais des chambres auxquelles il donna son nom. Les soldats la massacrèrent avec son fils. On a cru reconnaître leurs deux statues sur un sarcophage qui est maintenant au Capitole, et qui était placé dans un grand tombeau romain qu'on appelle aujourd'hui

monte del grano. On sait en effet que Sévère, tué en Gaule, eut à Rome un très vaste tombeau, *sepulcrum amplissimum*. Cette désignation conviendrait bien au *monte del grano*, tumulus en maçonnerie dont la base a deux cents pieds de diamètre; mais d'autres assurent que le tombeau d'Alexandre Sévère n'était pas là, que les deux figures couchées ne sont pas la sienne et celle de Mammée. Il m'en coûterait de renoncer à cette illusion archéologique, de ne plus voir dans le sarcophage du Capitole un témoignage de l'union du fils respectueux et de la mère dévouée, union constante pendant la vie et se continuant dans la mort.

Après Alexandre Sévère, on voit se succéder un certain nombre d'empereurs qui règnent peu de temps et font peu de choses, qui n'élèvent guère de monumens, et dont les images sont rares et parfois douteuses. Rome possède cependant les portraits de plusieurs de ces empereurs. J'en dirai donc quelques mots rapides comme la durée de leur puissance.

Il y a au Capitole, dans un coin sombre de la salle des empereurs, un buste de Maximin. On le reconnaît d'abord à un air sauvage qui devait n'appartenir qu'à ce pâtre goth devenu empereur romain, et dont l'avénement fut un premier avénement de la barbarie. Ce Maximin, qui avait sept pieds de haut, dont le poing, disait-on, brisait les pierres et fendait les arbres, qui mangeait quarante ou, selon d'autres, soixante livres de viande par jour, forme le plus parfait contraste avec l'aimable Alexandre Sévère, dont la figure est presque celle d'une jeune fille. Des intrigues de femmes avaient fait monter sur le trône Alexandre Sévère; Maximin y fut porté par les soldats : tout le monde pouvait donner un maître aux Romains, excepté les Romains eux-mêmes. Cet homme singulier, avec les appétits de la brute et le naturel de la bête féroce, eut aussi quelques instincts de grandeur. Celui dont les cruautés inspiraient une telle terreur, que les femmes priaient les dieux qu'il ne vînt jamais à Rome, comme on disait au moyen âge : Seigneur, délivrez-nous de la fureur des Tartares (*à Tartarorum furore libera nos, Domine*), a prononcé ces paroles d'une noble ambition : Plus je serai grand, plus je travaillerai. Puis les soldats se dégoûtèrent du Barbare, et, pour changer, voulurent d'un sénateur. Ils forcèrent à la pointe de l'épée un vieux proconsul à recevoir l'empire. Gordien eut beau se récrier, se coucher par terre; les prétoriens tinrent bon. Menacé par leurs armes, le fer sur la gorge, Gordien fut revêtu de la pourpre, et le monde vit la comédie de *l'empereur malgré lui*. On lui adjoignit son fils. Le sénat ratifia les deux choix de l'armée. Le jeune Gordien fut tué dans la guerre civile, et son père, craignant d'être défait par un général de Maximin, se donna la mort pour sortir

d'embarras; la dignité impériale était devenue une corvée qu'imposait la violence, et dont on s'affranchissait par le suicide.

Le sénat avait accepté les deux Gordiens, élus de l'armée; eux morts, il voulut opposer à Maximin des empereurs à lui : il choisit dans ses rangs Pupien et Balbin, en leur adjoignant comme césar le fils du second Gordien, enfant de treize ans, que les acclamations des soldats réunis dans le Forum lui imposèrent. Pupien, fils d'un serrurier ou d'un carrossier, était un homme capable. Balbin était noble, riche, ami du plaisir, lettré, faisant des vers. Il a sur la figure toute la satisfaction d'un homme médiocre. Pupien a cet air grave et sévère dont parle Capitolin, — *vultu gravissimus et retorridus.* Pupien partit pour combattre Maximin, et Balbin resta à Rome avec les prétoriens, qui, ce semble, à cette époque, n'aimaient pas à la quitter. Ils se querellèrent avec le peuple, on eut presque une guerre civile. Le sang coula dans les rues, et une partie de Rome fut brûlée, comme au temps de Vitellius. Balbin, qui avait perdu la tête en présence de l'émeute, allait pressant la main à chacun, tandis qu'on lui jetait des pierres; on assure même qu'il reçut des coups de bâton. Le peuple assiégea les prétoriens dans leur camp et coupa les tuyaux de plomb qui y conduisaient l'eau. On a trouvé un de ces tuyaux. Quand les soldats voulurent rentrer dans la ville, on leur jeta des tuiles du haut des toits, et tous les vases qui étaient dans les maisons, ce qui fait penser au nom que le grand Condé donnait à la guerre des rues. La ville souffrit beaucoup, car des bandits se mêlèrent aux soldats et les aidèrent à la piller. Telle était la physionomie de Rome sous les empereurs du sénat, qui n'étaient pas les plus mauvais. L'ordre qu'ils y font régner ressemble assez à l'anarchie tumultueuse de la Rome du moyen âge. Pupien était allé attaquer Maximin, qui assiégeait la ville d'Aquilée; mais il n'eut pas à le vaincre : ses propres soldats se chargèrent de délivrer le sénat de cet ennemi. « Ces soldats, dit Capitolin, avaient leurs affections sur le mont Albain, » c'est-à-dire dans leur camp d'Albano. En d'autres termes, ils préféraient à la vie des camps la vie de garnison. A midi, pendant que Maximin et son fils faisaient la sieste dans leur tente, ils furent égorgés; leurs têtes, plantées sur des piques, furent portées à Rome, à travers les populations ivres de joie à cet aspect. On s'attendrissait cependant sur la beauté du jeune Maximin, qui était en effet très beau. Les deux têtes n'en furent pas moins promenées dans Rome et brûlées dans le Champ-de-Mars, au milieu des insultes de la multitude.

Pupien et Balbin ayant péri à leur tour dans une émeute militaire, le troisième Gordien resta seul et fut empereur pendant six ans. C'était un jeune homme faible, mais bien intentionné. Son beau-

père, Misithée, préfet du prétoire, paraît avoir joué auprès de lui le rôle d'un maire du palais. Dirigé par cet homme ferme et intelligent, Gordien III fit une campagne heureuse contre les Perses.

Cette famille des Gordiens se rattachait par son extraction aux plus beaux noms de la république et de l'empire, aux Scipions, aux Gracques, à Trajan. Elle se montra peu digne de cette origine doublement illustre. Les Gordiens, très grands personnages, furent de très petits empereurs. Ils montrent ce qu'était devenue l'aristocratie romaine dégénérée. Le premier, honnête et pusillanime, comme le prouvent son élection et sa mort, était un peu replet et avait dans l'air du visage quelque chose de solennel et de théâtral (*pompali vultu*). Il aimait et cultivait les lettres. Son fils également se fit quelque réputation en ce genre, grâce surtout à sa bibliothèque de soixante mille volumes; mais il avait d'autres goûts encore que celui des livres : on lui donne jusqu'à vingt-deux concubines en titre, et de chacune d'elles il eut trois ou quatre enfans. Il menait une vie épicurienne dans ses jardins et sous des ombrages délicieux : c'étaient les jardins et les ombrages d'une villa magnifique que les Gordiens avaient sur la voie Prénestine, et dont Capitolin, au temps duquel elle existait encore, nous a laissé une description détaillée. Le péristyle était formé de deux cents colonnes des marbres les plus précieux, le cipollin, le pavonazetto, le jaune et le rouge antiques. La villa renfermait trois basiliques et des thermes que ceux de Rome surpassaient à peine. Telle était l'opulence d'une habitation privée vers le milieu du IIIe siècle de l'empire. Les particuliers avaient chez eux des thermes et des basiliques, mais les maîtres de ces magnifiques demeures étaient des hommes sans énergie qui se tuaient au premier revers, comme Gordien le père, qui vivaient dans un harem à l'orientale, comme Gordien le fils. Ce contraste entre le grandiose des existences romaines d'alors et la médiocrité morale de ceux qui en jouissaient nous est rappelé par les considérables débris de la villa des Gordiens, que l'on croit reconnaître dans l'amas de ruines connu sous le nom de *torre dei schiavi*, bien que l'on n'y puisse retrouver aucun des édifices dont il est parlé dans la description de Capitolin.

Le troisième Gordien avait projeté, probablement sous l'inspiration de son beau-père, un vaste ensemble de constructions, un *square* de mille pieds entouré de portiques, et attenant à une basilique de cinq cents pieds avec des thermes d'été et des thermes d'hiver; mais un Arabe, le préfet du prétoire, Philippe, fit tuer d'abord Misithée, puis le dernier des Gordiens, avec lequel il dédaigna de partager l'empire. Le lâche Gordien demanda à être préfet du prétoire sous celui qui l'avait détrôné. Refusé par Philippe, il supplia

celui-ci de le prendre pour général et de lui laisser la vie. Philippe le fit mettre à mort malgré ses cris et placer au rang des dieux.

Le nouvel empereur était fils d'un chef de brigands. Sa tête est bien aussi celle d'un bandit énergique. En voyant ce front dur, ridé, impitoyable, on comprend que Philippe n'ait pas eu pitié de Gordien; en voyant ce regard sombre et faux, on comprend qu'il l'ait trompé avec cette astuce orientale dont parle Capitolin, *peregrina calliditate*. Les traits de son fils, qu'il avait associé à l'empire, sont moins romains : on le voit surtout dans un buste en basalte noir, matière qui semble avoir été choisie pour faire allusion à son origine. Il a plus que son père une tête arabe. En supposant chez les Philippes un sang mélangé, le type primitif aurait reparu plus marqué à la seconde génération, comme il arrive pour les ressemblances de famille.

Le règne, du reste assez obscur, de Philippe compte dans les fastes du Colisée, car pendant ce règne l'an 1000 de Rome fut célébré par des égorgemens d'une grande magnificence. Deux mille couples de gladiateurs y combattirent, on tua trente-deux éléphans, dix tigres, quarante lions apprivoisés, trente léopards, dix hyènes, dix girafes, un hippopotame, un rhinocéros, etc. On voit que le massacre des hommes et des animaux n'avait rien perdu de son ancienne splendeur. Il n'y avait point de décadence pour cet art-là.

Nous arrivons à un temps où l'obscurité qui s'étend sur les misérables héritiers de l'empire enveloppe leurs images. L'art, en se corrompant, rend de plus en plus difficile de démêler à quels personnages appartiennent les portraits que nous avons. Quelques-uns de ces personnages se font remarquer par un air de férocité. Le buste du Capitole donne à Décius la plus méchante figure qu'on puisse imaginer. Il fait une affreuse grimace, et semble apercevoir un objet effrayant. Je soupçonne un chrétien d'être l'auteur de ce portrait, et d'avoir ainsi représenté Décius en haine de la persécution. Ou bien peut-être on l'a choisi à dessein pour le mettre dans la collection parce qu'il était hideux, comme doit l'être aujourd'hui à Rome le persécuteur des chrétiens. Décius n'a point cet aspect sur les médailles, et l'histoire ne l'a pas si mal traité. Vopiscus, en énumérant une suite de mauvais empereurs, a soin de faire une exception pour les Décius, dignes d'être comparés aux anciens, dit-il, par leur vie et leur mort. Quant aux deux fils de Décius, ils paraissent avoir été de bien méchans garnemens, si l'on en juge par leurs bustes. L'un donne l'idée d'un petit serpent venimeux, l'autre d'un grossier et impudent drôle. Un peu plus loin, le jeune Soloninus, fils de Gallien, a une atroce figure d'enfant. Décius, comme la plupart des empereurs de ce temps, ne mourut point à Rome. Ils n'y mouraient

guère plus souvent qu'ils n'y naissaient. Décius alla finir en Pannonie, au fond d'un marais. L'empire faisait comme lui, il se noyait dans la boue.

Ceci ne s'applique point en particulier au règne de Décius. Si Lactance l'appelle un exécrable animal, l'*Epitome des Césars* dit qu'il fut un souverain affable et un guerrier vaillant, et Zozime assure qu'il gouverna très bien. Il avait construit à Rome des thermes dont on ignore l'emplacement. Décius est le dernier empereur romain dont on ait trouvé le nom écrit en hiéroglyphes sur les monumens de l'Égypte. Encore un signe de la puissance romaine qui s'en va et du monde qui lui échappe.

Quand on considère les bustes des empereurs de cette triste époque, on remarque chez plusieurs une expression tout à la fois ferme et inquiète, bien sensible surtout chez Volusien. Ils semblent voir les Barbares venir, les légions s'apprêter à les immoler, et attendre avec une résolution triste la fin de l'empire et la leur.

Cette fin approchait. On peut dire que l'empire a été frappé à mort sous Gallien. Les Barbares y pénètrent de tous côtés, il se démembre pièce à pièce, et à chaque lambeau qu'ils emportent, Gallien fait une plaisanterie, ou dit : « Qu'aurons-nous demain à dîner? » Pendant ce temps s'élèvent partout des chefs militaires qui prennent la pourpre, et qu'on appelle les trente tyrans. Ces tyrans, parmi lesquels on compte deux femmes, étaient en général des hommes énergiques qui, dans la défaillance du pouvoir impérial, prenaient en main, là où ils se trouvaient, la défense de l'empire, *assertores romani nominis*, tandis que l'empereur l'abandonnait, *Galieno rempublicam deserente*, comme dit Trebellius Pollion. La plupart ne firent que passer, et l'un d'eux régna trois jours. On ne peut s'étonner que Rome, qui ne vit pas leur pouvoir éphémère et lointain, n'ait pas conservé leurs images. On y trouve celle de Gallien, auquel l'expression de son visage donne l'air d'un aussi grand coquin que la ressemblance historique peut le faire désirer.

Gallien, comme tant d'autres mauvais empereurs, avait bien commencé, ce qui explique sans doute quelques lignes favorables de Zozime et de Zonaras; mais bientôt, dit Eutrope avec une certaine éloquence, « s'abandonnant à tous les vices, il laissa aller les rênes de la république par lâcheté et par désespoir. » La biographie de Gallien dont Trebellius Pollion est l'auteur ne permet pas de douter qu'il ait été le plus misérable des hommes. Il gagna la multitude par des distributions de vivres, mais on n'achète pas l'histoire.

Il reste de cet homme, dont le règne fut plus que nul autre funeste à l'empire, et sous lequel Rome perdit le plus de provinces, un arc de triomphe. Ceux de Trajan et de Marc-Aurèle, qui allèrent

vaincre chez eux les Barbares, ont péri; celui de Galliên, qui les laissa entrer en Italie, subsiste encore!

Cet arc n'est pas mauvais pour l'époque. Il fut dédié à Gallien et à sa femme Salonine par un certain Aurélius Victor, qui était probablement un courtisan zélé de leurs majestés, auxquelles il se dit très dévoué. Ce ne peut être l'historien de ce nom, car celui-ci parle de Gallien avec le dernier mépris, et d'ailleurs a vécu plus tard. C'est heureux pour Aurélius Victor, car l'inscription qu'on lit sur l'arc de Gallien donnerait une impression peu favorable de sa véracité. Jamais l'adulation n'eut moins de pudeur. L'inscription contient ces mots : « A Gallien, prince très clément, dont le courage invincible n'est surpassé que par sa piété. » Voici maintenant le commentaire de l'inscription par les faits.

Il arrivait à Gallien de faire tuer trois ou quatre mille soldats en un jour, et il écrivait des lettres comme celle-ci, adressée à un de ses généraux : « Tu n'auras pas fait assez pour moi, si tu ne mets à mort que des hommes armés, car le sort de la guerre aurait pu les faire périr. Il faut tuer quiconque a eu une intention mauvaise, quiconque a mal parlé de moi. Déchire, tue, extermine; *lacera, occide, concide.* » Entré dans Byzance en promettant leur pardon aux troupes qui avaient combattu contre lui, il les fit égorger, et ses soldats ravagèrent la ville au point qu'il n'y resta pas un habitant. Voilà pour la clémence. Tandis que Valérien, son père, était prisonnier du roi des Perses Sapor, qui pour monter à cheval se servait du dos du vieil empereur comme d'un marchepied, en attendant qu'il le fît empailler, l'indigne fils de Valérien vivait au sein des plus honteuses voluptés, et ne tentait pas un seul effort pour le délivrer. Voilà pour la vaillance et la piété.

Cet arc de triomphe fut très probablement élevé à Gallien après son lâche et parjure exploit contre Byzance, quand il revint à Rome à la suite de ce meurtre pour y triompher. On remarqua dans ce triomphe plusieurs détails ridicules, des chars remplis d'histrions, douze cents gladiateurs habillés en femmes. Le triomphe romain tournait à la mascarade, au carnaval. Dans celui-ci, un farceur allait par la foule, disant qu'il cherchait le père de l'empereur. Gallien le fit brûler vif. L'arc élevé à Gallien en cette circonstance, au moment où il revenait d'une boucherie, est une bouffonnerie de plus. Un arc de triomphe érigé à l'empereur sous lequel commença le démembrement de l'empire, c'est la plus grande dérision monumentale de Rome (1).

(1) Cet arc est sur le mont Esquilin, où Gallien avait ordonné qu'on lui dressât une statue colossale tenant une lance dans laquelle un enfant pût entrer : puérilité gigantesque. Dans le voisinage de l'arc et de la statue de Gallien devaient se trouver les jar-

Le règne de Gallien est néfaste entre tous les règnes des empereurs que Rome a subis. Au moment où la puissance romaine est près de se dissoudre par l'ineptie et les vices d'un homme, la nature semble vouloir ajouter ses fléaux à ceux que le pouvoir qui régit la société avait attirés sur elle. La terre tremble et engloutit un grand nombre de maisons avec leurs habitans, des villes sont envahies et détruites par la mer, beaucoup d'hommes meurent d'effroi; des éclipses répandent les ténèbres, une contagion terrible fait mourir jusqu'à cinq cents personnes en un jour. Il semble que la fin de Rome et du monde soit arrivée.

Du sein de ce temps lamentable allaient surgir quelques hommes dignes d'un temps meilleur : Claude le Gothique, Aurélien, Tacite, Probus. Ils venaient trop tard pour empêcher la chute de l'empire, ils ne purent que l'ajourner. Malheureusement leurs portraits sont rares et manquent dans la collection du Capitole. J'aurais aimé à y voir les traits de ce second Claude, qui montra autant de vigueur que le premier déploya de faiblesse. Je voudrais qu'on trouvât le bouclier d'or sur lequel le sénat avait fait graver son image, sa statue en argent, que l'on avait placée sur les rostres, enfin la statue en or que le peuple romain, hommage sans exemple, avait érigée à Claude devant le temple de Jupiter, parce que les livres sibyllins ayant annoncé que le premier qui parlerait dans le sénat mourrait, et par sa mort sauverait l'état, Claude avait réclamé cet honneur comme une prérogative de la dignité impériale.

Ce règne et celui d'Aurélien tirèrent Rome de l'avilissement où Gallien l'avait plongée. Aurélien fut dur, cruel même, mais brave, énergique, infatigable. Pendant un règne de quatre années, il reprit presque tout ce que Gallien avait perdu; il avait le droit de consacrer, comme il le fit, une statue au génie du peuple romain, qu'il relevait. Ses traits n'ont rien d'un Romain, ce qui ne saurait étonner chez un Illyrien; fils d'un paysan, d'une grande taille, d'une force remarquable, toujours sombre, *trux omni tempore*, dit Eutrope, Aurélien fut le paysan du Danube empereur. La victoire la plus célèbre d'Aurélien est celle qu'il remporta sur Zénobie, reine de Palmyre. Après la mort d'Odenat, son mari, Zénobie avait gouverné avec fermeté et avec gloire. Vaincue par Aurélien, elle orna son triomphe. On la laissa vivre, et elle alla terminer paisiblement ses jours en grande dame romaine, près de Tivoli, dans le voisinage de

dins Liciniens, c'est-à-dire les jardins dont parle son historien et qui portaient son nom, il s'appelait Licinius. L'on voit en effet sur l'Esquilin, à peu de distance de l'arc de Gallien, des conserves d'eau et un bâtiment voûté qu'on appelle sottement temple de *Minerva medica*, qui ne fut jamais un temple, mais offre très probablement un reste de la villa de Gallien.

la villa Adriana, où son souvenir s'est perpétué dans les noms de diverses localités. Le Vatican possède un buste qu'on donne pour celui de Zénobie, mais à tort évidemment. La sculpture est trop bonne pour être du temps d'Aurélien, et puis cette femme à l'air spirituel, mais assez laide, ne peut être celle que Trebellius Pollion dit avoir été d'une beauté incroyable, et qu'il appelle la plus belle femme de l'Orient.

Ce fut après son triomphe sur Zénobie qu'Aurélien éleva au Soleil un temple dont on croit reconnaître quelques restes dans le jardin Colonna; mais il est bien difficile d'admettre que ces restes aient fait partie d'un temple bâti sous Aurélien : ils semblent appartenir à une époque plus ancienne. Les grandes dimensions de ces débris peuvent seules les rapprocher des ruines contemporaines de Palmyre, auxquelles ils sont très supérieurs par le style, et bien que l'art dût être plus parfait à Rome que dans le désert où Zénobie élevait comme par enchantement la cité des caravanes, on ne saurait comprendre comment il eût pu produire, à la fin du IIIe siècle, les fragmens du jardin Colonna, fragmens pour lesquels il est d'ailleurs très difficile de trouver une autre origine. C'est un des problèmes les plus embarrassans que présentent les antiquités de Rome, et je ne prends pas sur moi de le résoudre.

Aurélien entreprit un grand ouvrage qui caractérise bien son règne, ce règne qu'on peut considérer comme un effort contre la décadence. Il entoura Rome d'une enceinte fortifiée. Rome n'avait pas de murailles. Les anciens murs de l'époque des rois avaient depuis longtemps cessé d'être employés comme des moyens de défense, et avaient disparu au milieu des habitations privées. Les Romains pensèrent longtemps, comme le dit un ancien, que leur courage était une défense suffisante, et ne voulurent point d'autres remparts pour la ville éternelle; mais un jour vint où cette sécurité superbe se troubla. Sous Gallien, les Barbares avaient pénétré en Italie. Sous Aurélien, ils avancèrent sur la voie Flaminia et la voie Aurélia, avec le dessein de prendre Rome. Rome comprit alors qu'elle allait avoir à se défendre chez elle, que le courage de ses légions était un rempart qui ne suffisait plus, et Aurélien éleva cette enceinte qui, refaite en partie par Honorius, réparée successivement de siècle en siècle par les papes, forme encore l'enceinte actuelle de Rome, et ne l'a pas mieux défendue dans les temps modernes qu'au temps des invasions barbares.

Après la mort d'Aurélien, le sénat choisit Tacite et le proposa dans le Champ-de-Mars aux soldats et aux citoyens. Faire l'élection d'un empereur en cet endroit et non dans la curie ou dans les temples, lieux ordinaires des assemblées du sénat, c'était un hom-

mage au peuple et surtout aux soldats, que le sénateur par qui fut proposé Tacite appelait très saints et très sacrés, et auxquels Tacite lui-même adressa son premier remerciement. Au bout de six mois, il fut victime d'une conspiration militaire. C'est là qu'aboutissaient les triomphes du sénat. L'honnête vieillard mourut découragé et sans avoir rien fait. Cependant Vopiscus énumère quelques monumens commencés pendant ce règne si court; malheureusement Tacite n'eut pas le temps de les achever. Ainsi rien ne s'est conservé, ni des thermes qu'il voulait faire construire sur l'emplacement de sa maison, détruite dans une vue d'utilité publique, ni du temple qu'il destinait à recevoir les bustes des bons empereurs, et qui n'avait pas besoin d'être très grand. Peut-être va-t-on retrouver dans les fouilles d'Ostie, savamment dirigées par M. Visconti, quelques-unes au moins des cent colonnes de marbre numidique que Tacite avait données à cette ville. Ce qui fait le plus regretter la brièveté de son règne, c'est qu'il avait ordonné qu'on copiât chaque année dix exemplaires des œuvres de son aïeul l'historien, et qu'on les plaçât dans les archives et les bibliothèques. S'il eût régné plus longtemps, nous aurions probablement aujourd'hui Tacite tout entier. Il ne reste de l'empereur Tacite ni monumens ni portraits, mais seulement une preuve de plus de l'impuissance du sénat et de la vertu sous l'empire.

Il ne reste rien non plus de son successeur Probus, qui régna six ans avec gloire. Sans dire, comme Vopiscus, que par lui l'univers tout entier fut romain, qu'il allait, quand il mourut, abolir la guerre, établir une paix perpétuelle et ramener l'âge d'or sur la terre, il est certain que pour la valeur, l'énergie, l'intégrité, Probus peut être comparé aux meilleurs empereurs, à Trajan, à Marc-Aurèle. Il refoula l'invasion qui s'avançait, en Gaule, en Germanie, en Illyrie, en Orient.

Le souvenir des victoires de Probus est lié à l'histoire des monumens romains. Le Cirque vit alors une chasse mémorable. On y planta une forêt artificielle, dans laquelle furent lâchées mille autruches, mille cerfs, mille sangliers, mille daims, des gazelles, des brebis sauvages. Le peuple, lancé à leur suite, fit main basse sur le tout. Un autre jour, ce fut le tour de l'amphithéâtre. Cent lions à longues crinières parurent en même temps dans le Colisée, puis deux cents léopards, cent lionnes et trois cents ours; mais le carnage fut froid, les animaux n'avaient pas ce jour-là d'entrain pour se faire tuer. Trois cents paires de gladiateurs vinrent réchauffer un peu la représentation.

Malgré ses succès militaires, malgré les fêtes somptueuses qu'il donnait au peuple, Probus périt comme Tacite : les vertus, la gloire,

la popularité, ne pouvaient rien contre un mécontentement de l'armée. Un jour Probus voulut faire dessécher un marais par des soldats, et ces soldats l'égorgèrent.

Nous venons de voir que même aux époques les plus désastreuses les bons princes n'ont point manqué à l'empire. C'est, comme je l'ai déjà dit, l'empire qui a trahi les efforts de ces princes capables et bien intentionnés. Les Antonins du IIIe siècle (1), comme ceux du IIe, montrent par leurs qualités mêmes combien était foncièrement mauvaise une institution que ces qualités n'ont pu améliorer, car de même qu'après Marc-Aurèle était venu Commode, après Probus ne tarda pas à paraître Carin, qui devait renouveler Héliogabale.

Si l'on en juge par son buste du Capitole, douteux il est vrai, ce scélérat était fort laid. Calpurnius dit bien, dans une de ses églogues, qu'en voyant Carin on croit voir Mars ou Apollon; mais Calpurnius était un poète de cour, et d'après des témoignages moins suspects rapportés par Gibbon, nous savons que Carin était petit et laid. Lui aussi voulut donner des jeux extravagans faits pour passionner la multitude. Son père Carus et son frère Numérien, assez bons empereurs du reste, avaient fait en ce genre des exhibitions bizarres : ils avaient montré des hommes qui dansaient sur la corde avec des cothurnes, un *tichobate*, qui pour éviter un ours courait sur la crête d'un mur. Carin les surpassa. Le Colisée et le Cirque, ces monumens dont je fais toujours l'histoire, car ils ont remplacé le Forum et sont l'unique théâtre de la vie publique des Romains, le Colisée et le Cirque furent témoins de divertissemens extraordinaires, dont un poète du temps nous a conservé de curieux tableaux faits d'après nature.

Le pasteur Corydon, car Calpurnius se souvient de Virgile, revient de la ville et raconte à un autre berger, Lycotas, ce qu'il a vu dans l'amphithéâtre. La poésie n'est pas bonne, mais les descriptions sont d'une minutieuse exactitude. Corydon a vu le velarium soutenu par des poutres, les gradins innombrables; toutes les autres places étant occupées, il est monté au troisième étage, réservé pour les femmes et les gens du commun. Les femmes étaient assises, non sur des gradins, il n'en existait pas à cet étage, mais sur des chaises, comme nous l'apprennent ces vers :

> Venimus ad sedes ubi pullâ sordida veste
> Inter fœmineas spectabat turba cathedras.

(1) Il est à remarquer que Claude le Gothique, Aurélien et Probus venaient tous trois de la région du Danube; aussi leur voit-on sur les médailles un profil barbare qui rappelle celui des prisonniers daces du temps de Trajan. Les Barbares, par qui devait se retremper l'énergie du monde romain, communiquaient seuls quelque énergie à l'empire.

Corydon compare l'ovale du Colysée à une vallée partout entourée de montagnes,

> Sic tibi planitiem curvæ sinus ambit arenæ
> Et geminis medium se molibus alligat ovum.

Dans ce qui suit, l'hyperbole est forte, mais il fallait bien flatter cet exécrable Carin en mettant tout ce qu'on avait pu admirer au-dessous des divertissemens qu'il venait de donner au peuple. Heureusement l'éloge emphatique de ces divertissemens contient de nombreux détails qui mettent pour ainsi dire sous nos yeux les magnificences de l'arène. Calpurnius nous promène dans toutes les parties du Colisée un jour de représentation. Déjà nous sommes montés avec lui au *paradis;* il fait maintenant étinceler à nos regards le pourtour de l'arène, orné de pierreries, et les portiques dorés :

> Baltheus en gemmis en illita porticus auro
> Certatim radiant.

Puis il énumère tous les animaux rares et singuliers qu'il a vus paraître tour à tour : des lièvres blancs, des sangliers cornus, des élans venus des forêts de la Germanie, des bœufs bossus de l'Asie, des veaux marins combattant contre des ours, des hippopotames du Nil. Le poète fait décrire par Corydon l'apparition des bêtes féroces s'élançant du sein de la terre, qui semblait tout à coup s'ouvrir, et d'où sortait aussi une végétation soudaine; c'était à qui se surpasserait, dans ces sanglans spectacles, par des coups de théâtre inattendus. Ainsi Septime-Sévère avait donné à l'arène la forme d'un navire. Dans un enfoncement, on avait placé quatre cents animaux qu'on avait lâchés pêle-mêle, ours, panthères, lions, autruches, onagres, et qu'on avait eu le plaisir de voir égorger dans une agréable confusion.

Après les empereurs aux traits hagards et inintelligens que nous a présentés la série du Capitole, l'œil rencontre un personnage d'un aspect tout différent, au front large, à la tête carrée, et dont l'air posé et réfléchi annonce l'attention et la capacité, un personnage qui rappelle un peu Vespasien, mais avec plus de sérénité, qui a le sourire froid plutôt qu'ironique; c'est Dioclétien. En le voyant, on reconnaît tout d'abord la tranquillité d'un esprit qui se possède et sait ce qu'il veut, celui dont l'histoire a pu dire : « Homme remarquablement rusé, aux desseins profonds, quelquefois hardis, — toujours prudent, et comprimant par son extrême opiniâtreté les mouvemens inquiets de son cœur. »

Dioclétien fut loin d'être un sage sur le trône. En Égypte, il usa cruellement de sa victoire et la souilla par le carnage et les pro-

scriptions. Les chrétiens trouvèrent en lui un atroce persécuteur. Il fut habile, très habile (*solertissimus*), qualité qu'il ne faut pas trop admirer quand nulle autre ne l'accompagne, car on peut dire de l'habileté ce qu'on a dit de l'esprit : elle sert à tout et ne suffit à rien. Dioclétien tenta de perfectionner la machine usée et détraquée de l'empire; il eut la passion et la science de la classification administrative. Il fit tout ployer sous le niveau régulier du pouvoir absolu, les prétoriens comme le sénat. Par malheur, en nivelant, on écrase : *truncatæ vires urbis* (Aurélius Victor). Il essaya, non par vanité folle, comme Héliogabale, mais dans une intention politique, de donner au pouvoir impérial le caractère et la pompe des despotismes de l'Orient. Il s'acharna barbarement contre le christianisme, qui ne se révoltait pas, mais portait en lui un principe sous lequel cet odieux empire romain devait succomber. Tout cela fut inutile. Cet empereur, qui organisait plus systématiquement qu'on ne l'avait fait depuis Auguste l'unité d'administration dans l'état, la scinda lui-même, et l'état fut divisé entre quatre et bientôt entre six souverains. Dioclétien perdit ses efforts à ranimer le paganisme par la persécution; il ne put tuer ce qui devait vivre, pas plus qu'il ne put faire vivre ce qui devait mourir. Lui et son collègue Maximien, vaincus dans cette lutte, abdiquèrent le même jour comme atteints et détruits par le sentiment de l'impossible.

Je me souviens d'avoir entendu Niebuhr donner dans ses cours un motif politique de l'abdication de Sylla, dont le célèbre dialogue de Montesquieu ne donnait guère, selon lui, que des motifs poétiques et oratoires. Niebuhr disait que Sylla, dont la pensée fut de réorganiser l'aristocratie romaine, ne trouvant plus sous sa main les élémens de cette réorganisation, désespéra de son œuvre, et déposa un pouvoir qu'il sentait impuissant à l'accomplir. De même, je pense, Dioclétien, qui voulait constituer dans l'empire l'unité et la hiérarchie administratives, y faire triompher la religion officielle, entourer le pouvoir impérial du prestige monarchique, comme Sylla désespéra de son œuvre, et abdiqua par le même motif que lui. La tentative dans laquelle Dioclétien avait échoué, l'assimilation du despotisme romain au despotisme pompeux de l'Orient et au despotisme administratif des grandes monarchies modernes, fut reprise à Constantinople. Là elle réussit, et produisit cette décrépitude séculaire qui a porté si justement le nom de Bas-Empire.

Bien que Dioclétien ait été presque toujours absent de Rome, Rome possède les ruines d'un vaste monument auquel il a donné son nom; mais les thermes de Dioclétien furent dédiés par quatre augustes et deux césars. Une inscription trouvée dans ces thermes contient avec le nom de Dioclétien ceux de deux Maximien (le second est Galère),

de Constance, de Sévère et de Maximien. On peut donc considérer l'édifice attribué à Dioclétien comme l'œuvre collective de tous ces princes, et par là il exprime assez bien l'état de morcellement où le pouvoir était tombé en dépit de la savante organisation de Dioclétien et de l'unité qu'il avait voulu imposer par elle à l'empire.

D'après les débris qui en subsistent, on peut reconnaître et mesurer l'étendue des thermes de Dioclétien. L'espace qu'ils couvraient est occupé aujourd'hui par une place, des jardins, un couvent, des magasins à foin, des maisons, un établissement d'utilité publique. Dans une partie de ces thermes, Michel-Ange a construit le plus grand cloître qui soit à Rome; l'église de Sainte-Marie-des-Anges n'est, comme on sait, qu'une salle des thermes de Dioclétien. Une autre salle, à laquelle on n'a rien changé, est devenue la petite église de Saint-Bernard. Quant à Sainte-Marie-des-Anges, il y avait peu de chose à faire pour l'approprier à sa destination actuelle, et si après Michel-Ange on a introduit des changemens regrettables dans cette belle église, la faute n'en est point au majestueux et grandiose édifice de Dioclétien.

Ces thermes n'étaient pas tout à fait aussi considérables que ceux de Caracalla. Cependant nous savons qu'ils pouvaient recevoir trois mille baigneurs, ce qui est le double des siéges de marbre construits par le fils de Septime-Sévère; mais peut-être ce nombre n'était-il pas égal à celui de tous ceux qui se baignaient dans les thermes de Caracalla, et puis il y avait dans ceux de Caracalla une seule piscine, et deux piscines dans ceux de Dioclétien. Les divertissemens de tous genres, qui à Rome, autant que les bains mêmes, faisaient partie intégrante des thermes, n'avaient pas non plus été oubliés. On voit encore dans le jardin du couvent de Saint-Bernard les gradins semi-circulaires d'où les oisifs regardaient les jeux de la palestre, et l'on sait que les livres de la bibliothèque ulpienne, fondée par Trajan, furent transportés dans les thermes de Dioclétien. Suivant une tradition qui n'a rien d'invraisemblable, beaucoup de chrétiens, pendant la persécution de Dioclétien, travaillèrent à élever ce vaste monument. Ce serait une belle revanche du christianisme que d'avoir converti en églises deux salles d'un monument bâti pour leur persécuteur par les labeurs des chrétiens opprimés.

L'excès de l'oppression touche quelquefois à l'affranchissement. Après les plus violentes persécutions, voici venir pour les chrétiens la délivrance et l'empire. Après Dioclétien, voici venir Constantin.

Son père, Constance Chlore, remarquable parmi ses collègues impériaux pour son humanité, a au Capitole une bonne grosse tête carrée, et, ce qui est assez rare depuis quelque temps chez les empereurs romains, l'air d'un honnête homme. Sainte Helène, mère de

Constantin, mourut probablement en Palestine, d'où son corps dut être rapporté à Rome, car on a trouvé près de cette ville son tombeau dans son mausolée. C'est un magnifique sarcophage en porphyre, conservé aujourd'hui au Vatican, ouvrage étonnant par la difficulté que présentait une matière aussi dure. Les figures en relief très saillant qui décorent le sarcophage, et qui représentent des guerriers à cheval et des prisonniers, font voir que si à cette époque le style de la sculpture avait dégénéré, l'art de travailler les matières les plus rebelles au ciseau et la patience ne manquaient pas aux sculpteurs. Plusieurs figures qui avaient été brisées ont été remplacées; il a fallu pour cela le travail assidu, continué pendant neuf ans, de quarante-quatre ouvriers. Ce tombeau de sainte Hélène a été trouvé hors de Rome et non dans ses thermes, dont l'emplacement est déterminé par l'église de Sainte-Croix-de-Jérusalem, qu'elle y fit élever pour déposer les reliques du Calvaire. Ces thermes avaient été construits dans les jardins d'Héliogabale, souvenir infâme que purifie à peine le nom de la pieuse impératrice.

On a placé au Vatican, en face du tombeau de sainte Hélène, celui de la fille de Constantin, sainte Constance, trouvé pareillement dans son mausolée, qui est devenu son église. La matière est semblable, et par conséquent le mérite de la difficulté vaincue est le même, ce mérite que, dans les arts comme dans la poésie, on recherche lorsqu'on ne sait plus en avoir un autre; mais le travail est déjà bien inférieur, l'intervalle si court de deux générations, qui sépare la grand'mère de la petite-fille, se marque dans la différence qui existe entre les sculptures des deux tombeaux. Quand l'heure de la décadence a sonné, l'art tombe vite.

Le portrait de Constantin ne se rencontre pas dans la série des empereurs romains au Capitole. Il semble qu'on ait pensé que ce lieu appartenait trop aux souvenirs de la Rome païenne pour y laisser Constantin; mais sa statue, tirée de ses thermes, a été transportée sous le portique de Saint-Jean de Latran. Elle est très convenablement placée à la porte de la basilique, hélas! trop renouvelée, que Constantin avait fondée. Il semble veiller sur le seuil de cette église qui s'intitule fièrement la mère et la tête de toutes les églises du monde, *omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput.* On a mis dans la main du premier empereur chrétien la croix, qu'il fit triompher. C'est ainsi qu'il voulut être représenté depuis qu'il eut embrassé le christianisme. Constantin n'est pas grand et majestueux comme l'affirme Eusèbe, son complaisant biographe, flatterie qu'a reproduite Gibbon et que dément la statue impériale. Son corps est court, ramassé, trapu, sa poitrine large, ses jambes grosses : il a une tournure de soldat. Constantin fut en effet un soldat qui se

mit au service de la croix. Une chose est surtout remarquable en lui, c'est ce regard profond qui semble contempler un objet lointain. Constantin regarde en avant. Il dirige un œil ferme sur l'avenir, pour lequel il a pris parti. Historiquement ce fut là sa gloire: il comprit où allait le monde, et en le précédant il le suivit. Du reste, celui qui fit monter le christianisme sur le trône se montra peu digne d'être chrétien. Meurtrier de son fils, de sa femme, de son beau-père Maximien, de son beau-frère Licinius, il put faire dire aux païens qu'il avait embrassé le christianisme parce que c'était le seul culte qui lui rendît possible l'expiation de tant de crimes; de plus, Constantin vendit cher à l'église les services qu'il lui rendit, il fut pour elle un protecteur hautain, tracassier, tyrannique, et même un allié peu fidèle. Il allait faire triompher Arius quand la mort frappa l'hérétique, protégé par le persécuteur de saint Athanase. Sans nier sa foi, qui paraît avoir été sincère, sans méconnaître ce que lui doivent de reconnaissance le christianisme et la civilisation pour le grand acte qui a justement immortalisé son règne, des voix éloquentes et non suspectes se sont élevées pour signaler par cet exemple les dangers de la protection que le despotisme fait toujours payer à l'église, et que presque toujours il finit par lui retirer. Rome rappelle une autre preuve de la même vérité. Elle a vu de nos jours un empereur d'abord restaurateur du culte et faisant bientôt du pape son prisonnier.

C'est près de Rome que la cause du christianisme fut gagnée dans la bataille livrée par Constantin à Maxence. Nous savons que cette bataille eut lieu sur la rive droite du Tibre, à neuf milles de la ville, dans un endroit appelé les ***Roches-Rouges*** (***saxa rubra***). Les tufs volcaniques dont sont composés les rochers qui de ce côté dominent le cours du Tibre ont une couleur grise qui tire çà et là sur le violet, et Vitruve donne à certains tufs le nom de ***pierres rouges***.

Au-delà de l'endroit où la Cremera se jette dans le Tibre, on voit une plaine assez étendue, dans laquelle la cavalerie qui décida la victoire de Constantin a pu se déployer. C'est là qu'il faut placer le champ de bataille, non loin du lieu qui vit l'héroïque mort des Fabius. La guerre contre Veïes était aussi une guerre décisive, mais seulement pour Rome. Le monde n'était pas intéressé, au moins dans le présent, à ce que la grande nation étrusque écrasât ou non le petit peuple romain; mais aux Roches-Rouges il y allait de tout le genre humain comme de tous les siècles.

Il y a longtemps que les environs de Rome ne nous ont rappelé une bataille célèbre. A l'époque des rois, aux premiers âges de la république, le théâtre de la guerre était renfermé dans l'horizon ro-

main; mais depuis lors il a été porté en Grèce, en Orient, en Gaule, en Germanie, dans des contrées qui étaient hors de la portée de ces études locales. Maintenant la guerre est revenue dans la campagne de Rome, l'histoire objet de nos méditations se rapproche encore une fois de nos yeux, et il semble qu'on voie dans cette campagne déserte, près de ces bords solitaires du Tibre, sur ces collines abandonnées, se dresser les fantômes du passé et de l'avenir, intéressés l'un et l'autre dans ce grand duel des deux champions qui les représentèrent ici. L'avenir, comme toujours, triompha.

L'élu de l'avenir battit le défenseur du passé; la cavalerie de Constantin, emportée par un élan irrésistible, culbuta les troupes de Maxence; elles s'enfuirent, vaincues par cette impétuosité. Elles voulurent atteindre, non comme on le dit quelquefois, le pont Milvius, trop éloigné du champ de bataille, mais un pont de bateaux que Maxence avait fait construire, et qui se trouva coupé au moment où il comptait le repasser. Tandis qu'il cherchait à gagner la partie du pont qui communiquait avec la rive gauche, il glissa de son cheval et enfonça dans le limon sous le poids de sa cuirasse. Le genre de mort que Maxence trouva dans sa défaite, Fiesque longtemps après devait le rencontrer dans son triomphe (1). Ce fut la déroute et la debacle du paganisme englouti dans les flots du Tibre avec Maxence.

On peut voir au Vatican cette grande bataille retracée avec beaucoup de vigueur par le pinceau de Jules Romain. Constantin à cheval y poursuit les fuyards, qu'il pousse dans le Tibre; la figure du vainqueur semble avoir été inspirée par un bas-relief de l'arc de Constantin.

Cet arc se rattache, aussi bien que la bataille de *Saxa rubra*, au grand événement qui a changé le monde. Ce fut le jour où il fut dédié à Constantin que l'empereur, faisant acte de chrétien, ne voulut pas permettre aux soldats de monter au Capitole, où ils devaient, selon l'usage, offrir un sacrifice à Jupiter et l'implorer pour le bonheur de l'empire. A défaut d'autre témoignage, cet arc prouverait combien le christianisme de Constantin était imparfait. Dans ce monument, dont il accepta la dédicace, sont encastrés des bas-reliefs empruntés à un arc de Trajan, et parmi les sujets que ces bas-reliefs représentent, il y a des hommages adressés à des divinités païennes;

(1) Au moment où Fiesque venait de s'emparer à main armée du pouvoir souverain, il voulut monter sur une galère qui était dans le port de Genes. En passant sur une planche, le pied lui glissa, il tomba et enfonça dans la vase, d'où le poids de son armure ne lui permit pas de se dégager. C'était la nuit, personne ne s'en aperçut. Il périt ainsi, étouffé sans bruit dans le succès de son usurpation : dénoûment plus vraiment poétique et plus moral que le dénoûment inventé par Schiller.

on y voit Trajan sacrifiant à Mars, à Apollon, au dieu Sylvain. Constantin, qui ne permettait plus à ses soldats l'immolation solennelle du Capitole, n'en était pas encore à se scandaliser des représentations idolatriques qui figuraient sur son arc de triomphe.

Du reste, ce n'est pas la seule trace qui reste des concessions du premier empereur chrétien au culte qu'il abandonnait, mais n'interdisait point et même ne répudiait pas absolument. On sait qu'il conserva toujours le titre de grand-pontife, lié si étroitement au culte païen, et dans ses rapports avec l'église Constantin ne montra que trop qu'il se considérait toujours comme le chef de la religion. La prétention qu'il eut constamment de faire prévaloir, en matière de foi, sa volonté et sa sagesse impériales était un reste de cette idée toute païenne, — bien qu'on la retrouve chez des souverains qui se disaient chrétiens, soit dans les pays catholiques, soit surtout dans les états protestans, — qu'à l'autorité civile il appartient de régler la croyance. L'inscription gravée sur l'arc de Constantin est curieuse par le vague de l'expression en ce qui touche aux idées religieuses, par l'indécision calculée des termes dont se servait un sénat qui voulait éviter de se compromettre dans un sens comme dans l'autre. L'inscription porte que cet arc a été dédié à l'empereur parce qu'il a délivré la république d'un tyran (on dit encore la république!) par la grandeur de son âme et une inspiration de la Divinité, *instinctu Divinitatis*. Il paraît même que ces mots ont été ajoutés après coup pour remplacer une formule peut-être plus explicitement païenne. Ce monument, qui célèbre le triomphe de Constantin, ne proclame donc pas encore nettement le triomphe du christianisme. Comment s'en étonner, quand sur les monnaies de cet empereur on voit d'un côté le monogramme du Christ et de l'autre l'effigie de Rome, qui était une divinité pour les païens? Constantin prescrivit de célébrer le repos religieux du dimanche, et publia un édit sur la manière de consulter les aruspices; à Constantinople, il faisait promener dans l'hippodrome sa propre statue, portant une image de la Fortune dans la main. Il tenait donc à cette idolâtrie, la plus impie de toutes, qui consacrait l'apothéose de sa fortune.

Le paganisme, dont l'arc de Constantin porte l'empreinte, se continua longtemps après lui. Quand Théodose vint à Rome, il la trouva opiniâtrément païenne. Après qu'il eut ordonné de fermer les temples, les images des dieux y demeurèrent, et même ces temples se rouvraient quelquefois. Un préfet de Rome sacrifiait à Cérès; un autre champion obstiné du paganisme érigeait des autels aux douze dieux *consentes*. On a reconnu les débris d'un temple de ces dieux au pied du Capitole. Les vieilles superstitions étrusques n'étaient

pas abandonnées; le témoignage d'un poète païen, Claudien, et celui d'un évêque chrétien, Maxime de Turin, font voir également que les aruspices étaient consultés de leur temps, et lorsque Alaric menaçait la ville, le préfet Pompeianus fit appeler, pour la défendre, des prêtres étrusques qui promirent de diriger le feu du ciel sur les ennemis de Rome. Enfin le fanatisme païen fut encore assez puissant pour faire étrangler une princesse chrétienne, Serena, veuve de Stilicon, et dont la fille avait épousé Honorius, parce qu'elle avait enlevé le collier d'une déesse et avait osé s'en parer (1). De tels faits, qui montrent les résistances obstinées du paganisme vaincu, ses retours momentanés et les hésitations du genre humain dans la voie nouvelle où il était entré, font comprendre la présence de sujets païens dans l'arc de Constantin et l'ambiguité de l'inscription qui l'accompagne.

Entre les bas-reliefs qui proviennent d'un arc de triomphe élevé en l'honneur de Trajan et ceux qui sont du temps de Constantin, la différence sous le rapport de l'art est manifeste. Les morceaux d'emprunt sont de la belle sculpture romaine, ceux qui appartiennent à l'époque de Constantin sont pitoyables. Il y a là des Victoires qui posent le pied sur des bonshommes grotesques. Ceux-ci représentent des Barbares agenouillés. Le pied d'une de ces Victoires couvre toute la jambe du Barbare (2).

Constantin n'est pas le premier qui ait ainsi dépouillé le passé pour décorer le présent; bien longtemps avant lui, Sylla avait enlevé d'Athènes les colonnes du temple de Jupiter Olympien pour en orner le Capitole. Ces spoliations se sont reproduites à toutes les époques, et c'est à peine si de nos jours on commence à reconnaître que les monumens appartiennent à l'histoire, et que les siècles aussi ont leur droit de propriété.

Quand on a dépassé le Forum, en s'avançant vers le Colisée, on aperçoit, à sa gauche, trois grands arceaux : dans celui du milieu est une vaste crevasse par où l'œil se plaît à voir tomber la lumière

(1) On trouvera ces faits cités dans le bel ouvrage d'Ozanam sur *la Civilisation au cinquième siècle*, auquel l'Académie française a décerné l'hommage extraordinaire d'une récompense posthume, et qui vient d'être traduit en italien sous les auspices d'un des plus généreux citoyens de la péninsule, Gino Capponi.

(2) Ces Victoires écrivant sur des boucliers sont tout à fait analogues à l'admirable statue en bronze de Brescia, l'une des merveilles de la statuaire antique, sauf la différence qui existe entre un chef-d'œuvre et une monstruosité. Il est curieux de voir la même donnée reproduite par l'art dans sa perfection et par l'art déchu. Je saisis cette occasion de complimenter le conseil municipal de Brescia sur la belle disposition du musée national qu'il a établi dans les ruines du temple où la *Victoire* a été trouvée, et sur le bon goût qu'il a montré en laissant croître l'herbe, les fleurs et une riante végétation entre les colonnes du temple. Cet exemple serait bon à suivre au Colisée.

du soleil, se glisser la clarté de la lune, ou briller l'azur du ciel. Au sommet se dressent les arrachemens d'une voûte qui n'existe plus, à terre gisent des masses pareilles à des rochers précipités par une avalanche. Cette vaste ruine, la plus imposante qui soit à Rome après le Colisée et les thermes de Caracalla, c'est un tiers seulement de la basilique élevée par Maxence avant sa défaite et dédiée par le sénat et le peuple à Constantin victorieux. Ce monument se lie donc, par la succession de ses deux destinations diverses, à la grande transformation qui s'accomplit alors. Comme l'empire, il passa en quelques années du paganisme au christianisme, et son histoire est celle de la plus grande révolution morale que les sociétés humaines aient vu s'accomplir. La métamorphose de ce monument correspond à la métamorphose que subit l'esprit des hommes. Celle-ci est en quelque sorte rendue visible par le changement de direction qu'éprouva la basilique païenne de Maxence, quand elle devint la basilique chrétienne de Constantin. Elle était d'abord dirigée dans le sens du Forum, du sud-est au nord-ouest, comme le prouve un portique que l'on a découvert à l'une de ses extrémités; en plaçant l'entrée principale sur un des côtés du monument, on en changea le sens en même temps que la destination, et il se trouva dirigé du sud-ouest au nord-est, c'est-à-dire à peu près de l'ouest à l'est, selon l'orientation ordinaire des anciennes basiliques chrétiennes; celle-ci se tourna donc vers le soleil levant, comme les âmes se tournaient vers la lumière naissante du christianisme.

C'est surtout ici que l'on est frappé de la persistance des Romains à élever jusqu'à la fin de grands monumens, même quand ils ne savaient plus faire de grandes choses. La basilique de Maxence avait trois cent trente pieds de long sur deux cent vingt pieds de large. Ainsi, la veille du jour où Constantin allait abandonner la vieille Rome pour fonder une Rome nouvelle sur les rives du Bosphore, son compétiteur Maxence construisait cette immense basilique, qui probablement serait encore debout, si un tremblement de terre ne l'eût en partie renversée au XIVe siècle. Maxence, ce dernier empereur de la Rome païenne, pendant un règne agité de six années, a eu le temps de bâtir deux monumens considérables, la basilique dont je viens de parler et un cirque.

Ce cirque est en dehors de Rome, près de la tombe de Cécilia Metella et de ruines qui ont probablement appartenu à quelque villa impériale dont il faisait partie. C'était l'usage, nous l'avons vu à propos d'Héliogabale et des Gordiens, que les grandes villes continssent des basiliques, des thermes et des cirques. Le cirque bâti par Maxence fut dédié par lui à son fils, qu'il avait appelé Romulus. La Rome païenne devait commencer et finir par ce nom fatal, comme

l'empire d'Occident devait commencer et finir par celui d'Auguste, dont Augustule est un diminutif, l'empire d'Orient par celui de Constantin, la vieille monarchie française par celui de Louis, le même que Clovis; ainsi il est arrivé plusieurs fois que le fondateur d'un empire s'est appelé comme le dernier héritier de cet empire. Le jeune Romulus, étant mort, fut placé au rang des dieux, dans cet olympe qui s'écroulait. Son père lui éleva un temple dont la partie inférieure se voit encore, et le cirque lui-même fut peut-être une dépendance de ce temple funèbre, car les courses de chars étaient un des honneurs que l'antiquité rendait aux morts, et sont souvent pour cela représentées sur les tombeaux. Ce cirque a environ seize cents pieds de long, et dans la vallée où il s'étend, au pied de la tour crénelée qui fut la sépulture de l'épouse de Crassus, dominé à l'horizon par les montagnes d'Albano, il se présente avec un certain air de grandeur. C'était pourtant un diminutif de cirque, si on le compare au *circus maximus*, car il pouvait contenir quinze mille spectateurs, et le *circus maximus* en contint jusqu'à trois cent quatre-vingt mille. La construction du cirque de Maxence est misérable comme le temps auquel elle appartient; mais il est intact, et du grand cirque il ne reste que peu de debris. Le seul intérêt qu'il offre, c'est de montrer presque entièrement conservées toutes les parties dont se composait un cirque, et au dernier jour de la Rome païenne la présence d'un de ces monumens, dont le plus ancien remontait aux premiers temps de la Rome des rois. Tout avait changé dans cet intervalle de mille ans, excepté la passion pour le même divertissement. Cette passion était tellement inhérente au génie des Romains, qu'ils devaient l'emporter à Constantinople et y construire un hippodrome célèbre par les agitations, futiles dans leur motif, souvent sanglantes dans leurs résultats, qu'y produisirent les factions des *bleus* et des *verts*, hippodrome dont le nom, traduit en turc, subsiste encore dans celui de l'*at-meidan*.

Maxence répara le temple de Vénus et de Rome, qui alors ne s'appelait plus que le temple de Rome, *fanum urbis*. Le paganisme des derniers temps oubliait la fabuleuse mère d'Énée; mais Rome était une divinité à laquelle on croyait encore, bien que sa puissance fût près de passer dans le domaine des fables.

Constantin, qui vécut peu à Rome, y fit pourtant construire des thermes sur le Quirinal. Ainsi les thermes, cette expression gigantesque de tous les besoins et de toutes les habitudes de la civilisation impériale de Rome, paraissent depuis le siècle d'Auguste jusqu'à l'époque de Constantin. Tant que l'empire y est resté, ils n'ont jamais fait défaut à l'empire.

Constantin eut la gloire d'en finir avec les prétoriens que Sep-

time-Sévère avait tenté vainement de détruire. Leur camp fut démantelé. Ce lieu, dont l'enceinte existe en grande partie, perdit son importance dans l'histoire romaine, où depuis Tibère il avait joué un si grand rôle, et dut prendre dès-lors quelque chose de l'air abandonné qu'il a aujourd'hui. La formidable forteresse où se firent et se défirent tant d'empereurs est maintenant une paisible *vigne* des jésuites, retraite rurale destinée à la récréation de leurs élèves, et où l'on ne voit, au lieu de prétoriens farouches, que de tranquilles néophytes qui s'ébattent discrètement, tandis qu'un religieux se promène au milieu d'eux en lisant son bréviaire. Constantin, qui devait transporter Rome à Byzance, ne voulut pas laisser derrière lui ce fort de la soldatesque, si longtemps redoutable aux empereurs même présens. De plus, les prétoriens avaient proclamé et soutenu son rival Maxence. Constantin vengea donc sa propre injure en vengeant tous les empereurs que les prétoriens avaient massacrés.

Je dois parler d'un grand fait de la vie de Constantin, qui est lié à l'histoire de la Rome antique, car on peut le considérer comme une des principales causes de sa fin : c'est la translation du siége de l'empire en Orient. Le jour où Constantin prit ce grand parti, l'arrêt de mort de Rome fut prononcé. Dans un empire où la centralisation politique était ce qu'elle fut toujours dans l'empire romain, ce qu'elle était devenue surtout depuis Dioclétien et sous Constantin lui-même, la présence de l'empereur pouvait seule défendre la capitale contre les Barbares, et on peut croire qu'elle l'eût défendue. Il tint à peu de chose que Rome ne les empêchât d'entrer dans ses murs. Alaric s'y prit à trois fois pour y pénétrer. Bélisaire en repoussa Vitigès. Les papes protégèrent la cité de saint Pierre contre les Lombards, qui pendant trente ans en menacèrent les murailles sans pouvoir les franchir, et plus tard contre les Sarrasins. Constantinople, qui vit de très bonne heure les Barbares à ses portes, entre autres les Russes, résista huit cents ans à l'invasion. Rome eût fait de même, et au XV[e] siècle il ne se serait pas trouvé là des Turcs pour la prendre. Constantin, qu'une inscription gravée sur son arc de triomphe appelle le libérateur de Rome, en fut le premier destructeur. Dès ce moment, l'histoire monumentale de Rome est presque terminée, et je n'aurai plus guère à raconter que l'histoire de ses ruines.

Une seule chose excuse Constantin. La pensée de transporter en Orient le siége de l'empire n'était pas nouvelle. On l'avait attribuée à César. Il existait une affinité naturelle entre l'Orient et le despotisme. L'Orient avait attiré plusieurs empereurs. Adrien y avait beaucoup voyagé. Caracalla y avait passé douze ans et y était mort. Dioclétien préferait à Rome, où il ne fit que paraître, le séjour de

Nicomédie. Il se sentait là plus à l'aise pour son essai de monarchie orientale. Constantin, qui reprit l'œuvre de Dioclétien, voulut aller la continuer dans un milieu qui était fait pour elle, loin de cette Rome où un sénat bien dégradé sans doute faisait vivre un souvenir de la république, et où l'empire n'avait jamais pu devenir la royauté. Il y fut sans doute encouragé par la situation de Byzance, situation qu'il avait eu l'occasion d'admirer pendant le siége qu'il avait fait de sa future capitale. Je crois qu'il fut décidé surtout par l'idée qu'une nouvelle religion s'établirait mieux dans une ville nouvelle. Rome était l'asile du vieux paganisme, il s'y retranchait dans les débris du vieux patriciat. La foi qui remuait le monde semblait ne pouvoir ébranler l'immobile rocher du Capitole, et cependant c'est là que cette foi devait s'asseoir et se fonder. Constantin ne comprit pas cet avenir du christianisme. Il céda à la papauté l'honneur de maintenir Rome à la tête du monde. En présence du paganisme qui se cramponnait à Rome, il eut peur d'un fantôme. S'il eût regardé en face ce patriciat décrépit, il en aurait compris la faiblesse, et par sa présence il lui eût imposé sa foi. Il devait planter bravement son *labarum* sur le Capitole et défier le monde de venir l'en arracher. Ses successeurs, toujours à Ravenne et à Milan, quand ils n'étaient pas à Constantinople, livrèrent aux Goths le Capitole, que la république avait défendu contre les Gaulois. Cette plainte n'est pas d'hier. Claudien s'écriait déjà : « Pourquoi le pouvoir s'est-il exilé loin de ses foyers? Pourquoi l'empire est-il errant? »

..... Laribus sejuncta potestas
Exulat, imperiumque suis a sedibus errat.

Et un poète du moyen âge disait tristement : « O Rome, si tu es esclave, c'est que tes maîtres t'ont abandonnée. »

Aujourd'hui celui qui écrit au milieu des ruines de Rome ne peut se défendre de quelque colère contre l'impolitique abandon qui a fait les plus anciennes de ces ruines. Et encore ici il admire les sévères justices de la Providence. Rome s'était livrée pieds et poings liés à l'empire, elle s'était rendue sans condition au despotisme. D'abord le vainqueur traita bien sa captive, puis il lui fit éprouver les rigueurs de ses cruautés et l'ignominie de ses caprices; enfin, las de cette vieille esclave, il la quitta pour une plus jeune et la livra... L'empire a successivement asservi, opprimé, enfin déserté Rome. Les Barbares n'auront pas beaucoup à faire pour l'achever.

J.-J. AMPÈRE.

DES

IDÉES LIBÉRALES

DANS L'ANCIENNE FRANCE

PHILIPPE DE COMMYNES, THOMAS BASIN, LE SEIGNEUR DE LA ROCHE

I. *Mémoires de Philippe de Commynes*, avec une notice de Mlle Dupont, publiés par la *Société de l'Histoire de France*. — II. *Histoire de Charles VII* et de *Louis XI*, de Thomas Basin, évêque de Lisieux, publiée par M. Quicherat. — III. *Journal des États-Généraux de 1484*, par Jehan Masselin, dans les *Documens inédits de l'Histoire de France*.

I.

Ce n'est pas seulement par la découverte et la mise en œuvre de nouveaux documens que l'histoire, qui semblerait devoir rester immuable comme le néant où s'abîment les événemens et les hommes, change pourtant d'aspect sous nos yeux à chaque génération. Ces changemens viennent surtout : d'abord du développement successif des choses, qui, ayant leur racine dans le passé, ne sont néanmoins comprises que plus tard dans leur pleine croissance, et que l'historien doit alors reporter à leur origine; ensuite de cette disposition naturelle qui nous porte à chercher dans l'histoire un aliment aux passions et un appui aux intérêts qui luttent dans le présent.

L'histoire ne commence pas au lendemain des faits. Quand toutes les choses, petites ou grandes, qui bruissent ensemble et nous étourdissent confusément, se sont précipitées dans l'éternel silence, il faut encore quelques années pour que la mémoire et l'oubli aient reconnu chacun sa part. Ce triage, laissant sombrer une foule de

faits et d'individus qui, de trop près, paraissaient notables, est le premier degré du dégagement de ce qu'on appelle proprement l'histoire. Beaucoup plus tard, quand les choses que les contemporains voyaient seuls ont en partie disparu, il en apparaît d'autres qu'ils ne voyaient pas, et dont le germe pourtant s'était déposé au milieu d'eux. C'est ainsi que la naissance des religions et des états n'a presque jamais été aperçue à temps pour être bien décrite; quand on les remarque, ce sont déjà des faits énormes et dominans : il faut alors remonter péniblement le cours des âges, fouiller dans l'oubli, scruter toutes les traces, et, si peu qu'on en trouve, refaire l'histoire pour leur y donner une place égale, s'il se peut, à leur importance. C'est ainsi encore que les lents progrès de l'administration, du commerce, des arts, de la police, qui, dans leur temps, en dépit des noms des Jacques Cœur, des Colbert et des Turgot, n'offraient qu'un détail aride et mesquin, c'est ainsi même que de simples inventions de physique ou de mécanique, telles que la boussole, la poudre, l'imprimerie, la vapeur, qui n'étaient que des nouveautés techniques propres à certains métiers, ont néanmoins abouti à découvrir de nouveaux mondes, à mêler la race humaine, à changer la guerre, les gouvernemens et les rapports internationaux, à élever des classes entières d'hommes dédaignés, à abaisser toutes les hauteurs, et à soumettre à la libre acceptation de chacun les doctrines jusqu'alors imposées d'autorité et reçues avec effroi. Il faut donc bien que ces petits commencemens, qui ont si prodigieusement grossi, s'emparent de la narration, en éliminent nombre de batailles ou d'intrigues qui la remplissaient, et la refondent entièrement. C'est le second degré du travail historique, lorsqu'il commence à remanier le passé, mieux connu par ses suites.

Une autre cause enfin non moins importante d'accroissemens, et, pour ainsi parler, d'innovations historiques, résulte, par le progrès des études, du rapprochement comparatif des civilisations diverses, séparées par l'espace et par le temps, dont il faut bien signaler les analogies, les ressemblances, au milieu des diversités, car le but essentiel de l'histoire est de montrer l'homme parmi les hommes, et l'action du variable et du passager sur ce qui est universel et immortel en nous. Ici l'histoire embrasse un horizon plus vaste, et se rapproche de la philosophie; elle cherche à définir certaines lois qui font la destinée du genre humain, et qui mènent les peuples dans leur cycle séculaire, comme elles mènent les individus dans l'éphémère trajet de la vie, servant d'exercice et de contre-poids à leur libre arbitre, et leur laissant le mérite moral et la récompense de leurs œuvres, sans pourtant leur permettre de sortir de l'orbite tracé au tout par Dieu même. Ces lois communes éclaircissent d'ailleurs

l'histoire d'une nation par celle de toutes les autres; elles guident les recherches et les conclusions de l'archéologue, et si elles ne comblent pas les lacunes, elles ouvrent du moins un espace immense aux esprits qui aiment à contempler la Providence dans la plus grande de ses œuvres, l'humanité. Ainsi l'histoire se modifie et s'étend sans cesse par l'afflux des idées qu'amènent la méditation, l'expérience, et dont la lumière plonge dans le gouffre immobile des jours anéantis. En réalité, à part quelques rares découvertes, et rarement importantes, il n'y a rien de nouveau; les mêmes faits étaient là, mais inanimés, parce que l'intelligence ne les avait pas encore rapprochés pour leur trouver un sens et leur donner la vie. Ceci est l'œuvre de cet homme collectif de Pascal, qui apprend toujours et ne meurt jamais, et qui, s'accoutumant peu à peu à regarder ce qu'il ne faisait que voir, et à comprendre par comparaison ce qui, vu isolément, n'éveillait aucun rapport, multiplie et transmet ses notions acquises. Ce n'est pas l'histoire qui change, c'est nous qui changeons devant elle et qui nous fortifions par elle, à mesure que nous savons mieux réfléchir les rayons de la pensée divine dont elle est pleine et qu'elle nous envoie.

Ces variations apparentes, résultant de la marche même et de la solidarité des choses, et produites par la réflexion accumulée, n'ôtent rien à l'histoire de son autorité; au contraire, elles l'augmentent; bien plus, elles la font. A quoi servirait-elle donc, et comment serait-elle « la maîtresse de la vie, *magistra vitæ*, » si elle n'avait point des leçons pour chacune des générations futures? Ou comment celles-ci en profiteraient-elles, si elles n'y découvraient point de rapport avec leur situation, qui est autre, c'est-à-dire si elles n'y découvraient point autre chose que ce que leurs prédécesseurs y ont vu?

A ces causes générales de la formation de l'histoire, il faut, avons-nous dit, en ajouter une autre, qui est d'un ordre inférieur, et qui nous rapproche davantage de notre sujet. C'est la disposition qu'ont les hommes à chercher de préférence dans les temps écoulés ce qui les intéresse le plus au temps où ils vivent, à y reporter leur pensée toute chargée des désirs et des ressentimens contemporains, à s'y faire un parti rétrospectif, à y composer des argumens pour ou contre les opinions qui s'agitent autour d'eux. Tacite a signalé ce fait pour son temps comme une décadence de l'histoire, et il en a indiqué en trois mots les principaux élémens : « Quand le gouvernement, dit-il, tomba au pouvoir d'un seul, ces grands génies ne parurent plus. La vérité fut brisée en plusieurs sens, d'abord par l'inintelligence d'un état de choses auquel on était devenu étranger, ensuite par le vice de l'adulation, ou au contraire par la haine contre ceux qui régnaient. » Ainsi une vue incomplète ou inexacte d'un

ordre social qui n'existe plus, l'envie de flatter ou de noircir ce qui existe, telles sont les dispositions fâcheuses qui font altérer l'image du passé, lorsqu'on y répand un reflet trop coloré des passions et des intérêts du moment. Mais il faut élargir la pensée de Tacite. Dans les états libres comme sous le pouvoir absolu, les grands esprits comme les médiocres sont invinciblement entraînés à mettre plus ou moins leurs préoccupations actuelles dans les plus graves études. Cet entraînement, qui a certes des inconvéniens et n'est que trop facile aux abus, est naturel cependant et légitime en lui-même, car on écrit pour son temps, on ne peut tout embrasser, il faut choisir ce qu'on croit utile. Pourquoi ne chercherait-on pas partout les titres de la vérité que l'on croit défendre? Pourquoi n'attacherait-on point sa cause à une tradition, puisqu'il n'est rien d'important dans les affaires humaines qui n'ait ses sources ou ses analogues dans d'autres temps ou dans d'autres lieux? De plus, cette stimulation des intérêts contemporains, dirigeant des recherches ardentes sur un objet particulier et considérable, a toujours fait creuser de savantes mines, et amener au jour une foule de notions et de rapprochemens dont plus tard la science calme a fait son profit. Au XVI[e] et au XVII[e] siècle par exemple, les querelles religieuses et politiques ont fait amasser des collections immenses où nous puisons encore tous les jours. Et si on examine en particulier la manière dont s'est formée l'histoire de France, on verra que c'est surtout sous l'influence de la polémique, ou du moins de préoccupations contemporaines, qu'elle s'est peu à peu enrichie et a commencé à devenir ce qu'elle doit être, la science mère et inspiratrice de toutes nos pensées politiques.

Ce fut au XVI[e] siècle, quand il y eut, en dehors de l'église, assez d'hommes instruits pour vouloir juger leur temps, que l'étude des institutions commença, et en même temps l'histoire proprement dite. Au moment où le parlement devenait un pouvoir politique, Claude de Seyssel, favorable à cette nouveauté et voulant l'appuyer par les antécédens, décrivit *la grande monarchie française* comme une royauté pondérée par la résistance constitutionnelle du parlement. Quand l'insurrection religieuse eut excité des sentimens républicains, le républicain Hotman, dans la *Franco-Gallia,* déterra tous les souvenirs de liberté que les siècles précédens pouvaient contenir; c'était un nouveau point de vue qui avait sa part de vérité. Sous Louis XIV, quand l'administration envahissait tout, Mézerai en chercha les traces et fit de cet objet spécial un élément de l'histoire; il fut puni de ce progrès, et pour s'être mêlé, disait-on, de ce qui ne le regardait pas. Cependant l'histoire devenait de plus en plus indocile, et poursuivait surtout ce qui lui était interdit. Au dé-

clin de Louis XIV, l'humiliation dorée de la noblesse et sa décadence politique étant ressenties par quelques-uns de ses membres, et des murmures de liberté aristocratique circulant dans les alentours du duc de Bourgogne, le comte de Boulainvilliers conçut l'histoire dans ce nouveau sentiment; il réhabilita le système féodal, affirma durement le droit de la conquête franque, établit deux nations, l'une souveraine, l'autre sujette, et, dans sa haine contre les intendans, gâta une cause et des vues qui, réduites à de justes limites, avaient de la grandeur et de la vérité. Le fond de ces idées, inconnues avant lui et couronnées par lui d'une conclusion absurde, est resté dans l'histoire de France, et on en discute encore certaines parties. L'abbé Dubos traita ces mêmes matières pour l'opinion monarchique, et avec un plus grand savoir; mais un instinct vague de révolution, la pensée de changer la forme du gouvernement, courait en sens divers parmi les historiens, les philosophes, les magistrats : l'histoire en fut encore plus ébranlée. Montesquieu et Mably cherchèrent partout, et jusque dans les forêts de l'ancienne Germanie, la base de la nouvelle constitution qu'ils souhaitaient. Les historiens de notre temps, émus du même besoin, continuateurs de la même lutte, n'ont fait que suivre et élargir la route : c'est en partant de Mably que M. Guizot a répandu sur nos vieux âges des lumières bien supérieures, tandis qu'Augustin Thierry, ardent alors et exalté par des passions qu'il avouait, reprenait la thèse de Boulainvilliers pour la retourner en sens contraire, acceptant la conquête franque et les deux nations à la condition de justifier par là même l'insurrection des vaincus, conquérans à leur tour.

Il est clair que, dans toute cette série, les travaux sur le passé s'inspiraient des besoins ou des passions actuels. Depuis Boulainvilliers surtout, ce n'était pas moins que la question même de la révolution française qu'on remuait d'avance; cet écrivain, d'une pénétration remarquable dans sa fougue, l'avait définie un siècle avant qu'elle n'éclatât, et depuis la révolution jusqu'à nos jours, la même cause est plaidée ou combattue par tous les historiens. Qui niera cependant que ces études contradictoires, en un certain sens intéressées, n'aient répandu la vie, la clarté et une vérité plus grande dans un récit jusqu'alors si faux par l'absence des choses essentielles et par l'encombrement des inutilités? Qui niera que l'accroissement de notre nation ne soit infiniment mieux connu, quoique certains côtés, que les passions du jour auraient mal reçus, soient trop restés dans l'ombre, ou aient été montrés sous un aspect trop peu favorable? Ici nous touchons à l'inconvénient qui résulte de ces préoccupations contemporaines de l'historien. On a trop pris parti entre les morts; on a trop combattu, comme les héros d'Ossian, dans les nuages de la

nuit éternelle. On a rempli la scène de ses amis; il semble qu'il n'y ait qu'eux; les divers élémens de l'histoire ont perdu leurs véritables proportions. De même qu'on ne voyait que des rois et des seigneurs, on ne voit plus que bourgeois et vilains; les gens des communes sont devenus héros d'épopée à leur tour, de marchands plus ou moins coalisés et monopoleurs qu'ils étaient. Ou bien, si le tableau est plus complet, on entre mal dans les sentimens et la situation de ses adversaires; on met, par exemple, soigneusement en relief les violences et les désordres de la féodalité, et on indique à peine et à regret ses grandeurs réelles, son temps d'utilité et de progrès. On ne reconnaît plus à chaque chose sa fonction historique dans une mesure vraiment impartiale, et cela, parce qu'on a regardé le lointain spectacle des choses d'autrefois à travers une atmosphère obscurcie par la poussière d'aujourd'hui.

Mais que parlons-nous d'aujourd'hui? Ce moment est déjà loin de nous; cette poussière est tombée. Une autre question s'est posée d'elle-même : pourquoi, tandis que l'Angleterre, avec sa constitution informe et vigoureuse, semble braver toutes les secousses, sommes-nous en France impuissans à soutenir nos institutions, si bien conçues en apparence, si rationnelles et si symétriques? Aussitôt on se met à discuter l'aptitude des Français aux libertés politiques. Sur ce sujet, des traits cuisans pour l'amour-propre national nous sont encore tous les jours décochés à plaisir de l'autre côté de toutes nos frontières. Parmi nous, le fâcheux problème s'agite dans la presse, dans les livres, dans la chaire même, et la plupart le résolvent contre nous, les uns avec joie et ironie, comme un beau résultat, les autres avec l'amertume du regret. A peine posée toutefois, cette question, comme les autres, remonte dans l'histoire et y cherche son explication. Est-il donc vrai que nous soyons tout à fait incapables du plus noble privilége de la nature humaine, de celui qui fait son excellence, de celui qui, dans l'ordre politique, correspond au libre arbitre dans l'ordre moral? Qui nous a infligé cette déchéance? Faut-il en vouloir à l'esprit niveleur et centralisateur de la monarchie, qui, dès avant 1789, avait étouffé tous les germes des libertés anciennes avec les usages et les habitudes qui en faisaient la vie? Faut-il s'en prendre à l'esprit exclusif de la noblesse et aux vues étroites du tiers-état, qui n'ont point su s'associer contre les envahissemens de l'administration royale et se fondre dans un même intérêt? Soutiendra-t-on, comme on l'a essayé en effet, que notre tempérament, notre caractère de race, nous font serviles, que le Français est un soldat qui n'a de spontanéité qu'en obéissant, un voisin envieux que toute supériorité trop rapprochée de lui offusque, et qui, pour n'avoir que des égaux dans la servitude, plie volontiers

le genou sous un maître éloigné? Est-il vrai que notre littérature, témoignage de nos sentimens héréditaires, ne soit que critique, moqueuse, niveleuse, et par là hostile à toute constitution libre, qui veut au moins l'aristocratie des esprits, tandis qu'au contraire l'Anglais, doué d'une âme plus forte, d'un esprit tendu vers un but sérieux, et animé par une littérature patriotique, a pu et dû de tout temps développer sa personnalité, se respecter soi-même sans abaisser les autres, concilier la liberté et le pouvoir, et, fort de son histoire, honnête, fier, soumis à la loi et à la raison, marcher seul, d'un pas sûr, par la liberté et le travail, à la domination du monde?

Dévorons en silence ce qu'il y a d'humiliant dans un pareil doute; mais en adoucissant les termes, il faudra toujours convenir qu'il y a ici en effet une grave question historique, — que si elle n'est pas tout à fait nouvelle, elle n'a pourtant pas encore été assez explorée, puisque des hommes instruits la discutent, — que c'est un nouvel exemple de la manière dont se forme l'histoire, puisque cette question est posée sous le coup d'événemens et d'une situation dont elle demande la cause, et qu'enfin si ce qui gronde dans les cœurs se résolvait quelque part en travaux sérieux, il en sortirait des lumières abondantes sur les opinions, les caractères, les tentatives en tout sens des hommes d'autrefois. Il suffit de parcourir les *Documens inédits de l'Histoire de France,* et d'autres publications de ces derniers temps pour se convaincre que nombre de choses sont à refaire ou à compléter. Ce qu'on entend tous les jours sur ce sujet prouve déjà surabondamment que la question, pour quiconque ne se laisse pas convaincre au premier mot, est à peine effleurée. Est-il certain, par exemple, que le moyen âge anglais ait été si grand, et le nôtre si petit? La monarchie anglaise, dans cette période, a-t-elle été un gouvernement libre? Selon Hume, elle fut arbitraire et absolue. Ce témoignage d'un historien célèbre est contesté aujourd'hui, il est vrai; il permet du moins un grand doute. Personne ne nie d'ailleurs que sous les Tudors, pendant plus d'un siècle, la liberté anglaise n'ait été complétement anéantie, et que toutes ces fameuses garanties ne soient restées gisantes sur le dernier champ de bataille des deux roses. Où était donc cette force d'une constitution séculaire, soutenue par tant de vieilles coutumes, de corporations, de priviléges, et par l'énergie d'un peuple trempé pour se gouverner lui-même? Depuis Henri VII, la liberté individuelle fut nulle; la chambre étoilée dictait par intimidation les jugemens du jury, ce palladium britannique; les emprunts étaient extorqués par la force, les *benevolences* ou dons gratuits arrachés par la terreur. Les rois et les reines enlevèrent à la nation sa religion même, et lui en donnèrent une autre, qu'ils reprirent de nouveau. Quelle idée d'ailleurs

avait-on alors de la liberté politique? Les communes anglaises, ainsi que l'observe Hallam, n'attachaient une importance réelle qu'au vote de l'impôt : ces honnêtes marchands venaient surtout s'asseoir sur le ballot de laine pour défendre leur bourse. La liberté n'est-elle que cela? Et lorsqu'à la suite des révolutions religieuses la constitution parvint à sa puissante maturité, la vénalité n'alla-t-elle pas aussitôt et publiquement s'asseoir dans son sanctuaire? Cette lèpre n'a-t-elle pas rongé jusqu'à nos jours les sources mêmes de la vie politique? N'a-t-elle pas été longtemps et ouvertement justifiée comme une des conditions du fonctionnement régulier des pouvoirs? N'est-elle point enfin le secret de cette élasticité des forces contraires et de cette harmonie des incohérences que les fictions de Delolme ont fait passer trop longtemps pour une sagesse profonde?

En France, il n'y a pas moins de doutes à éclaircir, sinon sur les faits, au moins sur la valeur et le caractère qu'on leur attribue. Les anciennes formes, les corporations, les justices locales ont été, il est vrai, de bonne heure entamées par le droit romain, les parlemens, l'administration; mais cet esprit d'unité ne devait-il pas aussi avoir son exercice? Le droit n'est-il pas un, la vérité une? La royauté attaquait un obstacle, un abus, et puis un autre; elle ne paraît pas avoir eu un système préconçu; elle suivait plutôt, à son grand honneur, un sentiment moral qu'une longue prévoyance politique. La situation continentale du pays et le besoin d'agglomérer le territoire d'un état qui se sentait une grande mission dans le monde imposaient des nécessités que l'Angleterre ne subissait pas. On ne peut pas mener de front tous les développemens à la fois. Toute terre, dit le poète, ne porte pas tous les fruits. Si la France était prédestinée à produire l'égalité avant la liberté, il fallait lui en laisser le temps, car l'ouvrage n'était pas de ceux qui s'improvisent. Mais ce qui, selon nous, est capital à observer en cette matière, c'est la pensée constante qui règne dans une nation et qui se révèle à ses différens âges : c'est là sa personnalité, et, à vrai dire, c'est là sa liberté, imparfaite sans doute, mais plus réelle que tout le reste, et qui ne peut manquer de produire un jour tout le reste. Une forme de liberté, quoique spécieuse, peut n'être qu'un moule vide : ce fut pendant longtemps le lot de l'Angleterre; mais il se peut aussi qu'une autre nation, moins favorisée pour la forme, s'en souciant peu ou la brisant volontiers, possède pourtant à un plus haut degré l'esprit qui pourrait s'y incorporer. Cet esprit n'a point encore trouvé le corps qui lui convient; il n'apparaît que par intervalles, mais ses éclats, quoique passagers, laissent un souvenir, une influence, une fermentation durable qui avance les choses.

Voici une bonne observation d'Augustin Thierry sur les manifestations de principes qui échappaient, comme par intermittences, de nos anciens états-généraux : « Quoique rarement assemblés, dit-il, quoique sans action régulière sur le gouvernement, les états ont joué un rôle considérable comme organes de l'opinion publique, et leurs cahiers furent la source des grandes ordonnances et des améliorations qui s'ensuivirent. » A quoi l'on pourrait ajouter peut-être qu'il n'y a rien à regretter à cette marche. Si ces grandes assemblées, renouvelant des essais déjà tentés, avaient pris dès-lors un état fixe, tous les priviléges, qui étaient alors la forme de la liberté, s'y seraient fixés en même temps, et c'est ce que la destinée spéciale de notre pays ne voulait pas. Son esprit, n'étant retenu dans aucun lien, ni exploité par aucune caste féodale ou bourgeoise, planait, pour ainsi dire, sur la décomposition progressive des institutions sorties de la barbarie, et agissait par une force en quelque sorte abstraite, mettant toujours, quand il se pouvait, une raison à la place d'un antécédent.

Comme notre collection de mémoires donne l'expression du caractère moral de la France du moyen âge, nos états-généraux donnent celle de ses idées politiques. Nulle autre nation ne peut s'honorer de deux pareilles sources d'informations; cela parle plus haut que les fabliaux et les poèmes. Nos états-généraux ont cela de particulier, qu'ils ne s'assemblent point seulement pour défendre les priviléges des grands ou le pécule de la bourgeoisie; dans les plus importantes de leurs réunions, on voit dominer aussitôt les idées générales sur toutes les choses de l'état. Le vote de l'impôt est aussi d'ordinaire, il est vrai, l'occasion qui les assemble, le but assigné, l'arme dont on se sert; mais bientôt l'utilité vulgaire tombe à la seconde place, et d'autres idées plus hautes, plus désintéressées, et quelquefois d'une portée immense, envahissent les esprits et saisissent les passions. Déjà la première de ces assemblées avait eu pour objet l'indépendance de l'état vis-à-vis de l'autorité pontificale, la distinction entre la religion et la théocratie, principe vital du monde moderne, qui impliquait les droits de la raison et tout l'avenir intellectuel de l'Europe. Dans les suivantes, la même généralité de vues s'applique aux réformes intérieures; la noblesse oublie un moment ses griefs sur la chasse ou l'arrière-ban, le tiers-état sa boutique et ses métiers, pour traiter du gouvernement, de la religion, de la justice et des pauvres : c'est déjà le programme de tout ce qui nous occupe le plus aujourd'hui. En 1355, les états tentent des nouveautés hardies en politique, en administration, en économie publique; ils veulent la périodicité des assemblées, l'abolition des commissions judiciaires, la suppression des monopoles, la forma-

tion d'une milice, une plus juste répartition et une perception mieux surveillée de l'impôt. En 1413, au sein même de l'anarchie, ils rédigent un code d'administration, réforment la justice et la finance, appliquent l'élection aux offices, et demandent des lois protectrices de l'agriculture et des paysans. Ainsi tout se généralise dans leur pensée, tandis que dans les choses tout se groupait encore en intérêts collectifs, mais restreints, et en forces contraires. Ce besoin de raison et de raisonnement, si remarquable dans la littérature populaire du temps, prenait ses grandes proportions dans les grandes choses. D'où venait-il? De toutes les forces vives qui animaient ce peuple, et qui, dans la mobilité des événemens, étaient toujours les mêmes, toujours au même travail : l'église, les universités, la scolastique, le droit, toutes choses plus actives en France que partout ailleurs, et dont le propre est de ramener constamment les faits aux idées. Pourquoi la constitution générale de l'état n'aurait-elle pas subi la même loi? pourquoi la raison, y trouvant encore trop d'élémens indociles, ne les aurait-elle pas laissés se détruire, pour reconstruire, quand le temps en serait venu, ceux qui peuvent recevoir son empreinte?

Si donc, abandonnant ce qui divise, on cherchait désormais de préférence à faire ressortir dans notre histoire le principe commun d'activité qui est l'âme nationale, et qui relie entre eux le passé et l'avenir, on le trouverait sans nul doute dans cet instinct rationnel qui tend à produire la liberté dans l'unité, et qui, succombant parfois sous la grandeur même de sa mission, se relève et avance toujours. Il n'y a point de crise d'où il ne sorte plus vivant, point de compression qui ne développe ses forces, point d'hommes puissans qui, même sans le vouloir, ne travaillent à son profit. Nous essaierons ici d'en montrer quelques exemples. Nous les choisirons dans l'une des époques les plus défavorables, c'est-à-dire à l'issue du règne de Louis XI. Vingt ans d'une tyrannie sournoise semblaient alors avoir éteint la dernière étincelle des libertés de ce temps. De plus, cette tyrannie avait été, à certains égards, bienfaisante, et se justifiait jusqu'à un certain point par l'extirpation d'un principe de discorde et de démembrement : c'était une défaveur de plus pour la liberté. Il y avait pis encore pour elle; toute l'Europe se ressentait d'un resserrement monarchique dont la cause était générale, et qui n'exprimait qu'un progrès normal des sociétés. A l'idée des provinces, des fiefs, des corporations, succédait l'idée de l'état. Entre les divers états, un système d'équilibre, se substituant à l'arbitrage des papes, commençait à s'ébaucher; nouvelle raison pour chacun d'eux de fortifier le pouvoir central. En Espagne sous Ferdinand, en Angleterre sous Henri VII, en Allemagne, et jusque dans les pays in-

connus de la Moscovie, l'autorité empiétait sur les libertés anciennes, obligées de sortir de leurs forteresses croulantes. Que devenait alors en France cet esprit si souvent manifesté autrefois dans les états-généraux? était-il étouffé? Bien au contraire, il eut alors un élan nouveau. Animé du génie renaissant de l'antiquité, il chercha à se rendre compte de lui-même, et à peine sut-il manier une langue plus riche et plus formée à l'expression des idées, qu'il s'en servit pour se mieux comprendre, recourant d'ailleurs au latin pour y suppléer au besoin, et appelant l'ancienne Rome au secours de ses aspirations modernes. C'est ce que nous verrons par trois personnages des plus notables de cette époque. Le premier, Philippe de Commynes, narrateur admiré, mais dont le caractère politique et moral n'a pas été, que nous sachions, assez approfondi, nous offrira des tendances très opposées, d'où résulte l'image la plus fidèle du débat qui s'agitait dans les faits et dans les opinions. Praticien politique, transfuge de Bourgogne, conseiller secret de Louis XI, il est subjugué par l'habileté de son maître, par la grandeur des résultats, et la moralité de ses maximes se ressent étrangement de cette dangereuse admiration; mais lorsque rendu à lui-même, et s'élevant à des idées plus générales, il médite sur les excès du pouvoir et sur les droits de la nation, on le voit revenir aux inspirations les plus nobles. Il serait difficile de trouver ailleurs sur la liberté et sur les limites de la puissance des considérations plus hautes et plus vraies, de sorte que, dans la contradiction même de ses idées, on distingue clairement ce qu'il a puisé dans la pratique ténébreuse du cabinet et ce qui lui vient des états-généraux de 1484, auxquels il avait assisté, c'est-à-dire de l'esprit public de son temps. Le second sera Thomas Basin, évêque de Lisieux, dont les œuvres sont pour la première fois publiées par la *Société de l'histoire de France*. Celui-ci est l'expression d'une opposition violente des provinces dépouillées de leurs vieilles prérogatives; le droit des peuples à la résistance est plaidé dans ses écrits avec une hardiesse qui ne craint point de toucher aux plus redoutables problèmes. Le troisième document sera pris dans l'assemblée même des états de 1484; le discours célèbre, et diversement apprécié, de Philippe Pot seigneur de la Roche, mérite, et pour les principes, et comme exemple d'éloquence parlementaire au xve siècle, d'être analysé avec soin. Ces trois hommes contemporains, tous engagés par quelque côté dans les mêmes événemens, ayant tous agi ou exercé leur influence dans les plus hautes positions, sont les témoignages les plus sûrs et les plus sérieux sur la pensée des hommes de leur temps; il n'y a dans ce qu'ils ont dit ni préparation, ni recherche, ni théorie, ni but littéraire : ils ne parlaient pas même pour la postérité, mais pour leurs amis ou pour les affaires du moment,

et les révélations qui en résultent sur les opinions régnantes à cette époque sortent pour ainsi dire du public même auquel ils s'adressaient.

II.

Philippe de Commynes, comme la plupart de nos écrivains au vieux langage, est aujourd'hui plus vanté qu'il n'est lu. C'est lui pourtant qui ouvre la carrière à notre littérature moderne dans sa partie la plus solide et la plus sérieuse. Il n'avait songé peut-être, en recueillant ses souvenirs, qu'à fournir quelques renseignemens à ceux qui voudraient écrire l'histoire de son temps; mais dès leur apparition, ses *Mémoires* furent accueillis comme une œuvre de la plus haute valeur. Les savans s'en enthousiasmèrent tout d'abord. On n'avait encore sur les temps modernes que des chroniques sans idées et de sèches annales : on crut voir renaître l'histoire telle que l'avaient laissée les anciens, et on compara Commynes à Thucydide, à Polybe, à Salluste et à Tacite. « Il est incroyable, disait Juste-Lipse, combien il voit tout, pénètre tout, tire au jour le secret des entreprises, et par là nous arme de préceptes aussi salutaires que rares à rencontrer ailleurs. » Mais on connaît surtout l'appréciation de Montaigne, moins enthousiaste, mais plus précise et plus expressive. Charmé surtout de la forme littéraire et de la spontanéité du génie, Montaigne juge Commynes avec cette sûreté et cette délicatesse de goût qui lui sont propres : « Vous y trouverez, dit-il, le langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure, et en laquelle la bonne foi de l'auteur reluit évidemment, exempte de vanité et d'affection et d'envie; ses discours et enhortemens accompagnés plus de bon zèle et de vérité qu'aucune exquise suffisance, et partout de l'autorité et gravité, représentant son homme de bon lieu et élevé aux grandes affaires. »

Mais les lettrés ne furent pas les seuls, ni les plus grands admirateurs de Commynes. Les politiques de profession se mirent à son école. Charles-Quint le feuilleta et l'étudia comme un maître. Sleidan le traduisit en latin pour des princes d'Allemagne. Il fut surnommé le conseiller des hommes d'état. Plus d'une raison justifiait à leurs yeux cette grande estime. Le sujet traité par Commynes intéressait encore directement les rois du XVIe siècle. Ils essayaient tous le même travail que Louis XI avait si heureusement accompli, et la plupart d'entre eux n'étaient pas plus que lui tourmentés par les scrupules de la justice et de la bonne foi. La chute de la maison de Bourgogne était pour eux un grand exemple; ce tragique épisode terminait l'épopée féodale par l'apothéose de la royauté. « Il

désirait grande gloire, leur disait Commynes en parlant de Charles le Téméraire; il eût bien voulu ressembler à ces anciens princes dont il a été tant parlé après leur mort, et il était aussi hardi qu'homme qui ait régné en son temps. Or sont finies toutes ces pensées, et tout a tourné à son préjudice et à sa honte... De tous côtés, j'ai vu cette maison honorée, et puis tout en un coup cheoir sens dessus dessous, la plus désolée et défaite maison, tant en princes qu'en sujets, que nuls voisins qu'ils eussent. » C'est ainsi que l'historien entonnait, en style d'oraison funèbre, cette grande et terrible leçon adressée aux présomptueux qui avaient si longtemps ébranlé les monarchies. Il n'y avait aucun roi en Europe qu'un tel exemple n'enflammât d'émulation; mais en outre que de leçons pratiques dans les détails compliqués de cet événement immense, amené par la ruse, la patience, la prévoyance, encore plus que par la force! Ces détails leur étaient racontés par un témoin d'un esprit pénétrant, d'une expérience consommée, qu'aucune illusion chevaleresque n'éblouissait, qui avait vu, et bien vu, d'innombrables intrigues, qui avait connu et quelquefois manié les hommes puissans et habiles dont il exposait avec sagacité les intérêts cachés ou variables, les passions contraires, les caractères différens, qui leur conservait leur physionomie vivante, et les montrait toujours en haleine dans cette partie serrée que Louis XI jouait tour à tour avec chacun d'eux. Bien plus, en le lisant, c'était en quelque sorte Louis XI lui-même qu'on lisait. On peut remarquer en effet que, par une admiration intime, l'historien s'identifie volontiers avec le prince dans la familiarité duquel il a vécu, et qui lui semble plutôt fait « pour seigneurier un monde qu'un royaume. » C'est le maître qui souvent découvre à son conseiller les projets, les antécédens, le côté attaquable de ses ennemis ou de ses faux amis; c'est le maître qui combine ses mesures : le conseiller comprend, souvent avec surprise, et admire naïvement ce qu'il n'aurait point deviné. Quelle situation merveilleuse pour un esprit de son espèce! Commynes écrit et ses confidences et ce qu'il a vu de ses yeux, et c'est ainsi qu'il nous fait passer, à travers quelques longueurs, par ces prodiges d'intrigues, d'habileté sans scrupule, de souplesse humble, d'opiniâtreté patiente, qui finissent par tout miner et tout détruire. Ce roi, toujours en guerre sourde contre la haute féodalité, « naturellement amy des gens de moyen estat, et ennemy de tous grands qui se pouvoient passer de luy, » toujours attentif « au grand art de diviser les gens, car il étoit maistre en cette science, » nous apparaît alors comme au guet au milieu de ses piéges; il en a en Bourgogne, il en a en Flandre, à Liége, en Picardie, en Bretagne, en Guyenne, en Angleterre, en Savoie; il entame un traité au moment

où il en enfreint un autre ; il se sauve par des trêves, des surprises de villes, des achats de consciences, ce que Commynes appelle bonnement des « marchés » et des « marchandises. » Dans toutes ces combinaisons se meuvent et se débattent des ambitieux cupides, des négociateurs grands et petits, seigneurs et valets, qui vont et viennent, portant des ordres, des contre-ordres et des parjures, des peuples qui se révoltent, des amis ou des vassaux qui trahissent leurs alliés ou leurs suzerains, et se donnent à l'un ou à l'autre, selon qu'ils ont leurs terres dans les domaines de l'un ou de l'autre. Puis, au bout de tant d'efforts tendus et de sourdes pratiques, le fougueux duc de Bourgogne, l'astucieux connétable, l'inconsidéré et mobile duc de Berri, le prudent Breton, le crédule roi d'Angleterre, disparaissent l'un après l'autre de ce théâtre de tromperies, les uns morts, les autres gagnés, et le roi reste seul sur le sol monarchique déblayé, élargi, pacifié, pour mourir bientôt à son tour, parmi les terreurs de sa conscience, sans avoir joui ni de ses crimes ni de ses talens, et sans pouvoir exécuter de plus grands projets qu'il vient de rendre exécutables.

Il y avait là certes une riche matière, et pour les princes d'abondantes instructions. Il eût fallu, pour la perfection, qu'à la profondeur des observations, au coup d'œil perçant dont il scrute les pensées et déroule les replis des âmes fausses, et qui l'ont fait comparer à Tacite, Commynes joignît cette vigueur morale qui distingue l'historien latin. Malheureusement il n'en est pas tout à fait ainsi. Une justice sévère nous oblige à relever ce qu'il y a de mauvais en lui sous ce rapport; nous en serons d'autant plus à l'aise pour faire valoir ensuite ses meilleures pensées. Autant donc l'historien païen, trop soupçonneux peut-être et quelquefois injuste, poursuit, frappe et flétrit le mal partout où il croit le rencontrer, autant l'historien chrétien, dévot même, qui dédie son livre à un archevêque et parle à tout propos de la Providence, couvre volontiers la fraude et l'iniquité d'une indulgence complice, et parfois même les sanctifie. Les maximes les plus fausses et les plus dangereuses se glissent dans son récit. A la première lecture, on s'en aperçoit à peine, et on se laisse prendre à un préjugé contraire, si grand est le charme de l'exquise simplicité et de l'aisance parfaite de « l'homme de bon lieu, élevé aux grandes affaires, » qui juge de haut les hommes ce qu'ils valent et les choses comme elles vont, avec un air de bonhomie qui se familiarise sans descendre, et qui par là est encore une supériorité. Mais si on le repasse attentivement, si on arrête au passage les jugemens fondus dans la narration, si on abstrait de l'ensemble l'idée la plus générale qui inspire ces jugemens, voici ce qu'on y trouvera. Un drame se développe, qu'on pourrait comparer à ces mys-

tères ou moralités du théâtre du moyen âge, où deux personnages principaux, une vertu et un vice, mènent l'action et la conduisent à une édifiante catastrophe. La vertu mise en scène par Commynes, c'est l'humilité sous la figure de Louis XI, humilité qui se trouve plus d'une fois exactement définie par l'historien, et qui consiste à savoir se préserver des trop hauts sentimens et descendre à propos aux souplesses nécessaires au succès. Le vice, c'est l'orgueil sous la figure de Charles le Téméraire, qui n'écoute plus aucun conseil depuis que la bataille de Montlhéry l'a convaincu qu'il est un grand homme de guerre, et qui par cette confiance en lui-même court à sa ruine. La catastrophe arrive, parce que Charles avait « encouru l'ire de Dieu, de ce que toutes les grâces et honneurs qu'il avoit reçus en ce monde, il les estimoit tous être procédés de son sens et de sa vertu sans les attribuer à Dieu, comme il devoit. » Quant à Louis XI, c'est tout différent. Il est récompensé, parce qu'en toutes choses il a été humble et fidèle à la grâce.

Dès les premières pages, cette doctrine va se montrer. Au siége de Paris, chacun des deux partis cherchait à acheter des défections dans le parti contraire. « Chacun jour, dit Commynes, il se menoit de petits marchés pour fortraire gens l'un à l'autre; et pour cette cause, s'appela ce lieu depuis le marché, pour ce que telles marchandises s'y faisoient. » L'historien blâme fort les chefs qui permettaient ces communications imprudentes; elles sont dangereuses surtout, dit-il, pour celui « qui est en apparence de décheoir, car chacun tire naturellement aux plus forts; » mais les « marchandises » en elles-mêmes, il ne les condamne point : il les justifie au contraire quand elles sont adroitement faites et qu'elles réussissent, elles sont alors l'œuvre de Dieu et la récompense de l'humilité. Le danger sera surtout grand, dit-il, si on a contre soi un prince « qui cherche à gagner gens : qui est une grand'grâce que Dieu fait au prince qui le sait faire, et est signe qu'il n'est point entaché de ce fort vice et péché d'orgueil qui procure haine envers toutes personnes. » Ainsi l'art de « gagner gens, » l'art de corrompre, car il n'est question ici que de « marchandise, » voilà le grand don que Dieu fait aux princes. Si vous ne savez point « gagner gens, » c'est que vous êtes « entaché de ce fort vice et péché d'orgueil » qui trouble le monde et fait encourir « l'ire de Dieu. »

En voici d'autres exemples. Entre tous ceux qu'il a jamais connus, dit-il, le plus sage pour se tirer d'un mauvais pas, c'est le roi Louis XI, son maître, « le plus humble en paroles et en habits, et qui plus travailloit à gagner un homme qui le pouvoit servir ou qui lui pouvoit nuire. » Voyez comme l'art de « gagner gens » reste toujours le caractère de la vertu d'humilité. « Il ne s'ennuyoit point

d'être refusé une fois, » mais il persistait, promettait largement, donnait encore davantage, argent, offices, belles terres. Donc, pour conclure, « encore fait Dieu grand'grâce à un prince, quand il sait le bien et le mal, et par espécial quand le bien précède (il veut dire quand le bien l'emporte sur le mal), comme au roy notre maistre dessus dit. » La « grand'grâce » de Dieu joue un singulier rôle! Il est bon qu'en un prince le bien l'emporte sur le mal, mais il faut savoir faire l'un et l'autre : voilà au net la pensée un peu fuyante et enveloppée de Commynes. Machiavel l'a dit aussi, mais plus hautement, avec la conscience et l'audace de ce qu'il dit, en son dix-huitième chapitre du *Prince :* « Chacun sait bien, dit-il, combien il est louable pour un prince de garder sa parole, de se conduire loyalement et sans astuce; néanmoins on voit par expérience que des princes de notre temps ont fait de grandes choses en tenant peu de compte de la bonne foi, et ont fini par l'emporter sur ceux qui s'appuyaient sur la loyauté. Il y a donc deux manières de lutter, et comme souvent la première ne suffit pas, il faut recourir à la seconde... Il faut avoir, conclut Machiavel, une âme disposée à tourner selon les vents et les variations de la fortune, et, comme je l'ai déjà dit, ne pas se départir du bien, si on le peut, mais savoir entrer dans le mal, si c'est nécessaire... Qu'un prince ait donc soin de se maintenir; les moyens seront toujours jugés honorables, et chacun les louera, car le vulgaire est toujours pris par l'apparence et par le succès, et dans ce monde il n'y a que le vulgaire. » Voilà qui est bien frappé assurément : le rude Florentin se montre dans son effrayante perversité; mais en quoi ce commentaire diffère-t-il des relâchemens timides de Commynes, si ce n'est par la clarté et l'impudente franchise?

Il était nécessaire de mettre au jour ce côté faible de l'historien de Louis XI; il est juste aussi d'ajouter quelques considérations qui, sans excuser des torts si graves, les expliquent. Il semble que jusqu'à présent ils aient peu choqué ses lecteurs, ou qu'on ne les ait pas aperçus; ses critiques n'en parlent point. Sans doute « l'autorité et gravité de l'homme de bon lieu, » une fois signalées par Montaigne, ont tout couvert aux regards charmés. L'historien De Thou est le premier, le seul peut-être, qui ait exprimé quelque blâme sur cette morale au moins relâchée. Il dit, en parlant de Charles-Quint, que ce prince « a paru à la plupart des hommes trop habile quelquefois et trop rusé; aussi affirme-t-on qu'il se délectait à la lecture de l'histoire de Louis XI, écrite par Philippe de Commynes, très prudent chevalier, laquelle contient, je ne le nierai pas, beaucoup de sages préceptes; mais on ne peut méconnaître non plus qu'il ne s'y trouve un plus grand nombre d'exemples d'un caractère

peu franc et peu digne d'un roi. » La critique, comme on voit, est assez douce encore; on ne distingue même pas clairement si elle s'adresse à l'écrivain ou au roi. D'où vient cette inattention ou cette indulgence? Ne serait-ce pas de ce que le récit même de Commynes circule dans cette région vague et périlleuse des choses humaines, où le pour et le contre semblent enlacés, où le but et les moyens sont en désaccord, où l'on tremble de laisser échapper un résultat nécessaire en même temps qu'on maudit les instrumens qui semblent seuls capables de l'atteindre? Commynes était certainement séduit par l'ouvrage immense que son maître accomplissait à travers tant de difficultés et de déboires, en abattant, au profit de l'unité nationale et de la sécurité des peuples, cette féodalité apanagère qui démembrait et déchirait le pays, et qui, sans autre but que de satisfaire l'ambition, la cupidité et la haine, y nourrissait l'inextinguible incendie de la guerre civile et de la guerre étrangère. A force d'entrer dans les vues de Louis XI, il entre dans son esprit; à force de se pénétrer de son esprit, il sympathise avec son caractère. Le succès est si nécessaire, qu'il y mesure tout; les nuances s'effacent, et il permet la perfidie à l'habileté. L'avenir est si grand qu'il voit Dieu même dans tout ce qui le prépare. Il y avait d'ailleurs en ce temps là un relâchement général dans la croyance, dans les mœurs, et une révolution religieuse était à la porte qui demandait la proie du siècle. La révolution politique elle-même, qui dissolvait le moyen âge au profit de la monarchie absolue, laissait la morale inquiète, déroutée, car telle est la connexion de toutes choses dans la vie, telle est l'association étroite de toutes les idées passées simultanément en habitudes, quoique distinctes et indépendantes par leur nature, que la rupture d'un lien relâche tous les autres, et qu'il faut du temps pour que la morale ancienne se rattache à un ordre nouveau : aussi y a-t-il toujours une crise de mœurs dans les grandes crises sociales, et c'est pour cela que les révolutions, si justes ou inévitables qu'elles soient, semblent troubler pour un temps l'humanité jusqu'à son fond, et y secouer tous les principes.

Enfin Commynes n'est pas toujours le même; l'influence des diverses situations de sa vie politique tantôt abaisse et tantôt relève sa pensée. Attaché, par un malheur ou par une faute, à un pouvoir corrupteur, il en a reçu la souillure, et la marque en est restée dans ses écrits. Plus tard néanmoins, rendu à lui-même, rallié à des intérêts différens, mêlé, quels que fussent d'ailleurs ses motifs personnels, à un mouvement de réaction qui chercha un moment l'appui d'une assemblée nationale, il en reçut d'autres idées, il éprouva d'autres sentimens, et au contact de l'opinion publique, impression

toute nouvelle pour lui, le politique de cabinet et d'intrigues vit s'ouvrir devant ses yeux un autre monde. Il comprit qu'il y avait d'autres droits que ceux du prince, une autre morale que celle du succès, et les considérations que lui inspira ce spectacle le relevèrent bien au-dessus de lui-même, comme nous le verrons bientôt. Et en cela il devient un grand enseignement; il est une preuve frappante de l'influence qu'exerce sur les hommes, même les plus éminens par l'esprit, le régime sous lequel ils vivent. Lorsqu'un pouvoir ne trouve d'appui que dans la force ou dans les intérêts particuliers, lorsqu'il est réduit à « gagner gens » ou à « mener de petits marchés, » il ouvre la voie aux sophismes cachés dans les plus honteux replis du cœur humain, et c'est un mal irréparable si des esprits naturellement élevés, comme le furent Machiavel et Commynes, en propagent et en perpétuent l'infection dans d'impérissables écrits. Mettez ces mêmes hommes dans un air plus vaste et plus pur, en présence des intérêts communs, des sentimens collectifs, des idées générales, pour lesquels se sont fondées les institutions libres où l'individu s'efface : alors leur pensée prend un autre cours; en dépit des abus et des excès que l'homme porte partout où il va, elle est forcée de réclamer le droit, la vérité, de combattre l'égoïsme, et de cette réclamation incessante des principes il résulte tout au moins un effort vers le bien, qui, transmis par la littérature, se multipliera dans les générations à venir. Voyons si les états-généraux de 1484 ont agi dans ce sens sur Commynes, et s'il a trouvé des pensées plus nobles et plus utiles dans les émotions de cette assemblée nationale que dans les pratiques ténébreuses du pouvoir absolu.

Commynes sortait d'une ancienne famille de la Flandre, depuis longtemps favorisée à la cour de Bourgogne. Son père, seigneur de Commynes, de Renescure et de Saint-Venant, gouverneur de Cassel, bailli de Gand, grand-bailli de Flandre, avait été fait chevalier par Philippe le Bon sur le champ de bataille de Saint-Riquier. Lui-même était filleul du *bon duc,* qui lui donna son nom. Jeune encore, et « en l'âge de povoir monter à cheval, » il vint comme écuyer du prince à la brillante cour de Lille, puis fut attaché au comte de Charolais et devint son conseiller intime. Louis XI le fit prince de Talmont, seigneur d'Argenton et autres lieux. Commynes maria sa fille dans la maison des ducs de Bretagne, et il devint par là l'un des ancêtres de nos rois de la maison de Bourbon. Cependant rien dans ses écrits n'exprime les sentimens ni les idées qui respiraient encore parmi la noblesse. Pour la plupart des gentilshommes ses contemporains, qui furent ses commensaux, tels qu'Olivier de La Marche et George Chastelain, la chevalerie vivait encore. Ceux-ci décrivent avec amour, comme des événemens de haute importance, les fêtes, les tournois devant

les dames, les cérémonies du faisan, les pas d'armes de Dijon et de Saint-Omer, et les coups de lance des jeunes preux, tels que Jacques de Lalaing, s'en allant par monts et par vaux défier tous les vaillans de l'Europe. Pour eux, les romans chevaleresques étaient encore l'idéal de l'éducation politique; ils le proposaient sérieusement à leurs nobles élèves. Commynes, élevé dans un tel monde, n'en a pas gardé la moindre trace, pas même ce qu'il aurait pu sagement en garder. Il a senti que ce monde était mort; il a tourné brusquement le dos au passé, en tant que ce passé se composait d'institutions désunies et de pures traditions. Il ne fait pas plus de cas des chartes et des priviléges de communes; lui si attentif, et qui savait bien quels coups terribles les villes flamandes avaient frappés sur la féodalité, il ne jette pas un coup d'œil sur les institutions qui leur avaient servi de remparts. Ces bourgeois insurgés, il les appelle « grosses gens et bestes, » et qui n'ont, ajoute-t-il ailleurs, « aucune connoissance des grandes choses, ni de celles qui appartiennent à gouverner un estat. » Encore bien moins consulte-t-il les légistes, « qui ont toujours quelque loy au bec ; » mais il regrette de ne pas savoir assez l'antiquité, et conseille de chercher toute la sagesse politique dans l'histoire, non pas dans l'histoire des coutumes et des ordonnances, dont il ne se soucie, mais dans l'histoire qui montre, agissant les uns sur les autres, les individus et les peuples, et qui révèle les lois qu'il faut faire par celles que la Providence manifeste elle-même dans l'enchaînement des causes et des effets. Telle est la philosophie de Commynes, et on va voir de quelle manière élevée et originale il construit sur cette base historique et religieuse le droit des nations et la nécessité même des libertés politiques.

Après avoir raconté la mort de Charles le Téméraire et la terrible révolte des Gantois contre sa fille Marie, Commynes se demande ce que signifient, dans les vues de la Providence, ces insurrections de peuples contre lesquelles viennent continuellement se briser les puissances excessives de ce monde. Il observe d'abord que, dans la société comme dans la nature, Dieu « a fait à chaque chose son contraire, » pour conserver l'ordre par la résistance et pour contenir par la crainte les débordemens de la force. Ainsi les villes de Flandre furent l'écueil de la maison de Bourgogne. « Et n'est pas cette maison de Bourgogne la seule à qui Dieu ait donné quelque aiguillon; » la France fut longtemps tourmentée par les Anglais, ceux-ci par l'Écosse, l'Espagne par le Portugal et les Maures. Les princes d'Italie, cruels et violens, ont eu « pour opposites » les républiques de Toscane, de Venise et de Gênes; celles-ci sont divisées entre elles, et dans leur propre sein les factions se modèrent les unes les autres, « et chacun a l'œil que son compagnon ne s'accroisse. » Les Suisses

répriment l'Autriche; les villes allemandes démolissent les châteaux des burgraves pillards. Ainsi vivent les princes et les cités, « faisant charrier droit les uns les autres. »

Pourquoi ces « aiguillons et choses opposites que Dieu a donnés à chacun état et quasi à chacune personne? » Commynes les croit nécessaires à cause de la « bestialité et mauvaistié » des princes, qui ne savent point jusqu'où « s'étend le pouvoir et seigneurie que Dieu leur a donné sur leurs subjects. » Ils ne le savent point par eux-mêmes, et « peu les hantent qui le sachent, » et s'il en est quelques-uns, « si ne le veulent-ils dire, de peur de leur déplaire. » Il faut donc conclure que « ni la raison naturelle, ni notre sens, ni la crainte de Dieu, ni l'amour de notre prochain ne nous garde point d'être violens les uns contre les autres. » Il énumère alors assez longuement les abus de pouvoir qui tourmentaient le pays de son temps : usurpations, rapines, abus de la force militaire, impôts arbitrairement arrachés, oppression des faibles, justice partiale et vendue, dépenses inutiles, misère des paysans. « Comment donc, ajoute-t-il, se châtieront les hommes forts, qui tiennent leurs seigneuries dressées en tel ordre, que par force ils font toutes choses à leur plaisir, par quoi maintiennent leur obéissance et tiennent ce qui est sous eux en grande subjection, et le moindre commandement qu'ils font est toujours sur la vie? » Il faut bien qu'une pression contraire vienne rétablir l'équilibre. Dieu est « quasi efforcé et contraint de montrer plusieurs signes et de nous battre de plusieurs verges; » lui seul peut apporter remède aux abus de la force là où elle règne seule. Il ne parle plus aux gens par la bouche de ses prophètes, il les instruit par les résultats de leurs actes; les guerres et les révolutions viennent rétablir la justice, en châtiant « les hommes forts. »

C'est ainsi que la Providence rétablit, par des lois constantes et naturelles, des limites aux pouvoirs qui ont le malheur d'être illimités. Commynes propose ensuite la limite constitutionnelle, qui, arrêtant d'avance les volontés arbitraires des hommes, prévient les conséquences désastreuses que la loi divine, c'est-à-dire la nature des choses telle que Dieu l'a faite, y a attachées. C'est le libre vote de l'impôt qui fixe et maintient cette limite. « Y a-t-il roi, ni seigneur sur la terre qui ait pouvoir de mestre un denier sur ses subjects sans octroy et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie ou violence? » En France surtout, où le peuple est toujours prêt à seconder le pouvoir dans une cause juste ou glorieuse, le roi ne peut avoir aucune raison d'avancer cette maxime inique : « J'ai privilége de lever sur mes subjects ce qui me plaist. » — « Ni lui ni autre ne l'a, dit Commynes, et ne lui font nul honneur

ceux qui ainsi le dient pour le faire estimer plus grand, mais le font haïr et craindre aux voisins, qui pour rien ne voudroient estre sous sa seigneurie. » Avant les états de Tours de 1484, plusieurs affectaient de redouter cette assemblée de la nation, gens « de petite condition et de petite vertu. » Ils prétendaient que « c'est crime de lèse-majesté que de parler d'assembler les états. » Ainsi parlaient ceux qui ont le pouvoir et le crédit sans mérite, « accoustumés à flageoler et fleureter en l'oreille, à parler de choses de peu de valeur, et craignant les grandes assemblées, de peur qu'ils ne soient connus, ou que leurs œuvres ne soient blâmées. » Cependant jamais nation ne se montra plus dévouée, plus généreuse, plus soumise, en présence d'un roi de treize ans; une commission de gouvernement fut nommée, les requêtes et remontrances pour le bien du royaume furent présentées, les sommes dont le besoin était justifié furent accordées largement, « à cœur soûl, et plus trop que peu. » Les états demandèrent à être réunis de nouveau dans deux ans, et promirent tous les secours en hommes et en argent que de nouvelles circonstances pourraient exiger. « Estoit-ce sur de tels subjects que le roi devoit alléguer privilége de pouvoir prendre à son plaisir? Ne seroit-il pas plus juste envers Dieu et le monde de lever par cette forme que par volonté désordonnée? » Mais il en est d'assez insensés pour ne pas savoir s'imposer des limites; c'est pourquoi il y a aussi des peuples rebelles qui n'obéissent plus à leur prince, ni ne le secourent en ses nécessités, mais qui au contraire profitent de ses embarras pour le mépriser, se mettre en rebellion, et rompre le serment de fidélité qu'ils lui ont fait.

Voilà la source des révolutions; voilà pourquoi ces jugemens divins éclatent surtout sur la tête des grands. « Les petits et les pauvres trouvent assez qui les punisse, quand ils font le pourquoy, et encore sont assez souvent punis sans avoir rien mesfait;... mais des grands princes et des grandes princesses, qui s'informera de leur vice? L'information faite, qui l'apportera au juge? qui sera le juge qui en prendra la connaissance et qui en fera la punition? » — « Je réponds à cela, dit-il plus loin, que l'information sera la plainte et clameur du peuple qu'ils foulent et oppressent en tant de manières, sans en avoir compassion ni pitié; les douloureuses lamentations de veufves et orphelins, dont ils auront fait mourir les maris et pères, et généralement tous ceux qu'ils auront persécutés. Ceci sera l'information, et par leurs grands cris, par plaintes et par piteuses larmes, les présenteront devant Notre-Seigneur, lequel sera le vrai juge, qui par adventure ne voudra attendre à les punir jusques à l'autre monde, mais les punira en cettuy-ci. » Commynes montre ensuite, avec cette sûreté de jugement et d'expérience qui ne l'aban-

donne jamais, lors même qu'il se livre un peu au mouvement oratoire, par quels degrés cette punition arrive. Elle commence par l'enivrement du pouvoir même. Quand le moment est venu où Dieu veut montrer sa force et sa justice, les « mal-adventures » approchent, « et alors premièrement il leur diminue le sens, il trouble leur maison et la permet de tomber en division et murmures; le prince fuit les conseils et compagnies des sages, et en élève de tout neufs mal sages, mal raisonnables, violens, flatteurs, et qui lui complaisent à ce qu'il dit. S'il veut imposer un denier, ils disent deux; s'il menace un homme, ils disent qu'il le faut pendre, et que surtout il se fasse craindre. » Ceux que les nouveau-venus auront ainsi « chassés et déboutés, et qui par longues années auront servi, et qui ont accointances et amitiés en sa terre, » forment une classe de mécontens qui se multiplie. Pensez-vous qu'un prince imprudent et mal entouré comprenne le danger de ces divisions? « Il ne s'en trouve point pis disné, ni pis couché; » son entourage n'en est que plus brillant des dépouilles de ses adversaires, données à ses amis. Mais « à l'heure qu'il y pensera le moins, Dieu luy fera sourdre un ennemy, dont par adventure jamais il ne se fust advisé. Lors lui naîtront les pensées et les suspicions de ceux qu'il aura offensés, » il redoutera même les plus inoffensifs, et bientôt « il préparera la force. » Commynes poursuit ainsi, montrant par les exemples contemporains pris dans les maisons d'York et de Lancastre, les excès et les désastres de la force, et il conclut enfin, en revenant aux considérations plus générales par lesquelles il a commencé, que, « vu la mauvaistié des hommes, et par espécial des grands, qui ne se connoissent ni ne croient point qu'il y ait un Dieu, il est nécessaire que chacun seigneur et prince ait son contraire, pour le tenir en crainte et humilité; ou autrement, ajoute-t-il, nul ne pourra sans eux, ni auprès d'eux. »

Dans ces considérations, un peu diffuses et assez mal liées, dont nous ne faisons que suivre l'idée principale, on voit que Commynes ne puise le droit national ni dans des axiomes abstraits, ni dans des hypothèses, ni dans des coutumes. Les yeux ouverts sur l'histoire universelle, il y reconnaît ce fait constant, que l'homme en possession d'un pouvoir sans frein et dégagé de toute crainte ne s'arrête jamais de lui-même jusqu'à ce qu'il se heurte contre une force contraire. Il résulte de là que, pour prévenir ces chocs, il faut accepter des « opposites » régulièrement établis, afin d'ôter à l'homme politique ce qu'il a de trop individuel, et de faire surgir par la discussion le principe de justice pour remplacer le principe de volonté. Dieu apparaît au sommet de ces réflexions, écoutant « la plainte et clameur du peuple, » et punissant par l'aveuglement et la ruine

l'effraction des limites nécessaires du pouvoir. Commynes s'était laissé fasciner dans sa jeunesse par l'habile pratique d'une puissance arbitraire; dans sa maturité, il en comprit « l'opposite. » Ces deux impressions sont restées dans ses écrits avec leur caractère propre; on peut juger laquelle des deux élève le cœur au niveau de l'intelligence, et combien il eût gagné à n'éprouver jamais que celle-là.

III.

Pendant que les *Mémoires* de Philippe de Commynes, répandus dans toute l'Europe, gravaient dans les esprits, d'un trait précis et profond, la physionomie humble et fine, le regard oblique et perçant, le génie patient et souple d'un roi qui, après avoir si souvent plié, s'était enfin relevé si terrible, et avait changé la situation de l'Europe entière en lui montrant une France nouvelle, une voix anonyme se faisait entendre, on ne savait d'où, qui faisait crier le sang répandu et la misère du peuple contre ce prince que Commynes avait jugé plus propre « à seigneurier un monde qu'un royaume. » C'était un livre, animé de tous les ressentimens d'un pamphlet, qui était resté manuscrit jusqu'à nos jours, et que M. Quicherat publie en ce moment pour la première fois. Une excellente notice met enfin hors de doute que ce livre, longtemps attribué à un prêtre de Liége nommé Amelgard, est l'œuvre de Thomas Basin, évêque de Lisieux, un homme qui fut en voie de remplir un grand rôle, et dont Louis XI intercepta la carrière par une persécution odieuse et persévérante, — un ardent réformiste, mais qui, marchant dans un sens contraire au mouvement général des choses, en fut brisé; hardi défenseur des libertés publiques, mais qui ne vit pas qu'elles n'étaient que des priviléges, et que leur forme allait disparaître pour se recomposer un jour dans un plus vaste ensemble. Cependant sous ses erreurs Thomas Basin porte au moins avec une grande fermeté l'idée ancienne qui s'était revêtue de ces priviléges, et sous ce rapport il est un nouveau témoignage de ce que pensait et voulait, surtout au fond des provinces, la France de cette époque trop méconnue.

Il était de race bourgeoise, fils d'un avocat de Caudebec. Distingué par des talens précoces, par un caractère franc et désintéressé, il fut poussé par l'estime universelle vers les plus hautes fonctions, et parvint à l'évêché de Lisieux. La Normandie subissait encore le joug de l'Angleterre; le premier acte important de la vie publique de Basin fut la restitution de Lisieux à la patrie française; il ne fut pas même inutile à la conquête que fit Charles VII du reste de la Normandie. Devenu conseiller du roi, il se souvint de tant de calamités

qu'il avait vues et lui-même éprouvées dans sa jeunesse, et qu'il décrit dans son *Histoire de Charles VII* avec une vivacité émue et une pitié pour le peuple qui le font aimer; il découvrit autour de lui et détesta toute sorte d'abus, et crut devoir son travail et sa vie à d'immenses réparations. L'esprit de réforme s'empara de lui. Il fit d'abord, à la demande du roi, un mémoire pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc; puis il en rédigea un autre pour la réforme de la procédure, entreprise alors prématurée et probablement impraticable. Malheureusement à cette époque le dauphin qui devait être Louis XI, impatient de régner et voulant commencer par la Normandie, conçut l'espoir de gagner un homme aussi important que Basin : il lui écrivit pour l'engager dans ses manœuvres, prodiguant les promesses et faisant l'apprentissage de l'art corrupteur qu'il exerça depuis avec plus de succès; il n'obtint qu'un refus péremptoire. Charles VII en sut néanmoins quelque chose, et Basin, soupçonné lui-même, fut forcé, pour sa propre justification, de livrer au roi les lettres et instructions du dauphin, qui lui en garda une rancune implacable : ce fut le principe des tribulations, des vexations et des exils qui tourmentèrent toute sa vie.

Louis régna, et Basin, tranquille dans sa conscience et ne sachant pas encore à quel homme il avait affaire, se remit de grand cœur à écrire des mémoires sur la misère du peuple et sur la réforme de l'état. Quelque peu ultramontain sous les Anglais, il était devenu gallican avec la France, et il soutint la pragmatique sanction comme un moyen d'enlever les bénéfices de l'église aux étrangers et à l'intrigue, et de les assurer aux hommes d'étude : c'est ainsi qu'alors cette question était posée. Thomas Basin eut en même temps la candeur de solliciter de Louis XI la suppression de l'armée permanente établie par le feu roi, et la réduction des pensions qui dévoraient le revenu public, c'est-à-dire qu'il invitait Louis XI à abdiquer ses deux grands moyens politiques, la force et la « marchandise » des consciences. Il s'adressait mal; le prince lui répondit par des remerciemens narquois dont le bon évêque ne comprit pas l'ironie. Comme il n'obtenait rien, il s'échauffa, blâma tout, et tomba dans l'opposition systématique, toujours mauvaise parce qu'elle gâte la bonne. La ligue du bien public, qui se formait alors, s'empressa de l'attirer à elle; elle s'y prit mieux que n'avait fait la praguerie : elle ne lui offrit point d'argent, ni de places, mais des réformes; elle le fit membre d'une commission qui devait corriger tous les abus. Confiant aux patriotiques promesses des grands, parce qu'il ne soupçonnait pas en eux l'égoïsme qu'il ne sentait pas en lui-même, il ne fut pas étranger aux opérations qui firent passer la Normandie aux mains des rebelles. On sait comment en cette extrémité Louis XI céda tout

ce qu'on voulut, pour tout reprendre bientôt en semant l'argent et la discorde parmi ses adversaires. Thomas Basin n'a point de peine à se justifier de cette faute : « Je sais, dit-il, que bien des gens ne mesurent les choses humaines que sur l'événement. Et parce que les efforts de ces princes et les intentions dont ils se vantaient n'ont produit aucun fruit de réforme, et ont au contraire aggravé les maux du pauvre peuple, ils condamnent toute l'entreprise dès son origine. Mais la nécessité de ces réformes n'était-elle pas évidente? Et ceux qui, ne voyant aucun autre chemin pour y parvenir, ont pris parti avec une bonne et droite intention, ne sont-ils pas absous? Les vices et la mauvaise foi de quelques-uns condamnent-ils les autres? »

Il était en mission à Bruxelles lorsqu'il apprit la catastrophe de son parti, le temporel de son église mis sous le séquestre, son palais pillé, sa famille persécutée. Il vit les promoteurs de la ligue du bien public se livrer au vainqueur moyennant des places, des dignités, des pensions; quant à lui, malgré l'amnistie générale et même les sollicitations particulières du roi, qui craignait de laisser un tel homme chez le duc de Bourgogne, il resta fidèle à sa conscience, qui lui disait qu'il n'avait point failli. A partir de ce moment, sa vie ne fut plus qu'une histoire de persécutions opiniâtres. Calomnié par des ennemis avides qui voulaient le forcer à se démettre de son évêché, accusé de conspirations imaginaires, privé de ses revenus, apprenant que ses frères étaient emprisonnés, les biens de son église dilapidés, il se laissa enfin extorquer sa démission, et passa ses vieux jours à Trèves, à Louvain, à Bréda, à Utrecht, vivant avec les lettrés, les professeurs, les jurisconsultes, et rédigeant ses ouvrages.

Par sa popularité, par la vénération constante dont il fut l'objet, par la haine, la crainte et les précautions du roi, il est démontré que Basin représentait une opinion nombreuse et indignée, répandue surtout dans les provinces. Cette opinion défendait les libertés de ces provinces, repoussait le système naissant des finances royales, et s'opposait aux progrès de l'organisation monarchique de l'armée : tels étaient ses trois premiers principes. Elle soutenait donc des institutions destinées à périr; elle voulait en étouffer d'autres qui naissaient viables, et qui devaient un jour se coordonner dans le monde moderne comme de puissans instrumens de force et de richesse. Toutefois ce n'est point par ces résultats lointains et impossibles à prévoir qu'on peut bien juger la valeur des opinions humaines; la justice veut qu'on les détache de leurs objets variables et caducs, et qu'on en découvre sous ces applications passagères l'inspiration morale et éternelle. Parce que, après plusieurs siècles et de longues études, nous avons découvert dans la politique et l'administration

de Louis XI une cause active et un véritable progrès d'améliorations dont nous recueillons les fruits, et parce qu'il nous semble, peut-être à tort, que les mêmes effets n'auraient pu être obtenus par d'autres moyens, nous penchons trop à excuser la tyrannie, féconde sans le savoir, bienfaisante pour ceux qui ne vivent pas encore, écrasante et avilissante pour ceux qui vivent. Ce n'est pas tout de faire le bien, il faut le bien faire. Devant les pratiques de la violence et de la corruption, quelque avantage qui en puisse sortir plus tard, il y a pour le présent une question de dignité humaine qui s'élève au-dessus de tout. Or il fallait bien que les hommes du XVe siècle se réfugiassent dans les seuls retranchemens qu'ils eussent, qu'ils défendissent leurs priviléges tels quels, et qu'ils repoussassent des perfectionnemens qui ne se présentaient encore que sous la forme du pillage et de l'oppression. C'est ainsi que dans les débats informes d'un système de finances mal compris, mal servi, dépourvu de moyens de contrôle et exercé par des agens avides, l'administration n'apparaissait que comme une harpie royale, protégeant l'iniquité par le glaive de la loi; Jehan Masselin, sous le règne suivant, en parle encore comme Basin en avait parlé. « Sous Louis XI, dit-il, plus de cinq cents personnes subirent le dernier supplice, seulement dans l'Anjou, le Maine et le pays chartrain, par l'ordre de suppôts impitoyables, qui condamnaient à des amendes énormes, sans procédure, sans plaidoierie, arbitrairement. Le roi avait emprunté de ces horribles fonctionnaires, de ces ennemis publics, ajoute-t-il (*horrendis ministeriis et publicis hostibus*), de grosses sommes, en leur assignant en remboursement la proie des abus et les revenus de la gabelle. » C'est avec la même indignation et par les mêmes motifs d'humanité et de dignité que Basin se révolte contre la nouvelle institution militaire, qui créait dans la nation une force armée, séparée d'elle-même, et dont la violence se faisait cruellement sentir. « Établie sans nécessité, dit-il, mais continuée sans besoin, il est vraisemblable que notre âge ne verra point abolir cette pernicieuse institution d'une milice soldée. Elle est trop commode aux tyrans. Toujours avides de pouvoir, indifférens à la justice, au repos et au bien-être de leurs sujets, appliqués au contraire à les comprimer sous la dure servitude des tributs et de l'intimidation, de peur qu'ils ne prennent courage et force pour résister à leur perversité et à leur despotisme, ils jugent très nécessaire à la satisfaction de leurs misérables passions d'avoir toujours sous la main une grande troupe de mercenaires, afin d'imposer par la terreur à l'état et au royaume... Sous ce faux prétexte de nécessité et de sécurité publique, ils écrasent les sujets de taxes énormes; ceux-ci, incapables d'y suffire, tombent dans une telle servitude qu'ils n'ont plus rien qu'ils osent

dire être à eux, et deviennent taillables au bon plaisir de leur maître... Tous les habitans du royaume sont déclarés taillables au gré du roi par les généraux des finances, et de fait ils sont horriblement taillés (*de factoque immanissimè tallantur*), personne n'osant s'y opposer ni dire mot. »

Les envahissemens des légistes et des juges royaux étaient aussi, pour les hommes libres de ce temps, un objet de répulsion, de plaintes continuelles et d'animosité. Là en effet comme dans tout le reste, par une triste condition de notre nature, les abus pullulent dès l'origine plus vite que l'usage ne se développe, et quelquefois ils l'étouffent. Les institutions les plus utiles ne naissent point avec leurs règles toutes faites; elles ne trouvent point dès leur apparition les instrumens ni les organes qui leur seraient nécessaires. Les légistes, en substituant des formes qui devaient être protectrices aux procédés sommaires et arbitraires des justices féodales, avaient fondé au profit des faibles des garanties empruntées au droit ecclésiastique et au droit romain; mais dans les tribunaux inférieurs et dans les lieux écartés, ces formes étaient devenues des piéges qui enveloppaient les fortunes et ruinaient les familles. En introduisant la raison écrite dans les coutumes, ils avaient préparé l'unité civile; en ramenant à la royauté tous les fils de l'immense réseau des lois et de la police, ils établissaient la notion de l'état dominant tout et appartenant à tous; en supposant et en alléguant sans cesse des lois fondamentales, ils liaient la royauté elle-même, lui ôtaient son caractère personnel, et la fixaient en quelque sorte comme un principe immuable. Seulement, par cette fiction plus spécieuse pour la théorie que dans la pratique, par cet arcane de gouvernement dont ils se réservaient à eux-mêmes l'interprétation souveraine, ils remettaient au roi un droit divin sans pouvoir le faire dieu, ils revêtaient d'une majesté usurpée la médiocrité, l'ignorance, les passions, et confisquaient toute la spontanéité nationale au profit d'un homme, de ses ministres, trop souvent de ses corrupteurs. Basin leur reproche d'envahir tous les droits, d'opprimer riches et pauvres, nobles et clergé, et de tout prendre pour le roi. Ce qu'il y avait de plus effrayant dans cette contagion d'un principe servile, dont il était si aisé de préjuger les conséquences, c'est que par un mouvement général il se déclarait partout; il était comme le mot d'ordre de la concentration monarchique dont l'Europe offrait le spectacle. Pour bien comprendre à quel degré d'humiliation il aurait réduit les peuples, si, dans une civilisation chrétienne issue des républiques antiques, il avait pu pousser d'assez profondes racines pour épuiser le sol autour de lui et faire sécher sur pied toutes les puissances « opposites, » on n'a qu'à lire une allocution de Charles

le Téméraire aux états de Flandres en 1475. Jamais le dogme du droit divin dans toute son étendue n'avait été si fièrement annoncé aux hommes; il fallait toute l'imprudence de ce fougueux prince pour oser parler de ce ton aux vieilles communes flamandes, qui, du reste, le firent bien payer à sa fille. « Puisque ses sujets, leur disait-il, ne se souciaient point d'être gouvernés par lui comme des enfans par un père qui a droit de les « exhéréder pour leurs démérites, » ils seront désormais gouvernés et vivront sous lui comme des sujets sous leur seigneur. C'est de Dieu et non d'aucun autre qu'il tient sa seigneurie, et il la gardera tant qu'il plaira à Dieu, « malgré la barbe de tous ceulx à qui il en desplairoit. » Et pour preuve qu'il a ce pouvoir et qu'il le tient de Dieu, et non de ses sujets, il suffisait de lire le Livre des Rois, en la Bible, « où par mots exprès Dieu a désigné et déclairé le povoir des princes sur leurs subjectz. » Il avait assez longtemps prié, il voulait désormais commander, ajoutait-il en terminant, « et ceulx qui luy seroient désobéissans, il les puniroit tellement qu'ils expérimenteroient ce que plusieurs autres avoient expérimenté, lequel il ne conseille point, car il ne fait point bon expérimenter toutes choses (1). »

Telle était en quelques mots durs et cassans la théorie royale, car Charles comptait bien devenir roi. Plus modérément formulée ailleurs, mais aussi mieux soutenue et suivie avec la persévérance dogmatique d'une jurisprudence, elle absorbait tout droit dans le droit du prince, sans en excepter la propriété, dont elle prétendait pouvoir « exhéréder » les sujets « pour leurs démérites. » C'est contre cette théorie et contre l'avenir dont elle les menaçait que les sujets se réfugiaient dans leurs libertés locales, dans leurs droits acquis par des traités, ou arrachés par les révoltes de leurs pères, ou achetés par des services, et dans leurs corporations et leurs ligues. L'histoire peut aujourd'hui décrire les imperfections de cet état social, applaudir aux nouveautés qui l'ont peu à peu transformé, et lui opposer la sagesse, l'harmonie et la solidité de nos institutions administratives; mais elle peut et elle doit en même temps reconnaître et expliquer les raisons qu'avaient les hommes du moyen âge pour s'y attacher. Personne, pas plus aujourd'hui qu'alors, ne connaît le lendemain de ce qu'il fait. Placée chaque jour dans une situation nouvelle, la royauté suivait son chemin sous une impulsion traditionnelle, tournait sans cesse avec habileté de nouveaux obstacles, ou sortait des situations violentes par d'autres violences : l'ensemble des résultats était encore plongé dans l'obscurité des temps à venir. D'autre part, ceux qui subissaient en détail les froissemens et les

(1) Voir le texte entier dans M. Gachard (*Documens inédits de Belgique*).

chocs produits par ce déplacement des intérêts et des pouvoirs se cramponnaient à ce qui, étant ancien, leur paraissait stable; leur fierté d'ailleurs aurait rejeté des innovations, même reconnues bonnes, quand l'arbitraire les imposait avec insulte. C'était donc le même combat que de nos jours, mais avec d'autres armes et dans d'autres circonstances; c'était le sentiment indomptable qui défend à l'homme de reconnaître l'autorité ailleurs que dans la raison et la justice, et qui, par un instinct religieux, ne souffre pas que son semblable se divinise. L'évêque de Lisieux est pour son temps l'une des meilleures expressions de ces sentimens et de cet instinct. Comme historien, il a peu de valeur : dans son ardeur peut-être vindicative, il dépasse les bornes, au fond de son exil il accueille les faux bruits qui flattent ses ressentimens; mais, comme interprète de l'opinion qu'il essaya de faire triompher, il s'honore et il honore son pays. « Personne à ma connaissance, dit M. Quicherat, n'a eu un attachement, je ne dis pas si prononcé, mais si raisonné pour le régime du moyen âge. Lorsque les grands personnages qui ont été chez nous les champions de la féodalité témoignent par leur conduite d'une absence complète de vues et de règles, notre évêque eut une foi politique, et il se l'était faite en s'instruisant du passé, en s'y attachant comme à l'ancre du salut, en vouant sa haine à quiconque tenterait d'y porter la main. Que cette foi n'ait pas été complétement désintéressée chez lui, cela est vraisemblable; mais pour avoir résisté comme il fit à la diminution de son autorité, pour n'en avoir pas vendu les pièces argent comptant, comme firent tant d'autres que les faveurs et les pensions séduisirent, il faut qu'une voix intérieure l'ait soutenu. En effet, un sentiment profond, vivace, indestructible respire dans ses écrits; il l'appelait *l'amour de la liberté*. Il l'avait mis au nombre de ses vertus, d'autant plus fier de l'avouer qu'il avait cru en voir la glorification dans les beaux livres de l'antiquité. »

Ajoutons un dernier trait, pour donner la mesure des opinions qu'on pouvait proclamer sans effaroucher les consciences. Au droit divin, Basin ne craignait pas de répondre par le droit d'insurrection. L'insurrection ne se présentait point alors à l'esprit, il est vrai, comme un acte aussi terrible qu'aujourd'hui; elle ne brisait pas une aussi grande complexité d'affaires établies sur le crédit; elle n'ébranlait pas aussi profondément l'état, moins homogène, moins solidaire dans toutes ses parties; elle avait une action plus locale. Parmi tant de calamités qui éprouvaient les populations par la discorde des grands, au milieu des massacres et des incendies qui couraient çà et là par les provinces, elle pouvait paraître assez souvent un mouvement régulier et sauveur, et quoique les jacques s'en mêlassent

quelquefois, elle n'avait point un principe essentiellement anarchique : elle était ordinairement conduite par les grandes associations dont se composait l'état, tantôt la noblesse, tantôt les corps municipaux, les chefs d'une province, les universités mêmes, les corporations de métiers. C'est ce qui explique pourquoi le bon évêque attaque avec si peu d'hésitation le redoutable problème, et le résout en vrai ligueur du bien public, appelant d'ailleurs à son secours tout ce qu'il sait d'antiquité sacrée et profane, invoquant à la fois Salluste et le psalmiste, Cicéron et Moïse. Est-il permis, lui demandait-on, aux sujets, aux vassaux du roi, de prendre les armes contre lui et de le ramener par force dans la bonne voie? A cette question il répond par une autre : « Si le maître du navire, par ignorance ou par méchanceté, le dirige sur des écueils, faut-il le laisser faire? Je doute que personne soit assez insensé pour soutenir qu'en ce cas il ne soit pas permis de lui arracher le gouvernail pour sauver les passagers, et même de l'enchaîner au besoin, et de faire pis encore (1). Quand donc la foule immense d'un peuple libre voit son chef gouverner contre les lois, dépouiller les citoyens selon son bon plaisir, enlever à l'église sa liberté, marier les filles contre le gré de leurs parens, violenter la justice, condamner sans procédure légitime, pourquoi les grands et les principaux de l'état ne pourraient-ils point s'assembler, avertir l'insensé, et, s'il méprise leurs avis et ajoute de nouveaux crimes à ses crimes, réprimer, je ne dis pas ce roi, mais ce tyran, cette bête sanguinaire, et opposer à ses excès un mur de défense pour la maison d'Israël? Je crois donc qu'alors, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas d'autre remède et que la nécessité est urgente, les sujets peuvent raisonnablement rabattre l'impiété ou la tyrannie d'un roi ou d'un empereur. Quand tout droit humain est sans force, nul homme de bon sens ne niera qu'il ne soit licite d'en appeler au droit naturel de repousser la violence. Ceux qui, dans cette confusion des choses et ce tourbillon d'iniquités, ne voulant pas que leur patience muette et endormie en paraisse complice, recourront à une telle extrémité pourront sans doute, si leur sort le veut, mourir pour la justice et pour la liberté, mais ils mourront plus glorieux et plus respectés que s'ils prolongeaient leur vie dans leur patrie esclave. » Il y a du girondin dans ce morceau; on croit entendre l'emphase de 92; même audace, même imprudence téméraire à toucher aux problèmes que Dieu seul résout par le fait, et, avec des raisons superficielles, effleurant l'insondable.

(1) *Vincire et compedibus constringere, vel majore etiam severitate coercere.*

IV.

Nous avons vu ce que les hommes politiques écrivaient dans la maturité de l'expérience et de la réflexion; écoutons maintenant ce qu'ils proclamaient devant la nation assemblée. Jamais on ne vit mieux qu'aux états de 1484, sous Charles VIII, combien les idées étaient plus avancées que les choses; aussi furent-il par cela même stériles en résultats positifs. Il n'en resta qu'une nouvelle manifestation de ce vieil esprit national, plus élevé qu'en aucune autre monarchie de l'Europe, mais par cela même impuissant à se réaliser alors.

Cependant les circonstances qui avaient provoqué la réunion des états semblaient autoriser toutes les espérances. Un roi de treize ans, petit, mal fait, et qui ne savait encore ni lire ni écrire; une femme investie du pouvoir par un testament que personne ne se croyait obligé de respecter, et entourée d'ennemis; la régence disputée par des princes puissans, par un héritier présomptif que le moindre accident survenu à cet enfant malingre pouvait tout à coup porter au trône; la nation appelée par les uns et les autres comme juge souveraine de leurs prétentions; celle-ci animée d'un violent esprit de réaction contre le précédent règne, contre ses partisans, ses conseillers, contre le pouvoir absolu, et comptant parmi ses membres des hommes éloquens, habiles et hardis, prêts à opposer au principe du droit divin le principe de la souveraineté nationale : telle était l'opportunité de la situation. A l'épreuve cependant se produisirent bientôt ces obstacles d'autant moins prévus et mieux cachés qu'ils sont partout, et surtout dans les hommes mêmes qu'ils arrêtent. En vain on avait pris de sages précautions pour dégager l'intérêt général des intérêts particuliers de caste, de corporations et de localités; en vain les ordres votaient ensemble, et les provinces avaient été groupées en six sections, réunissant chacune un territoire assez vaste pour que leurs doléances n'eussent que des objets communs et véritablement publics : on sentit bientôt qu'il manquait une base à l'unité de législation qui devait être la prompte conséquence de la périodicité des états, si on parvenait à l'obtenir. Les gens des provinces ne voyaient rien d'assez clair dans un pareil avenir pour oser lui sacrifier le moindre de leurs antiques priviléges, auxquels ils devaient tout ce qu'ils avaient jamais eu d'indépendance. La différence entre ces provinces était encore si saillante, qu'elles l'exprimèrent naïvement elles-mêmes en nommant leurs groupes des « nations. » Il y avait la nation de Paris, la nation de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, de langue d'oïl et de langue d'oc. On

vit aussi dans le cours des délibérations que les vieux élémens de désordre étaient plutôt comprimés qu'éteints; les puissances oligarchiques montrèrent qu'elles pouvaient renaître, et qu'elles auraient trouvé des instrumens dans le sein de la liberté même. Quelques hommes semblaient capables de lutter contre ces obstacles; mais, comme il arrive dans ces momens critiques et dans les passages trop brusques, leurs pensées étaient trop supérieures à celles de tous. Dans ces obscurités et dans ces craintes, l'intrigue trouva de nombreuses ouvertures; l'assemblée, quand elle se sépara, n'avait rempli que les vues du ministère; la condition fondamentale qu'elle avait imposée, celle de la convocation des états-généraux tous les deux ans, trop peu soutenue d'autres mesures, ne fut point observée : c'eût été une révolution accomplie d'un trait de plume, les événemens l'effacèrent non moins vite.

Mais, dans cette grande manifestation, nous trouvons quelque chose de mieux qu'une conquête prématurée, qui aurait été infructueuse, ou qui, se réduisant à voter l'impôt et abandonnant la législation, aurait peut-être accoutumé la nation à se tenir au-dessous de ses propres idées. Nous y trouvons l'expression nouvelle et plus forte de ces idées et un exemple d'éloquence parlementaire à la manière antique, tel que, ni dans ce siècle ni même dans les deux suivans, les archives de la liberté anglaise ne pourraient assurément rien produire de comparable. Deux hommes se distinguèrent aux états par l'habileté, l'éloquence, la hardiesse des opinions et la fermeté à les soutenir, un prêtre et un noble. Le premier était Jehan Masselin, chanoine de la cathédrale de Rouen, qui nous a laissé le journal de cette session fameuse. Il inspirait et dirigeait la députation normande, qui, animée encore de l'esprit de Thomas Basin, prit l'initiative des résolutions les plus généreuses, et ne céda qu'après la défection des autres provinces. Le second était Philippe Pot, seigneur de La Roche, d'une ancienne famille qui s'allia depuis aux Montmorency, génie ardent et aventureux, qui, dans sa jeunesse, était allé combattre à Constantinople contre les Turcs; conseiller fidèle de la maison de Bourgogne jusqu'à sa chute, appelé par ses contemporains *bouche de Cicéron* à cause d'une éloquence abondante et chaleureuse où on sentait l'étude de l'antiquité romaine. Dans un discours que George Chastelain (1) lui fait adresser au sire de Croï pour le réconcilier avec Charles le Téméraire, alors comte de Charolais, ces qualités de son talent sont assez bien rendues; mais aux états-généraux il a mûri, il est plus sobre et plus vigoureux : il a la fermeté, la gravité, en même temps que le mouvement rapide qui

(1) *Chronique des ducs de Bourgogne.*

presse, qui interroge, et qui cherche à remuer la conscience du droit et le souvenir des ancêtres. C'est d'ailleurs une chose à remarquer ici que l'influence des études classiques qui se montre dans les discours prononcés aux états. Tandis que l'Italie pontificale et républicaine rentrait dans le génie antique par l'érudition, la philosophie et l'enthousiasme platonicien, il est singulier que, dans la France monarchique, on semblait y rentrer surtout par l'histoire et la politique. Cicéron, Salluste et Jules César sont continuellement cités par les orateurs et les écrivains de ce temps. Robert Gaguin affecte souvent la concision et les tours brusques de Tacite. On s'exerçait à calquer des discours sur ceux de Tite-Live et de Salluste; il n'y a pas jusqu'à Jean d'Auton, le narrateur épique des guerres d'Italie, qui ne se soit livré à cet effort peu convenable à son esprit et à son sujet. En ouvrant la session, le chancelier lui-même crut devoir s'honorer de cette émulation universelle; on sourit de le voir, dans un panégyrique de la France, amener de gré ou de force les noms de Scipion et de Pompée, de Pythagore et de Platon, mêlés à ceux de Clotaire et de saint Louis. Il ne faut pas croire qu'il n'y ait là qu'une pédanterie naïve ou un engouement littéraire : on y aperçoit un travail sensible de la pensée, qui veut s'assimiler l'esprit des anciens, et qui, s'affranchissant de l'éducation scolastique, aspire à une raison plus ample et plus appropriée à la vie et aux affaires. Chez le seigneur de La Roche, ce but est atteint; sa forme est celle de Tite-Live; il y a des réminiscences de Salluste et de Cicéron, mais rien de l'écolier ni du rhéteur. On voit bien qu'il s'est formé à cette gymnastique intellectuelle; mais à travers le latin peu correct dont Masselin l'a revêtue, on trouve toujours la pensée libre, tout entière à l'affaire qu'il traite : il n'oublie ni son auditoire, ni ses adversaires, ni les ménagemens commandés par les circonstances, et il se hâte vers sa conclusion. Il faut analyser avec quelque soin son discours sur le droit des états, mal traduit et décoloré dans les *Documens inédits;* on pourra juger, par cet échantillon, de ce que pouvait être, et pour les idées et pour le talent, l'éloquence parlementaire française trois cents ans avant Mirabeau.

Comme dans les autres assemblées d'états-généraux au moyen âge, la préoccupation des choses morales s'était aussi, dans celle-ci, montrée la première, et c'est sur ce terrain que la première lutte avait éclaté. Pourvoir au progrès des écoles, des lettres et de la religion, rétablir la pragmatique gallicane, considérée comme le meilleur moyen d'encourager la science dans le clergé, telle fut la matière qui enflamma d'abord les esprits. Les opinions furent excessives de part et d'autre, et peu s'en fallut, dit Masselin, que les ultramontains ne se retirassent ou ne fussent chassés de l'assemblée.

La réforme de la justice, la révocation des confiscations arbitraires, le remplacement de l'impôt du sel par une contribution équivalente et moins oppressive, occupèrent ensuite quelques jours; mais la question politique était urgente, et après quelques manœuvres de tactique préparatoire, elle se présenta enfin et se posa.

Quand le roi est mineur ou incapable, et que le pouvoir suprême est ainsi en quelque sorte vacant, à qui appartient-il de constituer le gouvernement? En d'autres termes, qui est le souverain primitif, perpétuel, de qui dérivent tous les pouvoirs? Les membres les plus distingués de l'assemblée prétendirent que c'était la nation, et la division éclata là-dessus entre deux partis également ardens. Les uns soutenaient que la royauté était une propriété comme une autre, que le droit héréditaire de la famille royale était supérieur au droit des états, que par conséquent les princes du sang, comme tuteurs légitimes selon le droit civil, comme successeurs présomptifs, devaient dans tous les cas gouverner à défaut du roi, — qu'enfin les états n'avaient aucun pouvoir législatif, et n'étaient appelés que pour voter l'impôt. Les autres affirmaient non moins résolûment que lorsque le roi est incapable, le pouvoir remonte à sa source, qui est la nation. Dans le cas présent, disaient-ils, toute l'autorité du royaume (*regni summam*) était dévolue à l'assemblée; son devoir était, non pas de supplier, si ce n'est pour la forme et comme signe de respect pour les princes, mais de décréter et de commander (*decreto potiùs et imperio*), jusqu'à ce qu'un conseil suprême institué par elle eût reçu d'elle le pouvoir souverain. Ils ajoutaient que, si les princes s'étaient cru le droit de gouverner sans l'exprès consentement de la nation, ils ne l'auraient pas convoquée, car ce n'était pas pour voter l'impôt seulement qu'elle s'était réunie. Ils proposaient d'ailleurs une combinaison qui, en ménageant l'orgueil et l'intérêt des princes, assurait aux élus des états la prépondérance dans un conseil de gouvernement. Malgré ces propositions conciliantes, les questions absolues avaient ouvert des perspectives nouvelles et redoutables, et un grand trouble saisissait les volontés chancelantes.

C'est alors que le seigneur de La Roche se leva au milieu de l'assemblée, et avec une sévérité tempérée par la modestie et la confiance il s'adressa d'abord aux craintes et aux hésitations qui commençaient à naître. Avant d'arriver aux principes, il s'arrêta d'abord un moment à combattre les expédiens qui en prennent la place, et à réfuter ceux qui allèguent des lois fondamentales dont personne n'a connaissance. Ceux qui prétendent que toute l'autorité est dévolue de droit aux princes du sang leur confieront-ils le roi en même temps que le royaume? Le roi mineur doit-il, selon eux, avoir pour gardien son héritier présomptif? Non,

certes, disent-ils; il y aurait danger pour le pupille, exposé aux trahisons et aux complots de celui qui aurait intérêt à sa mort. L'exercice de l'autorité se partagera donc : le plus proche parent aura le gouvernement, le suivant aura la tutelle et la garde. Mais ce partage est arbitraire : où est, dit l'orateur, la loi qui établit cet ordre? Qui l'a promulguée? Nulle part on ne la trouve écrite; personne ne la connaît: ce que nous voyons sous nos yeux le prouve. Le duc d'Orléans a-t-il pris l'administration? Le duc d'Angoulême a-t-il pris la tutelle? S'ils avaient connu une telle loi, l'auraient-ils laissé enfreindre? Le duc d'Orléans est-il homme à laisser envahir son droit sans mot dire? Vainement alléguerait-on l'exemple de Charles V, qui prit la régence en l'absence de son père. Il ne la prit pas aussitôt, ni de plein droit, mais près de deux ans plus tard, et par la volonté et sur une décision formelle des états-généraux. Cette loi n'existe donc pas, jamais personne n'a lu ni entendu rien de semblable dans le royaume.

D'autres, plus absolus dans le principe héréditaire, ou craignant de se prononcer sur les personnes, attribuaient à tous les princes du sang royal un droit égal au gouvernement. Le seigneur de La Roche leur démontre que c'est l'anarchie même. Si tous ces princes paraissent vivre aujourd'hui en bon accord, on le doit à la bonté de leur caractère, et peut-être aussi au souvenir récent d'événemens terribles; mais qui peut garantir la durée de cette harmonie? « Il ne faut pas, dit-il, que tout flotte dans cette incertitude, il ne faut pas que la sécurité publique repose sur la seule volonté et sur les libres dispositions de quelques-uns. Et comme les princes ne seront peut-être pas toujours justes et bons, il est utile, il est indispensable que la situation soit éclaircie et les pouvoirs circonscrits selon le droit le plus sacré et d'après des règles précises. C'est de là que nous viendront la paix et l'ordre; c'est là ce qui épure et apaise les âmes humaines; c'est là ce qui met le frein aux mortels avides de puissance et de gloire. Hors de là, il n'y a plus que les armes et le chaos, car ces plaideurs-là sont d'avis que leurs procès se tranchent par le fer, non par les argumens; ils s'appuient sur l'épée, non sur la parole; leur but est si grand que la plus faible apparence de droit leur paraît un droit sacré, et c'est une maxime parmi eux, que si jamais on peut violer sa foi, c'est lorsqu'il s'agit de conquérir le pouvoir... D'ailleurs, ajoute-t-il, la royauté est une fonction, et non un héritage; elle n'est donc nullement, comme l'administration des héritages, dévolue de droit aux tuteurs naturels, selon la proximité du sang. Mais, dira-t-on, l'état restera donc sans chef, exposé à tous les coups? Non, certes; nous proposons que le gouvernement en soit remis à l'assemblée de la nation, non pour qu'elle s'en charge

elle-même, mais pour qu'elle le confie à ceux qu'elle en jugera les plus dignes. »

Jusqu'ici donc, l'orateur avait enfermé ses adversaires entre l'arbitraire, puisque aucune loi connue n'autorisait leurs expédiens, et l'anarchie. Déjà même il avait défini la royauté une fonction, non une propriété : tout était dans ces deux mots. Il revient alors à ce principe; il ne craint pas de l'approfondir. « Et pour répandre plus de lumière sur cette question, continue-t-il, nous savons par l'histoire, et mes pères m'ont enseigné qu'à l'origine, les rois furent créés par le suffrage du peuple souverain (1), et que ceux-là furent préférés qui surpassaient les autres en courage et en capacité. C'était pour son propre avantage que chaque peuple se choisissait des chefs. Assurément, si les princes sont à notre tête, ce n'est pas pour qu'ils en fassent leur profit particulier et s'enrichissent aux dépens du public, mais pour que, négligeant leurs propres aises, ils enrichissent l'état et le fassent marcher vers le mieux. » Puis, comme il sent que ces théories et ces exemples l'entraînent bien au-delà de son but, il se retient; il ne veut pas, dit-il, discuter la question du pouvoir dans un prince qui, à l'âge requis, gouvernerait légitimement. Il se renferme au cas présent de la minorité. Il faut un gouvernement; ce gouvernement ne revient de droit, il l'a fait voir, ni à l'un des princes, ni à plusieurs, ni à tous; il revient donc au peuple, qui l'avait donné et qui le reprend comme son bien, parce qu'après tout c'est lui qui souffre, et lui seul, des calamités qu'une vacance du trône ou une mauvaise régence peut amener. Il ne conteste donc pas les droits de la royauté, mais l'exercice de ces droits pendant que le roi est incapable. Il définit en outre le mot peuple, dont il s'est tant servi, et par lequel il entend la nation constituée, et non point seulement les classes inférieures, ou quelque autre classe prise à part : le peuple, c'est tout le monde, y compris les princes; les états-généraux sont la représentation de tout le monde. « Vous donc, ajoute-t-il alors, hommes instruits, députés et chargés de pouvoirs de tous les états du royaume, qui avez en vos mains la volonté de tous, pourquoi craindriez-vous de décider que vous êtes appelés à prendre la direction du gouvernement? Les lettres patentes qui vous ont convoqués le disent elles-mêmes; le chancelier, dans son discours d'ouverture, autorisé par la présence du roi et des princes, l'a déclaré clairement : c'en est assez pour détruire la prétention de ceux qui n'accordent à l'assemblée d'autre attribution, d'autre but que le vote de l'impôt... Tout ce qui a été fait jusqu'à la réunion des états était provisoire. Rendons grâce à

(1) *Domini rerum populi suffragio reges fuisse creatos.*

ceux dont l'activité et le courage ont bien conduit les affaires publiques jusqu'à cette réunion; mais maintenant qu'elle est accomplie, il reste à valider ce qui est fait, à prévoir ce qui est à faire. La souveraineté, je le dis hardiment, vous appartient désormais. »

A cet argument il ajoute des exemples, et il démontre que la coutume nationale est, en ce qui concerne la souveraineté, conforme au droit rationnel qu'il a précédemment établi. Ensuite il adjure l'assemblée, par les considérations les plus pressantes, de trancher, sous l'inspiration de Dieu et de la conscience, cette question qui arrête tout, et sans laquelle tout le reste ne vaut pas la peine qu'on s'y fatigue. Il ne s'agit que d'une déclaration de principes; il n'est donc point nécessaire de repousser personne, il n'y a pas lieu à exciter des haines. Il existe un projet conciliant, approuvé par la nation de Bourgogne, et dont on va bientôt donner lecture. « Pourquoi donc hésiter? dit-il en finissant; pourquoi baisser la tête? Le conseil même déclare qu'il n'a été institué qu'en attendant la réunion des états. Et maintenant que vous voilà réunis, vous tergiversez, vous semblez regarder avec effroi, comme supérieure à vos forces, une prérogative que vos pères n'ont pas jugée plus haute qu'eux-mêmes, et que leur fermeté vous a transmise intacte? Peut-être les princes s'y opposent-ils? Au contraire : non-seulement ils vous le permettent, mais ils vous y aident, ils vous y poussent. Qu'est-ce donc qui pourrait vous arrêter devant une œuvre si utile et si honorable? Je n'y pourrais voir qu'une faiblesse, une pusillanimité qui abattrait vos âmes, et qui seule vous rendrait indignes d'une si haute entreprise. Soyez donc, messieurs, pleins de foi en vous-mêmes, d'espérance et de vertu; ne souffrez pas que cette liberté des états, si bien défendue par vos pères, soit énervée par votre mollesse, de peur qu'on ne vous mette au-dessous de vos ancêtres, que la postérité ne vous condamne pour avoir mal usé de votre pouvoir au détriment du pays, et qu'au lieu de la gloire qui attend vos travaux, vous ne remportiez d'ici qu'un éternel déshonneur. »

Ce discours nous semble merveilleusement propre à caractériser et l'orateur, et l'auditoire qui savait l'applaudir. C'est, comme nous disions plus haut, l'esprit du moyen âge qui commence à s'assimiler le génie de l'antiquité, c'est la tradition nationale qui s'appuie et s'épure à la raison philosophique. Il n'est pas indifférent non plus d'y observer l'art singulier qui a mis l'ordre dans l'argumentation, qui fait parler tour à tour la passion et le raisonnement, qui encourage en même temps qu'il éclaire, et qui semble pénétré de tous les préceptes des anciens maîtres. Combien il est regrettable que Masselin n'ait point conservé le texte français! Nous y aurions trouvé sans doute une originalité de langage et une richesse d'expression

proportionnées à la force de la pensée dans un homme aussi exercé à la parole que le seigneur de La Roche. Quelle fierté dans ce rappel à la prérogative des ancêtres, qui savaient maintenir leur liberté, parce qu'ils *ne la jugeaient pas plus haute qu'eux-mêmes!* On a prétendu que ce discours ne tendait qu'à la liberté purement aristocratique, et qu'il était plus féodal que libéral. Sans doute, si la nation avait pu dès-lors se faire sa propre législation, la noblesse y aurait pris la part que l'état même de la société lui assignait : c'était justice et nécessité; mais rien dans ce qu'on vient de lire n'annonce l'orgueil de caste : c'est à la nation entière que la souveraineté est attribuée, et, bien loin d'écarter ou de subordonner le tiers-état, l'orateur se croit au contraire obligé d'avertir qu'il n'en exclut pas les grands. A cette époque, l'esprit exclusif n'avait point encore dans la noblesse cette âpreté qui la conduisit à sa perte. Ce malheur ne lui vint que quand de vains et injurieux priviléges lui tinrent lieu de droits politiques. Que serait donc devenue la noblesse française, si à ce moment critique de la fin du moyen âge, où semblait s'ouvrir une bifurcation de deux chemins courant l'un vers la liberté, l'autre vers la monarchie absolue, il eût été possible qu'elle entrât dans le premier, suivie et entourée de toute la nation? Qu'on se représente une aristocratie délibérante dans laquelle auraient brillé tour à tour, comme orateurs ou ministres, tous ces hommes qui, pendant les trois siècles suivans, se sont illustrés dans la guerre, dans les lettres, dans la diplomatie, ou ont consumé misérablement de grandes facultés dans les factions et les intrigues! Descendus par la fidélité à la servitude, humiliés dans la domesticité de Versailles, ils éclipsaient encore toutes les aristocraties de l'Europe. Réunis dans un sénat et organes d'un pays libre, ils auraient continué sous de meilleures formes leurs fières traditions, et le peuple, au lieu de les détruire, les eût écoutés avec orgueil.

Maintenant, pour conclure, nous n'avons qu'à rappeler notre point de départ. Il y a dans notre histoire tout un côté qu'oublie la préoccupation de querelles éteintes, ou que la partialité dissimule, et c'est celui qu'il importe aujourd'hui de mettre dans le plus haut relief. Quelle que soit la forme que doive affecter un jour chez nous la liberté publique, à laquelle il faut toujours croire d'une foi inébranlable, elle ne s'affermira que par le concours de tous et par l'union de tous les souvenirs. Cette union est possible, car la liberté est en France un souvenir commun à tous, qui a pu s'obscurcir, mais qui n'a cessé de palpiter sous les malheurs publics, et que les erreurs et les malentendus des derniers siècles ne doivent point étouffer. Il est nécessaire qu'une nation se croie solidaire d'elle-

même, et dans ses défaillances c'est le sentiment seul de sa durée et de son identité qui peut lui rendre la force morale. Si les Anglais ont sur nous un avantage, c'est celui-là : ils n'ont jamais renié ni calomnié leurs ancêtres; ils ne cherchent point dans leur passé, avec une érudition hostile, ce qui divise et ce qui humilie. Au contraire, fiers d'une tradition moins riche que la nôtre, ils la font sans cesse retentir avec orgueil; ils n'ont point la ridicule vanité de n'être quelque chose que d'hier; ils portent leur passé tout entier, laissant tomber ce que le temps consume, mais conservant avec un soin filial ce qui est commun à leurs âges successifs et ce qui fait le fond et la permanence de leur existence nationale. C'est le secret de leur puissance, et c'est le défaut contraire qui nous fait heurter sans cesse contre des écueils. L'histoire doit toute la vérité sans doute; mais par là même elle doit relever le bien avec autant d'amour au moins que le mal. Pourquoi cette prédilection pour les tableaux sombres et ces récriminations amères contre les morts? Si nous avions vécu dans ces temps difficiles, aurions-nous mieux fait que les autres? Aurions-nous d'un mot fait jaillir la lumière, créé en un jour l'administration, la police, les chemins, le commerce, et tous ces perfectionnemens arrachés à la rigueur des circonstances par plusieurs générations d'hommes grands et laborieux qui ont défriché péniblement ce que nous cultivons à notre aise? Puis, à tout prendre, sommes-nous plus progressifs qu'eux? Ajoutons-nous à l'héritage qu'ils nous ont laissé plus qu'ils n'ont ajouté à celui qu'ils recevaient? Un jour peut-être, il viendra d'autres critiques qui fouilleront aussi dans nos tombes avec inimitié; seront-ils embarrassés pour y trouver l'effrayant résidu des vices, des misères et des lâchetés de notre temps? Et pour nous arrêter à l'objet particulier de ce travail, avons-nous le droit d'être si sévères sur le fait de la liberté, et de reprocher à nos pères de n'avoir point su fonder des institutions libres, nous qui, les tenant dans la main, les avons laissé glisser misérablement, sans doute parce que, dirait le seigneur de **La Roche**, « nous les jugions plus hautes que nous-mêmes? »

LOUIS BINAUT.

DE LA

DIVISION DU SOL

Depuis longtemps, la division du sol est l'objet de discussions purement théoriques. Récemment une proposition relative à la fixation de limites extrêmes que la division du sol ne pourrait pas dépasser est venue donner presque un caractère d'utilité pratique à un débat que réveillaient d'ailleurs les attaques dirigées de nouveau contre notre droit de succession. Ceux qui voudraient porter atteinte au principe de l'égalité des partages, tel qu'il est consacré par le code, invoquent, comme un argument sans réplique, le ***morcellement extrême, sans cesse croissant,*** du territoire de la France; ils en dénoncent les ***résultats funestes.*** A les entendre, la loi qui régit les successions, en fractionnant les parcelles du sol, fait obstacle à la prospérité de l'agriculture française, et devient ainsi une cause permanente de disette et de misère.

Il nous semble aussi intéressant qu'opportun d'examiner, en nous appuyant sur l'enseignement décisif de l'expérience et sur les faits constatés, quelle peut être la valeur de ces assertions, de rechercher si ces griefs sont fondés. Nous nous proposons donc d'étudier les résultats que produit la constitution actuelle de la propriété française, et les effets de notre loi des successions sur la division du sol, en les soumettant au contrôle rigoureux de la statistique. Un travail d'une haute importance, accompli depuis quelques années par l'administration des finances et non publié encore, apporte, comme élémens nouveaux dans la discussion, des chiffres d'une grande valeur, — tout à fait décisifs. En procédant pour 1851 à l'évaluation du prix vénal et du revenu net de la propriété immobilière,

recherche qui n'avait pas été reprise depuis 1821, en relevant et en classant *les parcelles* aussi bien que les constructions nouvelles, en indiquant le mode d'exploitation d'après lequel se divise l'ensemble du territoire, ce document permet de mesurer les immenses progrès accomplis depuis 1821 jusqu'en 1851; il traduit d'une manière éloquente les conquêtes pacifiques réalisées dans l'espace de trente années, ou, pour parler plus exactement, de vingt-six années, car, durant les quatre dernières de cette période, depuis 1848 jusqu'en 1851, la France a eu assez à faire pour ne pas laisser détruire la prospérité publique, sans pouvoir lui donner une impulsion nouvelle.

Pendant ces vingt-six années, tout avait grandi dans une progression rapide; aujourd'hui, alors que le mouvement d'expansion de la richesse publique se continue, n'oublions pas que nous recueillons en grande partie le fruit du développement considérable de l'agriculture sous l'empire de notre loi des successions et de la libre division des héritages. La France possède des ressources immenses qui ont frappé tous les yeux, et qui dans beaucoup d'esprits ont causé une surprise profonde. On ne s'était pas rendu un compte suffisant du progrès de la richesse agricole, base solide de tout l'édifice. Sans doute une large carrière s'ouvre de ce côté, beaucoup reste encore à faire, mais beaucoup a déjà été obtenu, ainsi que le constatent les données recueillies pour l'année 1851. Le pays a conquis un accroissement de richesse et de puissance qui lui a permis de développer une force admirable, et qui provient en grande partie du sol lui-même. Si les faits nous montraient que nos lois et notre constitution économique de la propriété, loin d'entraver cet heureux essor, ont été fécondes en avantages matériels et moraux, notre tâche serait remplie.

La question de la petite propriété et du morcellement n'est pas nouvelle en France; elle peut s'éclairer aussi bien à la lumière des faits accomplis avant la révolution que de ceux qui se sont manifestés depuis cette grande époque. Nous aurons donc à l'étudier dans le passé et dans le présent.

I.

« La diversité de l'étendue des propriétés est nécessaire. Si l'on abandonne les choses à leur cours naturel, la division des terres sera telle que le demandent la formation et la distribution des richesses. On aura de petites, de moyennes et de grandes propriétés. Il suffit que les lois ne mettent point obstacle à la libre circulation des terres, pour qu'on soit garanti des dangers qu'entraînerait l'excès de leur morcellement ou de leur agglomération. » Ces paroles

de M. Droz témoignent de la justesse et de la perspicacité d'un esprit calme et réfléchi. Les faits qu'il nous est permis de connaître aujourd'hui confirment pleinement les prévisions de la science, et les hypothèses inquiétantes imaginées par les adversaires du régime actuel de la propriété territoriale doivent s'effacer devant les enseignemens décisifs de la réalité. La France n'a pas fait fausse route en adoptant les principes libéraux qui dominent notre législation civile.

Ceux qui ont combattu ces principes ont cru voir dans la division des héritages et dans la libre disposition du sol une cause permanente d'appauvrissement de la production et d'accroissement désordonné de la population. A les entendre, nous marchions à grands pas vers le triste spectacle d'innombrables légions de misérables occupés à se disputer une insuffisante nourriture. Rien de plus dangereux que de céder à cette tendance dialectique, qui fait envisager comme fatalement nécessaires les conséquences mathématiques d'une règle admise : parce qu'il *est possible* de diviser le sol à l'infini, il n'en résulte point que le territoire *doive* s'émietter pour ainsi dire et tomber *en poussière*. La question est plus complexe et la solution beaucoup moins simple qu'on ne semble le supposer; le même principe amène des résultats entièrement différens, suivant le développement de l'intelligence, l'accumulation du capital, la densité de la population, la puissance productive du travail, l'importance du marché de consommation, la facilité des voies de communication, l'état de la culture, la nature du sol, les progrès de l'industrie, la coexistence d'occupations accessoires, etc. Les proportions dans lesquelles le sol peut utilement se répartir entre les habitans sont essentiellement variables : aucune limite absolue ne saurait être admise à cet égard sans créer plus d'inconvéniens qu'elle n'amènerait d'avantages. Une limite quelconque possède un caractère essentiellement local, et se déplace sans cesse. Au lieu de recourir à l'intervention du législateur, il est plus sûr et plus opportun d'éclairer le cultivateur sur son intérêt véritable, et de faire appel aux lumières de la raison plutôt qu'aux injonctions de la loi.

On commettrait une étrange erreur, si l'on pensait que la division du sol et la petite culture sont chose nouvelle en France. Longtemps avant la révolution, le paysan est devenu propriétaire. Il était, il est vrai, assujetti, sous des formes multiples, à des charges féodales que 1789 lui a permis de secouer; mais, si la révolution a beaucoup fait pour affranchir la petite propriété et pour l'étendre, elle ne l'a pas créée. Cette vérité a été dernièrement mise en lumière par M. de Tocqueville dans son remarquable ouvrage sur *l'ancien Régime et la Révolution*, et les résultats qu'il a constatés se

rencontrent pleinement avec les observations faites par un jurisconsulte distingué, M. Championnière, prématurément enlevé à la science du droit.

En consultant les documens qui mettent sur la voie de l'ancienne division du territoire, on constate avec surprise, dans un grand nombre de localités, que le chiffre des propriétaires ne s'éloignait pas beaucoup du chiffre actuel. Les causes premières qui produisaient cet état de choses n'ont pas changé. « Les terres se vendent toujours au-delà de leur valeur, dit un écrivain du temps, excellent observateur; ce qui tient à la passion qu'ont tous les habitans pour devenir propriétaires. Toutes les épargnes des basses classes, qui ailleurs sont placées sur des particuliers et dans les fonds publics, sont destinées en France à l'achat des terres. » Ce qui a surtout frappé Arthur Young dans le cours de son voyage en France, c'est la grande division du sol parmi les paysans. Il affirme que plus du tiers du sol leur appartient. Les substitutions, les droits de primogéniture et les autres règles qui dominaient la distribution des fortunes dans les rangs élevés de la société ne s'appliquaient point au modeste avoir du cultivateur : aussi trouve-t-on, dans un rapport secret fait à un intendant quelques années avant la révolution, ce passage qu'on croirait écrit d'hier : « Les successions se subdivisent d'une manière égale et inquiétante, et, chacun voulant avoir de tout et partout, les pièces de terre se trouvent divisées à l'infini et se subdivisent sans cesse. » A la même époque, Turgot parlait de la division des héritages, qui *empêche les enfans de subsister uniquement de la terre,* et Necker constatait qu'il y avait alors une *immensité* de petites propriétés rurales,

Ce résultat était dû à la fois au génie national, à la rareté du capital d'exploitation, à la nature du sol et aux progrès déjà accomplis. Le régime de la petite propriété semble, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, inhérent à la constitution de la France : voilà ce que ne pouvaient comprendre ni Arthur Young ni Malthus. Aussi combien leurs sombres prévisions n'ont-elles pas été démenties par les faits ! « Les paysans, dit Arthur Young, ont partout de petites propriétés en France, à un point dont nous n'avons pas d'idée. Le nombre en est si grand que je croirais *qu'il comprend un tiers du royaume.* Ces petites propriétés existent même dans les provinces où les autres modes de tenure dominent. Il se trouve quelques paysans riches, mais en général ils sont pauvres à cause de la trop grande division de leurs terres entre leurs enfans. J'ai vu plus d'une fois cette division portée à tel excès que dix perches de terre, avec un arbre fruitier au milieu, formaient le siége d'une famille... La division des fermes et la population, ajoute le même écrivain,

sont si grandes, que la misère qui en résulte est, en quelques endroits, extrême... J'ai vu des fermes d'*un quart d'acre*.... La population provenant de cette division est grande; mais c'est une multiplication de misère. Les familles se propagent au-delà des besoins des villes et des manufactures, et un grand nombre d'individus périssent des maladies occasionnées par le manque de nourriture. *Cela est arrivé à un tel point en France, qu'une loi serait absolument nécessaire pour empêcher toutes les divisions des propriétés au-dessous d'un arpent.* »

Ces témoignages suffisent pour établir que les prétendus *ravages de la petite culture s'exercent de longue date en France.* Le marquis de Mirabeau prétendait, dans sa *Philosophie rurale,* que la petite culture occupait les trois quarts des terres cultivées. Tout en faisant la part de l'exagération habituelle à l'écrivain, il n'en est pas moins certain que ce mode d'exploitation avait acquis une influence considérable, et si l'on en croit Arthur Young, dont les aveux sur ce point ne sauraient être suspects, cette influence de la propriété rendue accessible aux paysans était généralement bienfaisante. L'écrivain anglais donnait ainsi une sorte de démenti à ses alarmantes prédictions. « L'influence magique de la propriété convertit le sable en or, » dit-il en parlant d'une localité près de Dunkerque, et dans un autre passage il ajoute que les habitans de Sauve « changent leurs rochers en paysages fertiles, parce que ces rochers sont leur propriété. Ils agiraient de même sur des terres en friche, s'ils étaient animés par le même principe tout-puissant... De Gange à la montagne, formée d'un terrain âpre, que je traversai, ma course fut une des plus intéressantes que j'aie faite en France; c'est là que les efforts de l'industrie sont le plus vigoureux, que l'animation est la plus active. Cette activité a renversé tous les obstacles qu'elle a rencontrés et a revêtu les rochers mêmes de verdure. Ce serait faire injure au sens commun que d'en demander la raison. La jouissance de la propriété *doit avoir produit ce résultat.* Donnez à un individu la possession assurée d'un rocher aride, et il le transformera en un jardin. »

Si nous multiplions les citations, c'est qu'il importe de bien fixer le point de départ de cette étude. Les observations recueillies par Arthur Young en 1787, 1788 et 1789 sont d'une valeur très grande. Pour constater l'empire qu'exerce entre les mains les plus dénuées de ressources le droit de propriété, est-il rien de plus décisif que ce témoignage d'admiration arraché au partisan déclaré de la grande culture par le spectacle des merveilles qui se présentaient à ses regards! « La propriété de la terre, s'écrie-t-il encore, est de tous les stimulans le plus actif pour un travail pénible et incessant. Et

cette vérité est d'une telle force et d'une telle étendue que je ne saurais pas de moyen plus sûr d'amener la culture au sommet d'une montagne que de permettre aux habitans des villages adjacens de l'acquérir en toute propriété. En réalité, nous voyons que dans les montagnes du Languedoc ils ont transporté de la terre à dos, dans des paniers, pour former un sol là où la nature l'avait refusé. » Nous avons récemment pu constater des faits analogues en Suisse : l'homme y fait la terre.

Peut-être, si Arthur Young avait pu prévoir le grand changement qui était à la veille de s'accomplir, si on lui avait appris que la terre devait passer en France, en majeure partie, entre les mains de ceux qui la cultivent, l'avenir lui serait apparu sous une couleur moins sombre, et il n'aurait pas tracé des lignes pareilles à celles-ci : « Les remarques que j'ai faites dans les diverses provinces de ce royaume démontrent à mes yeux que sa population surpasse tellement son industrie, qu'il serait beaucoup plus puissant et florissant, s'il comptait cinq ou six millions de moins dans le nombre de ses habitans. L'excessive population *qui le surcharge* présente de toutes parts un spectacle de misère absolument incompatible avec le degré de prospérité auquel il pouvait atteindre sous son ancien gouvernement. Le principal malheur de ce royaume est d'avoir une population si grande qu'*il ne peut ni l'employer, ni la nourrir.* »

Soixante-dix années ne se sont pas écoulées depuis le voyage d'Arthur Young, et la France emploie activement, elle nourrit beaucoup mieux une population qui s'est encore accrue de moitié! L'affranchissement complet du sol doit revendiquer une bonne part dans ce grand résultat; il permet à la propriété de passer librement entre les mains de ceux qui peuvent en tirer le meilleur parti, et l'on ne saurait oublier ici ces belles paroles de Montesquieu : « Les terres rendent moins en raison de leur fertilité que de la liberté de leurs habitans. »

Chose étrange! Arthur Young trouvait la France trop peuplée alors qu'elle ne comptait que 24 millions d'âmes, et il attribuait à la division du sol la multiplication des habitans. Trente ans plus tard, Malthus prétendait que la France faisait une effrayante épreuve des effets que peut produire l'extrême division des propriétés, et il prédisait que ce pays serait, au bout d'un siècle, aussi remarquable par son extrême indigence que par l'extrême égalité des propriétés. « Il n'y aura plus guère d'autres personnes riches que celles qui recevront un salaire du gouvernement. » Enfin d'autres Anglais, traduisant ces craintes dans un mot d'une énergique trivialité, proclamaient que la France allait devenir une *garenne de pauvres.* Aujourd'hui les recensemens successifs de la population prouvent qu'il

n'est pas de pays où l'accroissement du nombre des habitans soit moins rapide qu'en France, alors que le développement de la production et l'augmentation de la richesse publique, ainsi que de l'aisance générale, suivent une progression rapide. Bien plus, c'est la division du sol et l'esprit de prévoyance particulier aux petits propriétaires que l'on commence à présenter comme la cause de la marche lente et de la situation presque stationnaire de la population. Ainsi jamais prédictions plus alarmantes n'ont reçu des faits un plus éclatant démenti.

La question soulevée avant 1789 fut agitée de nouveau avec une vivacité singulière en 1820 et en 1825. C'est à l'influence de nos lois civiles, à la constitution du sol qu'on s'attaquait alors. Le morcellement des propriétés était dénoncé comme une calamité nationale : on disait que le sol de la France était *pulvérisé*, qu'on ne comptait plus par hectares, ni même par arpens, qu'il n'était que trop commun de voir des pièces de terre d'une perche, ou même d'une toise. En 1825, ces plaintes prirent un caractère plus vif encore, et la chambre des députés entendait ces lamentables paroles : « Pourquoi tant de misère dans nos campagnes? pourquoi nos denrées sans consommateurs, et notre bétail invendu, et nos villes désertes, et les producteurs s'épuisant en vains efforts pour trouver des gens qui achètent des meubles, des étoffes, même des vêtemens et des souliers? Ouvrez le code, là se trouve la solution; *la propriété est réduite en poussière,* la loi française proscrit virtuellement la charrue! »

Plus de trente ans se sont écoulés depuis cette époque; il nous est permis de reconnaître par des chiffres combien était grande l'erreur qui dictait ces paroles. Le tableau offert de tous côtés par la situation actuelle de la France, la population mieux nourrie, mieux vêtue, mieux logée, les villes plus peuplées, l'industrie et le commerce plus florissans, l'agriculture plus active et plus féconde, protestent contre ces attaques, et il ne sera pas inutile de répondre par des chiffres inexorables à d'étranges hypothèses.

Sans doute la propriété est très divisée en France, la révolution, en affranchissant le sol de tous les liens féodaux et en aliénant les domaines nationaux, a élargi le cercle de la petite propriété, déjà fort étendu au XVIIIe siècle; mais notre loi civile, qui obéit aux inspirations les plus pures de l'âme, en maintenant l'équité dans la famille, alors que la loi politique proclame l'égalité dans l'état, — notre loi civile n'a point produit les conséquences monstrueuses qu'on a voulu lui imputer. La grande et la moyenne propriété continuent de subsister à côté de la petite, et c'est à peine si le principe du partage des successions suffit pour contrebalancer l'active

influence qu'exerce la force de concentration de la richesse et des possessions territoriales.

« L'accroissement du nombre des propriétaires, la création de nouveaux produits et de nouvelles richesses, l'accélération du mouvement des capitaux, voilà (ainsi s'exprimait en 1814 la chambre des pairs dans une adresse au roi) ce que l'on a vu naître au milieu des orages de la révolution. » Ces paroles peuvent s'appliquer encore à l'état actuel des choses; l'expérience d'un demi-siècle n'a fait que confirmer les bienfaits amenés par la division du sol : elle a fait justice des appréhensions chimériques ou passionnées que faisait naître ce grand mouvement social. M. Droz a fort bien répondu à ceux qui redoutaient pour l'avenir un morcellement de la propriété porté à un tel point qu'il en résulterait l'indigence universelle. « Deux causes, disait-il, — l'intérêt du riche et l'intérêt du pauvre, — s'opposeront toujours à l'excès de subdivision redouté par des observateurs superficiels... Il y a une attraction qui fait graviter les champs épars vers les corps de ferme... Une trop grande division des propriétés peut momentanément exister sur tel point d'un état; mais ce mal, que le temps fait disparaître et qui trouve des compensations, est à peu près nul dans la masse des intérêts sociaux. »

En 1825, le ministre de la justice, proposant de modifier notre code civil, rappelait le spectacle qu'offrait depuis 1815 le sol de la France. « Sur le nombre des taxes qui partageaient, disait-il, le sol de la France, combien s'élevaient jusqu'à 1,000 fr.? 17,000. — Combien s'élevaient jusqu'à 500 fr.? 40,000. — Combien ne s'élevaient pas au-dessus de 20 fr.? 8 millions... Depuis 1815, l'état et la distribution du sol ont changé; mais de quelle manière? Le nombre des taxes de 20 fr. a augmenté d'un neuvième, celui des taxes de 500 fr. a diminué d'un tiers. » Ainsi donc en 1825 le gouvernement estimait à 9 millions le nombre des cotes inférieures à 20 fr., et à 26,000 environ le nombre des cotes supérieures à 500 fr., en y comprenant les centimes additionnels. Or en 1835 le nombre des cotes de 20 fr. et au-dessous n'atteignait pas le chiffre de 8 millions 1/2 (8,471,655), et le nombre des cotes de 500 fr. et au-dessus s'élevait à 46,557. — En 1842, un relevé analogue donne pour les cotes de 20 fr. et au-dessous le nombre de 8,873,951, et pour celui des cotes de 500 fr. et au-dessus, 55,208. — Dans l'intervalle de sept années, tandis que le premier chiffre ne s'était pas accru de 5 pour 100, le second avait augmenté de plus de 16 pour 100.

Sans doute les petites cotes se fractionnent, mais le mouvement devrait être bien plus accéléré à raison du nombre même de ces cotes: le contre-poids se rencontre dans les lumières du cultivateur et dans

son intérêt. N'anticipons pas toutefois sur les observations que nous paraît devoir provoquer l'appréciation impartiale des faits accomplis. Commençons par établir les données qui permettent de remplacer les hypothèses par des chiffres, et les supputations hasardées par un calcul mathématique.

II.

La loi des finances de 1850 a prescrit une nouvelle évaluation des ressources que présente la propriété immobilière. Un pareil travail avait été accompli en 1821, en vertu d'une loi de 1818; les résultats obtenus à trente années d'intervalle abondent en enseignemens précieux : il suffit de les mettre en regard pour faire écrouler bien des systèmes et pour répondre à bien des déclamations.

Un fait capital se présente d'abord : au dire des adversaires de notre loi civile, la France devait aller en s'appauvrissant sous l'influence fatale de la division des héritages. Or la valeur de la propriété immobilière, estimée en 1821 à 39,514,000,000 de francs, se trouve portée en 1851 à 83,744,000,000 de francs. Une partie de cet énorme accroissement provient, il est vrai, de la base différente d'évaluation admise aux deux époques. En 1821, le revenu net avait été capitalisé sur le pied de 4 pour 100, tandis qu'en 1851 cette capitalisation a eu lieu seulement sur le pied d'un peu plus de 3 pour 100 (3 fr. 16 c.); mais, en maintenant le mode suivi en 1821, on arrive encore à un total de 66 milliards pour la valeur vénale de la propriété immobilière, ce qui donne un accroissement absolu de plus de 50 pour 100. — Le revenu net de la propriété s'est élevé de 1,580,597,000 fr. à 2,643,366,000 fr., en présentant une augmentation de 67 pour 100.

Il serait difficile de rien ajouter à l'éloquence décisive de ces chiffres; que pèsent en présence de ce résultat les terreurs chimériques et les sophismes passionnés?

L'augmentation moyenne du revenu territorial a été, durant les trente années, de 1821 à 1851, de 2,2 par an, et celle de la valeur vénale, en tenant compte de la diminution du taux de la capitalisation, de 3,6 par an. Qu'on ne s'étonne donc pas de la constance avec laquelle les capitaux disponibles ont, jusqu'à ces derniers temps, recherché le placement territorial. En dehors des avantages d'opinion et de sentiment que présente la propriété du sol, comparée à l'avoir mobilier, il faut aussi tenir compte de l'accroissement, en quelque sorte virtuel, de la valeur du bien possédé.

Nous devons faire remarquer qu'une partie notable de l'augmentation du prix vénal de la propriété immobilière provient de con-

structions nouvelles et d'améliorations foncières; il y a donc un retranchement à opérer sur la progression nouvelle et spontanée de 3,6. Ce qui reste suffit néanmoins pour expliquer comment le revenu de la terre, fort réduit en apparence, étant grossi de l'augmentation de la valeur du capital, vient s'équilibrer avec le revenu que procurent d'autres modes de placement.

Les chiffres que nous avons reproduits en bloc ne donnent point une idée complète de l'influence exercée par la division du sol sur la richesse territoriale. Il faut en décomposer les élémens; alors on obtient un résultat décisif, et on reconnaît que cet accroissement de la valeur territoriale et du revenu s'applique surtout à la petite propriété, cette cause prétendue d'appauvrissement et de misère. Tandis que la valeur de la grande propriété ne s'est guère accrue que de moitié, celle de la propriété divisée, *morcelée*, a triplé et quadruplé.

Nous n'avons pas besoin de dire que si nous envisageons en ce moment le côté purement matériel de la question, la division de la propriété est à nos yeux autre chose qu'un simple problème de production. Tout en tenant grand compte de la richesse publique, il est permis de faire passer en première ligne d'autres intérêts : la dignité de l'homme, l'esprit de prévoyance, les élémens de liberté et d'ordre, qui sont liés à la possession de la terre. Rien ne contribue plus à élever ces forces morales que le mariage entre l'homme et la terre; la division de la propriété n'est pas seulement un instrument de production, elle est aussi un levier de civilisation et de progrès. En France plus que partout ailleurs, la nécessité de ce levier est irrécusable. La terre a besoin du concours du capital pour être fécondée : or de tout temps le *capital* proprement dit, la réserve du passé consacrée à la production, n'a concouru chez nous que faiblement à l'exploitation du sol. Celui-ci a dû les principales améliorations dont il a profité au labeur incessant, opiniâtre du petit cultivateur, qui l'arrose de ses sueurs, et dont le travail personnel, aidé du concours de la famille, a versé dans le sol une accumulation de ressources directement consacrées au ménage des champs. L'homme est la source première du capital; les merveilles obtenues à l'aide de la petite propriété viennent surtout de ce qu'elle a été, suivant la belle expression de Sismondi, « une vraie caisse d'épargne toujours prête à recevoir tous les petits profits et à utiliser tous les momens de loisir du propriétaire. » Aussi des entreprises qui seraient impossibles, et qui deviendraient ruineuses s'il fallait y consacrer de nombreux salaires, se trouvent accomplies à force de courage, de patience, d'ardeur soutenue et de labeur acharné de l'homme, qui, pareil au géant de la fable, a vu doubler ses forces au contact du sol, devenu sa propriété.

Mais, dit-on, n'est-ce pas un triste spectacle que celui de cette terre découpée en tout sens, hachée, morcelée, de manière à rendre presque impossible la production des céréales et l'élève du bétail, de cette terre qui va sans cesse éparpillant ses forces, et qui semble condamnée, par l'influence fatale de notre loi civile, à la *culture naine*, dont les effets seraient aussi délétères que ceux des *latifundia* de l'ancienne Italie? On a cité à l'appui de ces doléances le chiffre des *parcelles* et celui des *cotes foncières.*

La *parcelle* est chaque pièce de terre qui correspond à un numéro distinct du cadastre.

La *cote foncière* comprend les parcelles qui appartiennent au même propriétaire dans un arrondissement de perception.

Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre que le nombre des parcelles ne conduit pas à connaître le nombre des propriétaires, puisque chacun de ceux-ci peut posséder et possède généralement un nombre plus ou moins considérable de parcelles.

Le chiffre des cotes foncières est plus instructif, bien qu'il arrive fréquemment que le même propriétaire possède des *parcelles* dans divers arrondissemens de perception. Ce fait est tellement multiplié, que des personnes compétentes croient devoir estimer le nombre réel des propriétaires ruraux à la moitié de la quotité des cotes foncières.

En ce qui concerne le *morcellement matériel* du sol, en dehors de la question de possession, le chiffre des parcelles a toujours été présenté comme suivant une progression ascendante. Les états dressés en 1851 ne confirment point cette assertion.

Le nombre des parcelles était de 126 millions en 1821; il s'élève à 127 millions en 1851; mais cette augmentation apparente, toute faible qu'elle soit, a besoin d'être expliquée, et elle emprunte un caractère particulier à la décomposition de ces totaux.

La somme relevée pour 1821 se divisait comme il suit :

Nombre des propriétés bâties	6,577,000
Nombre de petites parcelles formant la dépendance des maisons	16,442,000
Nombre des parcelles de propriétés non bâties	102,981,000

Les chiffres correspondans de ces trois catégories sont pour 1851:

Propriétés bâties	7,578,000
Parcelles attenantes aux maisons	18,945,000
Autres parcelles	100,477,000

Il résulte du rapprochement de ces données que les constructions nouvelles absorbent à elles seules l'augmentation d'un million constatée dans le chiffre total des parcelles; en outre, 2 millions de par-

celles ont accru les terrains qui se trouvent dans la dépendance des maisons, et qui constituent la véritable propriété *parcellaire;* enfin une diminution pareille a réduit la quotité des parcelles qui se divisent le reste du sol.

Ainsi donc, en dépit de l'influence incessante de la loi des successions et de la tendance des héritiers à vouloir, au lieu de lots agglomérés de terrain, obtenir *un peu de tout partout*, la puissance virtuelle de l'intérêt du cultivateur a suffi pour que nos champs, loin de se fractionner davantage, s'agglomèrent dans une certaine mesure, et cela malgré les difficultés créées, en 1834, par la loi qui a enlevé à l'échange des propriétés le bénéfice de la dispense des droits proportionnels d'enregistrement!

Le fait constaté désormais, fait capital, c'est que le nombre des *parcelles rurales* a diminué. Qu'on ne vienne pas nous opposer quelques faits purement locaux qui tendraient à une conclusion différente : il faut se reporter à l'ensemble du territoire pour connaître la véritable *loi de la division du sol.*

C'est chose naturelle, nécessaire, que la propriété se morcèle dans certaines régions, tandis qu'elle se recompose dans d'autres; il n'y a rien de capricieux dans ce double mouvement, qui est dominé par l'influence du marché de consommation, et il est dangereux de vouloir donner une solution *unique* à une question complexe.

La culture *intensive*, qui exige un grand emploi de forces productives, se propage à mesure que le caractère propre du marché permet de se livrer avec avantage à la production des fruits, des légumes, des plantes industrielles. Or le marché étend le rayon de l'action puissante qu'il exerce de deux manières : par l'accroissement du chiffre des populations agglomérées, et par la facilité des voies de communication.

Il est superflu d'insister sur ce point; tout le monde sait que la population des villes augmente, et que les chemins de fer étendent singulièrement le rayon d'approvisionnement des grands centres. Le mouvement de transformation auquel nous assistons n'est qu'à son début; mais ce qui a déjà été accompli permet de présumer les développemens futurs.

Les avantages de la petite culture, de la *culture jardinage,* de la production des plantes industrielles, de la vente des produits accessoires que crée dans la France le génie vigilant du *ménage,* en un mot ce qui peut justifier et féconder la division du sol se généralise chaque jour, grâce à l'agent merveilleux de la civilisation moderne, grâce à la vapeur. La constitution du sol, qui était en grande partie, à n'envisager les choses que du point de vue économique, le résultat de la misère même des habitans, de l'absence d'un capital

suffisant employé à l'acquisition ou à l'exploitation de la terre et aux améliorations de la culture, tend à se mettre en harmonie avec les exigences de la société moderne :

Et quod nunc ratio est, impetus antè fuit.

Pourquoi le nombre des parcelles ne s'accroît-il pas? Pourquoi même semble-t-il entrer dans une voie rétrograde? C'est qu'en même temps que la facilité des communications, augmentant avec l'importance des marchés, permet à la propriété divisée de recueillir d'heureux fruits, deux forces nouvelles et non moins énergiques se développent en sens contraire : elles favorisent l'agglomération de la propriété en prêtant leur appui à une tendance spontanée que la loi de la division des héritages parvient seule à contrebalancer. Ces deux forces sont la *puissance mécanique* et l'*accroissement du capital.*

La puissance mécanique a transformé l'industrie; elle a partout fait obtenir un plus grand résultat avec une moindre dépense de forces; elle a de plus en plus affranchi l'homme du travail de la brute pour lui assigner un labeur plus conforme aux besoins de son esprit; elle a fait du progrès matériel l'instrument de l'élévation morale. Les moyens d'occupation n'ont pas fait défaut à l'ouvrier, comme on affectait de le craindre; les métiers divers manquent de bras, et le salaire s'élève, parce que de plus en plus l'intelligence féconde le produit de l'application humaine. Si la machine s'est substituée en partie à l'œuvre des bras, elle a ouvert la voie à l'œuvre de la pensée, et multiplié les travaux où l'esprit marche avec la main.

Quelque chose d'analogue, et non pas d'identique car la nature des choses présente des différences saillantes, est à la veille de s'accomplir dans l'agriculture. La production agricole augmente, et les bras diminuent; la culture *intensive* demande plus de dépense de forces, et la masse de celles qui s'emploient aux champs est au moins stationnaire. Qui pourra combler la lacune et rétablir l'équilibre? *La mécanique agricole.*

La mécanique agricole a déjà réalisé de grandes choses en Angleterre; elle commence petit à petit à rencontrer chez nous une application utile sous des formes aussi variées que les besoins agricoles mêmes. La vapeur ne se borne plus à filer, à tisser, à broder, à imprimer, à travailler le bois, à raboter, à forer, à percer, à scier le fer comme le bois lui-même, à pousser des villes flottantes sur l'océan et des convois de milliers d'hommes qui se croisent en tout sens, entraînés comme par le cheval de l'Apocalypse, sur deux bandes de fer attachées au sol; elle bat le grain et le change en farine; elle

transforme en sucre et en esprit le produit de nos champs, elle féconde ceux-ci par l'irrigation de l'engrais, elle s'apprête à les défoncer, à les labourer et à faire la moisson!

Ici comme dans la manufacture, l'application des esclaves inanimés et obéissans que le génie de l'homme a évoqués pour supprimer à tout jamais la plaie hideuse de l'esclavage fait réaliser une grande économie, et donne des profits considérables. L'industrie agricole exercée sur une grande échelle ne saurait se dispenser de recourir à ce merveilleux agent, qui naturellement favorisera l'agglomération des propriétés partout où *la petite culture*, comme le petit métier vis-à-vis de la manufacture, ne pourra point lui opposer l'instrument, plus énergique encore, de l'intelligence, ou profiter des facilités du *marché* (1).

Ajoutez encore la hausse du salaire, générale aujourd'hui, et qui, nous devons l'espérer, ne sera pas un fait purement transitoire. Elle contribuera, avec le manque de bras, à populariser l'emploi des machines agricoles, et par conséquent à augmenter les avantages relatifs de la grande culture.

Par un concours de circonstances aussi remarquable que naturel, quand l'emploi de la puissance mécanique devient de plus en plus nécessaire, le capital indispensable pour lui donner naissance grandit dans une progression rapide. — Qu'on ne s'y trompe point : si le taux de l'intérêt s'est beaucoup élevé partout dans ces derniers temps, ce n'est pas que le monde manque de ressources; c'est que le capital, rencontrant aujourd'hui un grand nombre d'emplois très productifs, ne se localise plus : il va chercher dans l'univers entier le mode de placement le plus avantageux. Tout grandit à la fois au milieu d'une situation économique florissante, — l'intérêt, la rente et le salaire.

Le capital mobilier augmente; il fournit donc les moyens de construire les machines, et en même temps il se présente avec plus

(1) Il est des personnes qui trouveront exagérées les espérances que nous fait concevoir le développement de la *mécanique agricole*. Ce sont des appréciations qu'il est fort difficile de ramener à l'exactitude mathématique; mais nous devons le faire remarquer, en ce qui touche la division du sol, peu importe que nous ayons raison ou tort sur ce point. Un des argumens favoris de ceux qui combattent la pleine liberté de mouvement dans la constitution de *la propriété* consiste à présenter un *sol morcelé* comme *un obstacle au plus grand de tous les progrès, à l'emploi des machines*, dont on exalte la féconde puissance. Or de deux choses l'une : ou les *machines* prêteront un concours énergique à la culture, et dans ce cas l'avantage qui résulte de ce concours ne peut manquer de produire le résultat économique que nous signalons dans notre travail, ou bien l'application de *la mécanique agricole* n'est qu'un rêve; mais alors que devient la critique dirigée de ce point de vue contre la division de la propriété? Celle-ci ne pourrait être traitée en coupable que si elle faisait obstacle à un progrès sérieux.

d'abondance pour acquérir la machine fondamentale de la production, la terre, partout où cette acquisition peut lui promettre un avantage sérieux.

Aucuns liens n'immobilisent la propriété territoriale, si ce n'est l'impôt de mutation. A chaque moment, cette propriété peut passer librement entre les mains qui lui feront le plus produire; mais rien n'oblige à diviser les propriétés, la loi se borne à permettre cette division. Elle favorise le mode de constitution du sol le plus flexible, celui qui, à chaque époque, s'approprie le mieux aux besoins généraux.

Si l'équilibre est rompu d'un côté ou de l'autre, le plus sûr intermédiaire pour le rétablir au milieu d'une civilisation avancée, c'est la *concurrence*. La révolution a enfanté les merveilles des temps modernes en dégageant le sol de toute entrave féodale, en ouvrant à tous également l'accès de là propriété. C'est cette liberté qui porte avec elle, comme la lance d'Achille, le remède aux maux isolés qu'elle peut traîner à sa suite. C'est elle qui est l'agent le plus actif de la justice, comme la source la plus féconde d'une richesse bien répartie; c'est grâce à elle que la force naturelle qui chasse le mal dans un corps vigoureux, la *vis medicatrix*, peut se développer. Chacune des formes de la division du sol, — la *grande*, la *moyenne*, la *petite propriété*, — conserve sa raison d'être, et développe mieux ses avantages relatifs à mesure qu'elle accuse son type distinct. Ces trois formes sont destinées non pas à s'anéantir l'une par l'autre, mais à se compléter au moyen d'une division rationnelle du travail agricole qui correspond au mode même de division du sol. L'unité du principe libéral, loin d'entraîner l'uniformité des procédés, les diversifie, à leur grand avantage.

La grande propriété profitera de l'accroissement du capital et de l'énergique auxiliaire des machines; elle parviendra à multiplier la masse des denrées, sans exiger plus d'hommes pour les produire, et par conséquent en augmentant la réserve disponible.

La petite propriété cessera de plus en plus d'être la conséquence de l'absence du capital. Elle continuera de féconder le sol, en lui faisant produire le plus, grâce à un labeur rude et intelligent. Ce n'est pas simplement la routine qui la dirigera désormais, c'est l'alliance de plus en plus intime, dans un cercle modeste, de l'expérience et des lumières. Il est de nombreux produits que l'accès facile du marché multiplie, et que la petite culture peut seule créer avec avantage, en défiant tout l'attirail mécanique de la grande propriété, tout comme il est des professions qui résistent victorieusement à l'invasion de la grande manufacture.

Toutefois le résultat le plus favorable à notre sens, ce sera un accroissement d'étendue et de force au profit de la *propriété*

moyenne, qui, en agriculture comme en industrie, dans le domaine du travail comme dans le domaine de la politique, forme l'élément le plus précieux de la liberté et de la félicité publique. La classe moyenne des propriétaires se recrute de tous ceux dont l'intelligence et l'activité ont conquis une certaine position d'aisance; elle peut tirer le meilleur parti de l'agglomération *libre* des parcelles que la nature du sol ou la position topographique ne destine point à la petite culture. Elle empêchera également une prépondérance trop envahissante de la grande propriété, car elle aussi pourra profiter du concours des machines, soit en les achetant au moyen d'une association de ressources facilement réalisable, soit en les construisant avec l'aide des capitaux, assurés de rencontrer des hommes assez capables et assez actifs pour garantir la *location temporaire de la force mécanique*. C'est au milieu de la propriété moyenne que l'intelligence des procédés agricoles recevra le plus rapide développement, en se communiquant de proche en proche à l'ensemble de la culture.

Qu'on ne voie point ici un jeu de l'imagination, ni une fantaisie optimiste. Le mouvement parallèle du progrès accompli simultanément par la grande, par la moyenne et par la petite propriété ne se borne pas à être l'expression d'un vœu. Dès aujourd'hui, c'est une réalité acquise, et il n'est pas besoin, pour l'assurer, de recourir à aucun artifice de la loi civile.

III.

Dans son curieux travail sur les *divers Systèmes de culture*, M. Hippolyte Passy a donné le tableau du mouvement des cotes foncières de 1835 à 1842 : c'est l'époque la plus récente à laquelle on ait fait cette classification instructive.

Nombre des cotes foncières.

	1835.	1812.	Augmentation.
Au-dessous de 5 fr.......	5,205,411	5,440,580	4 52 pour 100.
De 5 à 10 fr........	1,751,994	1,818,474	3 80 —
De 10 à 20 fr........	1,514,250	1,614,897	6 65 —
De 20 à 30 fr........	739,206	791,711	7 10 —
De 30 à 50 fr........	684,135	744,911	8 88 —
De 50 à 100 fr........	553,230	607,936	9 89 —
De 100 à 500 fr........	398,714	440,104	10 17 —
De 500 à 1,000.........	33,196	36,862	11 63 —
Au-dessus de 1,000 fr....	13,361	16,346	22 34 —
Totaux.........	10,893,528	11,511,841	

Il est peu de documens de nature à fournir de plus importantes indications.

Le fait capital qui résulte de ce parallèle, c'est que, si le chiffre total des cotes foncières a augmenté de 618,313, c'est-à-dire de moins de 5,7 pour 100, cet accroissement s'est proportionnellement réparti sur toutes les catégories des cotes foncières, en suivant (à l'exception des cotes au-dessous de 5 francs, qui ont plus augmenté que celles de 5 à 10 fr.) *une progression constante, à mesure que s'élève la quotité de l'impôt* (1).

Est-ce que l'augmentation simultanée survenue dans toutes les cotes foncières, et qui se prononce d'autant plus que celles-ci s'appliquent à une propriété plus importante, ne justifie pas notre opinion d'une manière éclatante? — Hâtons-nous d'ajouter que, si depuis 1835 à 1842 le capital mobilier s'est accru, sa force d'expansion est incomparablement plus grande aujourd'hui, et que la mécanique agricole n'en était alors qu'à quelques faibles et timides essais. Les deux causes efficientes de l'agglomération de la propriété agiront maintenant avec une énergie bien plus développée.

Mais, dira-t-on, d'où peut provenir ce phénomène de l'augmentation simultanée du nombre de toutes les cotes foncières? La France n'a pas fait de conquêtes, et son territoire ne s'est pas subitement élargi. — Non sans doute, mais il a été mieux et plus complètement cultivé. En outre, de nombreuses constructions se sont élevées de toutes parts, comme signe du progrès accompli et comme cause d'un progrès nouveau.

Il y a plus : si le nombre des cotes au-dessous de 5 francs a augmenté, n'y voyons point la preuve d'un envahissement plus général du territoire par la culture morcelée, c'est le contraire qui a lieu : l'*agglomération* agit avec plus de puissance que la *division*.

Celle-ci devrait naturellement grandir avec rapidité en vertu de la loi de l'héritage, les familles pauvres étant plus nombreuses que les familles plus aisées ou riches, et les propriétaires qui paient les plus faibles cotes n'étant pas relativement ceux qui acquittent en plus grand nombre leurs contributions dans plusieurs arrondissemens de perception à la fois. C'est donc ici surtout que s'appliqueraient ces sinistres prophéties : *la propriété s'émiette, le sol tombe en poussière!* — Oui, cette partie de la propriété est plus divisée, chaque fraction est plus exiguë en moyenne; oui, le morcellement a fait des progrès dans ce sens; mais que ceux qui ne partagent

(1) Il est essentiel de faire remarquer que de 1835 à 1842 le taux de l'impôt foncier a fort peu changé en France.

pas notre sentiment ne se hâtent pas de triompher de cet aveu, car, loin de ruiner nos argumens, il les fortifie.

La moyenne de chaque fraction est plus faible, avons-nous dit, et cependant la somme totale de ces cotes minimes ne s'accroît guère. Quelle est la conséquence irrécusable de ce fait? C'est que la surface du sol occupée par la propriété très fractionnée, loin de s'étendre, se resserre, c'est que la *masse* en devient moins considérable, et, s'il nous est permis d'employer le langage des sciences exactes, que la *pesanteur spécifique* de cette fraction de la propriété, comparée à l'ensemble du territoire français, *diminue*.

La question présente en effet deux faces, et ceux qui s'en sont occupés ont ordinairement négligé l'une d'elles. Ce n'est pas tout que de connaître le chiffre des cotes foncières et de se lamenter en faisant ressortir combien il grossit, et combien l'étendue des parcelles se resserre : plus cette étendue est restreinte, et moins l'ensemble des petites cotes pèse dans la balance de l'agriculture française.

Telle est la réalité des choses; notre territoire ne souffre matériellement que fort peu de cet envahissement progressif de la propriété qui rattache de plus en plus les prolétaires à la fortune publique.

Tristes propriétaires, dit-on, que ceux qui ne possèdent le plus souvent qu'une masure et qu'un carré de jardin, qui doivent fréquemment à leur misère d'être dispensés de la contribution personnelle, ou bien (six cent mille sont dans ce cas) acquittent moins de 65 centimes d'impôt! Certes ce n'est pas de notre part que pourrait venir la glorification d'un pareil état de choses, ce n'est pas le bien absolu, tant s'en faut; mais c'est un progrès, et nous ne nous sentons nullement disposé à préférer l'immobilité à une marche lente et continue. Parce que le sort de tant de millions d'hommes ne s'est encore que faiblement amélioré, faut-il nous rejeter vers le spectacle de l'oppression et de la misère qui pesaient jadis sur la France?

Ce sont, dites-vous, toujours des prolétaires : soit; mais, s'ils ne possèdent qu'une masure, au moins n'ont-ils pas de loyer à payer : s'ils n'ont qu'un carré de jardin, ils peuvent y puiser un utile supplément de denrées, grâce à ce travail sain et fortifiant que procure le contact de la propriété. Les plaindrait-on moins, s'ils n'avaient ni abri, ni coin de terre à leur disposition? Ces *lots parcellaires*, qui appartiennent aux journaliers de la campagne ou aux ouvriers de la fabrique, ne sont-ils pas un des faits les plus remarquables et les plus rassurans de la situation présente?

Que ceux qui regrettent un passé impossible à ressusciter gémissent; qu'ils disent, en déplorant la substitution de ce qu'ils appel-

lent la *loi agraire* à la *loi féodale,* objet de leur aveugle préférence : « Les terres ont été divisées, et de là s'est formé cet ordre de paysans qui ont envahi l'Europe et subdivisé le sol (1). » Ce qu'ils condamnent, nous sommes disposé à le bénir; ce qui leur semble une cause de décadence, nous le regardons comme un instrument de progrès matériel et d'élévation morale.

La division du sol procure en effet une existence indépendante au plus grand nombre, une aide à la fois matérielle et morale à ceux qui demandent leur entretien au salaire.

Le revenu net exprime ce que la famille du petit propriétaire obtient en dehors du travail payé sur le produit, ce qu'elle aurait été obligée de sacrifier comme prix de fermage. Elle est donc plus riche d'autant, quelque mince que soit ce revenu, et en outre, sans parler des liens qui la rattachent au sol et à l'état, elle profite de l'inappréciable avantage de posséder *un métier au soleil,* qui lui permet d'utiliser les jours où l'occupation salariée vient à manquer.

Que dirons-nous des avantages que présente la petite propriété au point de vue essentiel de la *répartition des richesses?* Il convient d'écouter à ce sujet un des économistes les plus autorisés de l'Allemagne, Rau : « Quand on veut, dit-il, discerner ce qui est utile ou nuisible au bien-être d'un peuple, il faut ne pas se borner à mesurer la quantité de la richesse générale, mais s'inquiéter de savoir comment cette richesse est répartie entre les divers membres de la société. La petite propriété n'a pas seulement pour elle l'avantage de fournir une plus grande masse de produit *brut* et de produit *net,* elle la répartit mieux. Plus de *ménages* peuvent vivre dans l'indépendance, et le nombre des simples *salariés* diminue; les plus minces bénéfices répandent au milieu de cette population nombreuse les élémens de l'aisance et du perfectionnement moral. Pendant que l'on écarte le danger de ces existences qui énervent le corps et l'âme, et que multiplie la concentration exclusive de la richesse entre un petit nombre de mains, l'esprit industrieux des petits cultivateurs songe à donner l'emploi le plus productif aux plus faibles épargnes. Sans doute les frais d'exploitation sont plus considérables, mais ils contribuent à fournir l'entretien des hommes laborieux. La population rurale, qui forme, sans contredit, la partie la plus utile de la nation, se développe en mettant en œuvre toutes les forces productives du pays, et en même temps les autres classes peuvent se multiplier, car on leur fournit plus de matières premières et de denrées. Ces avantages se révèlent avec une énergie d'autant plus grande, que ceux qui cultivent possèdent plus généralement le sol comme pro-

(1) Mounier et Rubichon, *de l'Agriculture en France,* t. II, 362.

priétaires. Alors en effet le *produit net*, au lieu de s'écouler entre des mains étrangères, profite à l'agriculture. »

Ce sont, dit-on encore, les petits propriétaires qui s'endettent le plus, et l'on fait miroiter le chiffre de 12 milliards de créances hypothécaires; on parle d'intérêts de 10, 12 et 15 p. 100. Nous ne saurions épuiser en ce moment la grave question des conditions de l'emprunt contracté par la terre, mais il faut montrer au moins à quoi se réduit en réalité le mal que l'on signale. M. Passy (1) a raison de dire que l'on a trop assombri les couleurs. On généralise des faits isolés, en présentant la propriété française comme courbée sous le poids d'embarras excessifs. Sans doute beaucoup de propriétaires souffrent, beaucoup de biens sont fortement grevés, et il importe de leur venir en aide; mais l'ensemble du sol *est moins obéré en France que dans le reste de l'Europe*. Les évaluations les plus larges ne dépassent pas réellement dix milliards; il en est d'autres qui, faites avec soin, descendent à six milliards, et en adoptant le chiffre de sept milliards, déduction faite des hypothèques légales et des inscriptions périmées, nous croyons que l'on force la vérité. On contractait annuellement, il y a quelque temps, pour 550 millions d'emprunts hypothécaires; mais on sait combien ce mode de placement a perdu depuis quelques années, combien il est difficile de se procurer des fonds sur hypothèque. Admettons néanmoins que la quotité de 500 millions continue encore de représenter le mouvement annuel des contrats; les prêts se sont répartis dans la proportion suivante en 1842, et c'est la proportion moyenne :

7 pour 100, de 400 fr. et au-dessous....	155,220 prêts.	36,640,000 fr.
13 pour 100, de 400 à 1,000 fr..........	89,803	62,421,000
80 pour 100, au-dessus de 1,000 fr......	84,553	392,513,000
Total...........	329,576 prêts.	491,575,000 fr.

Suivant que l'on attribue à la petite culture les prêts de 400 fr. et au-dessous, ou que l'on veuille mettre à son compte, ce qui serait évidemment exagéré, tous les prêts de 1,000 fr. et au-dessous, la dette totale de la petite propriété flotte entre 500 millions et 1 milliard de francs. La valeur de la propriété immobilière dépasse aujourd'hui 80 milliards : elle n'est donc pas grevée, dans son ensemble, *d'un dixième*.

Quant à l'intérêt, il est élevé dans beaucoup de cas, et surtout pour le petit propriétaire. Parvenir à le ramener à un taux plus modéré, tout en multipliant les ressources affectées au sol, c'est un des problèmes essentiels du moment. Néanmoins, en adoptant cette

(1) *Dictionnaire d'Économie politique*, voyez l'article *Agriculture*.

pensée (et qu'il nous soit permis de le dire, nous avons été des premiers à la soumettre à l'attention du pays (1), il y a dix-huit ans), il faut ne rien exagérer, et surtout tenir compte d'une distinction essentielle beaucoup trop méconnue. Un homme dont la parole fait autorité en cette matière, M. Boussingault, a dit : « Il faut distinguer *le produit du fond* et *le profit de l'industrie du cultivateur*. Si le cultivateur empruntait pour améliorer ses cultures, il pourrait payer un taux aussi élevé que s'il s'agissait d'une autre industrie. » Et il démontre que si le capital engagé dans l'achat de la terre ne rapporte que 3 pour 100, *la solidité du placement expliquant la modicité du revenu, le capital d'exploitation produit* 8 *et* 10 *pour* 100 (2). Or pour le petit propriétaire, qui cultive lui-même, le *crédit foncier* se confond avec le *crédit agricole;* il est en état de servir un intérêt beaucoup plus élevé que ne pourrait le faire supposer le taux de la *rente foncière,* car c'est son travail qui fait fructifier les sommes mises à sa disposition.

Ici encore, tout en nous hâtant de reconnaître que d'heureuses réformes peuvent être accomplies, nous devons donc repousser les exagérations. La *dette hypothécaire* et plus encore la *dette chirographaire,* dans leur forme habituelle, sont une plaie pour l'agriculture; mais ce n'est pas la petite propriété qui a le moins de ressources pour supporter ce fardeau.

On ajoute enfin : Le paysan n'emprunte pas pour mieux cultiver; il emprunte pour acheter encore de la terre, pour *s'arrondir*. C'est souvent vrai, et cette tendance peut avoir certains inconvéniens. Faisons-le remarquer néanmoins : le reproche est singulier dans la bouche de ceux qui s'effraient de la division du sol, car ces acquisitions successives constituent un des moyens efficaces d'agglomérer les parcelles. Si le capital employé y passe, il en est un autre qui naît, pour le remplacer, du labeur ardent du propriétaire, qui fertilise le sol en le remuant (3).

(1) Mémoire sur *la Mobilisation du Crédit foncier,* présenté à l'Académie des Sciences morales et politiques, le 13 juillet 1839.

(2) Enquête du conseil d'état sur le crédit foncier, séance du 28 mai 1850.

(3) Dans l'enquête du conseil d'état *sur le crédit foncier* (1850), M. Mauny de Mornay a très ingénieusement expliqué l'avantage que rencontrent les propriétaires à s'arrondir par l'acquisition de parcelles contiguës. Les frais généraux restant les mêmes, le produit brut s'accroît proportionnellement, sans nécessiter d'autre dépense que quelques heures de plus de travail. Or les petits propriétaires surtout profitent des momens de liberté que leur laisse l'exercice d'autres industries pour les employer à la culture de leurs terres, qui leur assurent toujours de l'ouvrage, et qui deviennent une sorte de *caisse d'épargne* d'un travail qui risquerait sans cela de s'évaporer faute de moyen de condensation. Cette épargne permet à beaucoup de cultivateurs d'éteindre par portions le prix de leur acquisition, faite même à un prix élevé. Ils paient ce prix *par annuités,* bien que leurs obligations ne soient pas souscrites sous cette forme; ils stipulent ordi-

D'ailleurs la passion avec laquelle le paysan a épousé la terre présente un élément de force et de sécurité. Nous serions en ce moment plus porté à nous inquiéter de voir cette passion diminuer au contact des séductions qu'exercent les titres des valeurs mobilières, facilement réalisables, — le coupon de rente, l'action de chemins de fer, — et de tant d'autres entreprises, moins solides, qui pénètrent jusque dans nos hameaux. C'est là un entraînement passager que combattra d'une manière efficace l'application féconde de nouvelles forces et de nouveaux procédés à la culture. Les déceptions mêmes qui ont affecté le marché des valeurs mobilières ne peuvent manquer de faire refluer les capitaux vers la terre.

Reprenons la question de la division du sol où nous l'avons laissée quand nous avons entamé la question du *crédit*. Si les petites cotes se multiplient, c'est en vertu du double contingent que leur fournit d'une part une heureuse *accession* de ceux qui ne possédaient rien à la propriété, et d'un autre côté le *partage*. Celui-ci toutefois est loin d'agir avec l'intensité qu'on lui suppose. Il rencontre pour contre-poids l'*union conjugale*, qui, sous l'empire d'une législation équitable, ne faisant peser d'exclusion sur personne, reconstitue par un accord volontaire ce que l'*égalité* du partage a divisé; la *faculté d'acquisition*, ouverte à tous, et qui facilite l'agglomération libre des parcelles, en faisant passer la terre entre les mains de celui qui saura en tirer le meilleur parti; enfin l'*échange*, qui permet d'*arrondir* les propriétés, et qui produirait des résultats beaucoup plus utiles, si la malheureuse innovation de la loi de 1834 était abolie, et si le *droit de mutation* n'atteignait point les arrangemens destinés à diminuer l'éparpillement et l'enchevêtrement des parcelles.

Nous sommes loin de nier le mal qui existe sous ce rapport, nous ne voulons pas la *dispersion* des parcelles; mais parce que l'état actuel présente quelques inconvéniens auxquels il est facile de remédier sans porter la main sur la loi civile, formule des conquêtes de la révolution, nous nous garderons bien de généraliser des faits particuliers et de sonner le tocsin d'alarme contre la libre division de la propriété.

Le mouvement de morcellement dont on s'effraie, en le constatant surtout pour les cotes au-dessous de 5 francs, devrait être beaucoup plus accéléré en raison de leur nombre. Elles se fractionnent, nous

nairement, dans beaucoup de localités, le droit de se libérer par portions, et d'anticiper les termes du paiement. Ainsi l'acquittement des dettes, voilà le placement ordinaire des épargnes du cultivateur dans le midi. On appelle cela *payer pension*. Quand des cultivateurs ne doivent plus rien, ils empruntent, achètent une propriété, et *paient pension* au prêteur ou au vendeur.

l'avons dit; l'importance individuelle s'en s'atténue, mais le chiffre de ces petites cotes ne grandit que lentement, et la surface du territoire qu'elles occupent va plutôt en diminuant. C'est un des élémens qui contribuent à augmenter, par voie d'agrégation successive, le domaine de la grande et surtout de la moyenne propriété.

L'accroissement de la population marche d'un pas plus rapide que la multiplication des petites cotes foncières; nous avons déjà constaté que celles-ci ne participent que pour la plus faible part à l'augmentation générale du nombre des cotes foncières. Plaçons en regard le chiffre progressif des cotes et celui de la population :

	Cotes foncières.	Population.
1815	10,083,731	29,152,743 habitans.
1821	10,700,000	30,461,875 —
1835	10,893,528	33,326,573 —
1836	10,998,730	33,540,910 —
1842	11,511,846	34,376,722 —
1851	12,393,366	35,783,170 —
1852	12,549,954	
1853	12,653,715	
1854	12.745,350	
1855	12,822,738	36,039,364 —

Nous avons déjà dit combien était considérable l'élément des constructions nouvelles dans le chiffre total de l'accroissement des cotes foncières. Dans les cinq années 1851-1855 par exemple, l'augmentation générale des cotes a été de 429,372; mais comme les constructions nouvellement imposées s'élevaient à 164,479, l'excédant des cotes applicable au sol se réduit à 264,893. On a vu que de 1821 à 1851 le nombre des propriétés bâties, qui était de 6,877,000, s'est élevé à 7,578,000 : cet accroissement de plus d'un million doit, en majeure partie, être retranché du chiffre correspondant de l'augmentation des cotes foncières. Le nombre de celles-ci a passé de 10,700,000 à 12,394,000 (en chiffres ronds); il s'est accru en tout de 1,694,000, y compris les bâtimens. La proportion totale serait donc d'un sixième environ, tandis que la proportion d'accroissement de la population atteint presque le cinquième. Si l'on déduisait les bâtimens en entier, nous n'aurions, pour l'augmentation du nombre des cotes, que 693,000, c'est-à-dire moins d'un quinzième, tandis que la population s'est accrue du sixième au cinquième.

Ce n'est pas tout : un examen plus précis des données obtenues par les grands travaux statistiques accomplis en 1821 et en 1851 nous permet d'asseoir notre opinion d'une manière plus décisive, et nous ne saurions trop insister sur ce point.

Le nombre total des parcelles était, avons-nous dit, en 1821, de

126,000,000, en 1851 de 127,000,000, d'où résulte une augmentation apparente d'un million de parcelles.

Nous avons décomposé les deux totaux, et nous avons vu qu'en 1821, le nombre des propriétés bâties était de... 6,577,000
et le nombre des petites parcelles formant la dépendance des maisons, de. 16,442,000

Total	23,019,000

Tandis qu'en 1851 le nombre des propriétés bâties était de... 7,578,000
et celui des petites parcelles formant la dépendance des maisons, de... 18,945,000

Total	26,523,000

Il y a donc eu un accroissement de 3,504,000 parcelles, qui porte entièrement sur ces deux catégories, tandis que le nombre des parcelles des propriétés non bâties, qui était en 1821 de 102,981,000, est descendu en 1851 à 100,477,000, en se réduisant de 2,504,000.

Ce sont là les véritables *parcelles agricoles*, celles qui constituent nos champs. Le chiffre en a diminué de 2 1/2 pour 100 durant les trente années qui séparent 1821 de 1851. Comment peut-on parler après cela de progrès du morcellement?

Il y a eu accroissement pour les propriétés bâties et pour les petites parcelles qui y sont contiguës; cette multiplication est-elle un mal?

Il y a eu aussi, nous le reconnaissons volontiers, fractionnement d'un certain nombre de parcelles agricoles; mais comme le chiffre total *a diminué* de 2 1/2 pour 100, la moindre contenance d'une certaine partie conduit nécessairement à admettre une contenance plus grande pour l'autre partie, et par conséquent l'*agglomération*, fruit des transactions libres. Notre opinion se trouve donc *mathématiquement* démontrée.

IV.

Que devient en présence de ces chiffres la prétention de limiter, en vertu d'une disposition légale, la faculté de diviser le sol à une étendue quelconque, d'établir un *minimum* qui ne pourrait être qu'essentiellement *relatif*, suivant les temps et les lieux?

Dans le projet de code rural de 1808, car les plaintes ne datent pas d'hier, et les moyens empiriques n'ont jamais manqué de promoteurs, on parlait d'un huitième d'hectare, de 12 ares 1/2.

Supposons un moment que cette limite ait été dépassée pour la majeure partie des cotes de 5 francs; qu'on soit même, pour toutes, descendu au-dessous de la fixation *prévoyante* conseillée au législateur. Rien de plus aisé que de faire ce calcul. La contravention

aurait porté sur moins de 750,000 *hectares*, car nous ne comptons certainement pas 6 millions de cotes au-dessous de 5 francs. Le territoire de la France se compose de 53 millions d'hectares, la contenance imposable approche de 50 millions (en 1851, elle était de 49,326,000 hectares); il ne s'agit donc pas du soixante-dixième de l'étendue totale du sol. Le péril n'est pas extrême. Cependant la moitié au moins de ces 6 millions de cotes au-dessous de 5 francs portent sur des propriétés bâties; il faudrait donc descendre à la proportion d'un cent quarantième, en supposant toujours, nous le rappelons, que toutes les petites cotes aient été passibles de contravention.

Si, au lieu de cotes foncières, on voulait se rabattre sur les 100 millions de parcelles de la propriété territoriale (supposition la plus extrême cette fois encore, et qui nous permet de recourir à la démonstration que les mathématiciens appellent la *réduction à l'absurde,* celle d'une propriété divisée en entier en parcelles inférieures à la limite légale de 12 ares 1/2), il ne s'agirait pas de 12 millions d'hectares, pas le quart du territoire imposable!

La *limitation* étant inapplicable aux propriétés bâties et aux terrains y attenant, les appréhensions qui auraient pu provoquer une telle mesure s'effacent d'elles-mêmes devant l'examen attentif et impartial des faits. En 1842, les cotes, non pas de 5 francs et au-dessous, qui font pousser le cri d'alarme, mais toutes celles de 20 francs et au-dessous, ne payaient que le cinquième du total de la contribution foncière (52,600,000 fr. sur 268,000,000 fr.). La grande et la moyenne propriété occupaient donc les quatre cinquièmes du sol, et si la proportion s'est modifiée depuis, ce n'est pas à leur détriment. Le mal n'est donc pas si grand qu'on a voulu le prétendre; là où il existe, il n'exige nullement que l'on démolisse le code pour le guérir. Un minime changement dans les lois d'enregistrement, voilà ce qu'il serait opportun de demander au législateur, en se confiant, pour le reste, à l'empire des lumières et de la liberté.

Il nous reste encore à puiser dans le parallèle entre deux époques, — 1821 et 1851, — d'autres données non moins intéressantes sur la situation de la propriété foncière.

Le territoire français est mieux cultivé : on comprend maintenant l'avantage pour un pays riche et peuplé de bien exploiter un espace plus restreint plutôt que d'attaquer avec des moyens insuffisans une vaste étendue de terrain; mais en même temps que l'on a tiré meilleur parti du sol déjà défriché, on a fait aussi des conquêtes nouvelles. Les landes, pâtis, bruyères, tourbières, marais, montagnes incultes, terres vaines et vagues, occupent cependant encore *le septième* du territoire de la France. On aurait tort de s'imaginer qu'il serait possible de transformer avantageusement toutes ces vastes étendues

en terrains cultivés. Le plus souvent le produit serait loin de payer la dépense, et d'ailleurs cette opération exige une masse de forces et de capitaux qui implique le concours de nombreuses générations. Il y aurait grand danger à éparpiller les ressources existantes, alors qu'en les appliquant à un espace plus circonscrit, on pourrait s'en promettre un plus grand profit. Néanmoins, quand on ne dépasse pas une juste mesure, le travail de défrichement et d'appropriation de terres nouvelles peut produire des résultats avantageux. Il sera singulièrement favorisé aujourd'hui, dans de nombreuses contrées, par l'influence des chemins de fer et en général des voies perfectionnées de communication qui ouvrent l'accès des marchés.

De 1821 à 1851, la division du territoire français par genre de cultures s'est modifiée, en ce sens que les jardins et les terres labourables ont gagné en étendue, les uns 4,075, les autres 310,691 hectares; les prés et herbages en ont gagné 3,847, et les vignes 111,692. Il y a eu plus de 420,000 hectares conquis, dans l'espace de trente ans, sur les bois et les landes, en moyenne 14,000 hectares par an.

Nous avons déjà signalé l'accroissement énorme de la valeur vénale de la propriété immobilière (83,743,000,000 au lieu de 39,514,000,000, augmentation 109 pour 100 ou 3,6 par an) et celle du revenu net (2,643,366,000 au lieu de 1,580,597,000, augmentation de 67 pour 100 ou 2,2 par an). Aujourd'hui (1857), la valeur du revenu net de la propriété territoriale s'élève à *trois milliards*.

La contribution foncière *en principal* était :

1821................	172,588,000 fr.
1851................	160,277,000

Elle avait donc diminué de 12,311,000, et cette diminution aurait été bien plus considérable, si le principal de l'impôt ne s'était point accru des impositions sur constructions nouvelles, qui de 1835 à 1851 ont monté à 5,600,000 fr. La contribution foncière, y compris les centimes additionnels, était :

1821, de............	241,016,000 fr.
et 1851, de............	259,074,000

Ce qui révèle un accroissement apparent de 18,058,000, compensé en très grande partie par l'impôt sur les constructions nouvelles, sans parler des avantages *directs* que les centimes additionnels ont procurés à la propriété foncière (constructions de routes, écoles, etc.).

Il est une autre proportion plus saillante encore, celle du rapport du *principal* de l'impôt foncier, ainsi que de l'impôt total, y

compris les centimes additionnels, avec la valeur vénale et avec le revenu de la propriété.

Principal.

	1821.	1851.
Rapport au revenu...........	1 fr. sur 9 fr. 16 c.	sur 16 fr. 49 c.
— à la valeur vénale...	1 à 432	à 522
Avec les centimes additionnels :		
Rapport au revenu...........	1 fr. sur 6 fr. 56 c.	sur 10 fr. 20 c.
— à la valeur vénale...	1 à 166	à 323

Il en ressort donc une augmentation, par rapport au revenu, de 7 fr. 33 cent. et 3 fr. 64 cent., et par rapport à la valeur vénale, de 290 fr. et 137 fr.

La cote moyenne de la contribution foncière, qui représentait en 1821 une valeur vénale de 3,738 fr. et un revenu de 148 fr., donne pour 1851, comme chiffres correspondans, 6,757 fr. pour la valeur vénale, et 213 fr. pour le revenu. La charge moyenne de la contribution foncière, loin de s'accroître dans la même proportion, a diminué; elle était en 1821, en principal, de 16 fr. 13 c., et, avec les centimes additionnels, de 22 fr. 53 c.: elle est descendue en 1851 à 12 fr. 93 c. en principal, et à 20 fr. 90 c. avec les centimes additionnels.

Enfin chaque propriétaire possédait en moyenne en 1821 : en valeur vénale 5,901 fr., en revenu 233 fr.; il payait en principal 25 fr. 46 c., et avec les centimes additionnels 35 fr. 55 c. En 1851, ces chiffres avaient subi la double influence d'une forte augmentation pour la valeur vénale et le revenu, et d'une certaine diminution pour l'impôt. Chaque propriétaire possédait en moyenne une valeur vénale de 10,674 fr., un revenu de 338 fr., et il payait en principal 20 fr. 43 c., avec les centimes additionnels, 33 fr. 02 c.

Avons-nous besoin d'accompagner ces chiffres de quelque commentaire? Aucun raisonnement ne saurait fortifier l'impression que de pareils résultats ne peuvent manquer de produire. Comment les expliqueront ceux qui parlent de la *décadence de la France* depuis la révolution, et qui déplorent les conséquences de notre loi des successions et de la division du sol?

Le *mariage* recompose ce que l'héritage divise.

Le *libre accès* de la propriété diminue le nombre des prolétaires.

L'*accroissement du capital* et le *développement de l'intelligence* facilitent l'agglomération *libre* de la propriété partout où celle-ci est profitable.

La *puissance mécanique* unie à la *puissance du capital* menacerait de reconstituer des *latifundia*, si la division des héritages et

la *petite culture* n'avaient point reçu l'assistance de voies de communications perfectionnées, de marchés, de consommation plus vastes et du progrès des lumières.

La *moyenne propriété* s'étend sous l'empire de nos lois civiles et sous l'influence du développement économique de la société.

La *culture naine* n'occupe qu'une très faible fraction du territoire; elle diminue d'importance relative, au lieu de s'étendre. Cette culture *parcellaire* a d'ailleurs des avantages moraux et politiques qui lui sont propres, et que des lois limitatives de la division du sol risqueraient de compromettre.

Les progrès accomplis par la richesse agricole depuis 1821 jusqu'en 1848 ont été plus considérables qu'à aucune autre époque.

Enfin la France, prise en bloc, est encore et restera un pays où domine l'étendue superficielle de la *grande* et de la *moyenne* propriété; la terre y passe de plus en plus entre les mains de ceux qui savent le mieux la féconder. L'influence de notre loi des successions suffit à peine pour contrebalancer la force de concentration inhérente au capital et à la propriété.

En commençant cette étude, nous avons dit que nous voulions nous appuyer sur des faits; ceux que nous avons signalés, les chiffres que nous avons produits parlent assez haut. Ces faits et ces chiffres, nous les avons puisés dans des documens officiels réunis à la suite de deux enquêtes de l'administration des finances, ordonnées par les lois de 1818 et 1850. Les circonstances au milieu desquelles ces enquêtes ont été exécutées ajoutent encore à la valeur des observations recueillies. En 1821, le classement nouveau du territoire, amené par l'aliénation des domaines nationaux, avait en très grande partie produit son effet naturel, et le *mouvement normal* de la propriété commençait. En 1851, on a pu constater les changemens accomplis durant la grande période de notre histoire que termine 1848, car, nous l'avons déjà fait remarquer, ce n'est pas de 1848 à 1851 que la progression de la richesse agricole a pu se développer. Nous dirons plus, les évaluations de 1851 ont été faites au milieu de circonstances défavorables, alors que le prix vénal de la propriété immobilière était avili, et que le revenu territorial se trouvait déprimé. Cependant la valeur de la propriété avait doublé à cette époque, et le revenu avait augmenté de deux tiers! Tel est le bilan de la situation de 1821 à 1848, sous l'empire du code civil et de la libre répartition de la propriété du sol.

L. WOLOWSKI, de l'Institut.

LES

VOYAGES D'EXPLORATION

EN AFRIQUE

II.

L'AFRIQUE AUSTRALE ET LES NOUVELLES ROUTES DU SOUDAN.

I. *Lake N'gami, or Explorations and Discoveries during four years wanderings in the wilds of South-Western Africa, with a map, etc.*, by C. Andersson, 1 vol. in-8°; London 1856. — II. *Narrative of an Exploring Voyage up the rivers Kwora and Binue (Niger and Tchadda) in 1854.* — III. *Five Years of a Hunter's Life in the far interior of south Africa*, by Gordon Cumming, etc.

Du vingtième degré de latitude sud au cap de Bonne-Espérance se dessine une sorte de large trapèze, baigné à la fois par l'Atlantique et par la mer des Indes. Cette région mystérieuse, dont les Européens n'ont guère connu pendant longtemps que le littoral, est depuis quelques années le théâtre d'importantes découvertes. On peut comprendre sous le nom d'Afrique australe les divers territoires qui la composent. Tandis que l'activité des explorateurs scientifiques s'est particulièrement concentrée sur le centre et sur la partie orientale du continent africain (1), la zone australe n'a encore provoqué aucune de ces expéditions largement organisées dont les sources du Nil, le Niger, le Tchadda ont été le but; de simples particuliers ont pris l'initiative d'une tâche qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à être continuée sur une plus vaste échelle. Des chasseurs, des missionnaires ont sillonné du sud au nord l'Afrique australe, y relevant des fleuves, des lacs et une grande mer dont l'existence était à peine soupçonnée. Ce n'est plus, comme au

(1) Voyez, sur *l'Afrique équatoriale et les Sources du Nil*, la *Revue* du 15 octobre 1856.

dernier siècle, en-deçà de l'Orange seulement que s'exécutent les travaux d'investigation; ils s'étendent bien au-delà de ce fleuve. De tels résultats servent trop bien la science pour qu'avant de raconter les dernières recherches faites dans l'Afrique australe, il ne convienne pas de dire quelques mots des deux classes d'hommes également intrépides qui la parcourent, les chasseurs et les missionnaires.

Il y a vingt ans déjà, le capinaine Harris, officier au service de la compagnie des Indes, s'en allait, au fond du pays des Cafres, livrer une guerre acharnée aux lions, aux éléphans, aux autruches; mais n'oublions pas que Levaillant, dès le siècle passé, avait cherché dans l'Afrique australe les émotions de la chasse et des courses lointaines. Le capitaine Harris ne faisait donc que suivre l'exemple donné par cet homme aventureux, et il trouva lui-même de nombreux imitateurs. Il y a quelque temps, on racontait ici même les curieux voyages du chasseur d'éléphans Wahlberg (1); on rappelait aussi les excursions de notre compatriote M. Delegorgue, qui se lançait jusqu'au tropique du Capricorne, à travers les tribus Amazoulous, à la poursuite de l'antilope noire, abattant dans le trajet maint rhinocéros et maint hippopotame. M. Gordon Cumming, intrépide chasseur né dans les montagnes de l'Écosse, venait à son tour s'enivrer de la liberté sans limites « dont on se sent en possession, dit-il, quand on a mis le pied sur cette terre sauvage. » Les relations qu'ont écrites ces vaillans *sporstmen*, à quelques exagérations près, ont leur utilité et leur intérêt. La faune et la flore des régions austro-africaines s'y trouvent amplement décrites, et nous y remarquons des détails nouveaux sur les mœurs, les usages, le caractère des tribus dont se composent les deux grandes familles des Cafres et des Hottentots. Quant aux découvertes géographiques, on ne peut guère les attendre d'hommes qui se sont proposé un tout autre but, et qui sont forcés de se faire accompagner par de lourds chariots, traînés par des douzaines de bœufs, pour avoir sous la main leurs armes, leurs bagages, et pour rapporter des dépouilles et des collections.

Ces explorations, ces longs voyages, que les chasseurs ne pouvaient pas entreprendre, les missionnaires les ont accomplis en partie. Il n'y a pas, à vrai dire, un plus rude labeur que celui auquel se livrent les missionnaires européens en Afrique. Les missions établies jadis au cap de Bonne-Espérance par les frères moraves sont placées aujourd'hui sous la direction du culte évangélique. Bien que de temps en temps elles avancent de quelques lieues sur la terre sauvage, et paraissent reculer les dernières étapes de la civilisation, elles n'obtiennent que de bien minces résultats au milieu de peuplades barbares auxquelles les notions de morale et de religion sont tout à fait étrangères. L'un des missionnaires qui ont déployé en Afrique le plus d'activité, M. Moffat, a publié un ouvrage où l'on peut suivre les vicissitudes et les misères de cette vie d'abnégation et d'épreuves. M. Cumming, le dur chasseur dont les habitudes sont si étrangères à celles de ces hommes de paix et de religion, nous les représente de son côté comme voués à des fati-

(1) Voyez sur Wahlberg la *Revue* du 1er juillet 1857, et sur Harris la *Revue* du 15 janvier 1843.

gues sans nombre. « Il faut, dit-il, qu'à la foi vive, à l'indulgence chrétienne, ils joignent la vigueur de l'esprit et du corps, et qu'au besoin ils puissent se faire charpentiers, jardiniers, serruriers, maçons. » Le missionnaire déjà nommé, M. Moffat, avait dû abattre lui-même les arbres dont était faite sa cabane; c'est lui qui avait tressé les nattes de jonc destinées à servir de toit. Il cultivait son enclos, il savait manier la pioche et la bêche, et quand un orage détruisait d'aventure sa chétive habitation, il n'avait à compter que sur la force de ses bras pour la reconstruire. Quant aux pauvres sauvages qu'il s'efforçait de catéchiser, quels tristes élèves! Ils venaient volontiers au prêche à la condition qu'il y eût à la fin du sermon distribution de verroteries ou de tabac. Quelques-uns cependant jugeaient préférable de mettre à profit le temps où le missionnaire était occupé hors de sa demeure pour aller lui dérober ses ustensiles de ménage. Quelquefois le prêtre, en voyant un de ses auditeurs plus attentif, croyait avoir conquis enfin une intelligence; mais quelque question d'une naïveté sauvage venait le désespérer tout à coup. Un jour, un Hottentot lui disait après l'avoir bien écouté : « Vos usages doivent être bons, mais je ne vois pas en quoi ils peuvent remplir l'estomac. Il est vrai que je suis vieux, et sans doute mes enfans comprendront mieux que moi. »

Il n'est pas étonnant qu'avec la vigueur morale et physique que développe en eux le genre de vie qu'ils pratiquent, avec le peu de satisfaction qu'ils trouvent dans leur tâche apostolique, beaucoup d'entre les missionnaires se soient adonnés à la passion des voyages. Au-delà du cercle étroit où s'accomplissent leurs pénibles devoirs, dans l'horizon mystérieux et immense qui se déroule à leurs yeux, que trouveront-ils? Les naturels interrogés parlent de fleuves, de lacs, de mers, que jamais n'a mentionnés carte européenne; bientôt une irrésistible curiosité entraîne vers l'inconnu ces hommes ardens et laborieux; on comprend qu'ils servent la science à défaut de l'Évangile, et c'est en effet ce qui arrive. Les découvertes les plus remarquables qu'on ait récemment faites dans l'Afrique australe sont dues à un missionnaire, M. Livingston, qui a frayé la route à d'autres courageux touristes, MM. Galton, Andersson, Oswell.

I.

M. Livingston est gendre de M. Moffat, que nous venons de montrer luttant avec une si infatigable persévérance contre les difficultés de son apostolat. Son beau-père, après avoir accompli une excursion au-delà de l'Orange, s'est fixé dans le pays des Bechuanas, et M. Livingston lui-même a institué une station religieuse plus au nord, sous le 25ᵉ parallèle sud, aux confins du désert de Kalahari, en un lieu appelé Kolobeng. Vers 1848, ayant résolu de vérifier les assertions des naturels sur les fleuves et les lacs de l'intérieur du continent africain, il s'aventura dans le désert à la tête d'une petite caravane; mais l'eau lui manqua, et il fut obligé de revenir sur ses pas. Sur ces entrefaites, MM. Oswell et Mungo-Murray, deux de ces touristes que produit seule l'Angleterre, vinrent exprès de Londres pour s'associer à l'entreprise de M. Livingston. Le 1ᵉʳ juin 1849, les voyageurs partirent de Kolobeng avec

une caravane de bœufs et de chevaux conduits par des nègres. Ne jugeant pas possible de traverser le désert, ils prirent dans l'est par le pays de Bamangwato, contrée sablonneuse et aride dont la chétive population végète dans une affreuse misère. Ce pays toutefois n'est pas absolument, comme le désert, dépourvu de végétation et de verdure; les animaux sauvages qui l'habitent, élans, buffles, éléphans, girafes, y contrastent par leur puissante carrure avec le triste aspect de l'homme. Les rhinocéros seuls y paraissent rares. En quelques endroits, la nature, dans sa prévoyance, a remplacé par un végétal l'eau qui manque. Ce végétal bienfaisant est, au dire de M. Livingston, une petite plante qui ne sort de terre que de quelques pouces, et qui porte à un pied au-dessous du sol une racine assez grosse, de nature spongieuse, et pleine d'un liquide frais et pur.

Après plus d'un mois de marche, la caravane atteignit, à cent et quelques lieues de son point de départ, une belle rivière, dont la largeur variait de trente à cent mètres, et semblait se diriger de l'ouest à l'est vers la mer des Indes. L'eau froide et douce de cette rivière doit provenir de la fonte des neiges: la crue a lieu au moment de la saison chaude; les habitans ignoraient la cause de cette crue périodique, mais ils assuraient que ce n'est pas la pluie, et ils ajoutaient que, dans un pays situé plus loin vers le nord, il y avait un chef qui, chaque année, sacrifiait un homme et le précipitait dans la rivière, qui alors commençait à s'élever. Les voyageurs conjecturèrent que cette cérémonie barbare devait coïncider avec la fonte des neiges dans le pays montagneux où le fleuve prend sa source. Ce fleuve a reçu des indigènes le nom de *Zougha*. Les bords sont couverts d'arbres inconnus dont les fruits sont bons à manger, et de variétés énormes du baobab, ce géant de la végétation africaine que l'on retrouve sous l'un et l'autre tropique.

M. Livingston et ses compagnons voulurent remonter le cours du Zougha: c'est ainsi qu'ils arrivèrent à une nappe d'eau qui, à cette époque de l'année (fin juillet), fermait l'horizon. Une grande rivière semblable au Zougha, le Théogé, s'y jetait à l'extrémité nord-ouest, et faisait communiquer ce vaste bassin avec une série d'autres petits lacs plus septentrionaux. Tous, ainsi que les rivières, nourrissent des hippopotames et des crocodiles. La nappe d'eau au bord de laquelle l'exploration du Zougha avait conduit les voyageurs n'était autre que le lac N'gami.

Dans cette première excursion, les voyageurs ne pénétrèrent pas sur la rive septentrionale du Zougha; mais il se trouva l'année suivante un autre explorateur, M. Oswell, qui, de 1850 à 1851, séjourna sur les bords de la rivière, la parcourut dans toute son étendue, de l'ouest à l'est, jusque vers un lac appelé Kummandow, près duquel elle aboutit après avoir traversé le N'gami, et se perd dans des étangs salés. Au printemps de 1851, M. Livingston rejoignit M. Oswell, et tous deux continuèrent de s'avancer dans la direction du nord. Ils arrivèrent dans un pays plat, boisé et habité par des tribus errantes de nègres. Ils y eurent particulièrement à souffrir de la piqûre du *tsé-tsé*, insecte singulier qui se trouve également au Soudan et sous la zone du tropique méridional. Sa piqûre, inoffensive pour les bêtes sauvages et pour l'homme, est mortelle aux animaux domestiques, hormis la chèvre. Il suffit de trois ou quatre de ces insectes pour tuer un gros bœuf; l'animal blessé

maigrit rapidement et meurt au bout de quelques jours : le cœur, le foie, les poumons, sont dans un état morbide, et le sang est altéré et diminué. Par bonheur les tsé-tsé ne quittent pas les localités où ils se sont confinés, et les indigènes évitent ces endroits redoutables; s'ils sont forcés, en changeant de pâturages, de traverser les cantons que le tsé-tsé fréquente, ils choisissent le clair de lune des nuits les plus froides, parce qu'alors cet insecte ne pique pas. Après avoir vu les bœufs et les mulets qui traînaient leur bagage décimés par cette mouche malfaisante, les deux voyageurs atteignirent enfin le Chobé, rivière affluente du Sescheké ou Zambèze supérieur. Des tribus de nègres grands et forts habitent ses rives. Leur chef Cébituane fit aux Européens un accueil bienveillant, et il se préparait à leur faciliter la continuation de leur voyage, quand il mourut subitement. Les blancs, et ce fait est remarquable au milieu de peuplades sauvages, ne furent pas accusés d'avoir provoqué ce malheur par leur présence, et ils séjournèrent près de deux mois parmi les sujets du chef défunt, qui les traitèrent constamment avec bienveillance.

Toute cette partie de l'Afrique est arrosée par des fleuves qui débordent à la saison des pluies. On y compte également nombre de lacs. Aussi le pays est-il fréquemment couvert par les eaux, qui, en se retirant, laissent derrière elles un sol fertile où se déploie une riche végétation. Les nègres qui peuplent la contrée sont divisés comme partout ailleurs en une foule de tribus dont les principales portent les noms de Barotsi, de Banyeti, de Batoko; la plus puissante de toutes est celle des Makololo. Les Barotsi sont habiles à travailler le bois; les Banyeti sont d'excellens forgerons et savent fort bien extraire le fer de leurs abondans minerais. D'autres tribus sont renommées pour les poteries qu'elles fabriquent. On voit que l'industrie n'est pas absolument étrangère à beaucoup de ces peuplades; toutes d'ailleurs se livrent à la culture de plusieurs sortes de blé. Beaucoup d'objets manufacturés en Europe ont pénétré jusqu'aux bords du Chobé par les côtes de l'est et de l'ouest; la plupart des Makololo possèdent des manteaux de flanelle et des étoffes imprimées. Les voyageurs apprirent que ces objets avaient été échangés contre des esclaves. Cet odieux trafic n'est cependant pas ancien dans le pays; il n'y date, à ce qu'affirme M. Livingston, que de 1850. Le chef Cébituane avait le premier consenti à faire trafic de marchandise humaine, à l'instigation d'un chef de la côte. Ce commerce d'esclaves, qui trouve ses débouchés au Mozambique, menace de prendre une grande extension, et il n'y a, dit M. Livingston, qu'un moyen de l'entraver : c'est d'établir dans le pays un commerce fondé sur des bases plus morales.

Encouragé par l'accueil que lui faisaient les populations hospitalières répandues du N'gami au Chobé, le révérend Livingston entreprit à la fin de 1852 une nouvelle expédition, et, donnant cette fois pleine carrière à son esprit d'aventures, il résolut de ne s'arrêter qu'à Saint-Paul de Loanda, à la côte occidentale. Sur ces entrefaites, la Société de géographie de Paris lui avait décerné sa grande médaille d'or pour la découverte du N'gami. La nouvelle de cette récompense vint le trouver sur les bords du Chobé, où la fièvre le contraignit à faire auprès du chef Sekelétu, fils de Cébituane, un séjour de quelque durée. Ne voulant pas alors même demeurer inactif, il se

mit à prêcher l'Évangile aux peuplades qui l'avaient si bien reçu. A défaut de résultats plus sérieux, le révérend missionnaire recueillit du moins les témoignages d'un respect naïf qui le touchèrent. Délivré bientôt de la fièvre, il partit pour explorer le Sescheké ou Zambèze. La reconnaissance du cours de ce grand fleuve importait beaucoup à la science géographique. Le missionnaire, admirablement secondé par l'aménité de ses hôtes, organisa une flottille de trente-trois canots, montés par cent soixante hommes, et descendit le Chobé jusqu'à son confluent avec le fleuve. Parvenu au Sescheké, il trouva un magnifique cours d'eau, large souvent de plus d'un mille (1) et bordé d'impénétrables forêts. De grandes îles coupaient le fleuve; d'immenses racines pendaient dans l'eau; des masses de verdure parées des teintes les plus variées embellissaient le paysage; partout la végétation de l'Afrique tropicale se déployait dans sa merveilleuse splendeur, et les gigantesques animaux qui peuplaient cette solitude, l'hippopotame et le crocodile, laissaient voir du milieu des roseaux leur tête hideuse et leur masse informe.

Le cours du Zambèze est interrompu par des cataractes et des rapides qui rendent en plus d'un endroit la navigation difficile. Parvenu au seizième parallèle, le voyageur vit les hautes rives boisées, qui jusque-là avaient dessiné le cours de la rivière, s'écarter, prendre la forme onduleuse de collines et courir de l'est à l'ouest en formant une vallée de cent milles environ de largeur, qui est annuellement submergée, à l'exception de petits tertres et d'îlots sur lesquels la tribu des Barotsi a installé ses villages nombreux, mais peu considérables. Les pâturages de la vallée sont d'une étonnante richesse; on y voit des herbes hautes de douze pieds et dont la tige a un pouce de diamètre. Les arbres sont peu nombreux. Sur les hauteurs voisines, on cultive du blé, du maïs, des cannes à sucre, des patates, des ignames, du manioc et nombre d'autres plantes alimentaires. Aussi la vie est-elle facile dans toute cette partie de l'Afrique, et les indigènes y jouissent d'un bien-être qui a contribué au développement de leurs instincts bienveillans et de leur intelligence. Ces vallées, alternativement submergées par les eaux des fleuves et dévorées par les ardeurs du soleil, n'ont cependant pas échappé au terrible fléau de l'Afrique : elles sont insalubres et fiévreuses.

Après avoir remonté le Sescheké à travers tout le pays des Barotsi, Livingston retourna au campement de Sekelétu, qu'il prit pour point de départ d'un grand voyage médité depuis deux ans; c'est vers Saint-Paul de Loanda qu'il se dirigea en quittant Sekelétu. Parti en novembre 1853, il arriva en avril 1854 dans le pays à demi fabuleux de Cassange, sur lequel on ne possédait que les plus vagues renseignemens. Un fait qui mérite d'être noté, c'est qu'il trouvait les noirs plus défians et moins hospitaliers à mesure qu'il se rapprochait des établissement portugais. Toutefois le voyageur poursuivit son itinéraire avec un courage supérieur à tous les obstacles, et au mois de juin 1854 le bulletin officiel d'Angola apprit au monde savant que le docteur avait atteint le but de ses persévérantes fatigues : il venait d'entrer sain et sauf, suivi de quatre domestiques, dans Saint-Paul de Loanda.

(1) Le mille anglais est de 1,610 mètres.

De l'Angola, l'infatigable missionnaire est retourné sur le Haut-Seschéké, qu'il a suivi et reconnu dans la plus grande partie de son cours, et il s'est arrêté seulement à la station portugaise de Tête, dans laquelle il est entré le 2 mars 1856.

Tandis que M. Livingston, avec des compagnons d'abord et seul ensuite, découvrait le N'gami, relevait le cours du Zambèze et traversait l'Afrique australe, un autre Anglais, M. Francis Galton, visitait la plage nue et sablonneuse qui, de la baie de Walwich au cap Frio, porte le nom de terre de Cimbéba ou Cimbébasie. Parti en 1850 du cap de Bonne-Espérance, il remonta avec un petit bâtiment, le long de la côte occidentale, jusqu'à la baie de Walwich. Là, muni de deux chariots, de bœufs et de mulets et suivi de quelques noirs, il s'aventura dans l'intérieur des terres, et après avoir traversé un canton entièrement désert, il parvint chez les Damaras, peuplade qui, dans le langage de cette partie de l'Afrique, porte le nom de *Ovaherero* ou *hommes joyeux*. Plus loin, dans l'intérieur, habitent les *Ovampantieru*, c'est-à-dire les *trompeurs*. *Damup* est le nom que les riverains de l'Orange donnent à l'ensemble de ces populations, et que les marchands hollandais ont transformé en celui de *Damaras*.

En 1852, un nouveau voyageur se lançait dans la carrière des explorations africaines; c'était un jeune naturaliste suédois, qui se rattachait par sa mère à une famille anglaise, — M. Charles Andersson. Aguerri dès son enfance à la chasse dans les forêts et les montagnes de la Suède, M. Andersson vint à Londres chargé de toute une collection des dépouilles de ses victimes, et là il fit la rencontre de M. Galton, qui, de retour de sa première expédition, en méditait une seconde. Les récits de l'explorateur du pays des Damaras enflammèrent l'imagination de M. Andersson. Pénétrant plus avant qu'aucun chasseur ou naturaliste ne l'avait fait avant lui, M. Andersson accomplit, du Cap aux possessions portugaises de la côte occidentale, un trajet presqu'aussi considérable que celui de M. Livingston. L'ouvrage qu'il a publié en Angleterre à son retour est particulièrement profitable à l'histoire naturelle; on y trouve aussi des détails géographiques qui complètent et confirment les renseignemens dus au missionnaire qui a précédé le voyageur suédois.

Après une première excursion accomplie, en compagnie de M. Galton, aux environs de la baie de Walwich, M. Andersson résolut de pénétrer au N'gami en s'avançant de l'ouest à l'est, et au mois d'avril 1853 il se dirigea résolûment, accompagné de quelques serviteurs indigènes, à travers des régions que nul Européen n'avait foulées avant lui. Le sol était sablonneux et difficile. De loin en loin seulement quelques stations étaient marquées par des puits. Le voyageur se trouvait dans cette région sauvage et désolée qui, à l'ouest et au sud, enveloppe le N'gami, et que l'on appelle le désert de Kalahari. Entre les stations, le manque d'eau faisait cruellement souffrir la petite caravane, et la piqûre du tsé-tsé causait de grands ravages parmi les bêtes de somme. Les bêtes sauvages abondaient dans le voisinage des puits. C'est dans ce désert et en général au nord de l'Orange que se réfugient tous les grands quadrupèdes qui reculent chaque jour devant les empiètemens de l'homme. M. Andersson nous dépeint avec une verve passionnée la beauté et la puissance de ces nobles hôtes de l'Afrique. Tous les explorateurs de ce

continent ont remarqué qu'il existe une sorte d'harmonie grandiose entre les animaux africains et le milieu dans lequel la nature les a placés. L'éléphant est bien, avec sa robe brunâtre, l'habitant qui convient aux épaisses forêts où il a si longtemps erré en paix, et où, seul encore, il trace des sentiers. De loin, la girafe se confond avec les mimosas dont elle broute le feuillage, et cet animal, gauche et disgracieux dans les enceintes étroites où nous le tenons captif, a dans les grandes plaines où il erre en liberté une allure qui n'est dépourvue ni de majesté ni de grandeur. Mais rien n'égale la grâce des antilopes dont des variétés très nombreuses habitent cette région. Chasseurs et voyageurs, tous sont unanimes à vanter ces jolis animaux auxquels la nature semble avoir voulu payer en élégance et en beauté ce qu'elle leur refusait en force. Les antilopes, qui errent par milliers dans ces déserts et dans ces plaines, servent de pâture aux léopards, aux hyènes, aux chiens sauvages et à tous les grands carnassiers.

Des animaux qui peuplent l'Afrique, ce ne sont ni les plus grands ni les plus forts qui sont les plus redoutables; ils fuient devant l'homme et ne deviennent guère dangereux que si on les attaque. Le fléau de toutes les heures, de tous les instans, ce sont ces myriades de moustiques que leur nombre rend inévitables, et qui s'attachent aux mains, au visage, à toutes les parties du corps. Les naturels s'en préservent par la couche de graisse dont ils recouvrent leur cuir épais; mais c'est là un remède qui ne saurait convenir à des Européens, et il faut subir ce supplice jusqu'à ce que la peau s'y soit à peu près habituée.

Après la saison des pluies, le désert de Kalahari se couvre de quelque végétation, et il n'est jamais entièrement inhabité. Diverses tribus de la famille des Hottentots, les Namaquas, les Damaras, les Bushmen, le parcourent, et les Bechuanas, qui semblent participer à la fois des Cafres et des Hottentots, confinent au sud de ce désert par le grand pays de Bamangwato. Les Bushmen étaient les compagnons et les guides du naturaliste suédois. Ces hommes appartiennent à la plus misérable tribu de la triste famille des Hottentots. Entre les Hottentots et les Cafres, il y a la différence du nègre primitif avec celui qui a été en quelque sorte vivifié par le mélange du sang étranger. Les derniers sont plus vigoureux, plus actifs, plus intelligens, plus belliqueux; ils forment par les belles proportions de leur corps et la beauté relative de leur visage une famille noire exceptionnelle au milieu des nègres qui les environnent, et plusieurs pratiques qui leur sont habituelles, entre autres la circoncision, semblent, aussi bien que leur aspect physique, dénoter une origine en partie étrangère. Quant aux Hottentots, chacun sait qu'ils présentent le type nègre dans toute sa laideur : c'est une race indolente et inoffensive qui, pressée entre les Cafres et les Européens, diminue chaque jour, et qui finira par disparaître; ils sont doux, bienveillans, paisibles, mais rien ne surpasse leur paresse, leur malpropreté et leur dégradation profonde.

Les Bushmen ou Boschjemans appartiennent à un degré encore inférieur de l'échelle humaine. Leur nom signifie *hommes des buissons*. Ceux d'entre eux qui n'ont pas encore fui la rive gauche de l'Orange, poussés par les Européens, exterminés par les Cafres, vivent dans la condition la plus abjecte.

Si, comme il leur arrive fréquemment, la chasse n'a pas été productive, ils passent plusieurs jours sans manger, et supportent sans se plaindre la faim, la soif, la chaleur et le froid. La contrée dans laquelle ils sont plus particulièrement confinés, entre la chaîne de montagnes qui dessine au sud le bassin de l'Orange et ce fleuve, est aride et rocailleuse; elle n'est arrosée ni par les pluies d'hiver qui fertilisent la colonie du Cap, ni par les averses d'orage qui, chez les Cafres, suppléent à ces pluies périodiques. Les cours d'eau y sont rares, et le gibier s'y trouve en bien moindre abondance que dans aucune des contrées environnantes. Des œufs d'autruches, quelques plantes coriaces, un petit nombre de racines bulbeuses, des lézards, des serpens, des sauterelles et même des fourmis, telles sont les tristes ressources de leur existence. La hutte grossière des autres Hottentots est un luxe pour eux, car ils vivent dans les buissons et logent dans des sortes de nids formés de branches recourbées et couvertes d'une peau de mouton.

Maltraités, chassés comme des bêtes fauves par les colons, les Bushmen se vengent en enlevant leurs troupeaux. C'est pour eux une grande fête, lorsqu'un mouton est tombé entre leurs mains. Quatre ou cinq Bushmen se réunissent autour de cette proie, la dépècent, se la partagent et l'engloutissent sans quitter la place. Repus, ils s'endorment et demeurent couchés jusqu'à ce que la faim les fasse sortir de leur engourdissement; l'un d'eux se met alors en quête, et s'il a découvert quelque part un berger isolé, il appelle ses compagnons, qui s'avancent en rampant vers ce malheureux, lui cassent la tête d'un coup de pierre et dévastent comme des loups son troupeau. Aussi les fermiers organisent-ils des chasses aux Bushmen aussi bien que des chasses au lion et à la panthère.

Parmi les peuplades voisines du Kalahari, nous avons nommé les Bechuanas. Ces nègres sont de grands et de beaux hommes, dont la physionomie rappelle celle des Cafres. Ils forment une société mieux organisée que celle des Bushmen, mais dans laquelle, comme d'ailleurs chez les sauvages de toutes les parties de la terre, les fatigues et les durs travaux sont réservés aux femmes, tandis que les hommes, hors la chasse, passent leur vie dans l'oisiveté. C'est des Bechuanas que M. Moffat, le missionnaire anglais, raconte le trait suivant. Voyant un jour des femmes travailler à la réparation de l'un des toits coniques, hauts de dix-huit pieds, qui recouvrent leurs cases et se donner un mal extrême dans l'exécution de ce travail, pour lequel elles manquaient d'échelles et de bons outils, M. Moffat fit observer aux hommes, qui regardaient en fumant, sans se déranger, ces ouvrières courageuses, qu'ils seraient bien plus aptes à exécuter ce travail. Les hommes ne daignèrent pas répondre, les femmes qui avaient entendu le missionnaire se prirent à rire aux éclats; les autres, accourant, partagèrent cette hilarité, et il n'y en eut pas une qui approuvât le langage de l'Européen.

Après avoir traversé le désert de Kalahari, le voyageur suédois se dirigea vers le lac N'gami par une région couverte de broussailles épineuses. Il passa quelques journées à lutter contre les obstacles de ce pays difficile, et arriva enfin au N'gami. La partie ouest du lac, la première qui s'offrit à ses yeux, ne répondit pas à son attente. « Le N'gami, dit-il, est incontestablement une belle nappe d'eau, mais on en a exagéré les dimensions... Ses bords à l'est

et au nord sont bas et sablonneux, et par un temps brumeux on ne saurait les distinguer. » La plus grande largeur de la nappe d'eau paraît être d'une quinzaine de lieues et la hauteur de quatre ou cinq seulement. M. Andersson en a fait le tour. Le Teoghé ou Tioghé, dont M. Livingston avait eu connaissance, se jette dans le lac à son extrémité nord-ouest. Cette rivière est étroite, mais profonde, et roule dans la saison des pluies une masse d'eau considérable. On ne sait pas encore où elle prend sa source. Le voyageur tenta de la remonter; mais, après dix jours d'efforts pénibles, il n'était pas parvenu au-delà d'un degré dans la direction nord-ouest du lac. Comme le Tioghé va en s'élargissant dans sa partie supérieure, on peut croire qu'il met en communication, ainsi que le Zougha, un chapelet de lacs du sud au nord. Quelques Bushmen ont pénétré jusque dans la région que ce fleuve arrose; mais les tribus qui habitent réellement les bords du Tioghé sont celles des Bayéyés, des Matsanyanas et des Bavicko. La capitale de ces derniers, qui paraît ne pas manquer d'importance, s'appelle Libébé. Elle est le centre du commerce qui se fait entre les tribus de cette partie de l'Afrique. Elle reçoit, si l'on en croit le rapport des indigènes, quelques Portugais de la côte occidentale qui y sont attirés par les profits du commerce de l'ivoire, des bestiaux et des esclaves. Les Bavicko semblent être une population agricole et industrieuse, présentant de grands rapports avec certaines populations de la côte de Mozambique. Sans doute des liens de parenté rattachent entre elles les populations principales de l'Afrique, malgré la diversité de leurs noms, de leurs dialectes et même de leurs habitudes. Il appartiendra aux ethnographes, quand la géographie aura complété ses travaux et ses découvertes, de grouper par familles ces peuples en apparence innombrables, et d'étudier la filiation, aujourd'hui si obscure, des races africaines.

Du N'gami à la grande ville de Libébé, il existe par terre une route plus facile et plus directe que le cours du Tioghé; mais elle est peu fréquentée à cause du tsé-tsé, qui anéantit en peu de jours de nombreuses caravanes. Quant au séjour de Libébé, une fièvre épidémique mortelle, même pour un grand nombre d'Africains des régions plus méridionales, l'interdit aux hommes venus d'Europe pendant une saison heureusement assez courte. M. Andersson ne visita pas en personne la capitale des Bavicko, mais il recueillit tous les renseignemens qu'il put se procurer des indigènes, et apprit que la région dans laquelle cette ville est située est arrosée par un grand nombre d'affluens du Tioghé, desquels les uns sont permanens et les autres temporaires, c'est-à-dire résultant des pluies et tarissant avec la saison sèche. Les indigènes disent qu'un fleuve considérable, le Cuanené peut-être, ou même le Kouanza, navigable jusque vers ses sources, coule dans le pays des Bavicko, portant à l'Atlantique un volume d'eau considérable. Si ce fait, qui a besoin d'être constaté, se confirmait, on verrait s'ouvrir une voie nouvelle et peut-être une communication facile pour pénétrer de la côte occidentale dans l'intérieur de l'Afrique.

Parmi les tribus voisines du N'gami, nous avons déjà cité les Bayéyés, qui, selon les savantes conjectures d'un géographe anglais, M. Cooley, ont dû émigrer de la côte occidentale vers les régions du lac à une époque déjà lointaine. Toutefois les Bayéyés ont plus de ressemblance avec les indigènes

du Congo qu'avec ceux du Mozambique. Leur physionomie est très laide, et leur peau couleur de suie. Assujettis par les Bechuanas, qui se sont répandus en conquérans jusque dans cette contrée éloignée de celle que le noyau de leur tribu habite, ils ont adopté le costume et les armes de leurs vainqueurs. Ce costume consiste simplement en une peau attachée autour des reins, qui retombe sur les épaules, formant de chaque côté une sorte de nœud. Les femmes ne portent qu'une simple peau assez semblable à une courte chemise. Les armes sont la zagaie barbelée et le bouclier en peau de bœuf.

Tout le pays des Bayéyés est coupé de rivières et de larges marais qu'ombrage une riche végétation. Les arbres, baobabs, palmiers, sycomores, y atteignent des proportions gigantesques. Le sol est partout fertile et donne, avec peu de culture, d'abondans produits. C'est après les premières grandes pluies que les Bayéyés sèment; ils connaissent deux espèces de grains : l'une qui ressemble au doura égyptien, et un petit millet qui donne une bonne farine. Un des arbres particuliers à cette latitude africaine, le *moschoma*, qui croît de préférence au bord des rivières, donne un fruit qui, pilé et délayé dans l'eau, offre une saveur douce et agréable approchant de celle du miel. Le feuillage du moschoma est épais et de couleur vert foncé, et le bois sert chez les Bayéyés à la confection des canots et de divers ustensiles d'agriculture. — Au-delà du pays des Bayéyés s'étendent de vastes plaines peu fertiles, où de loin en loin croissent quelques arbres. Cette solitude est presque entièrement abandonnée aux bêtes fauves; mais si on continue à remonter vers le nord, les lacs et les cours d'eau reparaissent, et le sol reprend sa fertilité.

Après de longues excursions dans toute cette région et un séjour de plusieurs mois sur les bords du N'gami, M. Andersson reprit le chemin de Cape-Town par le pays des Namaquas et la vallée du Fish-River, affluent de l'Orange; de là il a rapporté en Europe le fruit de ses travaux. Son exemple et celui du chasseur Wahlberg, bien que ce dernier ait péri victime de ses dangereux exploits, ont fait naître une noble émulation parmi ses compatriotes, et d'autres Suédois sont décidés à entrer à leur tour dans la voie des explorations africaines.

Si, après avoir suivi dans leurs recherches MM. Livingston et Andersson, nous essayons de préciser le résultat de leurs travaux, nous trouvons, en dehors des détails géographiques, de la nomenclature des tribus indigènes et des renseignemens d'histoire naturelle, deux faits neufs et d'une haute importance : le premier, c'est que, parmi les populations austro-africaines, il s'en trouve plusieurs, telles que les riverains du Chobé et du Haut-Zambèze, qui sont affables pour les Européens et aussi beaucoup plus intelligentes qu'on ne l'eût pensé. Il est à remarquer que les naturels de ce continent sont en général de mœurs bienveillantes et hospitalières partout où les mauvais traitemens n'ont pas excité leur haine ou leur défiance. Si certaines tribus du Mozambique et du Congo se montrent aujourd'hui si insociables, peut-être ne faut-il s'en prendre qu'aux marchands portugais qui entretenaient la discorde chez elles pour favoriser la traite.

Le second fait intéresse moins l'ethnographie que la géographie proprement dite. Naguère, lorsque l'on ne connaissait de l'Afrique du sud que le

littoral, on imaginait qu'elle devait former du Congo au fleuve Orange et à la côte de Mozambique un plateau, une espèce de Sahara inculte auquel on parvenait par les rampes de la triple chaîne des Lupata, des montagnes du Congo et du Cap. Loin de là, on voit que ces montagnes dessinent un vaste bassin, que des lacs et des cours d'eau inondent et fertilisent, et qui fut peut-être autrefois tout entier sous les eaux. Cette supposition est en partie confirmée par la certitude récemment acquise qu'une véritable mer, aussi large au moins que la Caspienne, s'étend de l'équateur jusque vers le douzième parallèle sud.

Depuis un temps très reculé, on savait vaguement que sur une partie du vaste espace qui compose l'Afrique australe devait se trouver une large nappe d'eau. Les cartographes y ont longtemps promené à leur fantaisie, en lignes indécises, un lac tantôt incliné vers l'ouest, et tantôt vers le nord, auquel ils donnaient les noms de Maravi et quelquefois de Nyassi. Il y a onze ans, M. Cooley publia dans le *Journal de la Société géographique de Londres* tous les documens qu'on possédait alors au sujet de ce lac, sans cependant réussir à en préciser l'étendue et l'emplacement. Quelques renseignemens vagues dus en 1852 à une troupe d'Arabes ne changèrent point l'état de la question. Ces hommes étaient partis de Zanzibar et avaient traversé l'Afrique dans toute sa largeur jusqu'au Benguela. Ils racontaient qu'à une assez grande distance de la côte ils avaient atteint un grand lac, qu'ils avaient franchi au moyen d'un radeau, et sur lequel ils étaient restés un jour et une nuit. De telles notions ne pouvaient qu'éveiller la curiosité sans la satisfaire. Enfin un missionnaire anglais, M. Ehrardt, collègue de MM. Krapf et Rebmann, explorateurs de la région équatoriale, résolut d'éclaircir ce fait important. Il se transporta de Monbas sur un point plus méridional de la côte. Là, ne pouvant tenter de pénétrer en personne dans une région lointaine et d'un accès difficile, il interrogea un grand nombre des naturels et des Maures qui font le commerce entre la côte et l'intérieur. Des récits divers qu'il obtint, discutés et éclairés l'un par l'autre, il tira les notions suivantes, qui sont assez précises pour présenter des caractères suffisans de certitude.

Les trafiquans qui vont de la côte à l'intérieur suivent communément trois routes, qui toutes trois mènent à une mer appelée par ses riverains, selon les divers points, *Niandsha*, *Ukéréré*, *Nyassa*, *Bahari* et *Uniamesi*. Ce dernier nom paraît être le plus général et le plus répandu. Les trois points de la côte d'où partent les caravanes pour aller acheter dans les régions intérieures de l'ivoire et des esclaves sont : 1° Tanga et Pangani, en face la pointe septentrionale de l'île de Zanzibar; 2° Baga-Moyo, situé à une trentaine de lieues plus au sud; 3° la ville de Quiloa, au midi de la côte de Zanguebar. Des caravanes de cinq cents à huit cents hommes, Maures ou Souahelis, quittent la côte, portant des perles de verre, du fil d'archal et des cotonnades américaines, qui servent à leurs échanges. Celles qui partent de Tanga atteignent de hautes montagnes. Plus loin, le pays devient aride, le sol pierreux est mêlé de soufre et sillonné de sources chaudes; c'est après huit jours de marche au-delà de ce pays désolé qu'on atteint la grande mer, laquelle s'étend au loin sans que nulle part on voie ni ses rivages, ni aucune île. Les vagues montent très haut, les eaux sont douces et poissonneuses.

Le second itinéraire, celui qui part de Baga-Moyo, aboutit, après un trajet égal en longueur au premier, à une grande ville très peuplée et très commerçante, disent les Maures, située sur les bords de la mer intérieure, et que les indigènes et les Arabes appellent Ujiji. C'est, il paraît, le principal entrepôt du commerce des noirs établis entre la mer Uniamesi et l'Océan-Indien. En ce lieu, la mer intérieure a des rives plates, et il faut trente jours pour la traverser à la rame. La voie est peu employée à cause des redoutables tempêtes de cette mer.

Le dernier itinéraire, celui qui a Quiloa pour point de départ, exige trente jours; c'est vingt ou vingt-cinq de moins que les deux autres : par conséquent le lac est en ce point plus rapproché de la côte. En suivant cette direction, on voit s'abaisser successivement les hauteurs qui bordaient l'Océan-Indien, on arrive à un grand fleuve, le Rupuma, que l'on passe sur un pont de roseaux, où les naturels ont établi un péage de perles de verre, puis on arrive à la mer intérieure.

Tels sont les renseignemens que le missionnaire Ehrardt a recueillis. On ne peut désormais contester l'existence et l'importance de la mer Uniamesi; mais il reste encore à y lancer une barque européenne pour la parcourir et la reconnaître d'une rive à l'autre. Une telle entreprise ne peut plus tarder beaucoup désormais, car l'Afrique n'est pas aussi inaccessible qu'on a eu lieu jusqu'ici de le craindre. Une grande expédition accomplie sur le Niger et le Tchadda montre qu'au prix de quelques précautions et d'une sage discipline, les missions européennes peuvent vaincre les obstacles d'un climat meurtrier aussi bien que les autres difficultés de ces régions sauvages et jusqu'à nous inconnues.

II.

En 1851, l'amirauté anglaise apprit du docteur Barth, alors engagé au fond du Soudan, que le pays d'Adamawa, l'un des moins connus de cette région, était arrosé par un large cours d'eau qui, à en juger par sa direction, pouvait bien être le Tchadda, affluent du Niger. On résolut aussitôt de tenter une expédition fluviale pour vérifier cette hypothèse.

Personne n'ignore que la connaissance de l'embouchure du Niger est une des plus récentes conquêtes de la géographie. Une portion du cours supérieur de ce fleuve, mentionné jadis par Ptolémée, avait été visitée à plusieurs reprises par des Européens. Mungo-Park, Laing, Caillié, Clapperton, l'avaient touché et suivi en plusieurs points, mais ils n'avaient pu préciser la direction définitive que suit cette énorme masse d'eau, et cette incertitude avait donné naissance à de bizarres conjectures qu'il est inutile de rappeler. C'est à la fin de 1830 seulement (et cette découverte est due aux frères Lander) qu'on reconnut que le Niger se jette dans l'Atlantique, à la côte de Guinée, entre les golfes de Biafra et de Bénin. Une fois ce point établi, on multiplia inutilement les tentatives pour entrer en relations avec les peuplades riveraines. En 1832, MM. Laird, Oldfield et Allen pénétrèrent avec deux petits vapeurs à l'entrée du Tchadda; mais leurs équipages, décimés par la fièvre, ne purent les conduire plus loin que la ville de Dagbo. En 1834, Richard

Lander fut assassiné dans le delta par les naturels. M. Beecroft, consul d'Angleterre à Fernando-Pô, renouvela trois fois, de 1836 à 1845, la tentative d'Oldfield, sans pouvoir dépasser le point atteint par son prédécesseur. Enfin une grande expédition, confiée en 1840 au capitaine Trotter, eut la plus désastreuse issue, et le Niger semblait devoir être abandonné, quand la conjecture ouverte par le docteur Barth réveilla la curiosité et l'ardeur des Anglais.

C'est qu'en effet, si la conjecture de ce voyageur se trouvait justifiée par l'événement, des résultats de la plus haute importance pouvaient en sortir : jusque-là, on n'avait pénétré dans la partie centrale du Soudan que par la route longue et périlleuse de Tripoli et du désert; désormais le Niger et le Tchadda ouvriraient une large voie fluviale menant au cœur de ces régions lointaines, et permettant d'entretenir des relations constantes avec les peuples riverains. Cependant de grandes craintes se mêlaient à ces espérances, car les désastres des précédentes expéditions étaient présens à toutes les mémoires, et beaucoup prétendaient que ce chemin des fleuves, si simple en apparence et si direct, serait toujours trop meurtrier pour être praticable. L'expédition anglaise décidée en 1851 devait donc être en quelque sorte une grande et suprême expérience. Cette expérience a eu lieu, et nous voyons avec la joie la plus vive que les espérances des amis de la science se sont pleinement réalisées. L'Afrique est vaincue. Cette terre qui, semblable au vieux sphinx, dévorait ceux qui cherchaient à résoudre ses énigmes, s'est laissé envahir sans prendre cette fois une seule victime.

Le plus grand soin présida aux préparatifs de l'expédition. M. Laird, ancien compagnon d'Oldfield, pourvut en personne à l'armement de la *Pleiad*, petit vapeur à hélice, de la force de soixante chevaux, jaugeant deux cent soixante tonnes, long de cent pieds (anglais), et n'ayant qu'un tirant d'eau de six et de sept pieds tout chargé. Le consul de Fernando-Pô, M. Beecroft, reçut la direction scientifique de l'expédition; mais ce zélé explorateur de l'Afrique mourut au moment où la *Pleiad* paraissait en vue de la côte de Guinée, et M. Baikie fut désigné par sa capacité et son expérience pour le remplacer. Ce savant, dont la relation nous servira de guide, avait pour mission d'explorer le fleuve et la rivière, en pénétrant dans l'est le plus avant possible au-delà de Dagbo, point atteint par l'expédition de 1832, de s'efforcer de retrouver la trace de Barth et de Vogel, et de se mettre en communication, s'il était possible, avec ces courageux voyageurs. Ses instructions lui prescrivaient de n'employer que le nombre d'hommes blancs strictement nécessaire, de mettre à profit la saison pluvieuse, pendant laquelle les cours d'eau sont gonflés, enfin de recourir à la quinine comme préservatif contre les influences du climat. Son état-major scientifique se composait de MM. Hutchinson, naturaliste et chirurgien; May, officier de marine qui avait offert sa coopération; Crowther, missionnaire qui avait fait partie de l'expédition de 1841; d'un jeune naturaliste adjoint et d'un interprète. L'équipage, comprenant en tout douze Européens et cinquante-trois hommes de couleur, était sous les ordres du commandant Taylor.

C'est au commencement de juillet 1854 que la *Pleiad*, remorquant deux canots en fer, pénétra par le Rio-Nun dans le vaste delta du Niger. Il n'y a pas de navigation plus difficile que celle de ce labyrinthe de bras entrecroi-

sés, modifiés sans cesse par des terres d'alluvion. Allen avait dressé, à l'époque de l'expédition d'Oldfield, une carte du Rio-Nun qui en plusieurs points a cessé d'être exacte. Par exemple, dans un lieu nommé Indiama, où Allen signalait un bas-fond, M. Beecroft remarquait, il y a quinze ans, un banc qui dominait de quelques pieds le niveau du fleuve, et M. Baikie, à son tour, trouvait le banc changé en une grande île couverte d'herbe. Tels sont les accidens produits par l'action puissante des eaux sur les terres qu'elles baignent ou qu'elles charrient. La nature africaine offre dans le delta du Niger un aspect triste et sombre malgré l'extrême richesse de la végétation. Une forêt inextricable déploie sa bordure monotone le long de chaque rive; les racines baignent dans l'eau, les cimes s'élancent à une hauteur gigantesque. On navigue péniblement entre ces rives boisées, au milieu d'une atmosphère où l'air mal renouvelé est vicié souvent par les détritus végétaux que le fleuve arrache constamment aux forêts séculaires. Parfois cependant une éclaircie laisse entrevoir quelques groupes de huttes au milieu de terrains récemment défrichés : des villages se sont fondés de loin en loin dans le delta, les nègres portent des vêtemens de manufacture européenne, et en général le pays semble avoir tiré un peu de profit, pour son bien-être, des relations qu'il entretient avec la côte. Malheureusement à l'intérieur les sortes d'états que ces pays composent sont, comme au temps de Lander, livrés à des déchiremens sans fin, à des guerres, à des invasions, à des révolutions et à des intrigues dont le récit nous reporte en plein moyen âge.

Oru, Igbo, Igara, tels sont les noms des trois royaumes noirs que l'expédition de M. Baikie rencontra successivement sur sa route, au début de sa laborieuse campagne. Tous ces royaumes se ressemblent; celui d'Igara donnera une idée des autres. Le souverain, entouré d'une aristocratie de chefs puissans, les *Abokos,* ne gouverne guère que de nom. Le pouvoir appartient aux *Abokos.* La ville d'Idda, résidence du souverain d'Igara, était autrefois, assure-t-on, une cité considérable, mais elle est aujourd'hui sur le déclin de sa prospérité. Rien ne naît et ne meurt plus vite que ces villes africaines: parfois l'histoire de leur naissance semble rappeler les temps héroïques et présenter comme une vague analogie avec l'origine des villes de la Grèce primitive. Une des villes voisines du Niger, Agbédamma, fut fondée par une émigration des gens de Idda à la suite de querelles intestines; Izugbé, dans l'Igbo, fut fondé par un homme d'Abo, qui, il y a vingt ans, ayant tué une de ses femmes, dut s'exiler de cette ville. Ne se croirait-on pas transporté au temps d'Inachus? Mais Agbédamma et Izugbé ne sont pas Argos ou Thèbes: une invasion passagère, un débordement du fleuve, un incendie, suffisent pour faire disparaître ces villes de terre et de chaume; les habitans relèvent plus loin leurs toits sauvages, et le voyageur s'étonne de ne plus rien trouver là où ses prédécesseurs avaient signalé un marché florissant.

Le royaume d'Igara s'appelait primitivement Akpoto. Son nom actuel lui vient d'un conquérant, Yoruban, et n'a été imposé qu'à une partie du pays. Sous sa dénomination première d'Akpoto, il s'étend encore à une distance considérable du côté du Binue (1) inférieur. Ses chefs sont musulmans, et si

(1) Nous donnerons désormais ce nom au Tchadda. *Binue* signifie *eau noire.*

population est mélangée de musulmans et d'idolâtres. Le souverain est désigné souvent à Idda par le titre d'*onù*, qui correspond à celui de roi. Dans les contrées environnantes, on l'appelle plus généralement *atta*, ce qui signifie père. Autrefois il était l'un des plus puissans chefs de cette région, mais nous avons vu qu'aujourd'hui son autorité est très contestée à Idda même.

M. Baikie insista pour avoir une entrevue avec le roi d'Igara. Il se rendit donc à Idda. Conduits de dignitaire en dignitaire jusqu'à un groupe de huttes qui sert de palais au prince nègre, les Anglais eurent à subir une heure et demie d'attente avant d'être admis devant l'*atta* (c'est le nom du souverain d'Igara). On connaît toutes les puérilités de l'étiquette orientale; nous croyons donc inutile de reproduire, d'après M. Baikie, les détails de cette entrevue, qui n'ont rien de caractéristique, si ce n'est la sollicitude des courtisans veillant sur le chef nègre et sans cesse préoccupés de cacher leur souverain aux regards profanes des étrangers. Notons aussi le mode de communication employé entre le roi nègre et ses visiteurs. M. Baikie s'exprimait en anglais. Un premier interprète traduisait les paroles anglaises en mots tirés d'un dialecte très répandu parmi les riverains du Niger, le dialecte hausa; un second interprète, prosterné devant le roi, lui répétait les mêmes paroles en dialecte igara. Le souverain ne répondit aux complimens de M. Baikie que par un signe d'approbation, et les visiteurs furent congédiés.

D'Idda, l'expédition se dirigea vers Igbégbe, au confluent du Kwora et du Binue. On sait que son but était de remonter cet affluent, qui n'est autre que le Tchadda, et qui pourrait devenir une des routes du Soudan. Les Anglais allaient donc quitter le Niger pour le Binue. A partir d'Idda, le grand fleuve s'était montré dans toute sa magnificence. L'horizon s'était élargi. Deux chaînes de montagnes parallèles marquaient les limites de l'immense vallée qu'arrose le Niger. Les hommes de l'expédition, mis, depuis leur entrée dans le fleuve, à la ration d'un demi-verre de quinine par jour, étaient dans un excellent état de santé. Les naturels se montraient affables; il n'y avait qu'un seul ennemi qui exerçât la patience des voyageurs, c'étaient les moustiques, la mouche de sable, échappant à toutes les poursuites et traversant les gazes les plus fines, et la mouche ordinaire, dont les innombrables essaims pénétraient dans les oreilles, les narines, la bouche, et s'attachaient à tous les alimens.

M. Baikie s'adjoignit à Igbégbe quelques naturels, dans l'intention de les employer comme interprètes et comme messagers. Parmi ces hommes se trouvait un certain Zuri, un peu fourbe, un peu menteur, mais fort intelligent, et connaissant à merveille les pays circonvoisins, qu'il avait maintes fois parcourus. Pour se ménager partout de bonnes relations, il avait, suivant une coutume fort bizarre et cependant fréquente dans ces régions, épousé diverses femmes dans un grand nombre de localités. Il avait des enfans de plusieurs d'entre elles, et ne voyait que passagèrement les familles qu'il s'était ainsi créées pour les besoins de son trafic et la commodité de ses voyages.

D'Igbégbe, les voyageurs eussent bien désiré faire parvenir de leurs nouvelles aux établissemens anglais; mais on leur dit que cela n'était pas possible à cause des dissensions intestines et d'une grande invasion de Fellatahs qui ravageaient alors le pays.

Les Fellatahs, Foulatahs, Peulhs ou Púlo (cette dernière dénomination est celle qu'adopte M. Baikie) forment une race conquérante qui, à une époque encore récente, a asservi presque tout le Soudan occidental, et dont les bandes armées portent le ravage et la terreur dans les pays qui ne subissent pas encore leur joug. Par leur teint à peine bronzé, leurs traits réguliers, la largeur de leur angle facial, leur intelligence manifeste, ils accusent le mélange du sang caucasique. Ils ont les traits allongés, le front élevé, le nez aquilin, les yeux très expressifs, bleus quelquefois, fait rare et qui ne se retrouve guère en Afrique que chez les Kabyles. L'épaisseur des lèvres est le seul trait qui rappelle leur parenté avec les noirs. Ils sont de grande taille, maigres et peu musculeux. Bien qu'ils aient adopté l'islamisme, leurs femmes ne se couvrent pas le visage. Ils ont des lettrés appelés *mallams*, qui se reconnaissent à leurs turbans blancs et à un morceau d'étoffe qui leur couvre la bouche. Ils étaient alors la terreur de l'Igbira, pays situé dans l'angle que forment à leur confluent les deux cours d'eau, et venaient de saccager la ville importante de Panda, que Lander a décrite sous le nom de Fundah.

La navigation dans le Binue, objet principal de l'expédition, conduisit d'abord les Anglais à la bourgade d'Hatscho. La rivière se déployait devant eux dans un lit magnifique, entre des collines verdoyantes. A Hatscho, de fâcheux dissentimens éclatèrent entre le chef scientifique de l'expédition et son commandant maritime. Ce dernier officier, M. Taylor, semble avoir eu le tort de pousser la prudence jusqu'à la timidité. Tandis que M. Baikie regardait comme possible et nécessaire d'aller en avant, M. Taylor déclarait qu'on ne pouvait se risquer plus loin sur une rivière qui se transformait, disait-il, en un lac infranchissable. Le différend, porté devant les officiers, fut tranché à l'avantage de M. Baikie, et M. Taylor s'étant dès lors retiré dans sa chambre, le chef scientifique de l'expédition disposa du commandement militaire en faveur de M. Marcus, second de M. Taylor. Il était temps en effet qu'une autorité vigoureuse intervînt dans la conduite de la campagne. « Depuis trente-six jours, dit M. Baikie, nous étions dans la rivière, et nous n'avions pas atteint encore Dagbo, point où Allen et Oldfield étaient parvenus vingt et un ans auparavant. Des lenteurs inutiles se renouvelaient chaque jour au milieu des disputes continuelles du commandant et de ses officiers. La saison avançait rapidement. Faute d'une mesure décisive, on risquait d'échouer... »

A partir de ce moment, les travaux de l'expédition se poursuivirent avec une activité nouvelle. Jusqu'ici, on s'était arrêté le dimanche; on ne fit plus qu'une courte halte pour célébrer l'office divin. Enfin on atteignit Dagbo, qui est la première ville du territoire de Doma; puis on arriva à Akpoko, qui n'avait jamais vu de blancs. Le lit du Binue est, à ce qu'il paraît, souvent bouleversé par des tourbillons de vent qui sont un phénomène tout local et suivent le cours de la rivière. Un jour, M. Baikie put constater que tandis qu'un de ces ouragans sévissait sur le fleuve, à une distance de quinze milles il tombait seulement une pluie fine et légère.

Une longue halte à Ojogo, jolie petite ville située à la pointe d'une île du Binue, fut motivée par le désir qu'avait M. Baikie de recueillir des rensei-

gnemens sur les voyageurs Barth et Vogel. Ayant appris que des hommes blancs avaient été vus depuis très peu de temps à Keana, ville voisine d'Ojogo, il y envoya des messagers. La halte à Ojogo, qui se prolongea du 23 août au 4 septembre, fut mise à profit pour des travaux d'histoire naturelle, de linguistique, des observations astronomiques et des relèvemens trigonométriques du cours de la rivière. Dans toute cette expédition, tandis qu'une partie de l'équipage faisait du bois, M. Baikie et M. May descendaient à terre pour mesurer la rivière par triangulation. A Ojogo, cette opération excita grandement la défiance des naturels. Le chef s'imagina que l'on venait prendre possession de son territoire. Tous les noirs, en voyant ces Européens regarder alternativement vers le ciel et à leurs pieds, les croyaient occupés à des opérations de magie, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à les détromper. Le docteur Baikie leur dit qu'il cherchait un endroit où l'eau fût assez profonde. Des cadeaux et des services rendus achevèrent de surmonter les craintes : un jour, M. May fabriqua une jambe de bois pour un naturel qui avait eu la jambe emportée par un des crocodiles qui pullulent dans tout le Binue. Les hippopotames peuplent aussi cette rivière; sur les bords, les éléphans errent en troupes, et on entend les cris de la hyène et du léopard.

La polygamie est en usage à Ojogo. Les femmes portent des bracelets en cuivre rouge ou en laiton, rarement en ivoire. Le pays a une monnaie particulière très bizarre; elle consiste en de petits lingots de fer, de la forme d'une pelle, que l'on enfile, et dont trente-six sont le prix d'un esclave. Par un usage tout à fait bizarre, mais que d'autres voyageurs ont retrouvé chez plusieurs peuplades de la Guinée, les sœurs du chef ne se marient pas, et elles ont le privilége de choisir l'homme qui leur plaît, puis de le quitter à volonté. Il y en a qui ont ainsi une douzaine d'enfans de différens maris.

A Ojogo, nos voyageurs entendirent parler d'une race de noirs étrangers qui s'étaient établis dans le pays. On les appelle *Mitshi* ou *Misi*, et on les dépeignait comme des cannibales sans foi ni loi, perfides et querelleurs. La haine de race et la rivalité de tribu pouvaient n'être pas étrangères à cette façon de les représenter; toutefois on ne tarda pas à reconnaître qu'elle n'était pas entièrement fausse. Quelques-uns de ces Mitshi vinrent en canot à Ojogo. Ils sont tatoués, et tout leur extérieur a un aspect étrangement sauvage. Leurs traits, peu intelligens, offrent le type nègre le plus laid, et leur teint est très foncé. Ils se vêtent peu et ne sortent qu'armés d'arcs et de flèches. Leur langage ne ressemble à celui d'aucune des peuplades environnantes. Comme Akpama, un de leurs villages, n'est situé qu'à un mille du territoire d'Ojogo, M. Baikie résolut de les voir chez eux. Dans cette intention, il voulut mettre à profit un jour de marché, et suivre, dans une de ses embarcations, les gens d'Ojogo, qui allaient échanger leurs marchandises à Akpama; mais il arriva très mal à propos : on en était aux mains sur le marché, et les Mitshi tombaient sur leurs hôtes, qui se rembarquaient au plus vite et faisaient force de rames. Malgré ce contre-temps, les Anglais continuèrent d'avancer; mais les Mitshi, qui croyaient que c'était un renfort pour leurs ennemis, montraient des dispositions tout à fait hostiles. Ils étaient réunis en grand nombre sur une berge haute de huit ou dix pieds, gesticulant et faisant des menaces. M. Baikie essaya de les apaiser en leur montrant

quelques présens : ils ne voulurent rien entendre, et comme l'interprète redoutait de se charger d'une mission trop périlleuse, M. Baikie, qui en toute occasion ne fit pas moins preuve de prudence que de fermeté, rebroussa chemin. Il apprit que les accidens tels que celui dont il venait d'être témoin étaient fréquens, et jugea qu'ils ne tiraient cependant pas à conséquence, car il vit, peu de jours après, des Mitshi revenir comme d'habitude à Ojogo. Un de leurs chefs, interrogé sur le motif de la querelle, répondit qu'il l'ignorait, et que si l'on n'avait pas laissé aborder les blancs, c'est qu'on croyait qu'ils venaient au secours de leurs amis d'Ojogo.

Au 4 septembre, les messagers ne revenant pas, on se remit en route. En interrogeant de nouveau l'homme qui prétendait avoir vu des blancs à Keana, M. Baikie avait reconnu que la traduction fautive d'une expression l'avait induit en erreur : ce n'était pas depuis six jours, mais depuis six semaines, que ce naturel avait quitté Keana, lorsque les Anglais avaient atteint Ojogo. En quittant Ojogo, la *Pleiad* côtoya les terres du Korofora, puis celles de l'Hamaruwa, pays gouverné par un sultan de la race belliqueuse des Fellatahs. Ce souverain est le troisième qui occupe le trône depuis la conquête des Púlos ou Fellatahs. Antérieurement à l'invasion, plusieurs races se partageaient le pays, et quelques-unes d'entre elles conservent encore une demi-indépendance. Les divers cantons paient au sultan d'Hamaruwa un tribut annuel, consistant en esclaves, et dont le chiffre paraît varier entre 30 et 40.

Le révérend M. Crowther fut député au chef d'Hamaruwa. Les formalités exigeaient trente jours de délai avant la réception; mais le souverain, impatient de voir l'étranger, voulut bien passer par-dessus l'étiquette. M. Crowther, selon une habitude dont il ne se départait pas, sollicita l'autorisation d'envoyer en Hamaruwa des missionnaires pour convertir et moraliser les indigènes. Le sultan répondit qu'il n'y voyait pas d'inconvénient, mais que ses sujets idolâtres étaient tellement sauvages, qu'il ne pensait pas qu'on en pût jamais rien faire. Quant au voyage, avant d'en autoriser la continuation, il prétendit qu'il fallait prendre à Sokoto les ordres du sultan, son suzerain. En attendant, il permit de descendre à terre et de faire le négoce.

La ville est située à 15 milles dans l'intérieur des terres. M. Baikie s'y rendit, non sans peine, au milieu de marais et de fondrières où aucun chemin n'avait été tracé. Aussitôt qu'il parut, une grande foule l'environna; on considérait avec étonnement son teint blanc et ses vêtemens. Sa boussole excita par-dessus tout l'admiration, quand on vit qu'à l'aide de ce petit instrument il pouvait fixer avec précision la position de tous les pays qu'il avait traversés. Un des plus savans *mallams* de la contrée, qui avait fait le voyage de la Mekke, car tous les Púlos de ce pays sont de zélés musulmans, pensa le jeter dans l'embarras en lui demandant s'il avait entendu parler de la Mekke et de Stamboul, et s'il saurait en fixer la position; mais une femme enceinte qui se trouvait là le pria de cacher cet instrument dans la crainte qu'il ne portât malheur à son enfant. Les signes d'écriture n'excitaient pas moins la curiosité; on lui demanda de tracer quelques caractères. Le docteur écrivit sur un morceau de papier *Hamaruwa, 25 septembre* 1854, et le donna à l'un des chefs; mais tous voulurent en avoir. Il divisa alors son papier et en distribua les fragmens aux naturels, qui les considéraient comme des amu-

lettes. A son retour, le docteur s'égara à la poursuite d'insectes; il ne put regagner son bâtiment, et passa la nuit dans le feuillage d'un baobab.

On touchait cependant à l'époque où la rivière décroît. Quelques symptômes de maladie s'étaient manifestés, particulièrement chez les marins indigènes qui étaient constamment exposés à de grandes fatigues. Cette circonstance, la difficulté chaque jour plus prononcée de se procurer du combustible, plus encore les premiers indices de la baisse des eaux déterminèrent le chef de l'expédition à laisser la *Pleiad* et à clore cette reconnaissance par une excursion en canot. Il embarqua donc pour quelques jours de vivres, et parcourut encore un espace d'une vingtaine de lieues dans l'est. Les localités qu'il visita appartenaient à la tribu sauvage des Baibai et sont appelées Lau, Djin et Dulti. Les habitans sont de plus en plus barbares; toutefois à Lau le docteur put recueillir quelques renseignemens sur les pays qui s'étendent plus loin. Il apprit qu'il n'était plus qu'à une distance de cinq journées du Faro, grande rivière que Barth avait vue à son confluent avec le Binue. La possibilité d'atteindre les pays du Soudan par le Tchadda était dès-lors démontrée, et M. Baikie, rejoignant la *Pleiad*, se décida à redescendre l'important cours d'eau qu'il venait d'explorer.

La dernière partie du voyage de la *Pleiad* n'offrant aucun incident remarquable, nous ne suivrons pas les courageux navigateurs à travers des lieux déjà visités. Il y a quelques mots à dire cependant du pays nommé Igbira, où les voyageurs recueillirent de nouveaux détails sur les désastres causés par la grande invasion des Púlos. Le roi de ce pays, retiré depuis le sac de Panda dans la ville de Yimaha, redoutait de nouvelles violences après l'inondation. Au moment où la *Pleiad* repassa, il venait de recevoir une députation de ses ennemis, qui s'engageaient à lui accorder la paix s'il voulait s'astreindre à un tribut de cent esclaves, et le pauvre roi délibérait avec ses officiers sur cette proposition. Laissant de côté l'étiquette, il vint trouver M. Baikie et lui fit part de la demande, ajoutant qu'il penchait à ne rien accorder, parce que s'il livrait les cent esclaves demandés, ses ennemis ne tarderaient pas à en exiger le double. Il songeait donc à se retirer jusque dans l'Akpoto, bien qu'il lui fût pénible d'abandonner Yimaha, qui s'était relevée de son désastre de l'an passé et qui redevenait très florissante. L'Anglais ne put qu'approuver sa résolution, puis aux consolations qu'il lui donna il ajouta quatre sacs de cauris destinés au rachat de ceux de ses gens que les Púlos avaient pris. Ces pauvres gens, si fort maltraités par l'invasion et l'oppression des Púlos, sont inoffensifs et de mœurs douces et bienveillantes; il deviendra facile aux Européens de s'établir au milieu d'eux, s'ils continuent à les gagner par de bons traitemens. Ils sont bien plus industrieux qu'on ne le supposerait : Yimaha, malgré ses malheurs récens, était une ville populeuse et active. Les Anglais ont vu sur son marché toutes les denrées dont les riverains du Binue et du Kwora inférieur font commerce, huile, sel, beurre, vin de palmier, fruits, poisson, céréales, parmi lesquelles quatre espèces de blé. L'industrie n'est pas moins active; il y a des teintureries, des filatures, des fabriques de nattes, des brasseries, car les divers grains servent à faire une bière qui, sans valoir le vin de palmier, a cependant un goût fort agréable. Nos Anglais virent un forgeron actif et qui ma-

niait avec une grande dextérité ses instrumens grossiers; cet ouvrier industrieux attisait son foyer avec deux outres de peau de bouc auxquelles était attaché un tuyau de cuivre; un petit trou qu'il ouvrait et bouchait alternativement avec la main servait à l'introduction de l'air. « Nous fûmes si charmés de son adresse, dit M. Baikie, que nous lui fîmes présent d'un marteau. »

Ce ne sont pas seulement les nègres d'Yimaha qui sont actifs et industrieux. Dans l'Igbo, qui fut visité bien plus longuement au retour qu'au départ, il se fabrique de jolis tissus à raies. Les chefs de l'Igbo forment une aristocratie très compliquée, et sont beaucoup plus belliqueux que ceux de l'Igbira. Ils sont couverts de bracelets et de colliers. Leur costume se compose uniformément d'une pièce de calicot serrée autour des reins, d'une peau de léopard jetée sur les épaules, et d'un bonnet rouge orné de plumes rouges et blanches, dont le nombre indique combien d'ennemis ils ont tués corps à corps. Beaucoup en portent cinq ou six, et le roi a droit à sept.

Dans ce pays, assez avant dans l'intérieur des terres, entre le Niger et la rivière du Vieux-Calebar, il y a une ville sainte du nom de Aro; elle est, à ce que disent les naturels, le séjour de *Tchuku*, l'Être suprême, lequel a un temple où les *djù-djù* (prêtres) entrent en communication directe avec lui. Les rites de cette religion sont grossiers et bizarres. Lorsqu'un homme va consulter *Tchuku*, il est reçu par un prêtre, au bord d'un ruisseau, en dehors de la ville. On sacrifie une poule, et si l'offrande est mal reçue, les prêtres jettent dans l'eau une teinture rouge : ils prétendent que l'eau du ruisseau est changée en sang, et que le pélerin a été emporté par Tchuku. On ne le revoit plus en effet, et il paraît que les *djù-djù* le dirigent à la côte pour le vendre comme esclave. Une consultation à Aro n'est donc pas sans danger; toutefois il est facile avec une offrande convenable de se rendre la divinité propice, et M. Baikie vit un homme qui revenait d'Aro; il était revêtu encore du caractère sacré que communique ce pèlerinage, et en signe de sainteté il avait le tour des yeux barbouillé de jaune.

Il y a un autre dieu que *Tchuku*, lequel s'appelle *Grissa* ou *Tchuku-Okeli*. Celui-ci est le dieu créateur chez lequel les bons iront, après leur mort, faire bombance, à moins qu'ils ne préfèrent retourner dans telle contrée qui leur plaira sur la terre. Cette croyance est l'origine du touchant espoir que des nègres esclaves témoignent en mourant lorsqu'ils disent qu'ils reverront leur pays natal. A ces deux divinités, l'une toute-puissante, l'autre bienfaisante, est opposé Okomo, l'esprit du feu. C'est lui que les méchans consultent quand ils veulent réussir dans quelque entreprise perverse. Heureusement l'on peut contre-balancer par d'autres prières les vœux d'un ennemi; ainsi, lorqu'un homme méditant un meurtre a été invoquer Okomo, sa future victime peut, si elle en est avertie, aller à son tour porter ses prières et surtout ses présens sur son autel.

A Abo, principale ville de l'Igbo, tous les habitans de quelque distinction, hommes et femmes, ont un *djù-djù* (ce mot s'applique aux objets sacrés aussi bien qu'aux personnes) qui les préserve de toute mauvaise influence. Ce *djù-djù* consiste habituellement en une mâchoire inférieure de cochon, ou, à défaut d'un si beau talisman, en un morceau de bois qui a cette forme. Les morts sont couchés dans des fosses creusées au milieu même de leur

hutte, que leurs héritiers n'abandonnent pas pour cela. Jadis les grands personnages étaient placés dans des tombeaux en forme de larges entonnoirs, entre deux couches d'esclaves que l'on immolait pour cette circonstance. M. Baikie dit que cette pratique sanguinaire tend à disparaître; il paraît cependant que quarante esclaves furent encore immolés à la mort du dernier roi. Les femmes portent des bracelets en ivoire très lourds qui sont rivés à leurs jambes. Le temps est mesuré par saisons et mois lunaires, lesquels sont divisés en sept périodes de quatre jours. A la côte, les cauris ont perdu toute valeur; plus on se rapproche de la mer et plus ils diminuent de prix; dans l'Igbo, c'est le sel qui sert d'intermédiaire pour les échanges.

Après l'Igbo, la *Pleiad* traversa l'Oru et revit la mer.

Résumons maintenant les résultats obtenus par l'expédition anglaise du Tchadda. Ces résultats ont un double intérêt. D'abord le Binue ou Tchadda a été reconnu sur un espace de cent vingt lieues environ au-delà du point atteint jusqu'à ce jour par les hommes d'Europe. Les mœurs des indigènes, étudiées attentivement, ont prouvé qu'il était possible d'entretenir avec eux des relations amicales. La route fluviale du Soudan a été en quelque sorte tracée, pendant que le docteur Barth explorait si courageusement la route terrestre de la même région. Telle est la part qui, dans la campagne de la *Pleiad*, intéresse la science géographique; mais à un autre point de vue la tentative de M. Baikie n'est pas moins curieuse. — Elle a prouvé qu'en se soumettant à quelques règles hygiéniques, les Européens pouvaient affronter certaines régions de l'Afrique regardées jusque-là comme interdites à l'explorateur par les influences meurtrières du climat. Elle marque ainsi, on peut du moins l'espérer, le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire, jusqu'à présent si funèbre, des explorations africaines.

ALFRED JACOBS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1857.

Au milieu de tous les problèmes qui se débattent aujourd'hui, il en est un qui domine tous les autres : c'est la propagation incessante de la civilisation occidentale. Cette civilisation a sans doute ses faiblesses et ses crises terribles, mais en même temps elle marche, elle ne cesse de s'étendre par le prosélytisme moral, ou par la force des armes là où l'ascendant moral ne suffit pas. La politique ne se résume donc plus seulement dans ces mille petites questions dont la solution est une œuvre de patience ou de stratégie diplomatique; elle embrasse tout ce qui s'agite dans le monde, les conquêtes qui s'accomplissent au loin et les luttes qui en découlent, luttes qui mettent aux prises des mœurs, des religions, des génies opposés. Il y aurait au moment présent, pour tous les peuples qui ont entrepris d'étendre leur domination au-delà de leurs frontières naturelles, il y aurait une histoire dont les élémens sont tout trouvés, et qu'on pourrait écrire tous les jours, en quelque sorte sous la dictée des événemens. Elle aurait pour titre : « Comment se conquièrent les empires et comment les conserve-t-on? Comment aussi la conservation d'une conquête peut-elle être ébranlée ou menacée, ne fût-ce que d'une façon éphémère? » L'insurrection de l'Inde serait aujourd'hui l'épisode inquiétant de cette histoire, la dernière conquête de la Kabylie en serait l'épisode le plus heureux : non qu'il y ait une analogie complète et que les conditions soient les mêmes; mais des deux côtés il y a une conquête, un travail permanent d'assimilation, que mille causes peuvent affaiblir ou compromettre temporairement. L'insurrection de l'Inde est devenue en peu de jours la grande, l'unique préoccupation de l'Angleterre; elle a rejeté dans l'ombre toutes les autres affaires. Il y a quelque temps, on en parlait comme d'un événement qui était plutôt favorable que malheureux, parce qu'il devait éclairer le gouvernement britannique et le contraindre à donner un caractère plus inébranlable à sa domination. Ces jours derniers, lord John Russell en parlait comme d'une calamité qui « devait remplir l'âme

de tout Anglais d'appréhensions et de craintes. » A voir cette anxiété universelle avec laquelle les nouvelles de l'Inde sont attendues, anxiété que le gouvernement lui-même partage et dont la presse britannique offre tous les jours la saisissante expression, il est aisé de reconnaître qu'un immense intérêt s'agite pour l'Angleterre aux extrémités de l'Orient. Il y a d'abord les deuils privés et la mort de nombre d'Anglais qui ont déjà péri victimes des massacres commis par les insurgés; il y a de plus, au point de vue politique, une sorte d'ébranlement de la puissance anglaise dans l'Inde, ébranlement passager sans doute, mais qui réagit en attendant sur une multitude de situations commerciales, et qui est d'autant plus grave dans un moment où l'Angleterre avait à vider une autre querelle avec la Chine. Toute la question est de savoir si le mouvement dont les cipayes ont donné le signal restera uniquement une défection militaire, ou s'il a des ramifications plus étendues et de plus profondes racines dans la population tout entière.

Cette insurrection des régimens natifs de l'armée anglaise de l'Inde a-t-elle été un fait absolument imprévu ? Elle s'est du moins annoncée depuis quelques mois par divers symptômes, puisqu'un régiment indigène avait dû être licencié. Elle a éclaté dans toute son intensité à Meerut, comme on sait, à l'occasion de cartouches dans lesquelles il serait entré une substance réputée impure par la religion hindoue. Le refus de se servir de ces cartouches provoquait des condamnations sévères contre les récalcitrans. Les Anglais, par un sentiment trop absolu peut-être de leur supériorité ou par trop de mépris pour les Indiens, prirent peu de précautions, et le lendemain, lorsque les condamnés étaient déjà en prison, toutes les troupes indiennes, se soulevant simultanément, se jetaient sur les Européens, qu'elles massacraient en commençant par leurs officiers. Les insurgés furent bientôt contenus et repoussés par deux régimens anglais appelés sous les armes; mais ce n'était ici qu'un commencement. Les cipayes révoltés et les prisonniers qu'ils avaient délivrés se dirigeaient vers Delhi, et là, l'esprit d'insurrection gagnant d'autres régimens, la ville de Delhi était à son tour livrée au massacre, à l'incendie et au pillage. Un officier, le lieutenant Willoughby, s'ensevelissait sous les ruines d'un magasin à poudre, qu'il faisait sauter plutôt que de le livrer. Les femmes elles-mêmes et les enfans des soldats anglais périssaient sous les coups de cette soldatesque asiatique, qui a fini par proclamer un fantôme de roi dans l'ancienne capitale de l'empire mogol, jusqu'ici restée en son pouvoir. Depuis ce moment, il est visible qu'une certaine obscurité plane sur la nature et la portée de cette insurrection, que les troupes anglaises tiennent en respect devant Dehli, sans avoir pu toutefois reprendre encore la ville, ni éteindre cet incendie dans son principal foyer. En réalité, la prise de Dehli, quelque vraisemblable qu'elle soit, ne terminerait peut-être rien aujourd'hui. Des trois présidences du Bengale, de Madras et de Bombay, la première semble presque tout entière plus ou moins en révolte. L'agitation s'est manifestée dans l'ancien royaume d'Oude, dont le roi, déjà dépossédé, est retenu prisonnier comme complice du mouvement; elle a gagné Lahore, et en même temps elle paraît s'être montrée jusqu'aux portes de Calcutta. L'armée native du Bengale n'existe plus : la plupart des régimens ont passé à l'insurrection, les autres ont été désarmés. Les présidences de Madras et de Bombay restent en paix, il est vrai, et n'ont point suivi jus-

qu'ici l'impulsion; mais la situation du Bengale suffit seule pour inspirer ces appréhensions et ces craintes dont parlait récemment lord John Russell. Aussi le gouvernement anglais s'est-il hâté de prendre d'énergiques mesures. Les troupes qui devaient aller en Chine ont été déjà retenues dans les provinces indiennes sous le coup de ces événemens; de nouveaux régimens vont partir d'Angleterre, et, sans plus de retard, un des généraux qui ont commandé en Crimée, sir Colin Campbell, a reçu la mission d'aller se mettre à la tête de l'armée anglaise de l'Inde, dont l'importance sera proportionnée aux nécessités nouvelles. Si ce n'est point une autre conquête à faire, comme on l'a dit, c'est du moins une domination et un prestige à raffermir aux yeux d'une population de plus de cent millions d'hommes que la moindre faiblesse encouragerait sans nul doute.

Il reste toujours à se demander quelles ont été les causes du mouvement qui agite aujourd'hui l'empire indien. C'est ce qui vient d'être discuté ces jours derniers dans la chambre des communes par M. Disraeli d'une façon peut-être un peu prématurée. Il est bien clair qu'une victoire décisive, une répression vigoureuse infligée aux insurgés du Bengale feraient pour le moment bien mieux l'affaire des Anglais que la motion de M. Disraeli, qui a proposé d'envoyer une commission royale d'enquête dans l'Inde. Lord John Russell entrait mieux dans l'esprit du parlement et du pays par la proposition d'une adresse qui promettait l'appui de la chambre à tous les efforts que ferait le gouvernement pour réprimer les troubles de l'Inde, à toutes les mesures qui pourraient être jugées nécessaires pour le rétablissement durable de la tranquillité dans les possessions anglaises. Cette motion, qui a été adoptée, conciliait le devoir d'assurer un concours sans réserve au gouvernement dans les circonstances présentes avec la nécessité de prendre les moyens les plus efficaces pour empêcher des explosions nouvelles, c'est-à-dire en définitive de rechercher les causes du soulèvement actuel. Qu'il y ait eu des causes plus profondes et plus générales que le prétexte invoqué par les cipayes insurgés, cela ne peut guère être douteux. La grande raison, c'est l'antipathie qui existe entre les conquérans et les races conquises, entre la civilisation anglaise et les mœurs, la religion, les usages des populations qui fourmillent dans l'Inde. Le froissement est permanent. La domination de l'Angleterre est assurément en principe un bienfait pour l'Inde et pour les populations indiennes. Seulement cette domination prend un caractère trop évident d'oppression, et, chose étrange, il arrive parfois que, même par des actes utiles, humains, tels que la suppression de coutumes barbares, elle amasse contre elle des haines implacables en blessant le sentiment religieux. La propagande active des sociétés bibliques n'a qu'un effet, c'est de persuader aux Hindous qu'on veut les faire chrétiens, et cette propagande devient ainsi une sorte de prosélytisme de la haine contre la puissance anglaise.

Dans sa politique d'ailleurs, la compagnie des Indes se préoccupe peu d'adoucir le joug. Depuis dix ans surtout, elle a pratiqué sur la plus large échelle le système des annexions, des dépossessions, des confiscations; elle a bouleversé les conditions de la propriété; elle a mis à néant des engagemens formels, et quelquefois méme, comme il est arrivé l'an dernier, elle a été condamnée à des restitutions par le conseil privé d'Angleterre, qui la blâmait de soulever des questions dangereuses. Qu'en résulte-t-il? Les mécontentemens

s'accumulent, les haines fermentent, et un jour, sous un prétexte frivole en apparence, une insurrection éclate. C'est ce qui est arrivé. Tout semble indiquer que les causes religieuses ont une grande part dans les événemens actuels. Si l'on veut se faire une idée de l'antipathie secrète, invincible, qui existe entre les Hindous et leurs maîtres, on n'a qu'à lire une lettre anglaise qui raconte le soulèvement d'un régiment, toujours à l'occasion de ces malheureuses cartouches. Les officiers anglais consentirent à brûler les cartouches pour rassurer leurs soldats; mais alors les Indiens dirent qu'on ne les aurait pas brûlées si elles n'avaient pas été impures, qu'on ne les détruisait que pour sortir d'embarras, et que le gouvernement saurait bien trouver d'autres moyens pour les faire chrétiens à leur insu, d'où ils tiraient la conclusion qu'il valait autant prendre les armes tout de suite. Les événemens qui s'accomplissent n'ébranleront pas d'une manière sérieuse sans doute la puissance anglaise dans l'empire indien; mais ils la conduiront à observer de plus près les besoins, les instincts, l'esprit de cette population de cent cinquante millions d'hommes qu'il s'agit de dominer avec une petite armée européenne servie par toutes les ressources de la civilisation.

L'Algérie est moins vaste à coup sûr que l'empire des Indes; elle est aussi bien moins éloignée de la France, et par suite plus facile à observer, à préserver; la population indigène ne dépasse pas trois ou quatre millions d'hommes. Il y a donc plus d'un contraste entre les deux conquêtes; tout diffère, excepté la nature de l'œuvre poursuivie simultanément sur un double théâtre par le génie des deux plus grands peuples de l'Occident. La Kabylie, on le sait, était comme un lieu interdit au milieu de nos possessions africaines; par l'expédition qui vient de s'achever, elle est définitivement ouverte à la domination de la France. Cette expédition a duré deux mois; elle a été marquée par de difficiles travaux, par de nombreux combats, dont quelques-uns ont été soutenus avec une opiniâtreté singulière, et elle a nécessité tout un ensemble de combinaisons destinées à envelopper le pays, à enlever rocher par rocher ces massifs où les tribus kabyles se croyaient à l'abri de toute atteinte. Trois divisions de l'armée d'Afrique étaient employées à cette laborieuse opération, et chacune d'elles a concouru énergiquement à ce qu'on pourrait appeler une prise par escalade de la Kabylie. C'est là effectivement le caractère de cette expédition, durant laquelle nos soldats ont eu, à chaque pas, à gravir, à emporter des sommets formidables et défendus non sans habileté. Après deux mois de campagne, les trois divisions françaises se sont trouvées réunies devant les dernières hauteurs du Jurjura, à l'abri desquelles se tenaient les tribus les plus belliqueuses et les plus fières, grossies de tous les fanatiques et de tous les mécontens du pays, accourus avec leurs familles et leurs troupeaux dans ce dernier retranchement de la résistance kabyle. Ces tribus ont pu se croire encore inexpugnables dans le creux de leurs rochers et dans leurs villages crénelés; elles ne se sont point laissé intimider par la présence de nos soldats, campés à leurs pieds; elles ont attendu l'assaut, et un combat violent a suffi pour nous livrer ces hauteurs restées jusqu'ici indépendantes et presque inaccessibles. De la série d'opérations qui ont rempli ces deux mois, il est résulté que toutes les tribus sont venues successivement faire leur soumission et donner des otages; les plus indomptées ont été réduites par la force et ont expié leur

résistance. Tous les villages ont été fouillés. La Kabylie entière s'est trouvée prise dans un réseau habilement tendu. Jusqu'ici, elle avait été seulement entamée par les extrémités; les expéditions qui avaient eu lieu précédemment n'avaient été dirigées que sur certains points, et elles tendaient à resserrer de plus en plus le foyer de la résistance. Aujourd'hui la soumission est complète et générale, et le symbole de la conquête définitive, c'est le drapeau de la France flottant sur les plus hauts sommets du Jurjura. On peut dire que désormais il n'y a plus un fragment du sol algérien qui ne porte l'empreinte de notre domination. L'administration seule aujourd'hui peut compléter l'œuvre de la guerre et achever de désarmer les résistances de populations belliqueuses qui s'agiteront plus d'une fois encore sans doute avant d'accepter toutes les conditions d'une vie moins indépendante et plus régulière.

Si depuis quelques jours les regards se sont tournés particulièrement vers ces deux points, l'Inde et l'Algérie, pour suivre une insurrection grandissante et une campagne habilement conduite, est-ce donc que la politique européenne n'ait point elle-même ses questions persistantes, délicates et complexes? La politique de l'Europe, en ce qu'elle a de général, se résume encore aujourd'hui dans les étranges anomalies qui compliquent sans cesse les affaires des principautés et dans la fin de ces tristes échauffourées qui ont récemment agité l'Italie. La question des principautés finira-t-elle par arriver à une solution régulière et sérieuse? Ce ne sera point dans tous les cas sans avoir traversé une multitude de péripéties singulières, peu faites pour assurer l'exécution fidèle du traité de Paris, malgré tous les efforts incessamment renouvelés par quelques-unes des puissances. C'est une histoire dont le fil risque de s'égarer quelquefois. On n'a pas oublié sans doute que récemment, à la suite des excès de toute sorte commis par le caïmacan de la Moldavie, et du refus de M. Vogoridès de se conformer aux décisions adoptées par la conférence européenne à la fin du mois de mai, — on n'a pas oublié, disons-nous, qu'à la suite de ces faits les représentans de la France, de la Russie, de la Prusse et de la Sardaigne déposaient entre les mains du grand-vizir une protestation identique contre une série d'actes aussi violens qu'irréguliers, et mettaient la Porte en demeure de répondre de ce qui surviendrait désormais. Rechid-Pacha a bien senti la gravité de la position qui lui était faite par la protestation des quatre puissances. Aussi, sur les pressantes réclamations du ministre de France, consentait-il le 8 juillet à prendre une résolution en apparence assez décisive. De l'avis unanime du divan, il était arrêté que le caïmacan de la Moldavie recevrait l'ordre de retarder les élections de quinze jours, et que dans l'intervalle les listes électorales seraient rectifiées conformément aux décisions prises par les commissaires européens réunis à Bucharest. C'était une satisfaction peu compromettante, qui était acceptée néanmoins par les représentans des quatre puissances. Malheureusement les résolutions de Rechid-Pacha sont variables. Lord Stratford de Redcliffe et l'internonce d'Autriche sont intervenus pour démontrer une fois de plus au grand-vizir que tout ce qui se passait en Moldavie était de la plus parfaite régularité, et alors Rechid-Pacha s'est retranché de nouveau dans l'inaction malgré l'engagement qu'il avait pris, malgré la décision unanimement arrêtée par le divan.

Ces tergiversations, qui dénotent une si singulière faiblesse, ou qui sont d'une habileté douteuse, ne pouvaient avoir qu'un résultat. M. Vogoridès, persistant dans son système, a fait procéder aux élections en Moldavie comme il l'avait décidé. Or veut-on prendre une idée des moyens que le gouvernement a mis en usage pour préparer les listes électorales? Il envoyait aux municipalités une liste en blanc, au bas de laquelle le maire devait mettre sa signature. Une fois en possession de cette liste signée d'avance, le gouvernement lui-même la remplissait comme il l'entendait. De plus, on estime que le clergé aurait dû avoir trois mille électeurs; le nombre des électeurs inscrits était de quatre cents, et le nombre des votans paraît avoir été de dix-sept, ce qui s'explique sans doute par une abstention volontaire. On peut dès-lors se représenter ce que peut être ce divan moldave élu sous les auspices de M. Vogoridès. Au surplus, le résultat même n'est rien ici; il n'aurait pas été vraisemblablement, dans les circonstances actuelles, plus favorable à l'union, si les élections avaient été retardées de quinze jours. Le fait grave, c'est que M. Vogoridès a méconnu de propos délibéré l'autorité d'une résolution adoptée en commun par la conférence européenne réunie à Constantinople le 30 mai, c'est qu'il a composé ses listes électorales sans attendre les décisions des commissaires de l'Europe rassemblés à Bucharest, ainsi qu'il avait dû en recevoir l'ordre du cabinet turc lui-même. C'est là ce qui constitue une série d'irrégularités qui infirment d'avance l'autorité du divan récemment élu. Maintenant Rechid-Pacha soutiendra-t-il la validité des faits accomplis? Il se met alors en contradiction avec les décisions de la conférence du 30 mai, décisions auxquelles la Porte a pris part; il sanctionne les violences commises par une autorité subordonnée en définitive au gouvernement du sultan, et il s'avoue le complice de M. Vogoridès, à qui il aurait transmis ostensiblement les instructions de la conférence, sauf à lui transmettre en secret l'ordre de n'en point tenir compte. Pour peu qu'on presse ces faits, il est facile d'en déduire une conséquence naturelle : c'est qu'il y aura certainement, s'il n'y a déjà eu, une protestation nette et péremptoire de la France, de la Russie, de la Sardaigne et de la Prusse contre les opérations électorales qui viennent d'avoir lieu aussi bien que contre l'existence de ce divan qui a été si étrangement nommé en Moldavie. Ainsi cette question des principautés ne fait que se compliquer, au lieu de s'aplanir par la simple et loyale exécution de stipulations solennelles.

Quant aux insurrections qui ont éclaté à la fois sur divers points de l'Italie, à Gênes, à Livourne, à Sapri, sur les côtes de Naples, elles ont fini aussi tristement qu'elles avaient commencé; elles ont été réprimées partout avec une promptitude qui dénote les illusions dont se nourrissent les révolutionnaires de l'Italie et de tous les pays. Ces insurrections se sont trouvées subitement éclairées par une sorte de testament politique du chef du soulèvement tenté à Naples, du colonel Pisacane. Ce document est comme une lumière qui jaillit après ces tristes événemens. On peut le voir, il ne s'agit nullement de travailler à l'amélioration vraie et sérieuse de l'état de l'Italie. Une politique plus libérale, des constitutions ne sont que des remèdes sans portée. Mettre les Autrichiens hors de la Lombardie, cela ne vaut pas le plus petit sacrifice. Le régime constitutionnel du Piémont est plus nuisible à l'Italie que le gouvernement le plus absolu. Les conspirations, les complots, les

tentatives d'insurrection, voilà la série des faits et des étapes conduisant l'Italie au grand but, l'unité! — Telle est l'atmosphère chimérique dans laquelle vivent des hommes qui ont la prétention de transformer leur pays. Ils n'ont qu'un malheur, c'est d'être incompatibles avec toute réalité, et d'un autre côté les gouvernemens peuvent voir par là que le meilleur moyen de combattre les rêves révolutionnaires, c'est de leur opposer une politique de libérales et justes réformes, inspirées par le sentiment de la situation. Les dernières insurrections italiennes n'étaient évidemment que l'épisode d'un mouvement plus étendu qui embrassait plusieurs pays, et la France elle-même. Dans quelle mesure ces tentatives étaient-elles solidaires? On trouvera peut-être quelque lumière de plus dans le procès qui s'instruit contre plusieurs Italiens accusés de complot contre la vie de l'empereur, nouveau chapitre de la triste histoire des conspirations.

Dans un temps où la main sévère des pouvoirs contient les explosions violentes, où la vie intérieure de la plupart des pays se réduit le plus souvent à un petit nombre de faits, une fortune singulière a voulu qu'un des événemens politiques les plus récens et les plus saillans en France fût un événement presque tout littéraire. C'est la mort de Béranger, dont les jours étaient comptés depuis quelque temps déjà. Béranger s'en est allé, comme tant d'autres s'en vont chaque jour. Il était né en 1780, *dans ce Paris plein d'or et de misère*, ainsi qu'il le disait dans *le Tailleur et la Fée*. Il s'est éteint à soixante-dix-sept ans, après avoir offert le spectacle d'une grande existence dans une humble condition et d'une grande influence due à des chansons. Il avait lui-même exprimé le vœu d'être enterré sans bruit, sans discours et sans manifestations; il a été satisfait plus qu'il ne l'aurait pensé peut-être. Le gouvernement a fait la paix sur son tombeau, il s'est chargé des funérailles, et c'est ainsi qu'entouré de ce déploiement d'honneurs, le poète est entré dans l'histoire avec ses refrains. Les uns exagéreront cette gloire, les autres la rabaisseront; en réalité, Béranger restera le premier des chansonniers, un esprit ingénieux et fin qui a su donner un éclat nouveau à cette forme légère de la chanson, un homme qui a su conduire son existence avec une simplicité pleine d'art. La popularité souffle où elle veut : elle prit Béranger à son premier pas, elle l'a suivi jusqu'à sa dernière heure, et cette popularité, on ne peut le nier, le poète l'a prudemment administrée pendant quarante ans, sachant s'arrêter au moment voulu et se faire une vie calme, habilement modeste, à l'abri des variations du temps. Quand il eut fait la guerre de quinze ans et que la révolution de 1830 fut venue, il se tut, ou à peu près; il se tut encore après la révolution de 1848, refusant les conseils de son bon sens à ceux qui prétendaient trouver un évangile dans ses chansons et une constitution dans le *Traité de politique à l'usage de Lise*. La retraite était dans son goût, et elle était aussi dans son intérêt. Il savait qu'à s'aventurer dans les honneurs et dans les grands rôles, il risquait justement cette popularité à laquelle il tenait; il n'ignorait pas qu'il en est des poètes comme des soldats qui ont gagné ou perdu leurs batailles suivant le souffle du jour. Béranger voulait avoir toujours gagné ses batailles, et rester le poète de la jeunesse, le *poète national*, comme on l'a nommé. Il savait être prévoyant; il n'y a qu'une chose qu'il n'avait pas prévue sans doute, c'est qu'après sa mort il serait reçu au seuil de l'église par l'orgue jouant l'air : *On parlera de sa gloire*, etc.,

et que des hussards de la garde, accourus pour lui faire honneur, le conduiraient à sa dernière demeure.

De quelque façon qu'on la juge, cette popularité de Béranger est un des phénomènes les plus curieux de notre temps. Ce n'est pas cependant que l'auteur du *Roi d'Yvetot* fût un poète populaire comme Burns par exemple; il n'a ce caractère ni par les idées, ni par la forme savante et raffinée de ses chansons. Il ne s'inspire pas des mœurs du peuple, il n'exprime pas ses sentimens naïfs et profonds. Le peuple a d'autres croyances, il a dans le foyer des figures qu'il aime et qu'il vénère comme celles de la grand'mère et de la nourrice; il ne se moque pas du jour des morts et ne chante pas en riant *Requiescant in pace!* Dans toute une partie de ses chansons, Béranger est plutôt le poète d'une certaine démocratie bourgeoise assez incrédule, volontiers licencieuse d'imagination, tout juste assez philosophe pour chanter *le Dieu des bonnes gens* le verre à la main. Même dans ses meilleurs morceaux, il y a des vers où l'on ne sent plus la délicatesse du poète. Si Béranger n'eût écrit que quelques-unes des chansons qu'on vante le plus bien souvent et qui ont moins de valeur par le fond que par la forme, il n'aurait point eu cette destinée exceptionnelle parmi ses contemporains. Son grand bonheur et sa vraie gloire, c'est qu'il s'est trouvé un jour où spontanément, instinctivement, il s'est fait le poète de l'instinct patriotique blessé. Il ne fut pas le seul à exprimer ce sentiment en 1814 et 1815, mais il fut seul à lui donner une de ces expressions vives, ailées, à demi railleuses et à demi attendries, qui, une fois trouvées, voltigent sur toutes les lèvres et ne s'arrêtent plus. Qu'on examine de près le poète dans ses œuvres : moralement il a profané parfois quelques-uns des sentimens les plus inviolables. Son idéal en amour ne va pas au-delà d'un certain épicuréisme vulgaire; son idéal philosophique s'arrête à un déisme gai et facile. Dans les conjectures qu'il essayait de jeter sur l'avenir des sociétés en ses chansons les plus récentes, il s'est montré assez dépaysé; mais il lui est arrivé un jour de toucher d'une main sûre une fibre patriotique et nationale, et c'est ce qui explique comment, sans être un poète vraiment populaire, il a eu toujours une popularité si grande.

Maintenant, que Béranger se soit servi du nom de Napoléon comme d'un moyen de popularité, ou qu'il ait contribué lui-même à populariser les souvenirs de l'empire, c'est une autre question. Que le chansonnier l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, il n'est pas douteux que le gouvernement après tout était logique quand il rendait l'autre jour des honneurs exceptionnels à celui qu'il appelait le poète des gloires impériales. De tout ce que Béranger a chanté, quelle est en effet la seule chose qui soit debout, si ce n'est l'empire? Ce sont toutes ces chansons du *Cinq Mai*, du *Vieux Drapeau*, des *Deux Grenadiers*, qui ont ravivé et entretenu le culte de l'époque impériale; c'est par *les Souvenirs du Peuple*, avec le *petit chapeau* et la *redingote grise*, que la figure de l'empereur est allée se graver dans l'imagination populaire. Chose étrange, quand la révolution de 1830 éclatait, c'était comme un triomphe personnel pour le chansonnier des quinze ans. Survient la révolution de 1848, et l'un des chefs de cette révolution ne voit rien autre chose à faire que de consulter Béranger pour avoir promptement une constitution. L'empire a reparu, et voici le poète des gloires impériales! C'est ainsi que la popularité de Béranger se mêle à tout. Le peuple de Paris fait la haie sur

son passage, ne pouvant l'accompagner jusqu'à son dernier asile; la jeunesse lui tresse des couronnes, et toutefois, en voyant passer ces honneurs, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il y a peu de temps encore mourait un autre poète, Alfred de Musset, qui avait bien aussi quelques titres à être appelé le poète de la jeunesse. Il n'avait point chanté Lisette, il est vrai : il avait écrit *les Nuits*, *l'Espoir en Dieu;* il s'en est allé tranquille, accompagné de quelques amis, sans qu'il ait été nécessaire de prendre des mesures pour tenir la foule à distance. M. de Lamartine a voulu récemment ne point se laisser soupçonner de faiblesse à l'égard d'Alfred de Musset, — un auteur de poésies légères! selon lui; il s'est armé d'un singulier rigorisme. Il est à croire qu'il pèsera dans la même balance les œuvres de Béranger, qu'il se propose d'étudier.

Que faut-il donc pour fixer cette popularité variable et inconstante qui ne s'attache qu'à certains noms privilégiés? Faut-il avoir souffert pour son pays, pour une cause généreuse? Faut-il avoir écrit un de ces livres dont le langage émouvant parle à tous les cœurs? Si cela suffisait, quel homme pourrait être plus justement populaire que Silvio Pellico, le poète de la résignation douloureuse, dont les *Lettres*, recueillies et publiées d'abord en Italie, viennent d'être traduites avec un zèle intelligent et sympathique par un écrivain français, M. Antoine de La Tour, qui avait déjà traduit le livre des *Prisons?* Silvio Pellico a payé d'une captivité de dix années une palpitation patriotique; il a écrit une œuvre qui fut un jour une révélation. S'il n'a point eu la popularité bruyante, il a conservé un autre genre de popularité auprès des âmes religieuses et sincères qui ont senti ce qu'il y avait d'éloquence dans cette simplicité et cette douceur dont chaque page du livre des *Prisons* est empreinte. L'histoire de Silvio Pellico est une des légendes de l'Italie de ce temps, et ses *Lettres*, traduites par M. de Latour, complètent aujourd'hui la légende. Voici en effet un poète, déjà connu par *Françoise de Rimini*, ami de Foscolo, qui, vers 1820, unissant ses efforts à ceux de quelques autres compagnons de sa jeunesse, fait un journal, *le Conciliateur*, dont la pensée, en apparence toute littéraire, est de réveiller le sentiment national en Italie. L'œuvre est naturellement bientôt interrompue. Quelques-uns des écrivains sont obligés de fuir et de s'exiler. L'un d'eux, Silvio Pellico, est pris; il est transporté de Milan à Venise, où il est enfermé sous les plombs. Il est condamné à mort comme *carbonaro*, et par grâce on l'envoie dans une forteresse de la Moravie, au Spielberg. C'était chose sérieuse : au Spielberg, on ne chantait pas le chambertin et le romanée dans un amusant et ironique refrain. Le captif, de l'enceinte de sa prison, ne pouvait entendre l'écho de sa voix retentissant au dehors. Dix années de silence, de solitude et de torture morale passent sur cette âme de poète entièrement séparée du monde. Un jour, après dix ans, la porte s'ouvre, et Silvio Pellico peut de nouveau respirer l'air de la liberté. Ce captif qui vient de souffrir pour un vœu patriotique, pour une aspiration libérale, et qui aurait à exercer de si terribles représailles, ce captif de la veille, va-t-il se venger? Il se venge en effet, mais il se venge à sa manière, par le récit simple et vrai de ces dix années de captivité et de solitude, par un livre ému, douloureux, plein de mansuétude chrétienne.

L'originalité de Silvio Pellico, c'est d'avoir plus fait contre l'Autriche par

sa douceur que d'autres ne font par leurs colères. Naïvement et sans calcul, il a mis à nu ce contraste douloureux entre un châtiment terrible et l'innocence inoffensive d'une telle nature, rendant ainsi d'autant plus sensible l'incompatibilité qui existait entre la domination étrangère et les sentimens les plus modérés. Les partisans de l'Autriche ne s'y méprirent pas, et dès la publication des *Prisons* ils s'efforçaient de montrer encore le carbonaro et le révolutionnaire dans ce chrétien doux et fervent. D'un autre côté, les libéraux extrêmes, les révolutionnaires, ne pardonnaient pas à Silvio Pellico ses sentimens modérés et pieux. Ils l'accusaient d'avoir abandonné la cause pour laquelle il avait souffert, de scandaliser les penseurs par l'expression de ses croyances religieuses, de servir indirectement l'Autriche. Peu s'en est fallu qu'on ne finît par disputer à l'auteur des *Prisons* le triste honneur d'avoir été sous les plombs. Les révolutionnaires se trompaient sur un point : Silvio Pellico n'avait point à répudier des opinions qu'il n'avait jamais partagées. A sa sortie de prison, il était encore ce qu'il n'avait jamais cessé d'être, un patriote sincère et modéré. Seulement à ce vieux fonds était venu se joindre un sentiment religieux plus prononcé. Ses *Lettres* récemment publiées le montrent tel qu'il fut dans la dernière partie de sa vie, après qu'il eut échappé au Spielberg. Il vécut dès-lors à Turin, retiré parmi les siens, entretenant une correspondance suivie avec ses amis, une correspondance semée de pensées fines, de traits ingénieux et de plaintes sans amertume échappées à une âme éprouvée. Ses lettres les plus touchantes sont celles qu'il adressait au comte Confalonieri, son compagnon de captivité. Du reste, il avait gardé sur sa figure pâlie comme un reflet de la solitude, et la captivité lui avait laissé des alternatives permanentes de souffrance. Quand on le provoquait à écrire, à se montrer, à exercer son influence par la littérature, il répondait qu'il était un homme de peu d'haleine, « un homme assis à deux pas de la tombe, et qui sourit aux voix qui lui disent : Lève-toi ! — Oui, mon frère, mon ami, ajoutait-il, je me lèverai, mais non pas sur la terre. » La difficulté de vivre, c'est là le prix dont Silvio Pellico payait le droit d'être considéré par l'Italie comme un homme ayant souffert pour elle et ayant donné à tous ses vœux secrets le lustre d'une aspiration légitime. Ce serait une erreur au surplus de croire que dans cette douceur il n'y eût ni fierté, ni fermeté. Dans ses lettres, on le voit maintenir nettement son indépendance et son individualité, même contre Gioberti, dont il était l'ami, et qui prétendait un peu trop lui faire partager la solidarité de ses doctrines par sa dédicace du *Primato*. En politique, Silvio Pellico était du parti du comte Balbo. Comme celui-ci, il croyait peu à l'efficacité des révolutions, il croyait à la possibilité d'une régénération de l'Italie par la réforme des mœurs et des idées, surtout par l'alliance de la religion et de la liberté. Il est mort dans ces sentimens, loin du bruit et des agitations. Les *Lettres* aujourd'hui publiées ravivent cette figure douce et mélancolique de l'Italie contemporaine.

Un des charmes des correspondances, de toutes les œuvres qui ont ce caractère intime, c'est qu'elles laissent voir une nature dans sa vérité. Que ce soit un homme d'action, un poète, un penseur, l'intérêt est le même. Croit-on que le drame intérieur d'une intelligence recueillie et active soit toujours abstrait et froid? On n'aurait qu'à lire ce *journal* que publiait ré-

cemment M. Ernest Naville dans un livre sur *Maine de Biran, sa Vie et ses Pensées*. Maine de Biran n'est plus un homme de notre temps; il a vécu, on le sait, dans la première partie de ce siècle. Il n'a laissé comme écrivain que quelques mémoires sur l'habitude, sur la décomposition de la pensée, quelques articles sur Leibnitz, sur la philosophie de Laromiguière, œuvres qui ne sont guère lues que des philosophes. Sa vie d'ailleurs a été peu remplie d'événemens : il fut administrateur sous l'empire, député et conseiller d'état au commencement de la restauration, puis il s'est éteint; mais de ce métaphysicien qui se cachait sous l'habit d'un sous-préfet au milieu des agitations guerrières de l'empire, et qui ne parvint jamais à être un orateur à la tribune parlementaire, on ne connaissait pour ainsi dire que la physionomie extérieure. C'est dans ce *journal* récemment publié qu'il se peint vraiment, et qu'il montre ce que c'est que cette nature d'un penseur dans ce qu'elle a de plus actif et de plus curieux. Ce *journal*, qui va principalement de 1814 à 1824, époque de la mort du philosophe, est tout un drame où l'auteur met à nu ses luttes intérieures en tenant note jour par jour de ses pensées et de ses impressions moins en esprit spéculatif et abstrait qu'en moraliste sagace qui analyse les phénomènes les plus intimes de la conscience. Ce qu'il fut dans la vie publique, Maine de Biran l'est encore dans le domaine intellectuel, et sous ce rapport il y a une étrange harmonie entre ces deux parties de son existence: son horizon s'étend peu, il est vrai; ce n'est pas un esprit dominateur et amoureux d'influence, il savoure la pensée pour elle-même. C'est plutôt une intelligence fine, recueillie, impressionnable et pénétrante, allant jusqu'au fond des problèmes de la vie morale qu'il rencontre à chaque pas. Il aimait l'isolement, où le temps, comme il le dit, tombe goutte à goutte et n'interrompt par aucun bruit la méditation solitaire. L'intérêt des idées suppléait pour lui à l'intérêt des événemens. Maine de Biran était sincère; aussi ne croyez pas qu'en parcourant en tout sens le domaine des idées pures, il s'arrête tout à coup quand il se trouve en présence de l'image de Dieu qui lui apparaît et des solutions religieuses qui viennent le solliciter. Parti du XVIII[e] siècle et de Condillac, il arrive, par une gradation qu'on peut suivre, jusqu'au christianisme, jusqu'à Fénelon, et c'est là que la mort le surprit, laissant à la dernière heure ce trait du chrétien empreint sur la figure du métaphysicien subtil et indépendant. Maine de Biran s'absorbe dans l'étude des phénomènes invisibles, disait-on; c'est encore un idéologue. Il se peut, et c'est justement parce que son *journal* est une sorte d'expression saisissante de toutes les luttes, de tous les efforts de la pensée aux prises avec elle-même, qu'il prend comme un relief nouveau au milieu des entraînemens matériels de notre temps, au milieu de ce trouble dont l'influence se fait sentir dans les intelligences d'abord, pour passer ensuite dans la politique.

La session législative vient de finir en Portugal; elle durait depuis le 2 janvier de cette année. Dans cet espace de six mois, les chambres ont beaucoup discuté, en laissant en suspens bien des questions d'un intérêt supérieur; le pays n'a cessé de souffrir d'une disette qui jetait, il n'y a pas longtemps encore, des masses affamées sur les chemins; une crise ministérielle prolongée a, pendant près de trois mois, suspendu l'action des pouvoirs publics, et de cette crise est sorti un ministère, sinon tout à fait nouveau,

du moins notablement renouvelé. Il y a peu de jours enfin, les chambres, près de se séparer, avaient à sanctionner, par le vote de crédits financiers, un acte important dont la réalisation est désormais prochaine : c'est le mariage du roi. La princesse appelée à devenir reine de Portugal n'était point désignée dans les communications officielles faites aux chambres de Lisbonne; son nom pourtant n'est plus un mystère : c'est une princesse de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen, dont le chef, qui est en même temps le père de la future reine de Portugal, abdiqua, il y a quelques années, en faveur du roi Frédéric-Guillaume IV, et reçut à cette occasion les prérogatives de prince de la maison royale de Prusse. Le mariage du roi est donc venu couronner cette session législative que dom Pedro lui-même résumait dans le discours qu'il adressait, il y a peu de jours, aux chambres portugaises, au moment où elles allaient se séparer. Ce sont là, si l'on veut, les traits saillans, extérieurs, de la situation politique actuelle du Portugal, de ce petit royaume relégué à une extrémité du continent, et que domine aujourd'hui le désir de se relier à l'Europe plus fortement par des chemins de fer; mais est-ce là tout? Quelle est cette situation au point de vue du ministère et des partis, au point de vue des rapports du gouvernement et des chambres? Considérée de près, la session qui vient de finir a mis en lumière plus d'un fait curieux, plus d'une anomalie, en montrant la fragilité des combinaisons sur lesquelles repose l'existence du ministère, et la difficulté qu'ont les partis à retrouver un fil conducteur dans la crise de transformation où ils sont plongés depuis quelques années. La politique tout entière du Portugal réside aujourd'hui dans des coalitions et des compromis; c'est de là qu'est né le cabinet actuel.

Il n'est point facile vraiment de se reconnaître dans cette confusion de partis tourbillonnant à la surface d'un pays peu connu par lui-même. Sans sortir du cercle des opinions constitutionnelles, il y avait autrefois deux partis principaux, les chartistes ou conservateurs dévoués à la charte et les progressistes, appelés aussi septembristes en mémoire d'une très libérale constitution qui porte la date de septembre 1838. L'administration du vieux duc de Saldaña, qui a duré cinq années, de 1851 à 1856, n'appartenait en propre et exclusivement ni à l'une ni à l'autre de ces nuances opposées; elle s'appuyait sur un parti qui s'était formé de démembremens des autres opinions et qui s'est appelé le parti de la *régénération*, tandis que, d'une part, une fraction des chartistes demeurait fidèle à l'ancienne politique conservatrice dont le comte de Thomar s'était fait le chef, et que, d'un autre côté, les progressistes avancés restaient dans l'opposition, prenant le nom de septembristes *historiques*, qu'on leur donne aujourd'hui dans les polémiques. Maintenant quelle était la situation de ces partis et du gouvernement six mois après la chute de l'administration du duc de Saldaña, peu après les élections dernières, et lorsqu'une nouvelle crise ministérielle éclatait dans les premiers mois de cette année? Les *régénérateurs* ou partisans de l'administration du duc de Saldaña étaient en minorité dans la chambre des députés, et la majorité appartenait aux septembristes *historiques*, à qui les élections avaient été particulièrement favorables. L'ancien parti conservateur dominait au contraire dans la chambre des pairs, où le comte de Thomar a toujours une assez grande influence. Le ministère, qui était présidé par le mar-

quis de Loulé et qui s'était singulièrement affaibli depuis le jour où il avait succédé au cabinet Saldañha, ce ministère en était venu à ne pouvoir plus vivre tel qu'il était. Le ministre des finances, M. Loureiro, s'était aventuré dans des opérations financières dont la forme au moins était désavouée par ses collègues; le ministre de l'intérieur, M. Julio Gomez da Silva Sanchez, s'était compromis par une intervention excessive dans les élections. Cela était si bien reconnu, que, dès le début de la session dernière, il était convenu entre le gouvernement et les chambres que le ministère se renouvellerait. Or là était la difficulté.

Si le ministère en effet se recomposait dans le sens de la majorité septembriste de la chambre des députés, il risquait de se heurter contre la majorité conservatrice de la chambre des pairs; si le pouvoir allait vers les conservateurs de la chambre haute, il se retrouvait aussitôt en face de la majorité progressiste de la chambre élective. Qu'arrivait-il? Après une crise laborieuse qui durait deux mois, on finissait par organiser un ministère de coalition formé des élémens les plus opposés. Le marquis de Loulé, président du conseil, et le ministre de la marine, M. Sa da Bandeira, restaient dans le cabinet comme représentans de l'ancien parti progressiste, et à côté de ceux-ci le parti conservateur était représenté par M. Antonio Jose d'Avila, qui prenait le portefeuille des finances, ainsi que par M. Carlos Bento da Silva, qui entrait aux travaux publics. Les députés septembristes se sont ralliés à cet arrangement, dont le résultat a été en définitive un ministère à double face qui a eu jusqu'à la fin de la session deux majorités, l'une conservatrice dans la chambre des pairs, l'autre progressiste dans la chambre élective. Une des singularités de cette situation, c'est certainement l'appui que le ministre des finances, M. d'Avila, a trouvé auprès de la majorité septembriste de la chambre des députés, dont M. Passos est le chef principal. M. d'Avila est en effet un ancien chartiste; il a été ministre avec le comte de Thomar. M. Passos au contraire s'est toujours signalé par ses opinions démocratiques et révolutionnaires; il a figuré dans toutes les insurrections depuis vingt ans. Il était en 1846 et 1847 l'un des chefs du mouvement qui appela l'intervention armée de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne. Malgré cette différence d'antécédens, M. Passos, avec la majorité septembriste qui marche sous ses inspirations, n'a pas moins soutenu la politique du gouvernement, et particulièrement les projets financiers de M. d'Avila. L'opposition sérieuse dans la chambre des députés est venue de ce qu'on appelle le parti de la *régénération,* dont le chef est l'ancien ministre des finances, M. Fontès Pereira de Mello, qui a fait en certaines questions économiques une guerre dangereuse au cabinet.

Telle est donc la situation politique du Portugal, observée dans les dernières discussions des chambres et au moment où la session vient de se terminer. L'opposition principale se compose des *régénérateurs*, c'est-à-dire des partisans de la dernière administration du maréchal de Saldañha; le cabinet actuel s'appuie sur des forces diverses assez incohérentes, se présentant tout à la fois sous son aspect conservateur à la chambre des pairs et sous son aspect progressiste à la chambre des députés. Cette combinaison est-elle durable? Rien n'est à coup sûr plus problématique. Entre les deux influences si différentes qui vivent côte à côte au sein du cabinet, il est difficile qu'il n'y

ait point lutte, et que l'une ou l'autre ne finisse pas par l'emporter. Or, comme le ministre des finances, M. d'Avila, passe pour l'homme capable du cabinet, il n'est point impossible qu'il n'y ait quelque autre évolution favorable à la politique qu'il représente. C'est une éventualité souhaitée par les uns, combattue d'avance par les autres. Au fond, rien ne peut mieux prouver l'état de désorganisation où sont tombés aujourd'hui les partis portugais. Cette décomposition fait la faiblesse des partis en même temps qu'elle fait la force de l'autorité royale, qui a retrouvé tout son empire, et vers laquelle se tournent toutes les opinions. Malgré sa jeunesse et une certaine timidité naturelle, le roi dom Pedro a montré, dit-on, à travers toutes ces complications, une maturité et une circonspection singulières; il est d'ailleurs aimé des Portugais. Tout indique donc que, même sans sortir des règles constitutionnelles, il peut être conduit à prendre une prépondérance utile dans la direction des affaires du pays.

Les alliances des princes semblent prendre aujourd'hui une place particulière dans la politique. Le roi de Portugal va se marier avec une princesse de Hohenzollern. Ces jours derniers, la princesse Charlotte, fille du roi Léopold de Belgique, petite-fille de la reine Marie-Amélie, vient d'épouser l'archiduc Maximilien, et les fêtes de ce mariage ont été célébrées à Bruxelles avec un entraînement où l'on peut surprendre, de la part du peuple belge, comme une fierté secrète de voir sa jeune maison royale unie par un double lien à la vieille maison d'Autriche. Enfin la reine de Hollande fait en ce moment un voyage à Londres, et cette excursion elle-même ne serait point étrangère à un projet de mariage entre le prince royal des Pays-Bas et une princesse d'Angleterre. C'est là ce qui se dit à La Haye, sans que ce projet présumé soit du reste l'unique préoccupation des Hollandais. La question la plus grave, la plus actuelle pour la Hollande, c'est toujours la loi sur l'instruction primaire, qui, après une discussion des plus sérieuses, vient enfin d'être adoptée dans la seconde chambre par une majorité considérable. La minorité s'est composée des votes des sept députés de l'opinion dite anti-révolutionnaire et de quelques voix catholiques. Au milieu des opinions diverses qui se sont produites sur les écoles séparées, sur le degré de liberté de l'enseignement, sur les conditions de capacité imposées aux instituteurs particuliers, le gouvernement, comme on sait, a cherché à se placer sur un terrain de conciliation où les divers partis ont fini par se rencontrer, et comme en définitive il y a un délai de cinq ans pour l'application des principales dispositions de la loi, toutes les opinions pourront vérifier dans l'exécution pratique l'efficacité des mesures adoptées dans un esprit de transaction. Ce n'est pas tout cependant : cette question de l'instruction primaire, qui a été depuis plusieurs années une cause d'agitation en Hollande, qui a suscité de si vives et de si longues discussions, cette question a eu pour effet de déterminer au dernier moment un incident inattendu. Le chef du parti anti-révolutionnaire, M. Groen van Prinsterer, a donné sa démission de député en la fondant sur l'adoption de la loi, et, par une conséquence plus inattendue encore, cet incident lui-même a peut-être contribué à mettre en question l'existence du ministère. M. Groen van Prinsterer en effet avait dirigé ses principales attaques, dans la discussion, contre le ministre de la justice, M. van der Brugghen, qui avait professé jusque-là les opinions du parti anti-

révolutionnaire. Le ministre de la justice se sentait-il mal à l'aise? Était-il blessé d'avoir vu la chambre repousser une clause de la loi qui était relative aux subsides des écoles séparées, et qu'il considérait comme une compensation du système des écoles mixtes? Toujours est-il que M. van der Brugghen offrait sa démission au roi, et à sa suite le ministre de l'intérieur, M. van Rappard, qui avait montré un grand esprit de conciliation dans les derniers débats de la seconde chambre, demandait également à se retirer. Le ministre de la guerre lui-même enfin, le baron Forstner de Dambenoy, a paru un moment songer à quitter le pouvoir. Il restait à savoir si le roi accepterait ces démissions. Il paraît aujourd'hui qu'il n'en est rien. Des démarches ont été faites, dit-on, auprès de plusieurs anciens ministres pour les engager à rentrer dans le gouvernement. Ces tentatives n'ont point réussi, et alors le roi a refusé d'accepter les démissions des ministres actuels. Ainsi a fini cette crise, peu grave d'ailleurs, et aujourd'hui le cabinet pourra se présenter à la première chambre des états-généraux pour discuter la loi de l'instruction primaire avec la double sanction de l'approbation royale et du vote de la seconde chambre. Quant à l'adoption de la loi par la première chambre, elle ne paraît pas douteuse. La situation se trouvera donc un peu éclaircie. Le gouvernement et les chambres seront délivrés d'une affaire difficile, et les questions d'un intérêt pratique, positif, reprendront la première place. De ce nombre est surtout le plan de réforme de l'impôt, présenté il y a quelques mois par le ministre des finances, et tendant à établir une distribution plus équitable entre les contributions frappant les grandes communes et les campagnes.

Un autre projet vient d'être présenté aux états-généraux par le ministre des colonies, M. Myer : c'est le plan d'émancipation des esclaves à Surinam. Le nombre de ces esclaves est de trente ou quarante mille. Le projet ministériel est à peu près conforme aux conclusions de la commission spéciale qui a été chargée d'examiner la question dans ces dernières années, et qui voulait établir des communes d'esclaves libérés, sous la surveillance du gouvernement, en faisant racheter les esclaves par leur propre travail. Ce projet rencontre déjà des critiques qui le représentent comme un atermoiement nouveau dans l'émancipation, et vont jusqu'à élever des doutes sur les conditions de l'indemnité accordée aux propriétaires. C'est une question aujourd'hui livrée à la discussion.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

MARCO BORDOGNI.

L'histoire des chanteurs célèbres a toujours été un sujet fort délicat à traiter. Tout manque à la critique pour poser les bases d'un jugement équitable, qui puisse être facilement contrôlé par l'opinion des lecteurs. Non-seulement on a beaucoup de peine à recueillir les élémens certains d'une biographie raisonnable, qui ne se transforme pas en une ridicule apothéose; mais l'appréciation du talent particulier de chacun de ces êtres maladifs qu'on nomme des virtuoses est une tâche encore plus difficile à remplir. Que reste-t-il dans

l'esprit après l'émotion profonde que nous a fait éprouver un chanteur comme Garcia, Davide, Rubini, ou leur imitateur, M. Mario de Candia? Il reste un nom et le vague souvenir d'un ravissement éphémère qu'on ne peut ni évoquer en soi d'une manière satisfaisante, ni communiquer aux autres. Le propos d'Eschine, après avoir lu à ses disciples le discours de la couronne de son rival Démosthène : « Ah! si vous aviez entendu le monstre lui-même! » ce mot qui exprime avec tant d'énergie tout ce qui ne peut être conservé de la voix, du geste, de l'action vivante d'un grand orateur, est bien autrement significatif, appliqué à un chanteur, qui ne laisse après lui qu'un écho dont chaque jour efface la vibration.

L'artiste distingué dont je veux aujourd'hui apprécier le talent, en fixant quelques dates de son existence, n'a point été une de ces organisations d'élite qui semblent destinées à parcourir une carrière plutôt qu'une autre. Né à Gazzaniga, petit bourg près de Bergame, le 23 janvier 1789, Marco Bordogni était fils d'un paysan plus chargé de famille que de richesse. Un ménétrier de village qui se nommait Simon, et qui était aveugle, lui enseigna les premiers élémens de la musique. Je ne sais comment le jeune Bordogni était parvenu à se procurer une vieille épinette sur laquelle on l'exerçait à tirer quelques accords qui, en charmant son oreille, donnaient l'essor à son instinct musical. Il paraît que la mère de Bordogni, quoique Italienne et simple paysanne, avait des nerfs délicats et fort irritables qui ne s'accommodaient pas des sons aigrelets de l'épinette. Un jour donc que son fils était absent, la bonne femme, plus agacée que jamais, porta une main sacrilége sur l'instrument de son supplice, et en brisa toutes les cordes. On imagine quelle fut la douleur du jeune Bordogni, lorsqu'en rentrant il trouva l'épinette qui était sa grande joie sourde à ses caresses, et réduite à l'état de corps sans âme! Désolé de cet acte de vandalisme maternel, le virtuose confia à son père le désir qu'il avait d'aller loin de son village chercher une meilleure épinette et des maîtres plus savans que le ménétrier Simon. Le père, loin de s'inquiéter de cette précoce résolution d'indépendance, encouragea son fils à y persévérer. On lui fit un petit trousseau composé de quelques chemises, d'un peu de farine de maïs pour faire de la *polenta*, de trois écus enfermés précieusement dans une bourse en cuir qu'on attacha à son cou par une bonne ficelle, et, chargé de son léger fardeau et de la bénédiction des auteurs de ses jours, Bordogni prit la grande route qui conduisait à Bergame. C'est ainsi que la belle et pauvre Italie, si maltraitée par le sort, envoie à travers le monde ce nombre prodigieux d'enfans industrieux qui, depuis le conducteur d'ours, le marchand de statuettes et le *pifferaro* des Abruzzes portant avec noblesse ses guenilles pittoresques, jusqu'au chanteur célèbre et au génie immortel qui crée *le Barbier de Séville*, charment les loisirs des nations indépendantes. L'art et la papauté, qui est une autre manière de *virtuosité*, voilà tout ce qui reste au beau pays qui a civilisé l'Europe!

Arrivé dans la ville de Bergame, célèbre par les arlequins et les bons ténors qu'elle a produits, le pauvre voyageur trouva un refuge chez une bonne femme qui, prenant intérêt à sa jeunesse, le logea, pour quelques sous, dans une mansarde de sa maison. Il ne mangeait qu'une fois par jour, économisant son petit pécule et copiant de la musique pour les maîtres qui voulaient bien employer son zèle. Peu à peu Bordogni étendit ses relations

et fut admis comme enfant de chœur dans les principales églises de la ville, où il allait chanter les jours de grandes cérémonies. Il parvint ainsi, non-seulement à vivre plus commodément sans avoir recours à ses parens, mais encore à s'amasser une somme suffisante pour s'acheter un habit de drap bleu avec des boutons reluisans d'or, qui fut la première joie de son cœur.

C'est dans ces circonstances que Bordogni connut Simon Mayer, compositeur de mérite et l'un des prédécesseurs de Rossini, qui était maître de chapelle de la basilique Sainte-Marie-Majeure de Bergame. Il en reçut des conseils dont le futur ténor du Théâtre-Italien de Paris s'est toujours plu à reconnaître l'efficacité. Bordogni grandissait, et le nombre des années s'accumulait sur sa tête gracieuse sans qu'il y prît garde, content de sa petite fortune et de son habit bleu, et attendant que l'adolescence se fût écoulée pour savoir s'il serait un merle blanc ou un merle ordinaire, c'est-à-dire s'il aurait une voix de ténor pour chanter les amoureux, ou bien une voix de basse pour s'emparer des rôles de tyran, de père noble ou de *buffo caricato*. De temps en temps il allait à Gazzaniga voir ses parens, qui s'émerveillaient de le voir si beau sans qu'il leur en eût coûté grand'chose. Enfin, la nature ayant fait son évolution, Bordogni se trouva posséder une voix de ténor dont il chercha immédiatement l'emploi. Il débuta, en 1808, sur le théâtre de Novare, dans un opéra du compositeur Generali. Il avait alors dix-neuf ans, et, bien qu'il fût encore tout novice, sa jolie voix, sa jeunesse et les avantages de sa personne lui valurent un bon accueil. Le succès qu'avait obtenu Bordogni dans une ville de province de troisième ordre fut bientôt connu à Turin, où l'*impresario* du théâtre royal, ayant besoin d'un ténor, l'engagea pour la saison du carnaval. C'est à Turin que Bordogni a connu pour la première fois Mlle Colbran, célèbre cantatrice qui est devenue depuis Mme Rossini. Bordogni débuta dans un opéra de Zingarelli, *Gerusalemme distrutta*, où Mlle Colbran chantait le rôle de Marianna. En 1813, Bordogni, qui était déjà avantageusement connu, fut engagé au théâtre Carcano de Milan, où il chanta le rôle d'Argirio de l'opéra de *Tancredi*, de Rossini, qui avait été donné récemment à Venise avec un succès prodigieux. Au carnaval de l'année suivante, Bordogni était engagé au théâtre Re de la même ville, où il parut dans un opéra de Pavesi, *Fingallo e Comala*, et puis il fut appelé au théâtre de la petite ville de Varese pendant la saison d'automne.

En 1815, Bordogni était à Parme, où il a créé un rôle dans un opéra inconnu, *la Fedeltà conjugale*, d'un compositeur non moins obscur, Antonio Brunetti, maître de chapelle de la cathédrale de Pise. Generali était depuis plusieurs années directeur de la musique (*maestro al cembalo*) du théâtre italien de Barcelone. Il avait connu Bordogni à Novare, et il avait pu apprécier la flexibilité de sa voix charmante et le goût du jeune virtuose. Il le fit engager, et Bordogni se rendit à Barcelone en 1817. Il débuta dans un opéra bouffe de Generali, *la Contessa di Colle erboso*, plus il parut successivement dans *la Donna soldato*, d'Orlandi, et dans *la Cecchina*, de Generali, opéra dont le sujet a été depuis traité de nouveau par Donizetti dans *Linda di Chamouni*. Après avoir encore paru dans un opéra de Pavesi, *Corradino*, dont la donnée se retrouve dans *Matilda di Shabran*, Bordogni eut l'insigne bonne fortune d'être appelé à Naples en 1818, où il chanta devant Rossini le rôle d'Argirio de son premier et délicieux chef-d'œuvre, *Tancredi*, qui

avait fait depuis le tour de l'Europe. Bordogni rencontra à Naples, indépendamment de Rossini, avec lequel il s'est lié d'une amitié qui n'a fini qu'avec sa vie, la Festa, prima donna d'un vrai mérite, qui chantait à Paris, en 1809, avec Mme Barilli, dont elle était la rivale, et le célèbre contralto, Mme Malanotti, pour qui Rossini a écrit le rôle de Tancredi, et qui, la première, a dit de ses lèvres inspirées :

Di tanti palpiti,
Di tante pene...

Bordogni retrouva aussi à Naples Mlle Colbran, avec laquelle il eut quelques difficultés pour je ne sais plus quel duo que la fougueuse et toute-puissante prima donna ne voulait pas chanter avec le jeune ténor. Rossini fut obligé d'intervenir et obtint, non sans peine, que Mlle Colbran chanterait une seule fois le duo en question, afin que Bordogni pût se faire entendre d'une manière favorable d'un envoyé de l'administration du Théâtre-Italien de Paris, qui se trouvait alors à Naples. C'était le violoniste Grasset, qui, pendant toute la restauration, a conduit avec succès l'orchestre des Italiens. Bordogni plut infiniment au goût exercé de l'artiste français, qui l'engagea immédiatement.

C'est à la fin de 1818 que Bordogni vint à Paris. Il débuta au théâtre de Louvois dans *l'Inganno felice*, charmant petit ouvrage en un acte que Rossini écrivit à Venise en 1812. Il s'y trouve un trio délicieux pour soprano, ténor et basse, où la voix de Bordogni produisait le meilleur effet. Il parut successivement dans tous les opéras de Rossini, dans *il Turco in Italia, l'Italiana in Algieri*, dans *Tancredi, Otello, le Barbier de Séville,* et dans *il Matrimonio segreto* de Cimarosa. Bien accueilli du public et de la société élégante de la restauration, surtout par le duc de Berri, qui se plaisait à le faire venir fréquemment aux Tuileries, Bordogni, sur la proposition de Cherubini, fut nommé professeur de chant au Conservatoire de Paris. Appelé au théâtre italien de Madrid en 1822, Bordogni, qui savait que, pour remplir convenablement les fonctions de professeur, il faut avec le talent beaucoup d'exactitude, voulut donner sa démission. Cherubini la refusa, et pour conserver à son école un maître d'un goût aussi délicat, il accorda au virtuose un congé illimité, en lui faisant prendre l'engagement de revenir à son cours aussitôt qu'il aurait renoncé au théâtre. Bordogni reprit la direction de sa classe en 1824, pour ne plus la quitter qu'en 1856, deux mois avant sa mort, et lorsque la maladie l'obligeait impérieusement à demander sa retraite. C'est le 31 juillet de cette même année qu'après une longue et douloureuse agonie, Bordogni expirait à Paris, à l'âge de soixante-sept ans. Le célèbre chanteur s'était marié de très bonne heure à Novare, où sa femme jouit d'une honnête aisance. Il a laissé avec une fortune honorable deux filles et un garçon, qui est médecin à Gênes. L'une des filles de Bordogni avait épousé un homme d'un esprit distingué, M. Morpurgo, qui est mort six semaines avant son beau-père.

Bordogni possédait une voix de ténor d'une étendue ordinaire et d'un timbre plus gracieux que puissant. Il ne dépassait guère le *sol*, qui était la limite de la partie vigoureuse de son organe délicat, qu'on qualifie dans les écoles de voix de *poitrine;* mais il joignait à ce registre métallique une série de notes *féminines* qui se prolongeaient jusqu'au *fa* sur-aigu, en sorte que

le virtuose pouvait, dans les grandes occasions, disposer d'une étendue au moins de deux octaves. Cette voix charmante était d'une rare flexibilité et d'une trame si serrée, que l'oreille avait souvent de la peine à distinguer les différens anneaux qui composaient la chaîne sonore. C'était le défaut de la vocalisation de Bordogni d'être trop rapide et d'un tissu trop délicat, tandis que Garcia, son contemporain, avec qui il a chanté pendant de longues années, détachait chaque note avec une vigueur étonnante, et ne craignait pas de pousser jusqu'aux colonnes d'Hercule, je veux dire jusqu'à l'*ut* aigu de poitrine bien avant que Duprez l'eût inventé. Le fausset de la voix de Bordogni, ces notes féminines dont j'ai parlé plus haut, et qu'en langage scientifique on appelle sons de tête ou super-laryngiens, étaient plus forts et plus vibrans que les sons de poitrine. Aussi l'artiste en faisait-il un très grand usage, et parfois il en abusait. Cela lui était si commode de se réfugier dans les sphères supérieures par une gamme rapide ou par un *portamento* audacieux! Par cette fuite adroite, Bordogni économisait son bien, ces notes de poitrine dont il était avare, et qu'il n'employait que dans les grandes occasions, aux représentations solennelles, alors qu'un public nombreux excitait son faible courage.

En effet, ce n'était ni par le sentiment, ni par l'élévation du style, ni par les bouillonnemens de la passion dramatique que Bordogni se distinguait au théâtre. Il était froid comédien, et, bien que doué d'un physique agréable et d'une taille élégante, il était toujours embarrassé sur la scène. Son geste le plus habituel consistait à poser la main droite sur son cœur, comme s'il eût voulu en presser les ressorts. Cependant, lorsque Bordogni chantait à côté d'une femme comme la Pasta, d'un virtuose et d'un comédien éminent comme l'était Galli, il en recevait un choc électrique qui le faisait bondir sur place, et lui communiquait une animation passagère; mais ces bonnes fortunes étaient rares, et Bordogni retombait aussitôt après dans sa placidité ordinaire. C'était avant tout un chanteur gracieux, au style fleuri et tempéré, un *tenorino d'amore* qui réussissait dans les rôles de demi-caractère, tels que celui de Paolino dans *il Matrimonio segreto*, de Ramiro dans la *Cenerentola*, etc. Il chantait à ravir la jolie cavatine du *Turco in Italia*, *languir per una bella*, ainsi que le duo merveilleux de *l'Italiana in Algieri*, *se inclinassi a prender moglie*, où Galli était parfait dans le personnage de Mustafa, qui avait été écrit pour sa belle voix de *basso-profondo*, en 1814, à Venise. Bordogni n'était pas moins agréable dans le rôle de Gianetto de *la Gazza ladra*, dans celui de Rodrigo de *la Donna del Lago*, et en général dans tous les ouvrages où il ne fallait que du goût et une brillante vocalisation. Une qualité précieuse du talent de Bordogni, c'était la justesse de sa voix. Jamais une intonation douteuse ne venait troubler le plaisir qu'on avait à entendre ce chanteur distingué, qui, sans s'élever très haut, était partout convenable. Lecteur expérimenté, docile aux conseils des maîtres à qui il reconnaissait le droit de lui en donner, Bordogni a été l'un des virtuoses les plus agréables et les plus utiles qu'ait possédés le Théâtre-Italien de Paris.

Comme professeur de chant, la carrière de Bordogni a été brillante et très féconde en bons résultats. Il avait le don de l'enseignement, qualité rare, qui ne se rencontre pas toujours chez les virtuoses les plus admirables. Un préjugé naturel et très répandu chez les gens du monde les porte à croire

que des artistes dramatiques comme Talma, Mlle Mars ou Mlle Rachel, que des chanteurs comme Rubini, Mme Malibran ou Lablache, possèdent le secret de leur talent, et qu'ils peuvent analyser, au profit des disciples qui viennent leur demander conseil, les causes des grands effets qu'ils obtiennent sur le public. Les arts de sentiment ne s'enseignent pas comme les sciences, parce qu'ils ne reposent pas sur des principes absolus dont il soit facile de transmettre la connaissance. Laplace pourra expliquer les lois d'après lesquelles il a trouvé les mouvemens de la mécanique céleste; Beethoven ignore et n'a pu nous apprendre à quelle inspiration soudaine il doit l'*andante* de la symphonie en *la* et les magnificences de son œuvre incomparable. Sans doute il y a aussi dans les arts des règles immuables qui résultent de la nature des choses et qu'on ne peut transgresser impunément. Ces règles, qui constituent la partie doctrinale de l'enseignement, sont peu nombreuses et d'une application générale fort difficile. Les artistes éminens les subissent, les observent, sans en avoir toujours une conscience bien nette, comme nous obéissons d'instinct aux lois impératives de l'organisme. Dans l'art de chanter surtout, qui touche à la vie morale et physiologique de l'homme, les règles se compliquent d'une si grande quantité d'exceptions délicates, qu'il faut une éducation particulière au maître qui se propose de les enseigner. Les virtuoses célèbres ressemblent un peu aux grands capitaines qui gagnent des batailles sans connaître d'une manière explicite et savante les principes de la tactique militaire.

En sa qualité d'Italien, Bordogni, qui avait entendu avec profit les chanteurs les plus habiles de son temps, tels que Viganoni, Babbini, Tacchinardi, Crivelli, Davide père et fils, Donzelli, Rubini, Bianchi, sans compter Crescentini, le dernier sopraniste de la belle école du XVIIIe siècle, Bordogni était mieux préparé à remplir les conditions d'un bon professeur de chant que les virtuoses d'un mérite plus éclatant que le sien au théâtre. Il avait été amené, par la nature même de son talent, plus délicat que passionné, à réfléchir sur les principes de l'art, et s'était accoutumé de très bonne heure à diriger avec méthode ses propres études et celles des élèves qui avaient recours à ses conseils. Il entendait à merveille tout ce qui se rattache aux exercices de la vocalisation, la pose du son, l'assouplissement progressif de l'organe, l'égalisation des registres, l'économie de la respiration; il était très apte à préparer enfin les élémens matériels, si l'on peut dire ainsi, du bel art de chanter. Conformément aux préceptes des vieilles écoles d'Italie, qui ne permettaient aux élèves de s'occuper de l'expression morale des sentimens qu'après avoir surmonté toutes les difficultés du mécanisme, Bordogni retenait longtemps ses disciples dans les minutieux détails de la vocalisation avant de les introduire dans la partie esthétique de l'art. Par cette manière de procéder, il a rendu de grands services au Conservatoire de Paris, où les bonnes traditions en cette matière délicate ont tant de peine à se fixer. N'est-il pas singulier en effet que dans une école où l'on forme peut-être les meilleurs instrumentistes de l'Europe, où l'enseignement de toutes les parties de l'art musical pèche plutôt par un excès de méthode et par une trop grande division du travail, on en soit encore à comprendre que, pour exprimer avec propriété les diverses nuances de la musique dramatique, il faut que le *virtuose* soit formé et qu'il soit maître de son organe avant de s'occu-

per de ce qu'on appelle la déclamation lyrique? Que dirait-on d'un jeune homme qui aborderait la composition avant d'avoir étudié l'harmonie et le contre-point? Je ne prétends pas soutenir qu'au Conservatoire de Paris, où l'enseignement de l'art de chanter a été introduit par des Italiens ou des artistes qui s'étaient formés à leur école, tels que Mengozzi, Garat, Gérard, etc., il n'y ait encore aujourd'hui des professeurs distingués, imbus des bonnes traditions et sachant y diriger les élèves qui leur sont confiés; mais l'instinct national l'emporte souvent sur le goût et le savoir du maître. On décerne le premier prix de chant à de pauvres diables sans voix, sans physique et sans méthode, parce qu'à un jour donné ils ont débité avec plus ou moins de bonheur une ou deux scènes d'un ouvrage contemporain. Point d'études sérieuses sur les différens styles qui se sont succédé dans l'histoire de la musique dramatique en France depuis Lulli jusqu'à M. Auber, des notions vagues sur les grands maîtres qu'ont produits les pays étrangers, et aucune intelligence des révolutions de l'art, — ce sont là des lacunes qui frappent tous les bons juges dans l'enseignement du Conservatoire, qui aurait grand besoin qu'une main vigoureuse en extirpât les abus, devenus intolérables.

Bordogni, qui pendant trente ans a dirigé sa classe avec un zèle qui ne s'est jamais démenti, a formé un très grand nombre d'artistes distingués, parmi lesquels nous citerons seulement Mlle Cruvelli, et surtout Mme Damoreau, le charme et l'ornement de l'école française, dont l'heureuse influence se fait encore sentir sur nos théâtres. Dans le monde, où Bordogni était fort recherché pour son talent délicat et sûr, qui convenait si bien à la musique de concert, il a donné des conseils aux femmes les plus distinguées, qui goûtaient sa personne autant que ses bonnes leçons. Tous les élèves de Bordogni, les artistes aussi bien que les amateurs, se faisaient remarquer par une vocalisation facile et de bon aloi, par un style fleuri et tempéré, qui était puisé dans la musique contemporaine, surtout dans les ouvrages de Rossini. Il ne fallait pas demander à cet excellent professeur de s'aventurer hors de la génération de brillans virtuoses parmi lesquels il avait vécu. Bordogni était tout simplement un chanteur agréable de son temps, qui ignorait à peu près tout ce qui s'était fait dans l'art avant que son heureuse étoile l'appelât à la vie. Bordogni a eu pourtant des velléités de composition, et, indépendamment des charmantes vocalises qui ont eu un si grand succès parmi les artistes et les gens du monde, il s'était essayé à composer un opéra qui fut représenté sur le théâtre de Barcelone; mais son astre en naissant ne l'avait pas créé poète, et son opéra a eu le destin de tous les opéras écrits par des ténors. Il est même douteux que Bordogni ait trouvé, sans le secours d'une main étrangère, les accompagnemens de ses délicieuses vocalises. On y remarque un choix d'accords et de modulations qui ne devaient pas se rencontrer facilement sous les doigts de cet habile professeur de *canto garbato*.

Bordogni, qui ne pouvait suffire aux nombreuses leçons qu'il avait à donner chaque jour, s'était associé depuis quelques années un artiste fort distingué, M. Henri Panofka, qu'il se plaisait à initier aux traditions de son enseignement. M. Panofka s'est d'abord fait connaître comme un habile violoniste. Ayant parcouru l'Europe en qualité de virtuose, M. Panofka a eu l'occasion d'entendre et d'apprécier le talent des chanteurs les plus célè-

bres. Insensiblement et par un penchant naturel qui n'a pas lieu de surprendre chez un violoniste, M. Panofka a été amené à faire de l'art de chanter une étude approfondie, dont il a consigné les résultats dans une excellente méthode que j'ai recommandée depuis longtemps aux lecteurs de la *Revue* (1). La méthode de chant de M. Panofka ayant reçu l'approbation de M. Auber et du comité des études du Conservatoire, ainsi que celle de l'Institut, Bordogni se trouvait en quelque sorte autorisé à présenter M. Panofka comme son successeur à la classe de chant, qu'il ne pouvait plus diriger lui-même. Les vœux de Bordogni n'ont point été exaucés par son ami, M. le directeur du Conservatoire. Après trente ans de professorat, Bordogni pouvait espérer qu'on ferait un meilleur accueil à sa volonté dernière.

La province de Bergame a donné le jour à un grand nombre de ténors remarquables, qui tous ont laissé un nom dans l'histoire de l'art de chanter. C'est d'abord Viganoni, chanteur exquis, venu à Paris en 1789, où il est resté jusqu'à la révolution du 10 août. Viganoni a créé le rôle de Paolino du *Mariage secret* avec une telle perfection, que Cimarosa avait coutume de dire : « Qui n'a pas entendu Viganoni chanter l'air de *Pria che spunti in ciel l'aurora* ne peut avoir une idée de la perfection du style. » C'est Davide père, une des plus magnifiques voix qui aient existé, qui, pendant quarante ans, a été la merveille de l'Italie : il est aussi venu à Paris en 1785, et se fit entendre au concert spirituel. C'est Bianchi, ténor de force comme Davide, au style large et puissant; c'est Crivelli, dont la voix admirable, le goût délicieux et la belle figure ont été si appréciés à Paris de 1811 à 1817 : il débuta au théâtre de l'Odéon, où étaient alors les Italiens, dans le rôle de Pirro de l'opéra de Paisiello, qui avait été écrit pour Davide, et se fit admirer à côté d'artistes comme Mmes Festa et Barilli, et de Tacchinardi, autre ténor de mérite, qui fut le père de Mme Persiani, et qui était incomparable dans *la Molinara* de Paisiello, où il chantait le petit duo *Nel cor piu non mi sento*, me disait Choron, de manière à ne jamais se laisser oublier. Enfin c'est Nozzari, chanteur habile et savant, pour qui Rossini a beaucoup écrit, et qui a formé le goût de Rubini, son compatriote, dont il suffit de citer le nom. Voilà quels ont été les prédécesseurs, les compatriotes et en partie les contemporains de Bordogni, dont le nom restera aussi dans les fastes du bel art de chanter, qu'il avait étudié avec goût et intelligence.

Ce n'était point en effet un artiste médiocre que celui qui a occupé un rang honorable au Théâtre-Italien de Paris de 1818 à 1830, pendant cette belle époque de la restauration où la société française avait renoué la chaîne de ses traditions aimables de politesse et d'élégance. Les arts de la paix, la haute culture de l'esprit, la poésie et la liberté avaient remplacé les amertumes d'une gloire trop chèrement achetée. On était heureux de vivre et d'espérer au milieu d'une génération pleine d'élan et d'enthousiasme pour les idées réparatrices qui s'élaboraient alors dans toutes les directions de la pensée. Chacun avait sa part d'influence dans le mouvement général, et la police n'était plus le régulateur suprême de la vie morale d'un grand peuple. Dans cette grande et véritable renaissance de la société polie, les arts, et particulièrement la musique, jetèrent un très vif éclat. L'opéra italien atti-

(1) Voyez la livraison du 15 mai 1854.

rait dans la petite salle de Louvois la meilleure compagnie et formait une sorte de grand salon neutre, où les *dilettanti* des opinions les plus opposées se retrouvaient avec plaisir trois fois par semaine. Des cantatrices éminentes comme Mmes Pasta, Cinti (Mme Damoreau), Naldi, Mombelli, Mainvielle-Fodor, Sontag, des chanteurs tels que Garcia, Pellegrini, au goût si parfait, Galli, Zucchelli, Graziani et Levasseur, interprétaient véritablement les chefs-d'œuvre de Rossini dans leur nouveauté, sans rompre avec la tradition admirable de Mozart, de Cimarosa et de Paisiello, dont *le Barbier de Séville* a résisté toute une semaine à celui du puissant maestro du XIXe siècle. Oh! les belles soirées que celles où l'on entendait *la Gazza ladra* par Mme Mainvielle-Fodor, par Galli et Pellegrini; *le Barbier de Séville*, par Garcia, Pellegrini et Mlle Cinti; *le Nozze di Figaro*, de Mozart, par Mme Mainvielle-Fodor dans le rôle de la comtesse et Mlle Naldi dans celui de Suzanne! Comme elles disaient ensemble le duo inimitable *Su l'aria*, et comme Mme Mainvielle-Fodor chantait d'une manière exquise l'air si touchant et si suave *Dove sono i bei momenti!* Jamais le *Don Juan* de Mozart n'a été rendu avec un ensemble plus parfait que par Garcia, Pellegrini, Mmes Sontag et Malibran dans les rôles de donna Anna et de Zerlina. Et la Nina de Paisiello, qui donc a su en exprimer le sentiment pathétique et la profonde mélancolie comme Mme Pasta, dont j'entends encore la voix sourde pousser ce lamentable soupir : *Il mio ben quando verra!* Je vous le dis en vérité, ce fut surtout la belle époque du Théâtre-Italien que les quinze années de la restauration, qui a produit les peintres, les poètes et les musiciens les plus délicieux de l'école française. C'est pendant cette période d'activité intellectuelle qu'on vit naître l'école de Choron en 1816, la Société des Concerts du Conservatoire, *la Dame Blanche*, *la Muette*, *le Siége de Corinthe*, *le Comte Ory*, *Moïse*, enfin *Guillaume Tell!*

Dans les brillantes soirées du théâtre Louvois, alors que Mme Pasta chantait et jouait d'une manière si remarquable le rôle de Tancredi, ou celui de Romeo dans l'opéra de Zingarelli, la salle, resplendissante de toilettes somptueuses, renfermait l'élite de la société européenne. J'ai vu le général Foy, de glorieuse mémoire, applaudir avec émotion le beau récitatif du premier acte de *Tancredi : O patria, dolce e ingrata patria!* J'ai vu Mme de Duras, l'auteur spirituel et délicat d'*Ourika*, apporter dans sa loge, qui donnait sur le théâtre, une urne lacrymatoire en argent, et l'offrir publiquement à la grande tragédienne, après la scène du tombeau, au second acte de *Romeo e Giulietta*. Mme Pasta venait de chanter avec un sentiment profond le bel air de Crescentini :

> Ombra adorata, aspetta,
> Teco sarò indiviso.

Chateaubriand était dans la loge de Mme de Duras, et le public émerveillé, en applaudissant la cantatrice éminente, dirigeait ses regards sur l'auteur de *René* bien plus que sur celui du *Génie du Christianisme*. J'oubliais de nommer, parmi les artistes qui ont fait l'ornement du Théâtre-Italien à cette époque, une cantatrice de premier ordre, Mme Pisaroni, dont le style ample et puissant fut un dernier écho de la belle école du XVIIIe siècle. Mme Pisaroni en effet avait reçu des conseils du fameux sopraniste Pacchiarotti, qui lui dit un jour, après une leçon consacrée tout entière à étudier une phrase

de récitatif : « *Noi altri, poveri cantanti* (nous autres, pauvres chanteurs), nous sommes fort à plaindre; dans la jeunesse, nous avons de la voix et de l'ardeur sans expérience, et, lorsque l'expérience nous arrive, nous sommes ruinés (*siamo rovinati*). » — Qui ne se rappelle la Pisaroni dans le rôle d'Arsace de la *Semiramide* de Rossini? Ce fut une surprise extrême dans toute la salle, quand on entendit sortir d'une bouche difforme, dont les lèvres se tordaient comme celles d'un chantre de paroisse : *Eccomi in Babilonia!* Dans le grand duo avec Sémiramis, qui était représentée par Mme Malibran, il y eut entre les deux grandes artistes un de ces combats chevaleresques qui laissent des traces profondes dans la mémoire des amateurs. Mme Malibran, qui avait la fougue et les inégalités d'un génie tout spontané, avait accumulé sur la phrase de l'*allegro* de ce beau morceau toutes les richesses d'une vocalisation orientale, dont le public fut plus ébloui que charmé. En répondant à sa jeune et glorieuse rivale, Mme Pisaroni y mit tant de simplicité, de largeur de style et d'émotion concentrée, qu'elle fit perdre contenance à la reine de Babylone, surtout lorsqu'on entendit un vieux dilettante s'écrier du fond du parterre : « *Brava, questo è il vero canto* (voilà la vraie méthode de chant!) »

Marco Bordogni a occupé un rang honorable parmi les virtuoses italiens de cette belle et heureuse époque de notre histoire. « Si tu vas jamais à Paris, lui avait dit le fameux ténor Viganoni, son oncle, étudie le rôle de Paolino du *Mariage secret*, et surtout le bel air de *Pria che spunti*. » C'est à la fin de l'année 1818 que Bordogni a débuté sur le théâtre italien de Louvois avec Pellegrini, dont la voix de baryton, le goût et la finesse étaient si bien appropriés au rôle de Figaro du *Barbier de Séville*, où il n'a jamais été égalé. Ces deux artistes se convenaient sous plus d'un rapport, parce qu'ils avaient l'un et l'autre un style orné, et plus de sensibilité que de passion. Ils chantaient presque toujours ensemble dans *l'Inganno Felice*, le *Turco in Italia*, *l'Italiana in Algieri*, dans la *Cenerentola*, *il Matrimonio segreto*, et dans l'*Agnese* de Paër, où Pellegrini était si touchant dans la scène de folie! Bordogni ne craignait pas de se mesurer même avec la Pasta dans *Tancredi*, où il chantait avec beaucoup de charme le rôle d'Argirio. Il fallait surtout l'entendre dans le duo du second acte :

Ah! se dè mali miei
Tanta hai pietà nel cor.

Bordogni soutenait aussi sans trop de désavantage le rôle de Rodrigo dans *Otello* à côté de son formidable adversaire Garcia, si digne, par le sang arabe qui coulait dans ses veines d'Espagnol, de représenter au naturel le More de Venise. La tendre Desdémone, sous les traits plastiques et nobles de Mme Pasta, tressaillait d'épouvante à la scène finale de l'admirable chef-d'œuvre, où Garcia bondissait comme un lion. Quel temps et quels artistes!

Comme professeur de chant, Bordogni a rendu de plus grands services encore qu'en sa qualité de virtuose dramatique : il a répandu au Conservatoire et dans le monde élégant les bonnes traditions de l'art, formé un grand nombre d'excellens élèves, publié plusieurs cahiers de vocalises charmantes et donné à la France la cantatrice la plus parfaite qu'elle ait possédée : j'ai nommé Mme Damoreau.

P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours, par Charles de Rémusat (1). — Le génie et l'influence de Bacon sont encore un problème. Pour beaucoup de critiques, et ils ne sont pas tous en Angleterre, Bacon est un génie créateur, un philosophe du premier ordre, le vainqueur d'Aristote, l'égal de Descartes, le maître de Newton; il est le prophète de l'esprit nouveau, l'inventeur de la vraie méthode, en un mot, le père de la philosophie moderne. D'autres ne veulent voir en lui qu'un écrivain ingénieux et brillant, un bel esprit très ambitieux et assez superficiel, dont la grandeur factice et la gloire usurpée sont l'ouvrage de Voltaire et de ses amis de l'Encyclopédie. Tout au plus resterait-il au chancelier trop préconisé l'honneur équivoque de marcher à la tête de cette armée de zélateurs de l'empirisme qui déploie ses phalanges à travers deux grands siècles, depuis l'auteur du *Léviathan* jusqu'aux disciples d'Auguste Comte et de Feuerbach. Chacun sait que cette dernière thèse est un des paradoxes posthumes de l'aventureux auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Le nouvel ouvrage de M. de Rémusat est-il une réponse au pamphlet de Joseph de Maistre? Oui, si l'on veut; mais, à notre avis, il a une portée plus haute et un prix tout autrement relevé. M. de Rémusat, au lieu de faire de la polémique, a fait de la critique et de l'histoire, et nous croyons que son livre restera, moins comme un plaidoyer que comme un jugement.

Pour juger Bacon, il ne s'agissait pas seulement d'écrire un chapitre de l'histoire de la philosophie moderne; il fallait aller au fond d'un problème qui occupe et divise encore les premiers penseurs de notre temps, il fallait s'expliquer sur la nature et la portée de l'induction. Vieux problème, dira-t-on, question subtile, abstraite, bonne à amuser d'oisifs métaphysiciens. Que le problème soit vieux, c'est possible; mais qu'il soit résolu, c'est ce que je conteste, et qu'il ait une grande importance, c'est ce que je soutiens expressément. Je n'en veux pour preuve que les grands travaux de logique expérimentale qui se sont faits en Angleterre depuis ces dernières années. Aucun homme instruit n'ignore ceux de sir William Hamilton, le dernier chef de la grande école écossaise; il faut citer encore les remarquables écrits de l'archevêque Whately, ceux du savant professeur de Cambridge, M. Whewell, et les publications toutes récentes de ce hardi et vigoureux esprit, économiste et philosophe, M. Stuart Mill. Aussi bien il serait étrange que l'étude philosophique de la méthode inductive parût inutile à un siècle aussi épris que le nôtre des sciences d'observation. Quoi! vous êtes rassasiés de métaphysique abstraite, vous ne voulez plus de systèmes à priori, vous prétendez tout fonder sur les faits et les expériences, et vous ne vous inquiéteriez pas de ce que vaut l'unique procédé qui puisse constituer des sciences expérimentales? Vous réduisez la science à ce seul objet : induire, et vous voudriez ignorer ce que c'est que l'induction? Au surplus, et pour ceux-là même qui ne croient pas que l'induction soit tout et que les idées pures ne soient rien, l'induction reste un des procédés dont l'analyse importe essentiellement à la science de la nature et à celle de l'esprit humain. C'est à ce point de vue que M. de Ré-

(1) 1 vol. in-8°, chez Didier, quai des Augustins, 35.

musat a considéré l'induction. Il n'a pas seulement indiqué d'une main sûre et d'un œil pénétrant les difficultés de la question ; il s'y est engagé, il y est descendu à une grande profondeur, et ses chapitres sur l'induction et la méthode inductive seront médités par les philosophes.

Un premier résultat de cette investigation approfondie, c'est de prouver que Bacon n'est jamais remonté aux principes de sa méthode. Il a célébré l'induction beaucoup plus qu'il ne l'a définie; il a été plus attentif aux applications extérieures du procédé qu'à son mouvement interne et subjectif, et même en cherchant les lois de la nature, ou, comme il dit, les formes des choses naturelles, il n'a peut-être jamais su exactement ce qu'il voulait découvrir. « Oserons-nous dire, c'est M. de Rémusat qui parle, qu'il n'était pas dans son génie de chercher le principe d'aucune chose? »

Ce que Bacon n'a pas fait, ce que plusieurs ont depuis essayé de faire sans réussir complétement, M. de Rémusat semble avoir eu peur de l'entreprendre. Il s'y résout pourtant, et peut-être ne manque-t-il à la doctrine de ce rare esprit qu'un peu plus d'audace et de relief pour se montrer au grand jour dans toute sa justesse et toute sa vérité. Si j'ai bien compris l'auteur, car son pinceau discret procède par une suite de touches délicates plutôt que par un petit nombre de traits fortement dessinés, l'induction renferme deux sortes d'élémens, les uns fournis par l'expérience, les autres suggérés *à priori*. En d'autres termes, les phénomènes de ce vaste univers sont liés par deux sortes de rapports : les uns, accidentels et fortuits, qui tiennent à la diversité et à l'inextricable complication des causes; les autres, essentiels, qui dérivent de la nature absolue des êtres. Ceux-là seuls sont stables et universels; les saisir, voilà l'objet de la science. Or nous n'avons pour cela que deux moyens, nécessairement bornés et imparfaits : l'expérience et l'induction, de sorte que l'objet suprême où la science aspire reste toujours au-dessus d'elle comme une sorte d'idéal. Ce n'est pas que cet idéal nous soit absolument inaccessible, mais l'expérience et l'induction ne peuvent que s'en approcher toujours, sans être jamais assurées de l'atteindre dans son dernier fond. Ainsi l'esprit de l'homme, éclairé d'un rayon de la raison éternelle, cherche dans le développement des êtres les idées du créateur, et à mesure qu'il en saisit quelques caractères, il essaie d'écrire un livre dont chaque découverte accroît et rectifie les pages, mais qui ne sera jamais ni entièrement fini, ni même parfaitement corrigé.

Cet *hiatus* nécessaire et infranchissable entre ce que la raison pressent et ce que l'induction affirme, mais ce que Dieu seul sait et comprend, loin de condamner les méthodes à l'impuissance, en prouve la nécessité. Il ne faut pas se lasser de perfectionner l'art d'observer, l'art d'expérimenter, l'art d'induire, l'art de calculer, en un mot cet art merveilleux et compliqué d'interpréter la nature, qu'ont pratiqué Galilée et Kepler, Descartes et Newton, et dont Bacon, le premier, a essayé la théorie.

Quelle a été au juste l'influence de cet essai de théorie et de cette prédication éloquente? Voilà une question que M. de Rémusat était plus que personne en mesure d'approfondir. On a pu contester avec vraisemblance l'influence réelle de Bacon; on a dit que ses écrits, ayant à peine franchi le détroit avant Voltaire, n'avaient pu agir sur la France, ni sur l'Allemagne, ni sur l'Italie, que même en Angleterre les trois personnages qu'on prétend

rattacher au célèbre chancelier, Hobbes, Locke et Newton, l'avaient désavoué ou peu suivi. C'est ici que trouvent à s'exercer l'érudition exacte et ingénieuse, la critique fine et pénétrante de M. de Rémusat. Sans contester tous ces faits, il explique les uns et réduit les autres à leur juste valeur. Il est très vrai que l'auteur du *De Cive*, quoique ami, disciple et secrétaire de Bacon, a très peu cité son maître; mais cette ingratitude ne prouve rien. D'ailleurs Hobbes est avant tout un raisonneur, un esprit mathématique, un homme qui veut réduire la science des corps politiques, comme celle des corps naturels, à un calcul, à une *computation*. C'est se placer à l'antipode de l'esprit des méthodes inductives. Locke est un esprit plus observateur, et il tient beaucoup de Bacon, plus qu'il ne le croit et surtout plus qu'il ne le dit; mais, tout occupé de l'esprit humain et de l'origine des idées, il paraît très loin de cette philosophie de la nature dont Bacon est le promoteur enthousiaste et comme le prophète inspiré. On peut, au premier abord, trouver assez étrange que Newton ait paru se renfermer, à l'égard de Bacon, dans le silence dédaigneux dont parle sir David Brewster, surtout quand on relit ces fameuses *Regulæ Philosophandi* qui semblent calquées sur le *Novum Organum;* mais d'abord Newton est un personnage solitaire et superbe, et puis un de ses contemporains et de ses émules, Huyghens, nous donne le mot de son silence dans ce mémorable passage où, tout en rendant justice à Bacon, il signale en deux traits les côtés faibles de ce brillant génie: « Bacon, dit-il, manquait d'invention et de mathématiques. » Certes voilà deux grands défauts, mais il n'en est pas moins vrai que l'influence de Bacon sur le mouvement des sciences en Angleterre est incontestable. C'est Bacon qui, dans son *Institut de Salomon,* a tracé le modèle de la Société Royale de Londres, et les trois hommes qui ont commencé la gloire de cette illustre société, Wallis, Hooke et Robert Boyle, ont reconnu en elle une fille du grand chancelier. « Notre grand Verulam, Verulam, le profond naturaliste, — *our great Verulam, that profound naturalist, lord Verulam*, » tel est le propre langage de Boyle, que sir David Brewster veut vainement rendre complice du silence de Newton. Et maintenant, si vous passez d'Angleterre en France, en Allemagne et en Italie, si vous songez que Descartes, si superbe, lui aussi, et si discret, déclare à Mersenne qu'après ce que Verulamius a écrit sur la méthode expérimentale, il n'a plus rien à dire, que Leibnitz le loue d'avoir, comme autrefois Socrate, rappelé la philosophie sur la terre, que Vico, dans la *Scienza nuova*, salue *le grand philosophe politique Bacon de Vérulam* pour avoir enseigné aux Anglais la méthode et l'usage de l'induction; si vous ajoutez à ces trois incomparables témoignages que les *Essais* de Bacon, imités de Montaigne et traduits dès 1619, l'avaient rendu presque populaire en France, à ce point que Balzac, Costar et Voiture lisent et vantent le *De Augmentis*, jusque-là même que l'Académie française, dans son jugement sur Corneille, s'appuie de l'autorité de Bacon, qu'elle appelle *un des plus grands esprits du siècle;* si vous rassemblez tous ces faits et beaucoup d'autres recueillis par M. de Rémusat, vous reconnaîtrez là tous les signes d'une grande, universelle et heureuse influence.

Il ne peut donc pas être question de nier le génie et l'influence de Bacon, d'immoler Bacon à Descartes, et l'Angleterre à la France; il s'agit de mettre chaque nom et chaque chose à sa place. Il y a divers degrés dans la gloire,

comme il y a diverses places dans la maison du Seigneur. Laissons à lord Campbell le soin de juger son prédécesseur comme jurisconsulte et chancelier. Fions-nous à M. Macaulay, quand il nous assure que Bacon est un des écrivains classiques de son pays, un des pères de la grande prose anglaise, comme son contemporain Shakspeare est le père de la grande poésie; mais à négliger dans l'œuvre de Bacon les *Essais* et le *De Fontibus juris*, pour ne considérer que le *De Augmentis* et le *Novum Organum*, nous croyons pouvoir dire avec M. de Rémusat que Bacon est un de ces grands esprits à qui il a manqué quelque chose pour être tout à fait de grands philosophes, ce qui n'empêche pas qu'au-dessous des génies créateurs, au-dessous des Descartes, des Newton, des Leibnitz, il ne lui reste une place haute et belle encore parmi les initiateurs de la pensée moderne et les maîtres immortels de l'esprit humain.

EMILE SAISSET.

LA POÉSIE ALLEMANDE EN ALSACE.

L'Alsace est une des provinces les plus intéressantes de la France; allemande par les habitudes de l'esprit, elle est profondément française par le cœur : c'est là son originalité et sa mission. Si l'Alsace ne restait pas fidèle à la culture intellectuelle des peuples germaniques, si elle n'en conservait pas du moins la meilleure part, je crois qu'elle manquerait à sa tâche; elle y manquerait surtout, si elle n'était pas attachée de cœur à sa nouvelle patrie. Sur ces deux points, l'Alsace a rempli son devoir. Il y a longtemps que ses fils ne forment plus chez nous une race à part; ils ont été si bien mêlés depuis deux siècles à tous les événemens de notre histoire, ils se sont associés si vaillamment à nos victoires ou à nos désastres, que leur sang ne se distingue plus du nôtre; le pays de Kléber est certainement une des provinces les plus patriotiques de la France. Quant à ces communications intellectuelles que l'Alsace doit établir entre l'Allemagne et nous, il y a là, depuis 89 surtout, une tradition qui se développe de jour en jour. Lorsque Goethe passait à Strasbourg de si fécondes années, lorsqu'à l'ombre de la vieille cathédrale et sous l'influence de Herder son génie s'éveillait tout à coup, Strasbourg, quoique très attachée à la France, était un foyer d'études toutes germaniques. On pensait, on parlait, on écrivait en allemand; c'est en allemand que Goethe rédigeait sa thèse de docteur sur les rapports de l'état et de l'église, et la soutenait devant la faculté de droit. Consultez au contraire les écrivains de l'Alsace au XIX[e] siècle; presque tous, nourris des travaux scientifiques de l'Allemagne, destinent leurs écrits à la France. C'est pour la France que M. Willm a publié son *Histoire de la philosophie allemande*, M. Bergmann ses recherches sur les poèmes islandais, M. Louis Spach ses études archéologiques et littéraires sur l'ancienne Alsace, M. Charles Schmidt, sur les mystiques allemands du XIV[e] siècle, ses biographies, son mémoire de Gerson, de Gérard Roussel, de Jean Sturm, et ce beau livre couronné par l'Académie française, où il décrit la transformation de la société antique sous l'influence des idées chrétiennes. Je ne cite pas tous les noms, l'Alsace est riche en hommes d'étude; rappelons au moins à l'honneur de Strasbourg que deux jurisconsultes y ont traduit pour la France le grand ouvrage de Zachariæ sur le code civil, et qu'un chimiste illustre, récemment arraché à ses travaux par une mort prématurée, le traducteur de Liebig, le continua-

teur de Berzelius, M. Charles Gerhardt, y unissait avec éclat la précision de l'esprit français à l'ardeur créatrice de la science allemande. Dans tous ces graves domaines, philosophie, théologie, histoire, droit, science, l'Alsace a accompli la tâche que sa position lui assigne; elle s'inspirait de l'Allemagne et pensait à la France.

Il y a pourtant une exception à ce mouvement général : tandis que la philosophie et les lettres s'exerçaient à parler notre langue, la poésie continuait à se servir de l'ancien idiome du pays. Est-ce à dire que la poésie fût moins française d'inspiration que les sévères travaux de la pensée? Non certes; elle exprimait des sentimens tout français, mais elle aimait à les exprimer avec les accens du terroir. De là une situation fâcheuse pour les poètes de l'Alsace; l'Allemagne ne pouvait guère sympathiser avec eux, et la France, dont ils étaient les enfans dévoués, ignorait jusqu'à leurs noms. Déjà, à la fin du XVIIIe siècle, un poète honnête homme, un sage plein de douceur et de finesse, Conrad Pfeffel, avait écrit des fables, des apologues, où une morale excellente s'exprime sous une forme souvent ingénieuse. La vie de Conrad Pfeffel est singulièrement touchante; si l'Alsace a produit des illustrations plus glorieuses, elle ne saurait citer un nom qui représente avec plus de grâce toutes ses qualités aimables. Pfeffel, jeune encore, avait perdu la vue; il trouva un refuge dans la poésie et la pratique du bien. Un profond amour de l'humanité, la bonhomie, la finesse, une sorte de sagesse stoïcienne tempérée par la morale de l'Évangile, voilà ce qui distingue les apologues de Conrad Pfeffel, plutôt que l'imagination et la force; mais l'originalité ne réside pas nécessairement dans l'éclat de la fantaisie et la vigueur de la pensée, elle résulte surtout de la sincérité du cœur, et rien de plus sincère que la poésie de Pfeffel. Malgré de si précieux titres, la destinée de ses œuvres n'a pas été heureuse. Apprécié d'abord au-delà du Rhin, adopté même parmi les écrivains qui servent à l'éducation de la jeunesse, le fabuliste alsacien a été peu à peu abandonné en Allemagne, à mesure qu'une littérature plus nationale triomphait de l'influence française. Ne doit-on pas expliquer ainsi le jugement si sévère et si dur que M. Gervinus a porté sur Pfeffel dans son *Histoire de la Poésie allemande?* La France cependant ignorait ce poétique moraliste inspiré de son esprit, et il a fallu qu'un autre enfant de l'Alsace, un disciple de Pfeffel, M. Paul Lehr, traduisit en vers pour les lecteurs français les meilleurs apologues de son maître. La traduction de M. Paul Lehr, entreprise avec amour, exécutée avec un soin scrupuleux, ouvrira sans doute une nouvelle période à la littérature alsacienne; ce sera du moins un signal, et les poètes à venir, si Pfeffel a des successeurs, confieront eux-mêmes à l'idiome de la France l'expression de leur pensée.

En attendant, voici un poète, le dernier poète allemand de l'Alsace, M. Auguste Lamey, qui vient de recueillir en deux volumes toutes les inspirations d'une longue carrière honorablement parcourue (1). Je dis le dernier poète allemand de l'Alsace, car les sentimens qui animent ce pays sont décidément trop français pour que l'emploi d'une langue étrangère ne soit pas désormais une contradiction flagrante. Il n'en faut pas d'autre preuve que

(1) *Gedichte, von August Lamey.* Strasbourg, 1856, 2 vol.

le livre même dont je parle. Je comprendrais un poète obstinément fidèle à un passé disparu pour toujours, et qui protesterait contre les nouvelles destinées de son pays dans la langue de ses ancêtres; mais un poète dévoué à la France, un poète qui prend part à toutes les émotions de la France, qui chante toutes ses joies, tous ses triomphes, et qui les chante dans un idiome que la France n'entend pas, voilà ce que l'avenir ne verra plus. La situation de M. Auguste Lamey a donc quelque chose de douloureux. Quand il a commencé à écrire, aux dernières années du XVIIIe siècle, l'allemand était encore la langue littéraire de l'Alsace : M. Lamey se mit à chanter comme Pfeffel; mais voilà plus d'un demi-siècle qu'il composait ses premiers vers, et dans ce long intervalle la langue dont il se servait a cessé d'être l'organe des classes lettrées. Qu'est-il arrivé? M. Lamey a perdu son auditoire; l'Allemagne ne peut donner sa sympathie aux sentimens qu'il exprime; la France, qui les aimerait, est privée de les entendre.

Le premier volume des poésies de M. Lamey est consacré à des sujets politiques. De 1789 à 1848, la plupart des commotions qui ont agité la France sont pour l'auteur une occasion d'espérance ou d'alarmes que sa verve de poète ne laisse pas échapper. On dirait une sorte de chronique alsacienne. C'est l'histoire contemporaine, mais vue à distance en quelque sorte; on n'y ressent que le contre-coup affaibli des événemens. Le poète, du fond de sa province, aperçoit le beau côté des choses, et dans son juvénile enthousiasme il a des accens d'espérance pour toutes les grandes péripéties de la révolution. Il était bien jeune sans doute quand 89 éclata. Quel sujet de chant pour une âme ardente! M. Lamey célébra la régénération de l'humanité dans des vers où le vague et la déclamation ne manquent pas, mais que recommande aussi une sorte de gravité stoïque. Tournez la page, vous trouverez cette même gravité, ce même stoïcisme patriotique et religieux dans des *Chants de Décade* (*Decaden Lieder*), espèce de cantiques qui appartiennent à l'histoire de la révolution en Alsace, car ils furent chantés dans les églises et les temples de Strasbourg de 1793 à 1795. Ce sont des chants graves, sévères, qui glorifient la vertu, le patriotisme, le courage civil, le sacrifice de soi, l'immortalité de l'âme. Nous voici en 1800, et le poète chantera le consul Bonaparte, comme il a chanté les journées de 89. Le pape Pie VII vient en France en 1805; une voix s'élève à Strasbourg pour saluer le saint pontife, c'est la voix de M. Auguste Lamey. Ainsi va le poète, trop jaloux de son indépendance pour se livrer jamais aux partis, et n'obéissant qu'aux émotions de son cœur. L'invective et la satire répugnent à son âme affectueuse; quand il est triste, il se tait. Dans cette fidèle chronique, tracée par un témoin, il y a souvent de longues lacunes : ce sont les tristes jours où la liberté se voile; mais dès que les institutions libérales reparaissent, un cri de joie s'échappe de ses lèvres. Au reste, qu'il chante ses impressions sous la république, sous le consulat et sous la monarchie de juillet, M. Lamey ne fait jamais œuvre de parti. Les seules passions qu'il éprouve sont des passions générales, l'amour du progrès, le sentiment du droit et de la dignité de l'homme. Si ces idées, un peu vagues, ne donnent pas à ses vers une physionomie très distincte, la candeur et la loyauté des sentimens rachètent ce qui manque à l'originalité de la poésie. Le principal intérêt de ce volume, je le répète, c'est de nous montrer l'Alsace, pendant cette dramatique pé-

riode qui suit 89, sagement et généreusement attentive aux transformations de la mère-patrie.

La nature a fourni aussi à M. Auguste Lamey quelques inspirations heureuses. Je signalerai surtout une pièce intitulée *le Chant de la Moselle*, qui rappelle çà et là les tableaux printaniers de l'école souabe. « Chantons, dit le poète, la fée de la Moselle. On a souvent chanté le Rhin, chantons la belle fiancée du Rhin, belle quand son corsage est orné de roses, belle quand son front est couronné de pampres. Vous savez comme le Rhin roule en mugissant à travers les monts et les rochers; la Moselle, sa fiancée, s'avance au-devant de lui, timide comme une jeune fille. Elle a peur, elle hésite; avant d'arriver, elle revient sur ses pas, elle se perd, elle se retrouve, et, courant de çà, de là, elle répand ses richesses au sein d'une merveilleuse vallée. Temples, cités, ruines antiques, venez la saluer au passage, baisez les pieds de votre reine. » Mais la Moselle de M. Auguste Lamey n'est pas toujours la reine que saluent les monumens de Trèves; elle aime à s'égarer dans la plaine, à écouter longuement la chanson d'un berger, à prendre sa part des jeux et des travaux rustiques. Écoutez ces bruits de chasse! La Moselle est une amazone qui bondit au son du cor, elle appelle le cerf que harcèlent les chiens, et lui ouvre, comme un asile, les plis de sa robe verte. Une autre fois, le tablier relevé, elle s'assied joyeuse au repas des vendangeurs; la liqueur pétille dans le pressoir, le vin fermente... Le vin, c'est la Moselle encore, c'est l'esprit et l'âme de la fiancée du Rhin, et la pièce se termine par un de ces *Trinklieder* que tous les poètes de l'Allemagne ont chantés.

Ajoutez à ces tableaux des fragmens épiques et dramatiques, qui attestent un louable effort vers le beau, ajoutez-y des traductions de La Fontaine, de Béranger, de Victor Hugo, de Lamartine; vous verrez que l'étude, comme la nature et la politique, a heureusement inspiré M. Auguste Lamey. Il y a dans tout cela un accent de simplicité qui charme l'esprit. M. Lamey a été chargé d'honorables emplois dans l'administration et la magistrature; sa vie, comme celle de Conrad Pfeffel, a été consacrée à la pratique du bien; aujourd'hui, à la fin de sa carrière, il rassemble ces chants épars nés sous l'impression même des événemens, et dont quelques-uns, il y a déjà un demi-siècle, ont répandu de sages idées chez ses compatriotes. Goethe a émis le vœu que chaque esprit cultivé donnât ainsi le journal poétique de sa vie; à Dieu ne plaise qu'un tel vœu soit jamais exaucé! Nous n'avons que trop de ces gens qui, poétiquement ou non, prétendent raconter leur vie sans avoir vraiment vécu. Si pourtant ce désir de Goethe peut être quelquefois réalisé, c'est sans doute en des circonstances comme celles où s'est trouvé M. Lamey. Encore une fois, M. Lamey est le dernier des poètes allemands de son pays; il a exprimé le patriotisme français de l'Alsace dans la langue germanique à l'époque même où cette langue s'effaçait de plus en plus devant la nôtre. Cette contradiction, dont M. Lamey a dû souffrir, sera peut-être son originalité dans l'avenir; nous devions au moins la signaler, nous devions témoigner notre sympathie à cet esprit tout allemand, à cette âme toute française, à cet héritier de Pfeffel qui n'aura pas de successeur. SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.

ations
s beg-
e, qui
ns, dit
a belle
nd son
nuage-
ce as-
avant
ourant
vallée.
s pieds
ujours
lans la
rt des
elle est
ent les
re fois,
liqueur
encore,
par un

testent
ine, de
mme la
a dans
chargé
comme
rd'hui,
ression
cle, ont
eu que
Dieu ne
es gens
raiment
est sans
Encore
il a ex-
à l'épo-
e. Cette
iginalité
moigner
çaise, à
LANDIER.